BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A 14
273
NAPOLI

661.TE

II Suppl. Palat. 223

L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

TOME QUATRIEME.

62 F 567 CBN

L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE,

PAR M. ROBERTSON, *Principal de l'Univerſité d'Edimbourg, & Hiſtoriographe de Sa Majeſté Britannique pour l'Ecoſſe.*

TRADUITE DE L'ANGLOIS;

Seconde Édition revue & corrigée.

TOME QUATRIEME

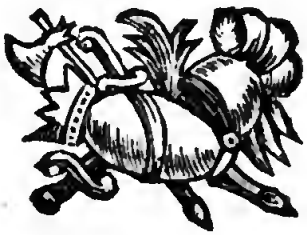

BIBLIOTECA NAPOLI

A PARIS,
Chez PISSOT, Libraire, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXX.
Avec approbation & privilege du Roi.

L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

LIVRE SEPTIEME.

LA conquête du Mexique & du Pérou étant l'événement le plus éclatant & le plus intéreſſant de l'hiſtoire de l'Amérique, un tableau des inſtitutions politiques & des mœurs nationales de ces deux grands empires préſente aux yeux d'un obſervateur intelligent l'eſpece humaine dans une époque ſinguliere de ſes progrès (1).

Le Mexique & le Pérou plus policés que les autres parties de l'Amérique.

Lorſqu'on compare le Mexique & le Pérou avec les autres parties de l'Amérique, on peut regarder ces deux empires comme des états civiliſés. Au lieu de petites tribus indé-

(1) Voyez la NOTE XLVIII.

pendantes & continuellement en guerre, n'ayant qu'une ſubſiſtance précaire au milieu des bois & des marais, étrangeres aux arts & à toute induſtrie, ne connoiſſant aucune ſubordination ni preſqu'aucune forme de gouvernement régulier, nous trouvons au Mexique & au Pérou des nations nombreuſes, ſoumiſes à un ſeul ſouverain & raſſemblées dans les villes, une légiſlation occupée de la ſubſiſtance & de la ſûreté des citoyens, l'empire des loix reconnu, une religion établie, pluſieurs des arts néceſſaires à la vie portés juſqu'à un certain point de perfection, & ceux qui ſervent à l'embellir commençant à ſe montrer.

Nations du nouveau continent inférieures à celles de l'ancien.

Mais ſi l'on compare les Américains avec les nations de l'ancien continent, on ne peut plus les placer parmi les peuples vraiment civiliſés; on les trouve comme les tribus ſauvages qui les environnent, ignorant entiérement l'uſage des métaux & n'ayant point étendu le domaine de l'homme ſur les animaux. Les ſeuls animaux que les Mexicains connuſſent l'art d'apprivoiſer & de nourrir étoient

les poules d'inde, les canards, des lapins, & une eſpece de petits chiens (1). A la vérité, ces foibles eſſais de leur induſtrie avoient rendu leur ſubſiſtance un peu plus abondante & plus ſûre que celle de l'homme qui n'a de reſſource pour ſe nourrir que la chaſſe; mais ils n'avoient pas tenté de ſe ſoumettre des animaux plus forts, ni de s'en faire aider dans leurs travaux. Parmi les petites eſpeces, les Péruviens n'avoient rendu domeſtique que le canard; mais ils avoient apprivoiſé le llama, animal particulier à leur pays, reſſemblant pour la forme à un chameau & pour la taille un peu au-deſſus du mouton. Sous la protection de l'homme cette eſpece s'étoit fort multipliée; ſa laine habilloit les Péruviens & ſa chair les nourriſſoit. Cet animal étoit même employé comme bête de charge & portoit un fardeau modique avec beaucoup de patience & de docilité (2). Il ne ſervoit pas de bête de

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VII*, *cap.* 12.

(2) Vega, *P.* 1, *lib. VIII*, *cap.* 16. Zarate, *lib.* 1, *cap.* 14.

trait, & comme on ne l'élevoit que dans les montagnes, on n'en tiroit pas de grands ſecours, ſi l'on en juge par différentes circonſtances que rapportent les premiers hiſtoriens du Pérou.

Dans l'hiſtoire des progrès des nations vers la civiliſation, on a toujours regardé l'invention des métaux utiles, & l'établiſſement de l'empire de l'homme ſur les animaux, comme des pas de la plus grande importance. Dans notre continent, la ſociété a été encore long-tems barbare après ces deux découvertes. L'homme, après avoir acquis cet empire ſur la nature, a vu s'écouler encore beaucoup de ſiecles, avant que ſon induſtrie fût aſſez perfectionnée pour rendre ſa ſubſiſtance aſſurée, avant que les arts qui fourniſſent à ſes beſoins & à ſes commodités fuſſent inventés & qu'on eût aucune idée des diverſes inſtitutions néceſſaires pour conſerver l'ordre dans la ſociété. Les Mexicains & les Péruviens, privés de la connoiſſance des métaux les plus utiles & du ſecours des animaux domeſtiques, étoient donc arrêtés par

des obſtacles puiſſans, & quoiqu'au moment de la découverte de l'Amérique ils fuſſent arrivés au plus haut point de leurs progrès, ils paroiſſoient encore à cette époque dans l'enfance de la vie civiliſée.

Coup-d'œil ſur les inſtitutions & les mœurs des Mexicains & des Péruviens.

Après cette obſervation générale ſur la circonſtance la plus ſinguliere qui diſtingue les deux grandes nations de l'Amérique, je vais tâcher de préſenter la conſtitution & la police intérieure de l'un & de l'autre ſous un point de vue d'après lequel on pourra déterminer leur rang dans l'échelle politique & leur véritable place entre les peuplades groſſieres & barbares du nouveau monde & les nations civiliſées de l'ancien ; c'eſt-à-dire, eſtimer de combien ils ſont au-deſſus de celles-là, & au-deſſous de celles-ci.

L'ancien empire du Mexique mal connu.

De ces deux empires, le Mexique a été le premier ſoumis à la couronne d'Eſpagne, mais nous n'en connoiſſons pas mieux pour cela les coutumes & les loix. Ce que j'ai dit ailleurs de l'inéxactitude des relations qui pouvoient nous donner quelque connoiſſance de l'état & des mœurs

des tribus ſauvages de l'Amérique ; peut être appliqué à l'empire du Mexique. Cortès & les aventuriers qui l'accompagnerent n'avoient ni le tems ni les lumieres néceſſaires pour enrichir l'hiſtoire civile & naturelle de nouvelles obſervations. Ils n'avoient qu'un ſeul but dans leurs expéditions, & paroiſſent à peine avoir porté les yeux ſur d'autres objets. Si dans quelques courts intervalles de tranquillité, lorſque la guerre ceſſoit & que l'ardeur du pillage ſe ralentiſſoit, les inſtitutions & les mœurs du peuple conquis attiroient leur attention, des ſoldats ignorans devoient mettre peu d'ordre & de ſagacité dans leurs recherches ſur ces objets intéreſſans ; auſſi le tableau qu'ils nous ont tracé de la police & des loix du Mexique eſt ſuperficiel & confus. Ce ſont certains traits qui leur échappent ſans deſſein, plutôt que leurs obſervations directes, ou les conſéquences qu'ils tirent eux-mêmes des faits, qui peuvent nous donner quelqu'idée du génie & des mœurs des Mexicains. L'obſcurité dans laquelle l'ignorance des conquérans du Mexique a laiſſé

les annales de ce pays s'eſt encore augmentée par la ſuperſtition de leurs ſucceſſeurs. Comme la mémoire des événemens paſſés étoit conſervée parmi les Mexicains par des figures peintes ſur des peaux, ſur des toiles de coton, ſur des écorces d'arbres, les premiers miſſionnaires, incapables d'entendre la ſignification de ces figures & frappés de leur bizarrerie, les regarderent comme des monumens d'idolâtrie qu'il falloit détruire pour faciliter la converſion des Indiens. Pour obéir à une ordonnance de Jean de Zummaraga, moine Franciſcain, premier évêque de Mexico, toutes ces peintures furent raſſemblées & livrées aux flammes. Ce zele fanatique des premiers moines qui s'établirent dans la nouvelle Eſpagne, & dont les Eſpagnols eux-mêmes déplorerent bientôt les effets, détruiſit entiérement ces monumens qui pouvoient conſerver quelque trace des anciens événemens & de l'ancien état de l'empire; & il n'en eſt reſté que ce qu'en a pu conſerver la tradition, ſi l'on en excepte quelques-unes de ces peintures qui échapperent

aux recherche barbares de Zummaraga (1). L'expérience de toutes les nations prouve que la mémoire des événemens passés ne peut se conserver long-tems ni se transmettre par la tradition avec quelque fidélité. Les peintures Mexicaines, qui sont aujourd'hui les seules annales de l'empire, sont en petit nombre & d'une signification très-obscure. D'après ces circonstances, on conçoit combien sont incomplettes les notions que nous pouvons recueillir de la petite quantité des matériaux disperses dans les ouvrages des historiens Espagnols.

Origine de l'empire du Mexique.

Les Mexicains eux-mêmes reconnoissoient que leur empire n'étoit pas ancien. Leur pays, disoient-ils, étoit originairement possédé plutôt que peuplé par de petites tribus indépendantes, dont les mœurs ressembloient à celles que nous avons observées chez les peuples les plus sauvages. Mais vers le commencement du dixieme siecle de l'ere chrétienne, plu-

(1) Acosta, *lib. VI*, *cap.* 7. Torquem. *Proem. lib. II*, *lib. III*, *cap.* 6, *lib. XIV*, *cap.* 6.

ſieurs tribus vinrent ſucceſſivement de régions inconnues ſituées au nord & au nord-oueſt & s'établirent dans différentes provinces du pays d'*Anabac*, ancien nom de la nouvelle Eſpagne. Ces peuplades nouvelles, moins barbares que les habitans du pays, commencerent à leur donner quelque goût pour la vie civile. Vers le commencement du treizieme ſiecle, les Mexicains, nation plus formée qu'aucune de celles qui l'avoient précédée, s'avancerent des bords du golfe de Californie & prirent poſſeſſion des plaines voiſines du grand lac, à peu près au centre du pays d'Anabac. Après y avoir réſidé environ cinquante ans, ils y fonderent une ville depuis connue ſous le nom de Mexico, qui devint bientôt la plus conſidérable du nouveau monde. Cette nation, depuis ſon établiſſement dans ſes nouvelles poſſeſſions, demeura comme les autres tribus de l'Amérique ſans rois, gouvernée dans la paix & conduite pendant la guerre par ceux que leur valeur faiſoit préférer. Mais bientôt, comme il eſt arrivé par-tout où le pouvoir &

territoire ſe ſont étendus, la ſuprême autorité tomba entre les mains d'une ſeule perſonne, & lorſque les Eſpagnols entrerent dans le pays ſous la conduite de Cortès, Montézume étoit le neuvieme monarque regnant, non par ſucceſſion mais par élection.

Très-récente. Selon cette tradition conſervée parmi les Mexicains, l'origine de leur empire eſt très-récente. Ils ne comptent pas plus de trois cents ans depuis la premiere migration de leurs ancêtres; & depuis l'établiſſement du gouvernement monarchique, environ cent trente ans ſelon quelques-uns (1), & cent quatre-vingt dix-ſept ſelon d'autres (2). Si d'un côté nous ſuppoſons l'empire du Mexique plus ancien, & établi depuis aſſez longtems pour que nous puiſſions admettre le degré de civiliſation que lui attribuent les hiſtoriens Eſpagnols, il eſt difficile de concevoir comment un peuple qui poſſédoit l'art de conſerver par des peintures le ſouvenir des événemens paſſés, & qui conſi-

(1) Acoſta, *hiſt. lib. VII, cap.* 8, *&c.*

(2) Purchas *Pilgrim. III, pag.* 1068, *&c.*

déroit comme une partie eſſentielle de l'éducation des enfans le ſoin de leur apprendre les chanſons hiſtoriques qui célébroient les exploits de leurs ancêtres (1), a laiſſé s'affoiblir ainſi & ſe perdre preſqu'entiérement la mémoire des anciens événemens de ſon hiſtoire. D'un autre côté, ſi nous nous en tenons à l'opinion de la nation elle-même ſur la nouveauté de ſon origine, il n'eſt pas plus aiſé de comprendre les progrès qu'elle avoit faits vers la civiliſation, ni l'étendue de ſa domination au tems de l'invaſion des Eſpagnols. L'enfance des nations eſt ſi longue, lors même que toutes les circonſtances ſont favorables, il leur faut tant de tems pour acquérir quelque force & ſe donner une forme de gouvernement, que d'après la nouveauté de l'origine de l'empire des Mexicains, on ne peut s'empêcher de ſoupçonner fortement une grande exagération dans les deſcriptions avantageuſes qu'on nous a données de leur gouvernement & de leurs mœurs.

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 18.

Faits qui prouvent les progrès des Mexicains vers la civiliſation.

Mais ce n'eſt pas d'après la théorie ou de ſimples conjectures qu'un hiſtorien peut déterminer l'état politique & le caractere d'une nation. Il ne peut fonder que ſur des faits les jugemens qu'il ſe haſarde à prononcer. En recueillant ceux qui peuvent nous guider dans cette recherche, on en trouve qui ſemblent indiquer chez les Mexicains de grands progrès de civiliſation, tandis que d'autres pourroient nous les faire regarder comme n'étant pas fort différens des tribus ſauvages dont ils étoient environnés. Nous mettrons les uns & les autres ſous les yeux de nos lecteurs afin qu'en les comparant ils puiſſent former eux-mêmes leur opinion.

Droit de propriété établi chez les Mexicains.

Le droit de propriété étoit parfaitement connu & établi dans toute ſon étendue chez les Mexicains. Nous avons vu que chez pluſieurs tribus ſauvages cette notion d'un droit excluſif à la poſſeſſion d'un objet étoit preſque inconnue & que dans toutes elle étoit très-bornée & très-confuſe. Mais au Mexique, où l'agriculture & l'induſtrie avoient fait quelques progrès, la diſtinction de la propriété

fonciere & uſufruitiere, territoriale & mobiliaire étoit établie. Ces diverſes eſpeces de propriétés pouvoient ſe tranſporter par l'échange ou la vente, & ſe tranſmettre par voie de ſucceſſion. Tout homme libre avoit une propriété en terre. Les terres étoient cependant poſſédées à différens titres. La poſſeſſion étoit quelquefois pleine & entiere & pouvoit ſe tranſmettre à des héritiers. Quelquefois elle étoit attachée à quelqu'office ou dignité & ſe perdoit avec l'office. Ces deux ſortes de poſſeſſions étoient regardées comme les plus nobles & étoient particulieres aux citoyens des plus hautes claſſes. Le gros de la nation poſſédoit les terres d'une maniere très-différente. On diſtribuoit à chaque diſtrict une certaine quantité de terres proportionnée au nombre de familles qui le formoit. Ces terres étoient cultivées par le travail de toute la communauté. Leur produit ſe portoit dans un magaſin commun, & ſe partageoit entre les familles, ſelon leurs beſoins reſpectifs. Aucun membre de cette eſpece de communauté appellée *Calpullée*, mot Indien

ſynonyme d'*aſſociation*, ne pouvoit aliéner ſa portion dont la propriété demeuroit indiviſiblement attachée à l'entretien de la famille (1). Cette diſtribution du territoire intéreſſoit chaque individu au bien général, & lioit ſon bonheur à la tranquillité publique.

Nombre & grandeur de leurs villes.

Une des circonſtances les plus frappantes qui diſtingue les Mexicains des autres nations de l'Amérique, c'eſt le nombre & la grandeur de leurs villes. Tant que la ſociété demeure dans l'état de barbarie, les beſoins des hommes ſont en petit nombre & ils ſe paſſent facilement les uns des autres. Alors les motifs qui les portent à ſe rapprocher ſont extrêmement foibles. Leur induſtrie eſt en même tems ſi imparfaite qu'elle ne peut aſſurer la ſubſiſtance de beaucoup de familles ſur un même terrein. Ils vivent diſperſés autant par choix que par néceſſité; ou tout au plus ils s'aſſemblent dans de petits hameaux

(1) Herrera *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 15. Torquemada, *Mond. Ind. lib. XIV*, *cap.* 7. Corita, *manuſcrit.*

ſur les bords des rivieres qui leur fourniſſent une partie de leur nourriture, ou ſur des terres que la nature a laiſſé ouvertes ou qu'ils ont débarraſſées des productions ſauvages, par leurs propres travaux. A leur entrée dans le Mexique, les Eſpagnols qui n'avoient vu juſques-là en Amérique que des peuplades ſauvages furent extrêmement étonnés d'y trouver les habitans raſſemblés dans des villes d'une auſſi grande étendue que beaucoup de villes d'Europe. Dans la premiere chaleur de leur admiration, ils comparerent Zempoalla, ville du ſecond ou du troiſieme ordre, aux plus grandes villes d'Eſpagne. Lorſqu'ils eurent vu ſucceſſivement Tlaſcala, Cholula, Tacuba, Tezeuco & enfin Mexico même, leur étonnement augmenta ſi fort qu'ils ſe laiſſerent aller à l'exagération, même après avoir eu le loiſir de faire des obſervations plus ſuivies & ſans intérêt de tromper. Leurs eſtimations ſur la population des villes furent très-peu exactes & leurs calculs communément très-enflés. Il ne faut donc pas s'étonner que Cortès & ſes com-

pagnons, peu accoutumés à cette ſorte de calculs & fortement tentés d'exagérer, pour exalter le mérite de leurs découvertes & de leurs conquêtes, ſe ſoient laiſſés aller à une erreur ſi commune & à des deſcriptions ſi éloignées de la vérité. Cette conſidération doit faire rabattre beaucoup du nombre d'habitans qu'ils donnent aux villes du Mexique ; mais il reſte toujours conſtant qu'on y en trouva d'aſſez conſidérables pour ne pouvoir appartenir qu'à une nation déjà fort avancée dans la civiliſation (1).

Séparation des profeſſions.

La ſéparation des profeſſions diverſes parmi les Mexicains eſt encore une marque de leurs progrès qui n'eſt pas équivoque. Dans les premiers tems de la formation de la ſociété les arts ſont en ſi petit nombre, & ſi ſimples, que tout homme eſt en état de les exercer aſſez bien pour ſatisfaire des beſoins & des deſirs auſſi bornés que les ſiens. Le ſauvage peut faire ſon arc, aiguiſer ſes fleches, élever ſa hutte & creuſer ſon canot

(1). Voyez la NOTE XLIX.

ſans le ſecours de perſonne. Les beſoins des hommes croiſſent avec le tems & leur adreſſe ſe perfectionne avant que les productions de l'art ſoient aſſez compliquées dans leur fabrication pour qu'il faille une éducation particuliere à chaque eſpece d'ouvrier. A meſure que le travail devient plus parfait, la diſtinction des profeſſions s'étend, & chacune ſe ſubdiviſe davantage. Chez les Mexicains cette ſéparation des arts étoit portée fort loin. Les métiers de maçon, de tiſſerand, d'orfévre, de peintre & pluſieurs autres étoient exercés par des ouvriers différens. Chacun avoit ſon apprentiſſage. L'ouvrier ſe bornoit à un ſeul genre de travail, & par la patience & l'aſſiduité particuliere aux Américains, l'ouvrage étoit porté à un degré de perfection qui ſurpaſſoit de beaucoup ce qu'on pouvoit naturellement attendre des outils groſſiers qu'ils employoient. Les ouvrages étoient mis dans le commerce & portés à des marchés qui ſe tenoient réguliérement dans les villes ; les citoyens ſatisfaiſoient leurs beſoins mutuels (1) avec la facilité & la régula-

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramuſ. III, 239.

rité qu'on ne voit que dans les ſociétés civiliſées.

Diſtinction des rangs.

La diſtinction des rangs établie au Mexique eſt une autre circonſtance qui mérite notre attention. En faiſant le tableau des tribus ſauvages de l'Amérique, nous avons obſervé que dans l'enfance de la vie civile, l'homme a le ſentiment de l'égalité & ne ſe ſoumet que difficilement à aucune eſpece d'autorité. Pendant la paix, les ſauvages connoiſſent à peine un chef, & l'autorité de celui qui les conduit à la guerre eſt extrêmement limitée. Comme l'idée de la propriété leur eſt étrangere, ils ne connoiſſent point la différence des conditions qui en réſulte. Il n'y a point chez eux de prééminence donnée par la naiſſance & les dignités ; on ne peut l'acquérir que par les qualités perſonnelles. La forme de la ſociété parmi les Mexicains étoit fort différente. La plus grande partie de la nation vivoit dans un état très-abject. La condition des *Mayeques*, qui formoient une portion

&c. Gomera, *Cron. cap.* 76. Torquemada, *lib. XIII, cap.* 34. Herrera, *decad.* 2, *lib. VII, cap.* 15, *&c.*

conſidérable du peuple, étoit très-approchante de celle des payſans ſerfs des tems féodaux qui, ſous diverſes dénominations, étoient regardés comme des inſtrumens de la culture attachés au ſol. Ils ne pouvoient changer de réſidence ſans la permiſſion de leur ſeigneur. Ils paſſoient avec la propriété des terres ſur leſquelles ils ſe trouvoient, d'un poſſeſſeur à un autre, & étoient obligés à cultiver & à exécuter différens genres de travaux ſerviles (1). D'autres habitans du pays étoient réduits à l'état encore plus humiliant de la ſervitude domeſtique & expoſés à toutes les rigueurs qui accompagnent cette miſérable condition. Ils étoient ſi avilis, & leur vie étoit ſi peu eſtimée qu'on pouvoit les tuer ſans encourir aucune eſpece de peine (2). Parmi le peuple, ceux mêmes qui étoient regardés comme libres étoient traités par les ſeigneurs comme des êtres d'une eſpece inférieure. Les nobles, poſſeſſeurs d'am-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 17. Corita, *manuſcrit.*

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 7.

ples territoires, étoient diviſés en différentes claſſes, dont chacune étoit décorée de titres d'honneurs particuliers. Quelques-uns de ces titres paſſoient du pere au fils comme les terres. D'autres étoient attachés à de certaines fonctions ou offices, ou conférés à vie comme des marques de diſtinction perſonnelle (1). Le monarque élevé au-deſſus de tous, étoit revêtu de la ſuprême dignité & d'un pouvoir très-étendu. Ainſi la diſtinction des rangs y étoit parfaitement établie, & par une gradation réguliere depuis le premier juſqu'au dernier des citoyens. Chacun connoiſſoit ſes droits & ſes devoirs. Le peuple, à qui il n'étoit permis ni de ſe vêtir ni de ſe loger comme les nobles, ne les approchoit qu'avec les marques du plus grand reſpect. En préſence de leur ſouverain ils ſe tenoient les yeux baiſſés vers la terre & n'oſoient le regarder en face (2). Lorſque les nobles eux-mêmes étoient admis à ſon au-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 15; Corita, *manuſcrit.*

(2) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 14.

dience, ils ne s'y préſentoient que pieds nuds avec les habillemens les plus ſimples, & ils lui rendoient comme ſes eſclaves des hommages qui alloient juſqu'à l'adoration. Ce reſpect, dû par les inférieurs à leurs ſupérieurs, étoit réglé avec un cérémonial ſi exact qu'il avoit influé juſque ſur le génie de la langue & s'étoit pour ainſi dire incorporé avec elle. La langue du Mexique étoit abondante en expreſſions de reſpect & de politeſſe. Les tournures & les expreſſions dont les hommes d'un rang inférieur ſe ſervoient entr'eux, auroient été des inſultes dans la bouche d'un homme du peuple s'adreſſant à une perſonne d'un rang ſupérieur (1). Ce n'eſt que dans les ſociétés auxquelles le tems & les inſtitutions d'un gouvernement régulier ont donné leur forme, qu'on peut trouver les hommes diſtribués ainſi en claſſes diſtinctes & qu'on peut mettre tant d'attention à conſerver à chacune ſes droits reſpectifs.

L'eſprit des Mexicains, ainſi ac- Conſtitution politique

(1) Voyez la NOTE L.

coutumé & plié à la ſubordination étoit très-bien préparé à recevoir le gouvernement monarchique ; mais les deſcriptions de leurs inſtitutions politiques & de leurs loix, tranſmiſes par les Eſpagnols qui ont détruit les unes & les autres, ſont ſi inexactes & ſi remplies de contradictions qu'il eſt difficile d'en donner aucune idée préciſe. Quelques-uns nous repréſentent les ſouverains du Mexique comme abſolus & décidant à leur gré de toutes les affaires publiques. Nous découvrons pourtant dans certains faits, des traces de coutumes & de loix faites pour circonſcrire le pouvoir de la couronne, & des droits, des privileges de la nobleſſe qui paroiſſent des barrieres contre les uſurpations du monarque. Ces contradictions apparentes ont été l'effet du peu d'attention que les Mexicains ont apporté aux innovations faites par Montézume dans le gouvernement. Son ambition avoit détruit l'ancienne conſtitution & introduit à ſa place un pur deſpotiſme. Il avoit mépriſé leurs loix, violé leurs privileges & réduit tous ſes ſujets à

la condition d'eſclaves (1). Pluſieurs des chefs ou nobles du premier rang s'étoient ſoumis au joug avec une grande répugnance. Dans l'eſpoir de le ſecouer & de recouvrer leurs premiers droits, ils avoient recherché la protection de Cortès & s'étoient réunis à un ennemi étranger contre un oppreſſeur domeſtique (2). Ce n'eſt donc pas ſous le regne de Montézume, mais ſous ceux de ſes prédéceſſeurs que nous pouvons reconnoître la forme originaire & l'eſprit du gouvernement du Mexique; ils paroiſſent avoir ſubſiſté ſans beaucoup d'altération depuis la fondation de l'empire juſqu'à l'élection de Montézume. Le corps de citoyens, que nous pouvons appeller les nobles, formoit le premier ordre de l'état. Il y avoit différentes claſſes parmi eux, comme nous l'avons déjà obſervé, & ils acquéroient les dignités & les tranſmettoient de diverſes manieres. Ils

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 14. Torquemada, *lib. II*, *cap.* 69.

(2) Herrera, *decad.* 2, *lib. V*, *cap.* 10, 11. Torquemada, *lib. IV*, *cap.* 49.

étoient en grand nombre. Selon un auteur ſoigneux de bien conſtater ce qu'il avance, il y avoit dans l'empire du Mexique trente nobles du premier rang, dont chacun avoit dans ſon territoire & ſous ſa dépendance environ cent mille citoyens, parmi leſquels on comptoit trois cents nobles d'une claſſe inférieure qui lui étoient ſubordonnés (1). Le territoire, dépendant des chefs de Tezeuco & de Tacuba, n'étoit guere moins étendu que celui qui formoit le diſtrict du monarque (2): Chacun de ces chefs poſſédoit dans ſon diſtrict une juriſdiction territoriale complette, & levoit des taxes ſur ſes vaſſeaux; mais tous ſuivoient l'étendard du monarque à la guerre, y conduiſoient un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de leur domaine, & pluſieurs payoient tribut au roi comme à leur ſeigneur ſuzerain.

Dans cette eſquiſſe de la conſtitution du Mexique, on trouve les prin-

(1) Herrera, *decad* 2, *lib. VIII*, *cap.* 12.

(2) Torquemada, *lib. II*, *cap.* 57. Corita, *manuſcrit.*

cipaux

cipaux traits du gouvernement féodal dans ſa forme la plus rigide. On y reconnoît ſes trois caracteres diſtinctifs, une nobleſſe jouiſſant d'une autorité preſqu'indépendante, le peuple abaiſſé à la plus abjecte ſoumiſſion & un ſouverain chargé du pouvoir exécutif. L'eſprit & les principes de cette eſpece de gouvernement ſemblent avoir produit dans le nouveau monde les mêmes effets que dans l'ancien. L'autorité du ſouverain y étoit extrêmement limitée. Tout le pouvoir réel demeuroit entre les mains des ſeigneurs qui n'en laiſſoient au roi que l'ombre. Jaloux à l'excès de leurs droits, ils les défendoient avec la plus grande vigilance contre les entrepriſes du monarque. C'étoit une loi fondamentale du royaume que le roi ne pût décider ſur aucune affaire importante & générale ſans l'approbation du conſeil compoſé de la premiere nobleſſe (1). Il ne pouvoit ni déclarer la guerre, ni diſpoſer à ſon

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 19. *Idem*, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 16. Corita, *manuſcrit.*

gré d'une partie très-conſidérable du revenu public, dont la deſtination étoit réglée & qui ne pouvoit être divertie par le roi ſeul à aucun autre uſage (1). Pour aſſurer l'obſervation de leurs privileges & de ceux de la nation, les nobles ne ſouffrirent point que la couronne ſe tranſmît par ſucceſſion ; elle étoit élective. Le droit d'élection ſemble avoir été d'abord entre les mains du corps entier de la nobleſſe ; mais il avoit paſſé enſuite à ſix électeurs, parmi leſquels étoient toujours les ſeigneurs de Tezeuco & de Tacuba. Par reſpect pour les monarques, le choix tomboit communément ſur quelque membre de leur famille ; mais comme une nation engagée dans des guerres continuelles avoit un grand beſoin d'un ſouverain actif & valeureux, on avoit plus d'égard dans le choix au mérite & à la maturité de l'âge, qu'à l'ordre de la naiſſance, & on préféroit ſouvent des collatéraux à des parens plus proches du monarque décédé (2). C'eſt

(1) *Ibid. cap.* 17.

(2) Acoſta, *lib. VI, cap.* 24 Herrera, *decad.* 3, *lib. II, cap.* 13. Corita, *manuſcrit.*

à cet uſage que les Mexicains devoient cette ſucceſſion de princes habiles & guerriers qui avoient élevé leur empire en ſi peu de tems à ce haut point de puiſſance où le trouva Cortès en débarquant dans la nouvelle Eſpagne.

Pouvoir des monarques & ſplendeur de leur cour.

Tant que l'autorité des monarques demeura limitée, il eſt probable qu'elle fut exercée ſans beaucoup d'oſtentation ; mais lorſqu'elle s'étendit, les ſouverains augmenterent auſſi la magnificence du trône. C'eſt dans ce dernier état que la cour du Mexique ſe montra aux yeux des Eſpagnols, qui en furent frappés & qui nous en décrivent la pompe fort au long & avec les expreſſions de la plus grande admiration. La nombreuſe ſuite de Montézume, l'ordre, le ſilence, le reſpect avec leſquels il étoit ſervi, la vaſte étendue de ſon palais, les logemens de ſes différens officiers, le faſte avec lequel il déployoit ſa grandeur toutes les fois qu'il daignoit ſe laiſſer voir à ſes ſujets, tenoient plus de la magnificence des anciens monarques d'Aſie, que de la ſimplicité des états naiſſans du nouveau monde.

Ordre établi dans le gouvernement.

Mais ce n'étoit pas ſeulement par cette pompe extérieure que les ſouverains du Mexique déployoient leur pouvoir. Ils le manifeſtoient d'une maniere plus bienfaiſante par l'ordre & la régularité avec laquelle ils adminiſtroient la police intérieure de leurs états. Le roi avoit ſur ſes vaſſaux immédiats une juriſdiction entiere, tant civile que criminelle. Chaque département avoit ſes juges, & ſi nous pouvons compter ſur ce que les écrivains Eſpagnols nous diſent des principes & des loix ſur leſquels ils fondoient leurs déciſions dans ces deux genres d'affaires, la juſtice étoit adminiſtrée au Mexique avec autant d'ordre & d'équité qu'on en peut trouver dans les ſociétés entiérement civiliſées.

Dépenſe publique.

Les moyens de ſubvenir aux dépenſes publiques étoient auſſi fort bien entendus. C'étoient des taxes ſur la terre, ſur les richeſſes de l'induſtrie & ſur les marchandiſes de tous les genres miſes en vente dans les marchés publics. Ces droits, quoique conſidérables, n'étoient ni arbitraires ni inégaux; ils étoient fixés d'après des

régles établies, & chacun connoiſſoit la proportion des charges publiques qu'il avoit à ſupporter. Comme l'uſage de la monnoie étoit inconnu au Mexique, tous les impôts ſe payoient en nature, & on portoit dans les magaſins publics, non-ſeulement toutes les productions naturelles des diverſes provinces de l'empire, mais tous les ouvrages de l'induſtrie & des arts. De ces magaſins l'empereur tiroit de quoi pourvoir ſa nombreuſe ſuite pendant la paix & ſes armées pendant la guerre, de nourriture, d'habits, d'armes, &c. Le petit peuple qui ne poſſédoit point de terre & qui ne faiſoit point de commerce, payoit ſa part des impôts en travaux de différens genres; & c'étoit par ce travail que les terres de la couronne étoient cultivées, les ouvrages publics exécutés & les diverſes maiſons de l'empire conſtruites & entretenues (1).

Les progrès des Mexicains dans la Police.

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VII*, *cap.* 13, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 16, 17. Voyez la NOTE LL.

civiliſation ſe montrent non-ſeulement dans tous les points eſſentiels à toute ſociété bien ordonnée, mais encore dans divers objets de police intérieure qu'on peut regarder comme d'une moindre importance. L'établiſſement de couriers publics poſtés de diſtance en diſtance pour faire paſſer les nouvelles d'une partie de l'empire à l'autre, étoit une invention ingénieuſe de police que ne connoiſſoit à cette époque aucun état de l'Europe. La ſituation de la capitale ſur un lac, avec des digues & des chauſſées fort longues qui ſervoient d'avenues à ſes différens quartiers, avoit demandé une adreſſe & un travail qu'on ne pouvoit trouver que chez un peuple civiliſé. On peut faire la même réflexion ſur la ſtructure des aqueducs, par leſquels ils avoient amené un cours d'eau douce d'une diſtance fort conſidérable (1). Un certain nombre d'hommes employés réguliérement à nettoyer les rues, à les éclairer par des feux allumés en différentes places & à y faire la garde pendant la

(1) Voyez la NOTE LII.

nuit (1), montrerent encore un degré d'attention ſur la tranquillité publique que les nations polies n'ont acquis que fort tard.

Mais la marque la moins équivoque des progrès des Mexicains eſt le degré auquel ils avoient porté les arts. Cortès & les premiers hiſtoriens Eſpagnols en parlent avec étonnement & prétendent que les artiſtes les plus célebres de l'Europe n'auroient pu ſurpaſſer les Mexicains pour la délicateſſe & la propreté du travail. Ils repréſentoient, dit-on, les hommes, les animaux & d'autres objets par le moyen de plumes diverſement colorées & nuancées, de ſorte qu'on voyoit dans leurs tableaux tous les effets de la lumiere & de l'ombre & la nature imitée avec autant d'agrément que de vérité. On dit auſſi que leurs ouvrages d'or & d'argent n'étoient pas moins curieux. Il faut cependant remarquer qu'en cherchant à ſe former des idées de l'état des arts chez une nation groſſiere, on eſt

Arts.

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, *cap.* 4. Torribio, *manuſcrit.*

fort ſujet à ſe tromper. Nous voyons les ouvrages des arts chez un peuple qui eſt à peu près à notre niveau avec un œil critique & quelquefois jaloux, au lieu que ceux d'une nation nouvelle & groſſiere nous étonnent quand nous comparons la force des obſtacles qu'elles ont eus à ſurmonter avec la foibleſſe de leurs moyens; & dans la chaleur de notre admiration, nous ſommes diſpoſés à nous les repréſenter comme plus parfaits qu'ils ne ſont réellement. C'eſt à cette illuſion qu'il faut attribuer l'exagération de quelques écrivains Eſpagnols dans les deſcriptions qu'ils donnent des arts des Mexicains, ſans avoir d'ailleurs le projet de nous tromper.

Ce n'eſt pas auſſi par ces deſcriptions que nous les devons juger, mais par l'examen des ouvrages Mexicains qui ſe ſont conſervés juſqu'à nos jours. Comme le vaiſſeau dans lequel Cortès envoya à Charles V les plus curieuſes productions de leurs arts raſſemblées dans le premier pillage de l'empire par les Eſpagnols, fut pris par un corſaire François (1), les mo-

(1) *Relac. de Cort.* Remuſ. III, 294, *F.*

numens de leur induſtrie ſont moins nombreux que ceux des Péruviens. J'ignore s'il ſubſiſte en Eſpagne quelques-unes de leurs peintures en plumes ; mais on voit dans le cabinet du roi d'Eſpagne, nouvellement ouvert au public, pluſieurs de leurs bijoux en or ou en argent, ainſi que leurs divers uſtenſiles ; & j'ai appris par des perſonnes ſur le goût & le jugement deſquelles je puis compter, que ces ouvrages vantés pour leur induſtrie ne ſont que des repréſentations informes d'objets communs & des figures groſſieres d'hommes & d'animaux ſans vérité & ſans grace (1). Ce qui eſt confirmé encore par l'inſpection des gravures en bois ou en taille douce de leurs peintures publiées par différens auteurs. On n'y voit que des repréſentations groſſieres & mal-adroites, de quadrupedes ou d'oiſeaux, ainſi que de la nature inanimée. Le ſtyle Egyptien le plus ſec, tout roide & tout groſſier qu'il eſt, a encore plus d'élégance. Les eſſais informes d'un enfant qui

(1) Voyez la NOTE LIII.

entreprend de deſſiner quelqu'objet ne ſont pas plus imparfaits.

Mais quoique les peintures des Mexicains conſidérées comme ouvrages de l'art, fuſſent très-imparfaites, ſi nous les conſidérons comme le dépôt de l'hiſtoire de leur pays, comme des monumens de leurs loix & des principales révolutions de leur état, elles deviennent des monumens auſſi curieux qu'intéreſſans. La plus noble & la plus utile invention dont puiſſe ſe glorifier l'eſprit humain eſt ſans doute l'art de l'écriture qui a contribué plus qu'aucun autre au perfectionnement de l'eſpece ; mais ſes premiers eſſais ont été très-groſſiers & ſes progrès très-lents. Quand le guerrier avide de renommée a deſiré de tranſmettre la mémoire de ſes exploits aux générations à venir, quand la reconnoiſſance d'une nation pour ſon ſouverain l'a portée à faire paſſer à la poſtérité le ſouvenir des bienfaits qu'elle en avoit reçus, le premier moyen qui ſemble s'être préſenté a été de deſſiner le mieux qu'on a pu des figures repréſentant l'action dont on vouloit conſerver la mémoire. On a trouvé

chez les nations ſauvages de l'Amérique des ouvrages de cette eſpece d'art, appellés avec beaucoup de juſteſſe *écriture en tableaux* (1). Un chef revenant de ſon expédition dépouilloit un arbre de ſon écorce & gravoit ſur le tronc avec une ſorte de peinture rouge quelques figures groſſieres repréſentant la route qu'il avoit tenue, le nombre de ſes troupes & de celles de l'ennemi, les chevelures qu'il avoit rapportées, les priſonniers qu'il avoit faits : il confioit ſa renommée à ces monumens groſſiers & ſe flattoit de l'eſpérance qu'ils ſerviroient à lui obtenir les éloges des guerriers de ſa nation dans le tems à venir (2).

Les peintures des Mexicains comparées à ces eſſais informes des nations ſauvages de l'Amérique peuvent être regardées comme des ouvrages où ſe montre une ſorte de compoſition & de deſſein. A la vérité les

(1) Divine Legat. of Moſes III, 73.

(2) Sir W. Johnſon. *Phil. Tranſact.* vol. 63, *p.* 143. Mémoire de la Hontan II, 191. Lafiteau, *Mœurs des Sauvages*, *II*, 43.

deux méthodes ſe reſſemblent en ce qu'elles conſiſtent toutes deux à repréſenter les événemens par la peinture des objets ; mais les Mexicains pouvoient tracer une ſuite plus longue de faits dans l'ordre des tems par la diſpoſition de leurs figures ; préſenter, par exemple, les événemens d'un regne depuis l'avénement du roi à ſa couronne juſqu'à ſa mort ; les progrès de l'éducation d'un enfant depuis ſa naiſſance juſqu'à l'âge viril ; les différentes récompenſes & les marques de diſtinction accordées à un guerrier, à meſure qu'il s'étoit ſignalé par de nouveaux exploits. On a conſervé quelques-unes de ces écritures en tableaux, qui ſont regardées avec raiſon comme les monumens les plus curieux du nouveau monde. Les plus remarquables des planches ſont celles qu'a publiées Purchas au nombre de ſoixante-ſix. Elles ſont partagées en trois ſuites. La premiere contient l'hiſtoire de l'empire du Mexique ſous dix de ſes monarques. La ſeconde eſt le rôle des impoſitions, repréſentant ce que chaque ville conquiſe paie au tréſor royal. La troiſieme eſt un code

de leurs inſtitutions civiles, politiques & militaires. L'archevêque de Tolede qui ſiege aujourd'hui a publié d'autres peintures Mexicaines en trente-deux planches. On trouve joint à chacun de ces tableaux une explication complette de ce qui y eſt préſenté, donnée aux Eſpagnols par des Indiens qui connoiſſent très-bien leurs arts. Toutes ſont faites d'après le même principe : elles repréſentent des choſes & non des mots ; elles offrent des images aux yeux & non des idées à l'eſprit. Elles peuvent donc être conſidérées comme les premiers & les plus groſſiers eſſais de l'art d'écrire. On a dû ſentir bientôt l'imperfection de cette méthode de conſerver la mémoire des faits. Ce devoit être une opération bien longue & bien faſtidieuſe que celle de peindre ainſi chaque événement ; & comme les affaires ſe compliquent & que les événemens ſe multiplient dans toutes les ſociétés, les annales devoient former en peu de tems un volume énorme. D'ailleurs, on ne peut peindre que les objets qui tombent ſous les ſens. Nos conceptions n'ont aucune forme ſen-

ſible, & puiſque l'écriture en tableau ne pouvoit les peindre, elle ne pouvoit être qu'un art très-imparfait. La néceſſité de le perfectionner a dû aiguiſer l'invention & l'eſprit humain dans le nouveau monde; tenant la même route qu'il a ſuivie dans l'ancien, l'art a dû faire ſucceſſivement les mêmes pas, c'eſt-à-dire, aller de la peinture de l'objet à l'hiéroglyphe, au ſymbole allégorique, enſuite à des caracteres arbitraires, pour arriver avec le tems à un alphabet capable d'exprimer toutes les combinaiſons de ſon employées dans le diſcours. On voit dans les peintures des Mexicains qu'ils procéderent ainſi. En obſervant avec attention les planches dont j'ai parlé, on y remarque quelques figures qui approchent de l'hiéroglyphe, & dans leſquelles une partie principale de l'objet, ou quelque circonſtance importante du ſujet, eſt employée pour repréſenter le tout. Dans les annales des loix de Purchas, les villes conquiſes ſont conſtamment repréſentées par la figure groſſiere d'une maiſon; mais pour diſtinguer les villes particulieres dont les ſou-

verains du Mexique s'étoient emparés, on y emploie des emblêmes particuliers, quelquefois des objets naturels, d'autres fois des figures arbitraires. Dans le rôle des impôts publié par l'archevêque de Tolede, on ne voit point la maiſon, ſymbole ordinaire d'une ville, mais ſeulement un emblême qui la repréſente. Ailleurs on a été plus loin & l'on s'eſt approché davantage de l'hiéroglyphe plus figuré & plus arbitraire. Pour déſigner un monarque qui a étendu ſon domaine par la force des armes, on a figuré le monarque & les villes qu'il a conquiſes avec un bouclier couvert de fleches placé entre lui & les villes. On ne trouve cependant dans leurs peintures qu'un ſeul exemple de tentative pour exprimer des idées d'objets qui n'ont aucune forme ſenſible; c'eſt dans leur maniere de déſigner les nombres. Ils avoient inventé pour cela des caracteres ou ſignes de pure convention dont ils ſe ſervoient pour compter les années du regne de leurs rois & le montant des ſommes payées au tréſor royal. La figure du cercle repréſente l'unité. Elle ſe répete pour

exprimer les petits nombres ; des marques particulieres expriment les nombres plus grands, & il y en a pour déſigner tous les nombres cardinaux depuis vingt juſqu'à huit mille. La courte durée de l'empire des Mexicains ne leur a pas permis d'avancer plus loin dans cette route qui conduit les hommes de la peinture ſi laborieuſe & ſi compliquée des objets réels, à la ſimplicité & à la facilité de l'écriture alphabétique. Quoiqu'on découvre dans l'emploi de ces moyens quelques idées qui pouvoient les conduire à notre écriture, on ne peut cependant y voir rien de plus qu'une écriture en tableaux, plus parfaite que celle des ſauvages de l'Amérique, en raiſon même de leur ſupériorité ſur ces petites peuplades, mais qui eſt encore aſſez défectueuſe pour juger qu'elle n'appartient qu'au premier période du progrès que doit avoir fait une nation pour être miſe au rang des peuples civiliſés (1).

Leur maniere de meſurer le tems.

Leur maniere de meſurer le tems eſt une preuve moins équivoque de

(1) Voyez la NOTE LIV.

leur induſtrie. Ils diviſoient l'année en dix-huit mois, chacun de vingt jours, qui tous enſemble faiſoient trois cents ſoixante jours. Mais comme ils avoient obſervé que le ſoleil ne faiſoit pas ſa révolution toute entiere dans cette période, ils avoient ajouté cinq jours à l'année. Ces cinq jours intercalaires étoient appellés d'un nom ſynonyme de *ſurnuméraire* ou *perdu*, & comme ils n'appartenoient à aucun mois, pendant toute leur durée il ne ſe faiſoit aucun travail ni aucune cérémonie religieuſe (1). Une différence ſi peu conſidérable entre l'année des Mexicains & l'année ſolaire prouve que ces peuples avoient porté quelque attention à des recherches & à des ſpéculations ſur leſquelles les hommes ne tournent jamais leurs penſées tant qu'ils ſont dans l'état de barbarie.

Faits qui indiquent un état imparfait de civiliſation.

Tels étoient dans les mœurs & le gouvernement des Mexicains les traits les plus frappans qui pouvoient les faire regarder comme un peuple très-civiliſé; tandis que d'autres circonſ-

(1) Acoſta, *lib. VI, cap.* 2.

tances peuvent faire croire que par leur caractere & pluſieurs de leurs inſtitutions ils ne différoient pas beaucoup des autres Américains.

Leurs guerres continuelles & féroces.

Les Mexicains, ainſi que les tribus ſauvages qui les environnoient, étoient ſans ceſſe en guerre, & les motifs qui les y pouſſoient ſemblent avoir été les mêmes : ils combattoient pour ſatisfaire leur vengeance en verſant le ſang de leurs ennemis. Dans les combats, ils cherchoient principalement à faire des priſonniers & la victoire étoit d'autant plus éclatante qu'ils en faiſoient davantage. On ne rendoit jamais de priſonniers : tous étoient égorgés ſans miſéricorde, & les vainqueurs en dévoroient la chair avec la férocité d'un peuple entiérement ſauvage. En certaines occaſions, la barbarie étoit portée à des excès encore plus monſtrueux. Leurs principaux guerriers ſe couvroient quelquefois de la peau ſanglante des malheureuſes victimes qui avoient ſuccombé ſous leurs coups & alloient danſant dans les rues, célébrant leur propre valeur & inſultant à leurs

ennemis (1). Juſques dans leurs inſtitutions civiles on trouve des traces de cette barbarie que leur ſyſtême de guerre leur inſpiroit. Les quatre principaux conſeillers de l'empire étoient diſtingués par des titres atroces qui n'avoient pu être imaginés que chez une nation qui ſe plaît dans le carnage & dans le ſang (2). Cette férocité de caractere ſe trouve dans toutes les nations de la nouvelle Eſpagne. Les Tlaſcalans, les peuples du Mechoacan & d'autres états ennemis des Mexicains étoient auſſi ſans ceſſe en guerre & traitoient leurs ennemis avec la même cruauté. A meſure que les hommes s'uniſſent en ſociété & vivent ſous l'empire des loix & d'une police réguliere, leurs mœurs s'adouciſſent, les ſentimens d'humanité naiſſent en eux. Les droits & les devoirs ſont mieux connus. La férocité des guerres s'affoiblit, & même au milieu des combats, les hommes ſe ſouviennent de ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres. Le ſauvage combat

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 15. Gomera, *Cron. cap.* 217.

(1) Voyez la NOTE LV.

pour détruire, le citoyen pour conquérir. Le premier eſt inacceſſible à toute pitié & n'épargne perſonne ; le dernier a acquis une ſenſibilité qui adoucit ſes fureurs. Cette ſenſibilité paroît avoir été entiérement étrangere aux Mexicains. La barbarie avec laquelle ils faiſoient la guerre étoit telle qu'on ne peut s'empêcher d'en conclure qu'ils étoient bien imparfaitement civiliſés.

Leurs cérémonies funebres.

Leurs cérémonies funebres avoient le même caractere de cruauté. A la mort des grands & ſur-tout de l'empereur, un certain nombre de ſes domeſtiques étoient choiſis pour l'accompagner dans l'autre monde, & ces malheureuſes victimes étoient égorgées ſans miſéricorde & enſevelies dans le même tombeau (1).

Imperfection de leur agriculture.

Quoique leur agriculture fût plus avancée que celle des peuplades errantes qui ne vivent preſque que de leur chaſſe, elle ne paroît pas leur avoir fourni autant de ſubſiſtance qu'il en faut à des hommes raſſemblés pour ſe

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 18. Gomera, *Cron. cap.* 202.

livrer avec quelque ſuite aux travaux de l'induſtrie. Les Eſpagnols ne remarquerent point que les Mexicains fuſſent plus robuſtes que les autres Américains. Ils obſervoient, que les uns & les autres étoient foibles & peu propres à ſupporter la fatigue, & que la force d'un Eſpagnol ſurpaſſoit celle de pluſieurs Indiens. Ils imputoient cette différence au défaut de nourriture & à la mauvaiſe qualité des alimens, qui ſuffiſoient pour ſoutenir la vie & non pour former une conſtitution robuſte (1). Ces remarques ne ſe ſeroient pas préſentées dans un pays qui eût fourni à ſes habitans des ſubſiſtances en abondance. La difficulté que Cortès trouva à faire vivre le petit corps de troupes qu'il avoit avec lui, & la néceſſité où les Eſpagnols furent ſouvent, de recourir aux productions ſpontanées de la terre, ſemblent confirmer ce jugement, & nous donnent une idée déſavantageuſe de l'état de la culture de l'empire du Mexique.

(1) *Relat. ap.* Ramuſ. III, 306. *A.* Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 17, *decad.* 2, *Lib. VI*, *cap.* 16.

Autres preuves de cette imperfection.

Cette opinion ſe trouve encore confirmée, par une pratique univerſellement établie, dans la nouvelle Eſpagne. Les femmes Mexicaines nourriſſoient tous leurs enfans de leur lait pendant pluſieurs années, &, pendant ce tems-là, elles n'habitoient pas avec leurs maris (1). Cette précaution, contre une augmentation de famille qui leur auroit été à charge, quoique néceſſaire, comme je l'ai déjà obſervé, parmi des ſavauges dont la vie eſt ſi dure & la ſubſiſtance ſi précaire, ne ſe feroit pas conſervée chez un peuple qui eût vécu dans quelque aiſance.

Doutes ſur l'étendue attribuée à cet empire.

La vaſte étendue de l'empire du Mexique, circonſtance qu'on regarde avec raiſon comme la preuve la plus déciſive d'un progrès conſidérable dans l'art du gouvernement; eſt un de ces faits de l'hiſtoire du nouveau monde qui ſemble avoir été admis ſans aſſez d'examen. Les hiſtoriens Eſpagnols, pour relever les exploits de leurs compatriotes, s'accordent à

(1) omera, *Cron. cap.* 208. Herrera, *decad.* 3, *lib. IV*, *cap.* 16.

repréſenter l'empire de Montézume comme s'étendant ſur toutes les provinces de la nouvelle Eſpagne, du nord à la mer du ſud ; mais une grande partie des pays des montagnes étoit poſſédée par les *Otomies*, nation féroce, qui paroît avoir été le reſte des habitans originaires du pays conquis par les Mexicains. Les provinces ſituées au nord & à l'oueſt de Mexico, étoient occupées par les *Chichemecas* & d'autres peuplades de chaſſeurs. Toutes ces nations ne reconnoiſſoient point le monarque du Mexique. Même dans le pays plat & dans l'intérieur, pluſieurs villes & provinces n'avoient jamais ſubi le joug. Tlaſcala, quoique placée ſeulement à vingt-une lieues de la capitale de l'empire, étoit une république indépendante & ennemie. Cholula, quoiqu'encore plus voiſine, n'étoit ſoumiſe que depuis fort peu de tems, lors de l'arrivée des Eſpagnols. Tepeaca, éloignée de trente lieues de Mexico, paroît avoir été un état ſéparé, gouverné par ſes propres loix (1). Mechoacan, dont la

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib.* X, *cap.* 15, 21. B. Diaz, 130

frontiere n'étoit qu'à quarante lieues de Mexico, étoit un royaume puiſſant, célebre par ſon implacable inimitié pour les Mexicains (1). Ces puiſſances ennemies circonſcrivoient l'empire de tous les côtés. Nous devons donc rabattre beaucoup des hautes idées que nous donnent de ſon étendue, les deſcriptions des hiſtoriens Eſpagnols.

Défaut de communication entre les provinces.

Avec cette indépendance des divers états de la nouvelle Eſpagne, il ne pouvoit y avoir que peu de communication entre ſes diverſes provinces. Même dans l'intérieur du pays, & à peu de diſtance de la capitale, il n'y avoit point de routes d'un diſtrict à un autre; & quand les Eſpagnols voulurent y pénétrer, ils furent obligés de s'ouvrir des chemins au travers des bois & des marais (2). Lorſque Cortès, en 1525, ſe haſarda à marcher de Mexico au pays des Honduras, il trouva des difficultés & eſſuya des fatigues auſſi grandes que celles qu'il eût pu ren-

(1) Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 10.

(2) B. Diaz, *cap.* 166, *cap.* 176.

contrer

contrer dans les lieux les plus déſerts de tout le reſte de l'empire. Dans quelques endroits, il fut obligé de ſe frayer une route à travers des bois impénétrables, ou des plaines couvertes d'eau. Dans d'autres, il y avoit ſi peu de culture, que ſes troupes furent ſouvent à la veille de périr par la faim. Ces faits bien conſtans s'accordent mal avec les deſcriptions pompeuſes de la police & de l'induſtrie des Mexicains, & ne donnent guere de ce pays des idées différentes de celles que nous avons des parties occupées par les tribus du nord de l'Amérique ; où l'on n'a trouvé aucune trace de communication établie, que ce que les ſauvages appelloient & ce qu'on appelle encore *un ſentier de commerce ou de guerre* ; peu de marques d'induſtrie & nul monument des arts (1).

Une preuve non moins frappante de ce défaut de communication & de commerce au Mexique, eſt le défaut de monnoie & de tout autre moyen général d'échange & d'évaluation.

Autre preuve de l'état peu avancé des Mexicains.

(1) Herrera, *dec. ad.* 3, *lib. VII*, *cap.* 8.

Cette découverte eſt un des pas les plus importans dans les progrès des nations. Sans ce ſecours, tous les échanges ſe font ſi lentement, ſi difficilement, qu'ils ne peuvent être ni nombreux, ni variés. L'invention de ce moyen de commerce eſt d'une ſi haute antiquité dans notre hémiſphere & remonte ſi fort au-delà de toutes les époques authentiques de l'hiſtoire qu'elle ſemble preſque auſſi ancienne que la ſociété. Les métaux précieux paroiſſent avoir été employés de fort bonne heure à cet uſage, parce que leur valeur eſt plus permanente, qu'ils ſont plus facilement diviſibles, & qu'ils ont beaucoup d'autres qualités qui les rendent plus propres à ſervir de meſure commune qu'aucune autre ſubſtance que la nature ait ſoumiſe à l'empire de l'homme. Mais dans le nouveau monde, même dans les contrées où l'or & l'argent ſe trouvent en plus grande abondance, on n'y connoiſſoit point cet uſage de ces métaux. Ils n'étoient pas encore aſſez néceſſaires aux beſoins des peuplades groſſieres, ou des mornachies imparfaitement civiliſées de l'Amérique. Tout

le commerce ſe faiſoit par des échanges en nature. Ce défaut d'un moyen d'échange & d'évaluation ſi avantageux & qui apporte tant de commodités dans la vie civile, doit être regardé comme une marque certaine de l'état encore imparfait de la police des Mexicains. Cependant on commençoit à ſentir dans le nouveau monde l'inconvénient de manquer de l'inſtrument général du commerce, & l'on faiſoit quelques efforts pour y ſuppléer. Au Mexique, où le commerce étoit plus étendu qu'en aucune autre partie de l'Amérique, on avoit commencé à employer une meſure commune de la valeur, dont l'uſage rendoit les petits échanges plus faciles. Comme le chocolat étoit d'un uſage commun à toutes les claſſes de citoyens, les noix ou amandes de cacao, étoient reçues en échange des marchandiſes de peu de valeur. Le cacao étant ainſi conſidéré comme un moyen d'échange, la valeur de ce que l'acheteur vouloit acquérir & de ce que le vendeur vouloit vendre s'eſtimoit par le nombre des noix de cacao qu'on pouvoit obtenir en

échange de la marchandiſe achetée ou vendue. C'eſt-là le plus grand pas que les Américains ſemblent avoir fait vers la découverte de la monnoie. Si le défaut de monnoie peut être regardé comme une preuve de leur barbarie, l'expédient par lequel ils avoient imaginé d'y ſuppléer eſt d'un autre côté une marque déciſive de leur ſupériorité ſur les autres nations de l'Amérique, dans les connoiſſances, & dans les arts qui accompagnent la civiliſation.

Doutes ſur l'état de leurs villes.

Tel étoit l'état où les conquérans du Mexique trouverent pluſieurs de ſes provinces. Leurs villes elles-mêmes, quelque grandes & peuplées qu'elles fuſſent, paroiſſent plutôt avoir été l'aſyle d'hommes qui ne ſont que ſortir de la barbarie, que l'habitation paiſible d'un peuple policé. D'après la deſcription qu'on nous donne de Tlaſcala, cette ville reſſembloit beaucoup à un village Indien. Ce n'étoit qu'un amas de huttes baſſes, diſperſées çà & là ſelon le caprice de chaque propriétaire, bâties en terre & en pierre & couvertes de roſeaux, qui ne recevoient de jour

que par une porte ſi baſſe, qu'on ne pouvoit y entrer qu'en ſe courbant (1). Quoique la ſituation de Mexico ſur le lac eût produit une diſpoſition plus réguliere des maiſons, la ſtructure du plus grand nombre étoit également groſſiere. Les temples mêmes & les édifices publics ne paroiſſoient pas avoir mérité les éloges pompeux qu'en font les hiſtoriens Eſpagnols. Autant qu'il eſt poſſible d'en juger par leurs deſcriptions obſcures & peu exactes, le grand temple de Mexico, le plus célebre de la nouvelle Eſpagne, aſſez élevé pour qu'on y montât par un perron de cent quatorze marches, étoit une maſſe ſolide de terre, de forme quarrée & revêtue en partie de pierre. Chaque côté de ſa baſe avoit quatre-vingt-dix pieds, & comme il alloit en diminuant, l'édifice ſe terminoit par le haut en un eſpace d'environ trente pieds quarrés, où étoit placée une figure de la divinité & deux autels ſur leſquels on ſacrifioit les victimes (2). Les autres temples les plus

Leurs temples.

(1) Herrera, *decad.* 2, *lib. VI*, *cap.* 12.
(2) Herrera, *decad.* 2, *lib. VIII*, *cap.* 17.

célebres de la nouvelles Eſpagne reſſembloient tous à celui de Mexico (1). De tels édifices ne donnent pas l'idée d'un grand progrès de l'art, puiſqu'on peut difficilement concevoir plus de groſſiéreté dans les premiers ouvrages d'une nation qui commence à élever des monumens publics.

Et les autres édifices publics.

A en croire les hiſtoriens Eſpagnols, le palais de l'empereur & les maiſons des principaux nobles montroient plus d'art & d'induſtrie. On y voyoit quelque élégance dans le deſſin & des diſtributions aſſez commodes. Cependant ſi des édifices pareils euſſent exiſté dans les villes du Mexique, on en trouveroit encore quelques reſtes. Par la maniere dont Cortès conduiſit le ſiege de Mexico, nous pouvons croire que tous les monumens un peu conſidérables de la capitale ont été détruits. Mais comme il ne s'eſt écoulé que deux ſiecles & demi depuis la conquête de la nouvelle Eſpagne, il paroît impoſſible qu'en un eſpace de tems ſi court, ces édifices vantés aient diſparu, ſans

(1) Voyez la NOTE LVI.

laiſſer après eux aucun veſtige, & que dans aucune des autres villes, ſur-tout parmi celles qui n'ont pas été emportées de vive force, il n'y ait aucune ruine qui atteſte leur ancienne magnificence.

Dans les plus petits villages des Indiens, il y a des bâtimens d'une plus grande étendue & d'une plus grande élévation que les maiſons des particuliers. Ceux où ſe tient le conſeil de la nation, où elle s'aſſemble dans les fêtes publiques, ſont magnifiques, comparés aux autres. La diſtinction des rangs & l'inégalité des propriétés étant établies parmi les Mexicains, le nombre des grands édifices devoit y être auſſi plus conſidérable que dans les autres nations de l'Amérique : il ne paroît pourtant pas qu'il y en ait eu aucune qui méritât, par ſa magnificence ou ſa ſolidité, les pompeuſes épithetes que les auteurs Eſpagnols leur donnent, en les décrivant. Il eſt probable que, quoique plus ornés & conſtruits ſur une plus grande échelle, ils étoient bâtis de ces matériaux légers & peu durables qu'on employoit

pour les maiſons communes (1), puiſqu'en moins de deux cens cinquante années le tems en a emporté juſqu'aux moindres veſtiges (2).

Tous ces faits raſſemblés prouvent évidemment que la civiliſation du Mexique étoit beaucoup plus avancée que parmi les nations ſauvages que nous avons fait connoître ; mais il n'en eſt pas moins manifeſte qu'en beaucoup de choſes, les hiſtoriens Eſpagnols ont exagéré les progrès des Mexicains. Il n'y a point de ſource plus commune & plus féconde d'erreur, en décrivant les mœurs & les arts des nations ſauvages ou demi-civiliſées, que d'y appliquer les noms & les expreſſions dont on ſe ſert, pour déſigner les inſtitutions & les arts des peuples polis. Lorſqu'on a eu donné le nom de roi ou d'empereur au chef d'une petite peuplade, le lieu de ſa réſidence a dû s'appeller palais & ſon petit cortege a dû prendre le nom de cour. De pareilles dénominations ont donné aux choſes une importance qu'elles n'avoient pas ; l'illuſion ſe répand, & chaque partie du

(1) Voyez la NOTE LVII.
(2) Voyez la NOTE LVIII.

récit étant embellie de fauſſes couleurs, l'imagination eſt tellement égarée par la reſſemblance des noms, qu'il lui devient difficile de diſtinguer des objets qui n'ont aucune reſſemblance entre eux. Lorſque les Eſpagnols aborderent pour la premiere fois au Mexique, ils furent ſi frappés d'une apparence de police, & de quelques ouvrages des arts, fort ſupérieurs à ceux des nations groſſieres qu'ils avoient juſques-là viſitées en Amérique, qu'ils s'imaginerent avoir enfin découvert, dans le nouveau monde, un peuple civiliſé. Dans leurs deſcriptions, ils paroiſſent ne perdre jamais de vue cette comparaiſon entre les habitans du Mexique & leurs ſauvages voiſins. En obſervant avec admiration la ſupériorité des Mexicains, marquée en pluſieurs choſes, ils emploient à décrire leur police imparfaite & leurs arts groſſiers des termes qui ne ſont applicables qu'à des nations infiniment plus avancées dans la civiliſation dans les arts. Ces deux circonſtances concourent à diminuer beaucoup la confiance qu'on doit aux deſcriptions de l'état du Mexique, que nous ont

laiſſées les premiers hiſtoriens Eſpagnols. En comparant cette nation à d'autres petits peuples ſauvages, ils ont laiſſé leurs idées s'élever beaucoup au-deſſus du vrai, & les termes qu'ils ont employés dans leurs deſcriptions, ont encore contribué à augmenter l'exagération. Les écrivains poſtérieurs ont adopté le ſtyle des premiers, & l'ont chargé encore davantage. Solis, en traçant le caractere de Montézume, & en décrivant la ſplendeur de ſa cour, les loix & la police de ſon empire, emploie les mêmes expreſſions dont on ſe ſerviroit pour faire connoître le ſouverain & les inſtitutions de la nation la plus civiliſée de l'Europe.

Mais quoiqu'il faille reconnoître que la chaleur de l'imagination Eſpagnole a ajouté quelques embelliſſemens à ces deſcriptions, on n'eſt pas en droit pour cela de prononcer avec le ton décidé qu'emploient pluſieurs auteurs, que tout ce qu'on a écrit de l'étendue, de la police & des loix du Mexique, n'eſt qu'un amas de fictions inventées par des hommes qui ont voulu tromper, ou qui

avoient un grand penchant à croire au merveilleux. Il y a peu de faits hiſtoriques qu'on puiſſe établir ſur des témoignages plus inconteſtables que les faits principaux de l'hiſtoire du Mexique. Ce ſont des témoins oculaires qui rapportent ce qu'ils ont vu, des hommes qui ont vécu parmi les Mexicains, avant & après la conquête, qui décrivent des inſtitutions & des mœurs qui leur étoient familieres, des perſonnes de profeſſions différentes, militaires, prêtres, juriſconſultes, à qui les objets doivent s'être préſentés ſous des aſpects différens; & tous concourent à rendre le même témoignage. Si Cortès s'étoit haſardé à tromper ſon ſouverain en lui faiſant un tableau de mœurs imaginaires, il n'eût pas manqué d'ennemis & de rivaux, empreſſés à découvrir ſa tromperie & à en tirer parti pour lui nuire. Mais, comme le remarque avec raiſon un auteur qui a éclairci par ſa ſagacité & embelli par ſon éloquence l'hiſtoire de l'Amérique (1), cette ſuppoſition eſt auſſi

(1) M. l'Abbé Raynal, *hiſt. phil. & polit. &c. III*, 127.

invraiſemblable que le projet eût été audacieux. Parmi les deſtructeurs de ce grand empire, il n'y en avoit pas un ſeul aſſez éclairé pour imaginer un ſyſtême de police auſſi bien combiné & auſſi bien d'accord dans toutes ſes parties, que celui qu'ils attribuent aux Mexicains. D'où auroient-ils emprunté l'idée de pluſieurs inſtitutions ignorées à cette époque de toutes les autres nations connues ? Au commencement du ſeizieme ſiecle, il n'y avoit en Europe aucun établiſſement ſemblable à celui qu'on avoit formé au Mexique pour porter au ſouverain des nouvelles de toutes les parties de ſon empire. La même obſervation peut s'appliquer à ce qu'on nous dit de la forme de la ville de Mexico, de ſa police & de ſes différentes loix pour l'adminiſtration de la juſtice. Tout homme, accoutumé à obſerver les progrès des nations, remarquera ſouvent dans les premiers pas qu'elles font, les germes de ces idées d'où réſultent des établiſſemens qui ſont la gloire & l'ornement des ſociétés, arrivées au plus haut degré de civiliſation. Même dans l'état de ci-

viliſation imparfaite où ſe trouvoit l'empire du Mexique, la ſagacité ingénieuſe de quelque obſervateur, excitée ou aidée par des circonſtances que nous ne connoiſſons pas, a pu y introduire des inſtitutions dignes des ſociétés les plus policées. Mais il étoit preſque impoſſible que les conquérans ignorans & groſſiers du nouveau monde, en ne ſe faiſant aucune idée des coutumes & des loix du pays qu'ils ſubjuguoient, ſortiſſent hors des limites connues dans leur ſiecle & dans leur pays; & ſi Cortès & quelques-uns de ſes compagnons euſſent été capables de cet effort, pourquoi leurs ſucceſſeurs auroient-ils travaillé à perpétuer l'erreur? Pourquoi Corita ou Motolinea ou Acoſta auroient-ils voulu amuſer leur ſouverain & leurs compatriotes de contes entiérement fabuleux?

Religion des Mexicains.

En un point cependant les guides que nous avons dû ſuivre ont repréſenté les Mexicains comme plus barbares peut-être qu'ils ne l'étoient réellement. Leurs dogmes religieux & les cérémonies de leur culte ſont repréſentés comme féroces & cruels au plus haut degré.

La religion, qui ne tient pas une grande place dans la tête d'un ſauvage qui n'a pas des idées fort claires d'une puiſſance ſupérieure & dont les rites ſont ſimples & en petit nombre, étoit chez les Mexicains un ſyſtême régulier; elle avoit ſes prêtres, ſes temples, ſes victimes & ſes fêtes. Cela même eſt une preuve claire que l'état des Mexicains étoit très-différent de celui des nations ſauvages de l'Amérique. Mais de l'extravagance de leurs notions religieuſes ou de l'atrocité de leurs cérémonies, on ne peut tirer aucune conſéquence contre leur civiliſation. Les nations conſervent des ſyſtêmes de ſuperſtition, fondés ſur les abſurdes notions des premiers âges de leur formation, long-tems après que leurs idées ont commencé à s'étendre & leurs mœurs à ſe polir. Nous pouvons cependant juger du caractere des Mexicains d'après l'eſprit de leur religion. La ſuperſtition s'y montroit ſous un aſpect ſombre & atroce. Leurs divinités y étoient environnées de la terreur & ſe plaiſoient dans la vengeance. Elles étoient repréſentées au peuple ſous les formes

les plus capables d'inſpirer l'horreur. Les temples étoient décorés de figures de ſerpens, de tigres & d'autres animaux deſtructeurs. La crainte étoit le ſeul ſentiment qui animoit leurs dévots. Les jeûnes, les mortifications, les ſouffrances, pouſſés aux excès les plus cruels, étoient les moyens qu'ils employoient pour appaiſer la colere de leurs dieux ; ils n'approchoient jamais de leurs autels ſans les teindre de leur propre ſang. De toutes les offrandes les ſacrifices humains étoient celles qu'ils croyoient le plus agréables à ces dieux. Une pareille religion ſe joignant à l'eſprit de vengeance implacable, commun à tous les Américains, & y ajoutant une force nouvelle, dévouoit à une mort cruelle tous les priſonniers de guerre ; on les immoloit ſolemnellement à la divinité (1). Le cœur & la tête de la victime étoient la part conſacrée aux dieux. Le guerrier qui s'é-

(1) Cortès, *relat. ap.* Ramuſ. III, 240, *&c.*. B. Diaz, *cap.* 82. Acoſta, *lib. V*, *cap.* 13, *&c.* Herrera, *decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 15, *&c.* Gomera, *Cron. cap.* 80, *&c.* Voyez la NOTE LIX.

toit rendu maître du priſonnier, emportoit le corps pour s'en repaître dans un feſtin avec ſes amis. Sous l'empire de ces idées funeſtes & terribles, accoutumé à verſer le ſang & à voir ces ſcenes horribles conſacrées par la religion, l'homme devoit s'endurcir & ſe fermer à tout ſentiment d'humanité. Auſſi les Mexicains étoient-ils féroces & impitoyables. L'eſprit de leur religion balançoit ſi fortement l'influence de la police & des arts, que malgré les progrès qu'ils y avoient faits, leurs mœurs au lieu de s'adoucir en étoient devenues plus féroces. L'hiſtoire de ce peuple ne nous eſt pas aſſez connue pour que nous ſachions quelle cauſe avoit donné à leur ſuperſtition ce caractere de cruauté; mais l'influence de leur religion eſt évidente & avoit produit chez eux des effets ſinguliers dans l'hiſtoire de l'eſprit humain; les mœurs du peuple du nouveau monde qui avoit fait le plus de progrès vers la civiliſation étoient plus féroces & quelques-unes de leurs coutumes plus barbares que celles des nations ſauvages du reſte de l'Amérique.

Prétentions des Péruviens ſur la grande ancienneté de leur empire.

L'empire du Pérou ſe vante d'une antiquité plus grande que celui du Mexique : ſelon les traditions recueillies par les Eſpagnols, il avoit ſubſiſté quatre cens ans ſous douze monarques; mais les Péruviens n'ont pu communiquer à leurs conquérans que des connoiſſances très-imparfaites & très-incertaines de leur ancienne hiſtoire (1). Ils ignoroient l'art d'écrire comme les autres nations de l'Amérique, & manquoient du ſeul moyen par lequel on peut conſerver avec quelque exactitude la mémoire des événemens. Chez les peuples même où l'art de l'écriture eſt connu, l'époque où l'hiſtoire commence à prendre quelque authenticité eſt de beaucoup poſtérieure à cette utile invention qui a ſervi long-tems aux uſages ordinaires & communs de la vie, avant d'être employée à fixer le ſouvenir des faits pour le tranſmettre d'un ſiecle à l'autre. Mais la tradition ſeule n'a jamais tranſmis les connoiſſances hiſtoriques d'une maniere ſuivie & réguliere, durant un

Incertaines.

(1) Voyez la NOTE LX.

période auſſi long que celui qu'on donne à la durée de la monarchie du Pérou.

Inſuffiſance de l'invention des Quipos.

Les *Quipos*, ou nœuds de cordons de différentes couleurs que les écrivains, amateurs du merveilleux, nous donnent comme des annales de l'empire, ne ſuppléoient que très-imparfaitement à l'écriture. Selon la deſcription obſcure qu'en fait Acoſta (1), ſuivi à la lettre par Garcilaſſo de la Vega qui n'a fait que la copier, les quipos paroiſſent n'avoir été qu'un moyen de calculer plus vîte & plus ſûrement. Les couleurs différentes exprimoient les différens objets & chaque nœud un nombre particulier. Les quipos étoient une eſpece de regiſtre où l'on tenoit compte du nombre d'habitans de chaque province & de ſes différentes productions, qu'on raſſembloit dans des magaſins pour le ſervice de la nation; mais comme ces nœuds, de quelque maniere qu'ils fuſſent variés & combinés, ne pouvoient porter à l'eſprit aucune notion abſtraite & ne pou-

(1) *Hiſt. lib. VI, cap.* 8.

voient peindre ni les opérations, ni les qualités de l'eſprit, ils étoient de peu d'utilité pour conſerver la mémoire tant des anciens événemens que des inſtitutions politiques. Les peintures imparfaites & les ſymboles groſſiers des Mexicains pouvoient ſervir mieux à cet uſage. Quand les quipos auroient été plus utiles pour conſerver l'hiſtoire & plus propres à ſuppléer à l'écriture, ils ont été ſi entiérement détruits, ainſi que tous les autres monumens de l'induſtrie des Péruviens, dans la dévaſtation générale cauſée par la conquête & par les guerres civiles qui l'ont ſuivie, qu'aucune lumiere ne peut nous venir de ce côté-là. Tout le zele de Garcilaſſo de la Vega pour la gloire de la race des monarques dont il deſcendoit, toute l'activité de ſes recherches & les grandes facilités qu'il avoit pour les ſuivre ne lui ont pas fait connoître une ſeule ſource où n'euſſent pas puiſé les auteurs Eſpagnols qui avoient écrit avant lui. Dans ſon *Commentaire royal*, il ſe borne à éclaircir ce qu'ils ont rapporté de l'hiſtoire & des inſtitutions du Pérou (1), & ſes éclair-

(1) *Lib. I, cap.* 10.

ciſſemens, comme leurs récits, ne ſont fondés que ſur la tradition courante parmi ſes compatriotes.

Il ſuit de là que les petits détails que ces écrivains nous donnent des exploits, des batailles, des conquêtes & du caractere particulier des premiers monarques Péruviens, ne méritent guere notre croyance. Nous ne pouvons regarder comme authentique qu'un petit nombre de faits, ſi étroitement liés avec le ſyſtême de leur religion & de leur politique intérieure, que la mémoire n'a pu s'en perdre : à quoi il faut ajouter les coutumes & les inſtitutions qui étoient encore établies au tems de la conquête & que les Eſpagnols purent obſerver. C'eſt en examinant ces deux ſortes de faits avec attention & en tâchant de les ſéparer de ceux qui paroiſſent fabuleux ou dépouvus de preuves, que je me ſuis efforcé de me faire une idée des mœurs & du gouvernement des Péruviens.

Origine de leur gouvernement.

Les peuples du Pérou, comme je l'ai déjà dit (1), étoient encore dans

(1) *Lib. VI., pag.* 161, *&c.*

toute la groſſiéreté de la vie ſauvage, lorſque Manco Capac & ſa femme Mama Ocollo ſe montrerent à eux pour les inſtruire & les civiliſer. La tradition des Péruviens ne nous apprend point qui étoient ces deux perſonnages extraordinaires ; s'ils apportoient leur ſyſtême de légiſlation & les connoiſſances des arts de quelque pays plus civiliſé, ou s'ils étoient natifs du Pérou; comment ils s'étoient élevés à des idées ſi fort au-deſſus de celles de la nation à laquelle ils s'adreſſoient. Manco Capac & ſa femme, profitant du penchant des Péruviens à la ſuperſtition, & ſur-tout de leur vénération pour le ſoleil, prétendirent qu'ils étoient les enfans de ce bel aſtre & qu'ils venoient les éclairer & les inſtruire en ſon nom & par ſon autorité. La multitude écouta & crut. Nous avons vu plus haut le changement qui ſe fit dans les mœurs & dans la police des Péruviens, & que les hiſtoriens attribuent aux fondateurs de cet empire, & comment les inſtitutions de l'Inca & de ſa femme répandirent parmi eux quelque connoiſſance des arts & quelque goût

pour les commodités de la vie. Ces bienfaits furent d'abord reſſerrés dans des limites fort étroites ; car l'autorité du premier Inca ne s'étendit point au-delà de quelques lieues de Cuſco. Mais, dans la ſuite des tems, & peu à peu, ſes ſucceſſeurs ſoumirent tous les pays qui s'étendent à l'oueſt des Andes depuis le Chili juſqu'à Quito, & établirent dans toutes ces provinces leur gouvernement & leur religion.

Il eſt fondé ſur la religion

Le gouvernement des Péruviens a cela de ſingulier & de frappant qu'il doit à la religion ſon eſprit & ſes loix. Les idées religieuſes ſont très-peu d'impreſſion ſur l'eſprit d'un ſauvage ; leur influence ſur ſes ſentimens & ſur ſes mœurs eſt à peine ſenſible. Parmi les Mexicains, la religion réduite en ſyſtême, tenant une grande place parmi leurs inſtitutions publiques concouroit avec beaucoup de force à former le caractere national. Mais au Pérou tout le ſyſtême civil étoit fondé ſur la religion. L'Inca n'étoit pas ſeulement un légiſlateur, mais un envoyé du ciel. Ses préceptes étoient reçus, non pas comme les ordres

d'un ſupérieur, mais comme les oracles de la divinité. Sa famille étoit ſacrée, & pour la tenir ſéparée & ſans aucun mêlange impur d'un ſang moins précieux, les enfans de Manco Capac épouſoient leurs propres ſœurs & aucun ne pouvoit monter ſur le trône ſans prouver ſa deſcendance des ſeuls *enfans du ſoleil*. C'étoit-là le titre de tous les deſcendans de l'Inca, & le peuple les regardoit avec le reſpect dû à des êtres d'un ordre ſupérieur. On croyoit qu'ils étoient ſous la protection immédiate de la divinité qui leur avoit donné naiſſance & que toutes les volontés de l'Inca étoient celles de ſon pere le ſoleil.

Effets remarquables de cette influence de la religion.

Deux effets réſultoient de cette influence de la religion ſur le gouvernement. L'autorité de l'Inca étoit abſolue & illimitée, dans toute la force de ces termes. Lorſque les décrets d'un ſouverain ſont regardés comme des commandemens de la divinité, c'eſt non-ſeulement un acte de révolte, mais un acte d'impiété de s'y oppoſer. L'obéiſſance devient un devoir de religion, & comme ce ſeroit un ſacrilege de blâmer l'adminiſtration

d'un monarque qui eſt immédiatement ſous la direction du ciel & une audace préſomptueuſe de lui donner des avis, il ne reſte plus qu'à ſe ſoumettre avec un reſpect aveugle. Tel doit être néceſſairement le principe de tout gouvernement établi ſur la baſe d'un commerce avec le ciel. De là auſſi la ſoumiſſion des Péruviens envers leurs ſouverains : les plus puiſſans & les plus élevés de leurs ſujets reconnoiſſoient en eux des êtres d'une nature ſupérieure ; admis en ſa préſence, ils ne ſe préſentoient qu'avec un fardeau ſur leurs épaules, comme un emblême de la ſervitude, & une diſpoſition à ſe ſoumettre à toutes les volontés de l'Inca. Il ne falloit au monarque aucune force coactive pour faire exécuter ſes ordres. Tout officier qui en étoit chargé étoit l'objet du reſpect du peuple ; &, ſelon un obſervateur judicieux des mœurs des Péruviens (1), il pouvoit traverſer l'empire d'une extrêmité à l'autre ſans rencontrer le moindre obſtacle ; car en montrant une frange du *borla*,

(1) Zarate, *lib. I, cap.* 13.

ornement

ornement royal de l'Inca, il devenoit le maître de la vie & de la fortune de tous les citoyens.

Il faut regarder comme une autre conſéquence de cette liaiſon de la religion avec le gouvernement la peine de mort infligée à tous les crimes. Ce n'étoient plus des déſobéiſſances à des loix humaines, mais des inſultes à la divinité. Les fautes les plus légeres, comme les crimes les plus atroces, appelloient la même vengeance ſur la tête du coupable & ne pouvoient être expiées que par ſon ſang. La peine ſuivoit la faute inévitablement, parce qu'une offenſe envers le ciel ne pouvoit en aucun cas être pardonnée (1). Parmi des nations déjà corrompues, des maximes ſi ſéveres, en conduiſant les hommes à la férocité & au déſeſpoir, ſont plus capables de multiplier les crimes que d'en diminuer le nombre. Mais les Péruviens avec des mœurs ſimples & une crédulité aveugle, étoient contenus dans une telle crainte que le nombre des fautes étoit extrêmement

Tous les crimes y étoient punis de mort.

(1) Vega, *lib. II, cap. 6.*

petit. Leur reſpect pour des monarques éclairés & guidés par la divinité qu'ils adoroient, les maintenoit dans le devoir ; & la crainte d'une peine qu'ils étoient accoutumés à regarder comme un châtiment inévitable de l'offenſe faite au ciel, les éloignoit de toute prévarication.

Douceur de leur religion.

Le ſyſtême de ſuperſtition ſur lequel les Incas avoient fondé leur autorité étoit très-différent de celui des Mexicains. Manco Capac avoit tourné tout le culte religieux vers les objets de la nature. Le ſoleil, comme la premiere ſource de la lumiere, de la fécondité de la terre & du bonheur de ſes habitans, étoit le premier & le principal objet de leur hommage. La lune & les étoiles, ſecondant le ſoleil dans ſes bienfaiſantes opérations, obtenoient après lui les adorations des Péruviens. Par-tout où le penchant de l'homme à reconnoître & à adorer une puiſſance ſupérieure prend cette direction & ſe porte à admirer & à contempler l'ordre & la bienfaiſance de la nature, l'eſprit de ſuperſtition eſt doux ; lorſqu'au contraire des êtres imaginaires, ouvrages de l'ima-

gination & de la crainte des hommes, ſont ſuppoſés conduire l'univers & deviennent les objets du culte religieux, la ſuperſtition prend des formes plus bizarres & plus atroces. La premiere de ces religions étoit celle des Péruviens, la derniere celle des Mexicains. Les Péruviens, il eſt vrai, ne s'étoient pas élevés juſqu'à des idées juſtes de la divinité : on ne trouve même dans leur langue aucun terme, aucun nom donné au pouvoir inconnu & ſuprême qu'ils adoroient, qui puiſſe faire conjecturer qu'ils le regardaſſent comme créateur & gouverneur de l'univers (1). Mais les cérémonies d'un culte adreſſé à cet aſtre brillant qui, par ſon énergie univerſelle & vivifiante eſt le plus bel emblême de la bienfaiſance divine, étoient douces & humaines. Ils offroient au ſoleil une partie des ſubſtances que la chaleur fait produire à la terre. Ils lui ſacrifioient, en témoignage de leur reconnoiſſance, quelques-uns des animaux dont ils ſe nourriſſoient, & dont l'exiſtence &

(1) Acoſta, *lib. V, cap. III.*

multiplication étoient dues à ſon influence. Ils lui préſentoient des ouvrages choiſis & précieux de l'induſtrie de leurs mains guidées par ſa lumiere. Jamais les Incas ne teignirent ſes autels de ſang humain ; jamais ils n'imaginerent que le ſoleil leur pere pût ſe plaire à recevoir de ſi barbares ſacrifices (1). Ainſi les Péruviens éloignés de ce culte ſanglant qui éteint la ſenſibilité & qui étouffe les mouvemens de la compaſſion à la vue des ſouffrances de l'homme, devoient à l'eſprit même de leur ſuperſtition un caractere national, plus doux que celui des autres peuples de l'Amérique.

Son influence ſur les inſtitutions civiles.

Cette influence de la religion s'étendoit juſqu'à leurs inſtitutions civiles & en écartoit tout ce qui étoit contraire à la douceur des mœurs & du caractere. Le pouvoir des Incas, quoique le plus abſolu des deſpotiſmes, étoit mitigé par ſon alliance avec la religion. L'eſprit de ſes ſujets n'étoit pas humilié & avili par l'idée d'une ſoumiſſion forcée à la volonté

(1) Voyez la NOTE LXI.

d'un être ſemblable à eux. L'obéiſſance qu'ils rendoient à un ſouverain revêtu d'une autorité divine étoit volontaire, & ne les dégradoit point. Le ſouverain, convaincu que la ſoumiſſion reſpectueuſe de ſes ſujets étoit l'effet de leur croyance à ſon origine céleſte, avoit continuellement ſous les yeux des motifs qui le portoient à imiter l'être bienfaiſant dont il étoit le repréſentant. Auſſi trouve-t-on à peine dans l'hiſtoire du Pérou quelques révoltes contre le prince regnant & aucun de ſes douze monarques ne fut un tyran.

Et même ſur leur ſyſtême de guerre

Dans les guerres mêmes où furent engagés les Incas, ils ſe conduiſirent avec un eſprit très-différent de celui des autres nations de l'Amérique. Ils ne combattoient pas comme les ſauvages pour détruire & pour exterminer, ou comme les Mexicains pour raſſaſier de ſang leurs barbares divinités. Ils faiſoient la guerre pour civiliſer les vaincus & pour répandre les connoiſſances & les arts. Les priſonniers n'étoient point expoſés aux inſultes & aux tourmens qu'ils étoient deſtinés à ſubir dans toutes les autres

parties du nouveau monde. Les Incas prenoient ſous leur protection les peuples qu'ils avoient ſoumis & les faiſoient participer à tous les avantages dont jouiſſoient leurs anciens ſujets. Cette pratique, ſi oppoſée à la férocité Américaine & ſi digne de l'humanité des nations les plus polies, doit être attribuée, comme d'autres circonſtances que nous avons obſervées dans les mœurs des Péruviens, au génie de leur religion. Les Incas, conſidérant comme impie l'hommage rendu à tout autre objet qu'aux puiſſances céleſtes qu'ils adoroient, s'efforçoient de faire des proſélytes. Les idoles des peuples conquis étoient portées en triomphe au grand temple de Cuſco (1) & y étoient placées comme des trophées qui montroient la puiſſance ſupérieure de la divinité protectrice de l'empire. Le peuple étoit traité avec douceur & inſtruit dans la religion de ſes nouveaux maîtres (2), afin que le conquérant

(1) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *cap.* 4. Vega, *lib. V*, *cap.* 12.

(2) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *cap.* 8.

eût la gloire d'avoir augmenté le nombre des adorateurs du ſoleil.

Eſpece de propriété particuliere aux Péruviens.

La maniere dont les terres étoient poſſédées au Pérou par les citoyens n'étoit pas moins ſinguliere que leur religion & contribuoit également à adoucir le caractere de ce peuple. Toutes les terres étoient diviſées en trois portions. L'une étoit conſacrée au ſoleil, & tout ce qu'elle produiſoit étoit employé à la conſtruction des temples, & aux dépenſes du culte religieux. L'autre appartenoit à l'Inca & fourniſſoit à la dépenſe publique & à tous les frais du gouvernement. La troiſieme & la plus conſidérable étoit employée à la ſubſiſtance du peuple à qui elle étoit partagée. Perſonne cependant n'avoit un droit de propriété excluſive ſur la portion qui lui étoit attribuée. Chacun la poſſédoit ſeulement pour une année. A l'expiration de ce terme, on faiſoit une nouvelle diviſion ſelon le rang, le nombre & les beſoins de la famille. Toutes ces terres étoient cultivées par un travail commun de tous les membres de la communauté. Le peuple, averti par un officier prépoſé à

cette adminiſtration, ſe rendoit dans les champs & rempliſſoit la tâche impoſée. Des chants & des inſtrumens de muſique les animoient au travail (1). Cette diſtribution du teritoire ainſi que la maniere de le cultiver, gravoit dans l'eſprit de chaque citoyen l'idée d'un intérêt national & de la néceſſité d'un ſecours mutuel entr'eux. Chaque individu ſentoit l'utilité qui réſultoit pour lui de ſa liaiſon avec ſes concitoyens & le beſoin qu'il avoit de leur ſecours. Un état ainſi conſtitué pouvoit être conſidéré comme une grande famille dans laquelle l'union des membres étoit ſi entiere & l'échange mutuel des ſecours ſi marqué qu'il en naiſſoit le plus grand attachement, & que l'homme étoit lié à l'homme plus étroitement que dans aucune autre ſociété établie en Amérique. De là des mœurs douces & des vertus ſociales inconnues dans l'état ſauvage & preſque entiérement ignorées des Mexicains.

(1) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *cap.* 2. Vega, *lib. V*, *cap.* 5.

Inégalité des conditions.

Mais, quoique les institutions des Incas fussent dirigées à fortifier les liens d'une affection mutuelle entre leurs sujets, il regnoit cependant au Pérou une grande inégalité dans les conditions. La distinction des rangs y étoit complettement établie. Un grand nombre de citoyens, sous la dénomination de *Yanaconas* étoit tenu dans l'état de servitude. Leurs habillemens & leurs maisons étoient d'une forme différente de celle des habillemens & des maisons des hommes libres. Comme les *Tamemes* du Mexique, ils étoient employés à porter des fardeaux & à tous les travaux pénibles (1). Au-dessus d'eux étoient les hommes libres qui n'étoient revêtus d'aucun office & d'aucune dignité héréditaire. Ensuite venoient ceux que les Espagnols ont appellés *Orejones*, à raison des ornemens qu'ils portoient à leurs oreilles. Ceux-là formoient le corps des nobles & exerçoient tous les offices, en paix comme en guerre (2). A la tête

(1) Herrera, *decad.* 5, *lib. III*, *cap.* 4, *lib. X*, *cap.* 8.

(2) Herrera, *decad.* 5, *lib. IV*, *cap.* 1.

de la nation étoient les enfans du ſoleil qui, par leur naiſſance & leurs privileges étoient autant au-deſſus des Orejones que ceux-ci étoient au-deſſus des autres citoyens.

Etat des arts. Cette forme de ſociété, tant par l'union de ſes membres que par la diſtinction des rangs, étoit favorable aux progrès des arts. Mais les Eſpagnols connoiſſant déjà le degré de perfection où différens arts avoient été au Mexique, ne furent pas ſi frappés de ce qu'ils virent au Pérou lorſqu'ils en firent la découverte ; & c'eſt avec un ſentiment d'admiration beaucoup plus foible, qu'ils décrivent les objets d'induſtrie qu'ils y remarquerent. Cependant les Péruviens avoient fait beaucoup plus de progrès que les Mexicains & dans les arts néceſſaires, & dans ceux qui ne ſervent qu'à l'agrément de la vie.

Etat avancé de l'agriculture L'agriculture, cet art de premiere néceſſité dans l'état ſocial, étoit beaucoup plus étendu au Pérou & y étoit exercé avec plus d'habileté que dans aucune autre partie de l'Amérique. Les Eſpagnols en s'avançant dans le pays y trouvoient ſi abondamment des pro-

viſions de toute eſpece, que dans le récit de leurs expéditions on ne les voit jamais expoſés à ces cruelles ſituations où la famine réduiſit ſouvent les conquérans du Mexique. Ce n'étoit pas la volonté des particuliers qui régloit la quantité de terres miſes en culture, mais l'autorité publique ſelon les beſoins de la communauté. Les calamités qui ſont la ſuite ordinaire des mauvaiſes récoltes n'étoient pas fort ſenſibles, parce que le produit des terres conſacrées au ſoleil, auſſi bien que la portion des Incas, étant dépoſée dans les *tambos* ou magaſins publics, on y trouvoit toujours des reſſources pour les tems de diſette (1). Par une prévoyance ſi ſage l'étendue de la culture étant proportionnée aux beſoins de l'état, l'induſtrie & l'eſprit d'invention des Péruviens ne ſe déployoient avec quelque activité que pour remédier à certains inconvéniens particuliers à leur climat & à leur ſol. Toutes les grandes rivieres qui coulent des Andes di-

(1) Zarate, *lib. I, cap.* 14. Vega, *lib. I, cap.* 8.

rigent leurs cours vers l'eſt juſqu'à la mer Atlantique. Le Pérou n'eſt arroſé que par des eaux qui coulent des montagnes en torrens. Les parties baſſes ſont preſque toutes ſablonneuſes & ſtériles & la pluie ne les humecte jamais. L'induſtrie des Péruviens avoit imaginé différens moyens pour rendre ces terres fertiles. Ils avoient fait avec beaucoup d'adreſſe & de patience des canaux artificiels qui diſtribuoient à leurs terres d'une maniere réguliere les eaux de ces torrens (1). Ils amélioroient leur ſol en y répandant la fiente des oiſeaux de mer dont toutes les iſles répandues le long de leurs côtes ſont couvertes (2). Dans le tableau d'une nation entiérement civiliſée, ces pratiques attireroient à peine notre attention ; mais dans l'hiſtoire du nouveau monde, où nous ne trouvons que des hommes dépourvus de prévoyance, elles ſont dignes d'être remarquées comme

(1) Zarate, *lib. I, cap.* 4. Vega, *lib. V, cap.* 1 & 24.

(2) Acoſta, *lib. IV, cap.* 37. Vega, *lib. V, cap.* 3. Voyez la NOTE LXII.

des preuves frappantes d'art & d'induſtrie. L'uſage de la charrue étoit à la vérité inconnu aux Péruviens, ils travailloient la terre avec une eſpece de bêche faite d'un bois dur (1). Ce travail n'étoit pas regardé comme aſſez humiliant pour être abandonné aux femmes ſeules. Les hommes le partageoient avec elles, & même les enfans du ſoleil donnoient l'exemple, en cultivant de leurs mains un champ ſitué près de Cuſco, & ils honoroient cette fonction en l'appellant *leur triomphe ſur la terre* (2).

Leurs bâtimens.

La ſupériorité de l'induſtrie des Péruviens ſur celle des autres nations ſe montre encore dans la conſtruction de leurs maiſons & de leurs édifices publics. Dans les vaſtes plaines qui s'étendent le long de l'océan pacifique, où le climat eſt doux & le ciel toujours ſerein, leurs maiſons ne pouvoient être que d'une bâtiſſe très-légere ; mais dans les parties plus élevées où tombent les pluies, où il y a de la viciſſitude dans les ſaiſons

(1) Zarate, *lib. I*, *cap.* 8.

(2) Vega, *lib. V*, *cap.* 2.

& où la rigueur du froid ſe fait ſentir, elles étoient conſtruites avec une grande ſolidité. Leur forme étoit généralement quarrée. Les murailles d'environ huit pieds de haut étoient faites de briques durcies au ſoleil. Elles étoient ſans fenêtres, la porte en étoit baſſe & étroite. Tout ſimple que paroît cette conſtruction & tout groſſiers qu'en étoient les matériaux, les édifices étoient ſi ſolides que pluſieurs ſubſiſtent encore aujourd'hui, tandis qu'il ne reſte dans toutes les autres parties de l'Amérique aucun monument qui puiſſe nous donner une idée de l'état civil des autres nations. C'eſt ſur-tout dans les temples conſacrés au ſoleil & dans les palais de leurs monarques que les Péruviens déployoient toute leur induſtrie. Les deſcriptions que nous ont laiſſées de ces édifices les écrivains Eſpagnols qui les ont vus lorſqu'ils étoient encore preſqu'entiers, pourroient être regardées comme fort exagérées, ſi leurs ruines encore ſubſiſtantes ne garantiſſoient la vérité de leurs relations. On trouve dans toutes les provinces de l'empire des reſtes

des édifices ſacrés & des palais des Incas, & leur nombre ſeul prouve qu'ils ſont l'ouvrage d'une nation puiſſante qui doit avoir ſubſiſté pendant un aſſez long période & avoir fait des progrès aſſez conſidérables dans les arts & dans la civiliſation. Ils ſont de différentes grandeurs, quelques-uns d'une étendue médiocre, pluſieurs immenſes, ſe reſſemblant par leur ſolidité ainſi que par le ſtyle de leur architecture. Le temple de Pachacamac, avec le palais de l'Inca & une fortereſſe, formoient enſemble une grande fabrique de plus d'une demi-lieue de circuit. Ces édifices ſont d'un goût ſingulier comme tous les autres ouvrages des Péruviens. Comme ils ignoroient l'uſage de la poulie & des autres puiſſances méchaniques, & qu'ils ne pouvoient élever à une grande hauteur les groſſes pierres qu'ils employoient, les murailles de cet édifice, qui paroît être le plus grand effort de leur induſtrie, n'ont pas plus de douze pieds de hauteur au-deſſus du ſol. Sans mortier & ſans aucune eſpece de ciment, les briques & les pierres y ſont ſi bien unies qu'à

peine peut-on distinguer les jointures (1). Les appartemens en étoient mal distribués & fourniſſoient peu de commodités : autant qu'on peut reconnoître dans les ruines les anciennes distributions, il n'y avoit pas une ſeule fenêtre dans tout l'édifice & on n'y recevoit la lumiere que par la porte ; de ſorte que les plus grandes pieces devoient être abſolument obſcures à moins qu'on ne les éclairât par quelqu'autre moyen. Mais ces imperfections, & d'autres qu'on pourroit indiquer dans les monumens de l'architecture des Péruviens, n'empêchent pas qu'on ne doive les regarder comme une preuve de la puiſſance de leurs anciens rois, & comme des efforts étonnans d'induſtrie chez un peuple qui ignoroit l'uſage du fer.

Chemins. Ce n'étoit pourtant pas encore les ouvrages les plus beaux & les plus utiles des Incas. Les deux grandes routes de Cuſco à Quito, qui avoient plus de cinq cens lieues de long, méritent de plus grands éloges. L'une traverſoit les parties intérieures &

(1) Voyez la NOTE LXIII.

montueuſes du pays, l'autre les plaines qui s'étendent le long de la mer. Les premiers hiſtoriens du Pérou qui virent ces monumens en parlent avec tant d'admiration & d'étonnement & ont été ſi bien ſecondés par les pompeuſes deſcriptions des écrivains plus récents qui ont été conduits par quelque ſyſtême à vanter les Américains, qu'on ſeroit tenté de comparer ces travaux des Incas aux anciens chemins militaires dont les reſtes atteſtent encore la puiſſance des Romains. Dans un pays où il n'y avoit aucun animal domeſtique que le llama qui n'étoit pas même employé comme bête de trait & qui ne pouvoit porter que des fardeaux très-légers, & où les chemins un peu montueux n'étoient fréquentés que par les hommes, il ne falloit pas beaucoup d'induſtrie pour faire des routes. Les chemins du Pérou n'avoient que quinze pieds de largeur (1) & dans beaucoup d'endroits, ils étoient faits avec ſi peu de ſolidité, qu'on ne reconnoît plus aujourd'hui leur direction. Dans les

(1) Cieca, *cap.* 60.

parties baſſes, on n'avoit preſque fait autre choſe que de planter des arbres ou des bornes qui traçoient le chemin aux voyageurs. C'étoit une tâche plus difficile d'ouvrir des ſentiers dans les montagnes. On avoit applani quelques hauteurs & comblé quelques vallons, & pour conſerver la route on l'avoit bordée des deux côtés d'un banc de gazon. De diſtance en diſtance on y trouvoit des *tambos* ou magaſins pour l'Inca & ſa ſuite, lorſqu'il voyageoit dans ſes domaines. Cette route, faite dans des parties du pays plus hautes & moins praticables, avoit été conſtruite plus ſolidement; & quoique par la négligence des Eſpagnols ſur tout ce qui n'eſt pas relatif à l'exploitation des mines, on n'ait rien fait pour l'entretenir, on peut encore la reconnoître par-tout (2). Telle étoit la célebre route des Incas, dont la deſcription, dépouillée de toutes les exagérations & réduite à ce qu'on ne peut révoquer en doute,

(1) Xerès, *pag.* 189, 191. Zarate, *lib. I, cap.* 13, 14. Vega, *lib. IX*, *cap.* 13. Bouguer, *Voyage*, *pag.* 105. Ulloa, *entretenmientos*, *pag.* 365.

nous préſente encore une preuve inconteſtable d'un grand progrès dans les arts & dans la civiliſation. Les peuplades ſauvages de l'Amérique n'ont pas même eu l'idée de former des communications entre les parties éloignées des pays qu'ils habitoient ; les Mexicains l'avoient à peine entrevue, & l'on ſait que dans les états les plus civiliſés de l'Europe, ce n'eſt qu'après avoir déjà acquis beaucoup d'autres connoiſſances que les gouvernemens ſe ſont occupés d'une maniere un peu ſuivie des moyens de faciliter le commerce par la conſtruction des chemins.

En faiſant des chemins, les Péruviens furent conduits à procurer à leur pays un autre avantage également inconnu au reſte de l'Amérique. La route des Incas, dans ſon cours du ſud au nord, étoit coupée par tous les torrens qui ſortent des Andes pour ſe jetter dans l'océan occidental. Leur rapidité, ainſi que la fréquence & la violence des inondations qu'ils occaſionnent, en rendoit la navigation impoſſible. Il falloit donc trouver quelqu'expédient pour les paſſer. Les

Ponts.

Péruviens ignorant l'art de faire des voûtes & ne ſachant pas travailler les bois, ne pouvoient conſtruire ni ponts de pierre ni ponts de bois. La néceſſité, mere de l'invention, leur avoit ſuggéré un moyen de ſuppléer à ce défaut. Ils faiſoient des cables d'une grande force avec de l'oſier & des lianes, dont leur pays abonde. On tendoit ſix de ces cables d'un bord à l'autre paralleles entr'eux & fortement attachés par chaque bout. On les lioit enſemble par d'autres cordages plus petits, aſſez rapprochés pour former en une ſeule piece une ſorte de filet qui, étant couvert de branches d'arbres & enſuite de terre, faiſoient un pont qu'on pouvoit paſſer avec aſſez de ſécurité (1). Il y avoit des perſonnes établies à chaque pont pour les entretenir & aider les paſſagers (2). Dans les pays plats, où les rivieres devenoient plus profondes & plus larges & avoient un cours

(1) Voyez la NOTE LXIV.

(2) Sancho, *ap.* Ramuſ. III, 376. B. Zarate, *lib. I, cap.* 14. Vega, *lib. III, cap.* 7, 8. Herrera, *decad.* 5, *lib. IV, cap.* 3, 4.

moins rapide, on les paſſoit dans des *balzas*, eſpece de radeaux que les Péruviens conſtruiſoient & conduiſoient avec une adreſſe qui prouve encore leur ſupériorité ſur les autres peuples de l'Amérique. Toute l'induſtrie de ceux-ci ſe bornoit à l'uſage de la rame. Les Péruviens avoient oſé mâter leurs petits bâtimens & les conduire à la voile ; de ſorte que non-ſeulement ils ſavoient profiter du vent pour marcher avec plus de viteſſe, mais ils pouvoient même virer de bord avec aſſez de célérité (1).

Leur maniere de traiter la mine d'argent.

L'induſtrie des Péruviens n'étoit pas bornée à ces objets eſſentiels d'utilité. Ils avoient fait quelques progrès dans des arts qu'on peut appeller de luxe. Ils avoient l'or & l'argent en plus grande abondance qu'aucune autre nation de l'Amérique. Ils recueilloient l'or, comme les Mexicains, dans le lit des rivieres, ou en lavant les terres qui en contenoient ; mais pour ſe procurer l'argent ils avoient employé une induſtrie & une adreſſe aſſez remarquables. Ils ne connoiſ-

(1) Ulloa, *Voyage I*, 167, *&c.*

ſoient pas, il eſt vrai, l'art de creuſer la terre à de grandes profondeurs pour pénétrer juſqu'aux richeſſes qu'elle cache dans ſon ſein ; mais ils ouvroient des cavernes ſur les bords eſcarpés des rivieres & dans les flancs des montagnes, & ſuivoient toutes les veines du métal qui ne ſe perdoient pas trop avant dans la terre. En d'autres endroits où le métal étoit près de la ſurface, ils ouvroient la mine en-deſſus, ſans creuſer trop profondément, afin que les travailleurs puſſent jetter le minéral ſur les bords du trou ou le tranſmettre de main en main dans des paniers (1). Ils avoient l'art de fondre la mine & de la purifier, ſoit par la ſimple application du feu, ou, quand elle étoit trop réfractaire & mêlée de ſubſtances hétérogenes, en la traitant dans de petits fourneaux élevés & ſi artiſtement conſtruits que le courant d'air faiſoit la fonction de ſoufflet, machine qui leur étoit entiérement inconnue. Par ce moyen ſi ſimple la mine la plus rebelle étoit fondue avec tant de facilité que l'ar-

(1) Ramuſio, III, 414, *A*.

gent étoit assez commun au Pérou pour qu'on en fît des ustensiles & des vases destinés aux usages ordinaires (1). On prétend que plusieurs de ces ustensiles étoient aussi précieux par le travail que par la matiere ; mais comme les conquérans de l'Amérique ne connoissoient bien que la valeur du métal & ne s'occupoient guere des formes que l'art lui avoit données, dans le partage du butin on ne tint compte que du poids & du degré de finesse, & presque tout fut fondu.

Autres ouvrages de leurs arts.

On a vanté aussi leur adresse dans d'autres ouvrages plus recherchés, dont la plus grande partie a été trouvée dans les *guacas* ou élévations de terre dont ils couvroient les corps des morts. Ce sont des miroirs de diverse grandeur, faits d'une pierre dure & rendue brillante par un très-beau poli; des vases de terre de différentes formes, des haches & d'autres armes, des outils servant à leurs

(1) Acosta, *lib. IV*, *cap.* 4, 5. Vega, *P.* 1, *lib. VIII*, *cap.* 25. Ulloa, *Entreten. pag.* 258.

travaux, quelques-uns de ſilex, d'autres de cuivre durci par un procédé inconnu, de maniere à pouvoir ſuppléer au fer dans pluſieurs circonſtances. Si l'uſage de ces outils de cuivre eût été général chez les Péruviens, leurs progrès dans les arts les auroit rapprochés beaucoup des nations les plus éclairées; mais il paroît ou que le métal étoit rare, ou que l'opération par laquelle on le durciſſoit étoit difficile & longue; car ces outils étoient en très-petit nombre & ſi petits qu'ils ne pouvoient ſervir que pour les ouvrages les plus légers. Cependant on peut dire que c'eſt à cette découverte que les Péruviens ont dû leur ſupériorité ſur les autres peuples de l'Amérique en différens arts (1). On peut appliquer aux ouvrages des arts trouvés au Pérou la même obſervation que nous avons faite ſur ceux des Mexicains. Les pieces qu'on voit en dépôt dans le cabinet du roi de Madrid ſont plus admirées à raiſon de l'adreſſe qu'il a

(1) Ulloa, *Voyage*, tom. I, 381, *&c. Idem. Entreten. pag.* 369, *&c.*

fallu

fallu pour les exécuter avec des outils imparfaits, que pour leur élégance & leur délicateſſe réelle; & les arts des Péruviens, quoique plus avancés que chez les autres Américains, étoient encore dans l'enfance.

Les faits que nous venons de raſſembler paroiſſent indiquer de grands progrès chez cette nation. Il y en a cependant d'autres qui font penſer que la civiliſation y étoit encore à ſes premiers pas. Dans tous les domaines des Incas, Cuſco étoit la ſeule ville qui méritât ce nom. Par-tout ailleurs le peuple vivoit épars dans des habitations détachées, ou tout au plus raſſemblé dans de petits villages (1). Or, à moins que les hommes ne ſe réuniſſent en grand nombre & ne ſe lient par une communication fréquente & continuelle, ils ne ſentent jamais bien le beſoin qu'ils ont les uns des autres; ils ne prennent jamais parfaitement l'eſprit & les mœurs de la vie ſociale. Dans un pays immenſe où il n'y avoit

Etat imparfait de leur civiliſation.

Cuſco étoit la ſeule ville

(1) Zarate, *lib.* 1, *cap.* 9. Herrera, *decad.* 5, *lib. VI*, *cap.* 4.

qu'une ſeule ville, les progrès de la civiliſation & des arts ont dû être ſi lents & arrêtés par tant d'obſtacles qu'il faut plutôt s'étonner que les Péruviens les aient portés ſi loin.

Nulle ſéparation marquée entre les profeſſions.

En conſéquence de cet état d'union imparfaite, la ſéparation des profeſſions du Pérou n'étoit pas à beaucoup près auſſi complette que chez les Mexicains. Plus l'aſſociation des hommes entr'eux eſt foible, plus leurs mœurs ſont ſimples & leurs beſoins en petit nombre. L'induſtrie qui pourvoit aux uſages communs de la vie n'eſt pas alors aſſez délicate ni aſſez difficile à acquérir pour qu'il ſoit néceſſaire de s'y former par une éducation ſuivie. Chaque Péruvien exerçoit indiſtinctement toutes les profeſſions. Il n'y avoit que les artiſtes occupés aux ouvrages les plus recherchés qui formaſſent un ordre ſéparé & diſtingué des autres citoyens (1).

Peu de commerce.

Le défaut de villes dans le Pérou entraînoit un autre effet à ſa ſuite. Il y avoit peu de commerce entre les

(1) Acoſta, *lib. VI, cap.* 15. Vega, *lib. V, cap.* 9. Herrera, *decad.* 5, *lib. IV, cap.* 4.

parties de ce grand empire. La grande activité du commerce eſt de la même époque que la formation des villes. Auſſi-tôt que les membres d'une ſociété ſe raſſemblent en grand nombre en un même lieu, les opérations de la communauté prennent plus de vigueur. Les citoyens des villes commencent à dépendre, pour leur ſubſiſtance, du travail des cultivateurs. Ceux-ci reçoivent des villes quelque équivalent de leurs denrées. Le commerce entr'eux s'établit & les productions des arts s'échangent régulièrement pour celles de l'agriculture. Les villes du Mexique avoient des marchés réglés & tous les objets des deſirs & des beſoins des hommes y étoient en même tems les objets du commerce. Mais au Pérou, la diviſion ſinguliere de la propriété & la maniere dont les terres étoient poſſédées étoient un obſtacle à preſque toute eſpece de commerce & privoit la ſociété de cette communication active entre tous ſes membres (1), qui eſt en même tems le lien de leur union

(1) Vega, *lib. VI, cap. 8.*

& l'aiguillon qui les preſſe dans leur marche vers la civiliſation.

Péruviens peu propres à la guerre.

Les Péruviens manquoient abſolument du courage guerrier, défaut auſſi remarquable en eux qu'il leur fut funeſte (1). La plus grande partie des nations groſſieres de l'Amérique réſiſterent aux Eſpagnols avec un courage féroce & indomptable, quoiqu'avec peu de conduite & de ſuccès. Les Mexicains défendirent leur liberté avec beaucoup de perſévérance & ne furent ſoumis qu'avec beaucoup de peine. Les Péruviens, ſubjugués tout d'un coup & preſque ſans réſiſtance, perdirent par leur timidité les occaſions les plus favorables de recouvrer leur liberté & d'exterminer leurs oppreſſeurs. Quoique leur tradition nous préſente tous les Incas comme des princes guerriers, toujours à la tête d'armées conquérantes & victorieuſes, on ne trouve aucune trace de cet eſprit militaire dans aucune circonſtance poſtérieure à l'invaſion des Eſpagnols. Peut-être

(1) Xerès, 190. Sancho, *ap.* Ramuſ. III, 372. Herrera, *decad.* 5, *lib. 1*, *cap.* 3.

leurs inſtitutions en adouciſſant leurs mœurs leur donnoient-elles cette molleſſe indigne de l'homme ; peut-être la douceur de leur climat énervoit-elle leur conſtitution phyſique. Peut-être auſſi quelque principe de leur gouvernement que nous ne connoiſſons pas, étoit-il la cauſe de cette foibleſſe politique. Quoi qu'il en ſoit, le fait eſt certain, & il n'y a pas dans l'hiſtoire un ſeul exemple d'un peuple ſi peu avancé en ce genre, ſi deſtitué de tout art & de tout courage militaire. Leur poſtérité conſerve le même caractere. Les Indiens du Pérou ſont le peuple de l'Amérique le plus aſſervi & le plus familiariſé avec le joug. Enervés par une vie ſans activité, ils paroiſſent incapables de toute action vigoureuſe.

A ces vices de leur état politique ſe joignent quelques faits détachés, conſervés par les hiſtoriens Eſpagnols, qui montrent encore des traces frappantes de barbarie dans les mœurs. Les Péruviens avoient la même coutume que nous avons vue parmi les nations ſauvages de l'Amérique. A la mort de l'Inca & d'autres grands per-

ſonnages, on égorgeoit un grand nombre de leurs domeſtiques ſur leur tombeau & on les enterroit autour de leur guaca, afin que le prince ou le grand puſſent paroître dans l'autre monde avec la même dignité & y être ſervis avec le même reſpect. A la mort d'Huana Capac, le plus puiſſant de leurs monarques, plus de mille victimes furent immolées ſur ſa tombe (1). En un autre point les Péruviens paroiſſent avoir été plus groſſiers que les nations les plus ſauvages; quoiqu'ils connuſſent l'uſage du feu & qu'ils s'en ſerviſſent à préparer le maïs & d'autres végétaux pour leur nourriture, ils mangeoient la viande & le poiſſon entiérement crus & étonnerent les Eſpagnols par cette pratique ſi contraire aux idées de tous les peuples civiliſés (2).

Autres domaines de l'Eſpagne en Amérique.

Quoique le Mexique & le Pérou ſoient parmi les poſſeſſions de l'Eſpagne au nouveau monde celles qui, à raiſon de leur état ancien & pré-

(1) Acoſta, *lib. V*, *cap.* 7.

(2 Xerès, *pag.* 190. Sancho, *ap.* Ramuſ. III, *pag.* 372, *C.* Herrera, *decad.* 5, *lib. I*, *cap.* 3.

fent, ont attiré davantage l'attention de l'Europe, elle y poſſede d'autres domaines importans, ſoit par leur étendue, ſoit par leur produit. L'Eſpagne devint maîtreſſe de la plupart de ces établiſſemens pendant la premiere moitié du ſeizieme ſiecle & dut ſes conquêtes à des aventuriers particuliers qui armoient, ſoit à Saint-Domingue, ſoit dans la vieille Eſpagne. Si nous voulions ſuivre chacun de ces chefs dans ſes expéditions, nous retrouverions le même courage, la même ardeur, la même perſévérance, la même avidité; la même conſtance à ſupporter toutes les fatigues & à vaincre tous les obſtacles, qui diſtinguerent les Eſpagnols dans leurs grandes conquêtes en Amérique. Mais au lieu d'entrer dans un détail qui ne préſenteroit preſque qu'une répétition des faits que nous avons déjà rapportés, je me contenterai de jetter un coup-d'œil ſur les autres provinces Eſpagnoles de l'Amérique dont je n'ai pas encore parlé, & de donner à mes lecteurs quelque idée de leur grandeur, de leur fertilité & de leur opulence.

Provinces voiſines du Mexique.

Je commence par les contrées voi-

ſines des deux grandes monarchies dont je viens de faire l'hiſtoire & je décrirai enſuite les autres poſſeſſions Eſpagnoles en Amérique. La juriſdiction du vice-roi de la nouvelle Eſpagne s'étend ſur diverſes autres provinces qui n'étoient pas ſoumiſes à l'empire du Mexique. Celles de Cinaloa & de Sonora qui s'étendent le long de la côte orientale de la mer vermeille ou du golfe de Californie, auſſi bien que les immenſes contrées de la nouvelle Navarre & du nouveau Mexique à l'oueſt & au nord, ne reconnoiſſoient point l'autorité de Montézume ni celle de ſes prédéceſſeurs. Ces régions, auſſi vaſtes que le Mexique lui-même, ſont plus ou moins ſoumiſes au joug Eſpagnol. Elles occupent une des plus agréables parties de la zone tempérée. Leur ſol eſt en général très-fertile & les productions du genre animal & végétal y ſont excellentes. Elles ont une communication avec la mer pacifique & avec le golfe du Mexique & ſont arroſées par des rivieres qui les enrichiſſent & qui pourroient devenir d'un grand ſecours pour le commerce. Le nombre

Cinaloa & Sonora

des Eſpagnols établis dans ces beaux pays eſt à la vérité extrêmement petit. Ils l'ont ſoumis & ne l'ont jamais occupé; mais ſi la population s'augmentoit dans leurs anciens établiſſemens de l'Amérique, elle pourroit ſe répandre ſur ces grandes régions, dont ils n'ont pas pu encore prendre véritablement poſſeſſion.

Une circonſtance peut contribuer à amener ce changement. On y a découvert des mines très-riches, tant d'or que d'argent. Si on les ouvre & qu'on les exploite avec quelque ſuccès la population s'y portera. Pour fournir aux beſoins de cette multitude la culture s'accroîtra, des artiſans s'y établiront, l'induſtrie & la richeſſe commenceront à s'y montrer. Il y a pluſieurs exemples de ces changemens en différentes parties de l'Amérique, depuis qu'elles ſont tombées ſous la domination des Eſpagnols. Des villages peuplés & de grandes villes ſe ſont tout-à-coup élevées dans des lieux ſauvages & inhabités. Le travail des mines n'eſt pas à beaucoup près l'objet le plus digne de fixer l'attention d'une ſociété naiſſante; mais ce

Mines.

peut être un moyen d'y animer une activité utile & d'y augmenter la population. On a vu un exemple récent & ſingulier en ce genre, qui eſt encore peu connu en Europe & qui pouvant avoir des ſuites importantes mérite notre attention. Les Eſpagnols établis dans les provinces de Cinaloa & Sonora avoient été long-tems inquiétés par les incurſions de quelques tribus ſauvages d'Indiens qui les avoiſinent. En 1765 les incurſions devinrent ſi fréquentes & ſi meurtrieres que les habitans au déſeſpoir s'adreſſerent au marquis de Sainte-Croix, vice-roi du Mexique, pour obtenir de lui un corps de troupes qui pût les mettre en état de repouſſer dans leurs montagnes ces terribles ennemis; mais le fiſc étoit ſi puiſé par les grandes ſommes qu'on en avoit tirées pour ſoutenir la derniere guerre contre la grande Bretagne, qu'il ne fut pas poſſible au vice-roi d'en tirer aucun ſecours. Ce qu'il ne pouvoit par ſa place, il l'exécuta par le crédit que lui donnoient ſes vertus. Il engagea des négocians à avancer environ deux cens mille peſos pour fournir aux

Découverte récente & remarquable.

frais de l'expédition. On la confia à un bon officier : on employa trois années à pourſuivre les ſauvages dans des montagnes & des défilés preſque impraticables ; enfin elle ſe termina en 1771 par l'entiere ſoumiſſion des Indiens qui ceſſerent d'être la terreur des deux provinces qu'ils dévaſtoient. Dans le cours de cette entrepriſe les Eſpagnols traverſerent des contrées où il ne paroît pas qu'ils euſſent pénétré auparavant, & découvrirent des mines dont la richeſſe les étonna, quoiqu'ils en connuſſent déjà de fort riches. A Cineguilla, dans la province de Sonora, ils entrerent dans une plaine de quatorze lieues d'étendue où ils trouverent l'or en grains à la profondeur ſeulement de ſeize pouces & en morceaux ſi conſidérables que quelques-uns peſoient juſqu'à neuf marcs, & en ſi grande quantité qu'en peu de tems un petit nombre de travailleurs en recueillit mille marcs ſans prendre la peine de laver les terres qui les contenoient & qui paroiſſoient ſi riches que des perſonnes intelligentes eſtimoient qu'il y avoit pour un million de peſos de métal fin.

Effets qu'elle peut avoir.

Avant la fin de l'année 1771, il s'établit à Cineguilla, ſous l'autorité de quelques magiſtrats, & la conduite de quelques eccléſiaſtiques, environ deux mille perſonnes; & comme on a découvert pluſieurs autres mines auſſi riches que celles de Cineguilla, tant dans Sonora que dans Cinaloa (1), il eſt probable que ces provinces juſqu'à préſent négligées & inhabitées pourront égaler bientôt en richeſſes & en population les autres poſſeſſions des Eſpagnols dans le nouveau monde.

Californie. Son état.

La Californie, péninſule ſituée de l'autre côté de la mer vermeille, ſemble avoir été moins connue des anciens Mexicains que les provinces dont je viens de parler. Elle fut découverte par Cortès dans l'année 1536, (*liv. V, pag.* 143). Pendant long-tems, elle fut ſi peu fréquentée qu'on ignoroit juſqu'à ſa forme & que dans pluſieurs cartes elle étoit repréſentée comme une iſle (2). Quoique le climat de ce pays ſemble devoir

(1) Voyez la NOTE LXV.

(2) Voyez la NOTE LXVI.

être excellent, ſi l'on en juge par ſa ſituation, les Eſpagnols n'ont pas réuſſi à y former des établiſſemens. Vers la fin du dernier ſiecle, les Jéſuites qui s'étoient donné la peine de l'étudier & d'en civiliſer les habitans, avoient acquis inſenſiblement ſur eux une autorité auſſi abſolue que celle qu'ils avoient ſur les peuples du Paraguay, & travailloient à y introduire la même police & à y gouverner les Indiens par les mêmes maximes. Pour empêcher la cour d'Eſpagne de concevoir quelque jalouſie de leurs opérations, ils avoient eu grand ſoin de donner une très-mauvaiſe idée du pays. Selon eux, le climat en étoit ſi mal ſain & le ſol ſi ſtérile que le ſeul zele de la converſion des Indiens avoit pu déterminer les miſſionnaires à s'y établir (1). Pluſieurs bons citoyens s'étoient efforcés de détromper leur ſouverain en montrant la Californie ſous un point de vue très-différent & ils n'y avoient pas réuſſi. Enfin lorſque la ſociété fut chaſſée de tous les domaines d'Eſpagne, la cour

(1) Venegas, *hiſt. de la Californie*, I, 26.

de Madrid se défiant autant des Jésuites qu'elle avoit eu jusques-là de confiance aveugle en eux, envoya D. Joseph Galves, que ses talens ont depuis élevé au ministere des Indes, pour visiter cette péninsule. Il en rendit un compte très-favorable. Il reconnut que la pêche des perles sur la côte pouvoit être très-avantageuse & y découvrit des mines d'or qui promettoient beaucoup (1). La Californie étant très-voisine de Cinaloa & de Sonora, il est probable que si la population de ces provinces s'augmente conformément aux conjectures que nous venons d'exposer, elle pourra s'étendre dans la péninsule, qui ne sera plus comptée alors parmi les possessions inutiles & désertes des Espagnols en Amérique.

Yucatan & pays des Honduras.

A l'est de Mexico, le Yucatan & le pays des Honduras sont compris dans le gouvernement de la nouvelle Espagne, quoiqu'anciennement il ne paroisse pas qu'ils aient fait partie de l'empire du Mexique. Ces grandes provinces s'étendent depuis la baie de

(1) Loranzano, 349, 359.

Campêche juſques par-delà le cap Gracias à Dios. Elles ne tirent pas leur valeur, comme les autres provinces Eſpagnoles du nouveau monde, ni de la fertilité de leur ſol, ni de la richeſſe de leurs mines; mais elles donnent en plus grande abondance qu'aucune autre partie de l'Amérique le bois de teinture, qui eſt ſi ſupérieur à toutes les autres matieres employées dans les procédés de cet art, & dont la conſommation eſt immenſe en Europe & forme l'objet d'un très-grand commerce. Pendant un long période aucune nation Européenne n'a mis le pied dans ces provinces & n'a tenté de partager ce commerce avec les Eſpagnols. Mais après la conquête de la Jamaïque par les Anglois, les Eſpagnols s'apperçurent bientôt qu'ils avoient près d'eux de redoutables voiſins. Un des premiers objets qui tenterent les Anglois fut le grand profit du commerce de bois de teinture & la facilité d'en enlever quelque partie aux Eſpagnols. Quelques aventuriers de la Jamaïque firent une premiere tentative au cap Catoche, ſitué au ſud-eſt de celui de Yucatan, &

Affoibliſſement du commerce des Eſpagnols dans ce pays.

firent un grand profit en y coupant des bois. Lorſque les arbres les plus proches de la côte furent abattus, ils ſe porterent à l'iſle de Triſt dans la baie de Campêche ; & enfin ils ont placé leur principal établiſſement dans la baie de Honduras. Les Eſpagnols, alarmés de cette entrepriſe, ont tâché par la voie des remontrances ou des négociations & enfin à force ouverte d'empêcher les Anglois de mettre le pied dans cette partie du continent de l'Amérique ; mais après avoir lutté pendant plus d'un ſiecle, les revers de l'Eſpagne dans la derniere guerre ont arraché à la cour de Madrid un conſentement à ce que ces étrangers s'établiſſent au milieu de ſes poſſeſſions (1). Les Eſpagnols ont reſſenti tant de peine à ſe voir forcés de faire cette humiliante conceſſion qu'ils ont cherché & trouvé un moyen de la rendre inutile aux Anglois, qui leur a mieux réuſſi que la négociation & la force. Le bois de teinture de la côte de l'oueſt de Yucatan, où le ſol eſt plus ſec, eſt bien ſupérieur à celui

(1) Traité de Paris, art. XVIII.

des terreins marécageux où les Anglois ſont établis. En encourageant la coupe chez eux & en ſupprimant les droits que cette matiere payoit en Eſpagne (1), ils ont donné une ſi grande activité à cette branche de leur commerce que le bois des Anglois eſt infiniment tombé de prix & conſéquemment le commerce de la baie de Honduras eſt déchu graduellement (2) depuis l'époque même où il a reçu une ſanction légale par l'accord des deux cours. Il eſt même probable qu'il ſera bientôt abandonné & que les provinces du Yucatan & de Honduras redeviendront bientôt des poſſeſſions importantes pour l'Eſpagne.

Coſta-Rica & Veragua.

Plus loin à l'eſt du pays de Honduras, ſont ſituées les deux provinces de Coſta-Rica & de Veragua qui dépendent encore de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne, mais qui ont été ſi négligées par les Eſpagnols & qui paroiſſent ſi pauvres qu'elles ne méritent guere notre attention.

(1) *Real Cedula* Campomanes III, 145.

(2) Voyez la NOTE LXVII.

Le Chili. La province la plus importante qui dépende de la vice-royauté du Pérou eſt le Chili. Les Incas avoient établi leur domaine dans une partie du ſud de ce grand pays ; mais dans tout le reſte, le courage des naturels les avoit maintenus dans l'indépendance. Les Eſpagnols attirés par la renommée de ſon opulence tenterent de bonne heure d'en faire la conquête ſous les ordres de Diego Almagro. Après ſa mort, Pedro de Valdivia reprit ce projet. Ils trouverent l'un & l'autre de grands obſtacles. Le premier abandonna ſon entrepriſe, comme je l'ai dit plus haut (1) ; le dernier, après avoir déployé tout ſon courage & tous ſes talens militaires, périt avec un corps conſidérable de troupes qui étoit ſous ſes ordres. La bravoure & l'habileté de François de Villagra ſon lieutenant contint les Indiens & ſauva le reſte des Eſpagnols. Peu à peu toute la plaine le long de la côte fut ſoumiſe. Les parties montagneuſes ſont encore occupées par les Puelches, les Arau-

(1) Livre VI, pag. 192.

cos & d'autres tribus Indiennes, dont le voiſinage eſt toujours redoutable aux Eſpagnols qui depuis deux ſiecles ſont obligés de ſoutenir avec ces peuples une guerre preſque continuelle, interrompue ſeulement par quelques intervalles d'une paix mal aſſurée.

Beauté du climat & bonté du ſol.

La partie du Chili qui peut être regardée comme province Eſpagnole occupe une aſſez petite largeur le long de la côte, depuis le déſert d'Atacamas juſqu'à l'iſle de Chiloë, ſur plus de neuf cens milles de long. Ce climat eſt le plus délicieux de l'Amérique; peut-être même en eſt-il peu dans le monde entier qu'on puiſſe lui comparer. Quoique voiſin de la zone torride, on n'y éprouve jamais d'exceſſives chaleurs, parce que les Andes lui ſervent d'abri, & qu'il eſt conſtamment rafraîchi par des briſes de mer. La température de l'air y eſt ſi douce & ſi égale que les Eſpagnols la préferent à celle des provinces du ſud de l'Eſpagne. La fertilité du ſol répond à la douceur du climat & le rend propre à recevoir & à nourrir toutes les plantes de l'Europe. Les plus précieuſes, le bled, le vin &

l'huile, abondent au Chili comme ſi elles y étoient naturelles. Tous les fruits qu'on y a portés de notre continent y parviennent à une parfaite maturité. Les animaux de notre hémiſphere s'y multiplient & leurs races s'y perfectionnent. Les eſpeces des bêtes à corne y ſont plus belles qu'en Eſpagne. Les chevaux du Chili ſont plus beaux & plus vigoureux que les andalous dont ils deſcendent. La nature ne s'eſt pas bornée à y enrichir la ſurface de la terre; elle a caché des tréſors dans ſes entrailles. On a découvert en différens endroits des mines très-riches d'or, d'argent, de cuivre & de plomb.

Cauſes qui ont fait négliger le Chili par les Eſpagnols.

Un pays ſi favoriſé de la nature paroîtroit devoir être un établiſſement préféré & l'objet particulier des ſoins du gouvernement Eſpagnol: le contraire eſt arrivé. Une grande partie du Bréſil eſt reſtée déſerte. Il n'y a pas en tout plus de quatre-vingt mille blancs & environ trois fois autant de negres & de métis. Le ſol le plus fertile de l'Amérique demeure ſans culture & ſes mines les plus riches ne ſont point exploitées. Quel-

qu'étrange que cette négligence puiſſe paroître, on peut en aſſigner les cauſes. Tout le commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies de la mer du ſud ne s'eſt fait pendant deux ſiecles que par Porto-Bello. Toutes les productions des colonies étoient embarquées dans les ports de Callao ou d'Arica au Pérou, & envoyées à Panama d'où elles étoient tranſportées par terre au travers de l'iſthme. Toutes les marchandiſes qu'elles recevoient de la métropole leur étoient portées de Panama & débarquées dans les mêmes ports du Pérou. Ainſi les importations au Chili, de même que les exportations de ce pays, paſſoient par les mains des commerçans du Pérou. Ceux-ci faiſoient un double profit, & dans les deux cas les habitans du Chili étoient dans leur dépendance, ſans commerce direct avec l'Eſpagne & à la merci d'une autre colonie pour fournir à leurs beſoins auſſi bien que pour vendre leurs productions. Avec de tels obſtacles & privés de tout encouragement, la population & l'induſtrie ne pouvoient faire aucun progrès. Mais aujourd'hui l'Eſpagne,

Raiſons de croire que l'état de ce pays deviendra meilleur.

par des raiſons que j'expoſerai plus bas, a adopté un nouveau ſyſtême & fait ſon commerce avec ſes colonies de la mer du ſud par des vaiſſeaux qui doublant le cap Horn établiſſent une liaiſon directe entre le Chili & la métropole. L'or, l'argent & les autres productions de cette province peuvent être échangés dans ſes propres ports avec les ouvrages des manufactures de l'Europe. Par-là le Chili peut s'élever rapidement à l'importance que ſes avantages naturels doivent lui donner parmi les établiſſemens Eſpagnols. Il peut fournir de grains le Pérou & les autres pays ſitués vers la mer pacifique. Il peut leur donner du vin, des beſtiaux, des chevaux, du chanvre & beaucoup d'autres objets de conſommation, pour leſquels les provinces de la mer du ſud dépendent aujourd'hui de l'Europe. Quoique ce nouveau plan ne ſoit ſuivi que depuis un petit nombre d'années les effets en ſont déjà ſenſibles (1). Si l'on s'y tient avec quelque fermeté pendant un demi-

(1) Campomanes II, 157.

ſiecle, on peut prédire que la population, l'induſtrie & la richeſſe auront bientôt fait au Chili de grands progrès.

Provinces du Tucuman & de la Plata.

A l'eſt des Andes, les provinces du Tucuman & de Rio de la Plata bornent le Chili & dépendent auſſi de la vice-royauté du Pérou. Ces régions immenſes s'étendent du nord au ſud, ſur une longueur de plus de treize cens milles & ſur une largeur de plus de mille milles. Beaucoup de royaumes d'Europe n'ont pas tant d'étendue. On peut les diviſer aſſez naturellement en deux parties, l'une au nord & l'autre au ſud de la riviere de la Plata. La premiere comprend le Paraguai, les fameuſes miſſions des Jéſuites, & quelques autres diſtricts. Les bornes des poſſeſſions Eſpagnoles & Portugaiſes n'y ſont pas encore bien déterminées & ont été l'objet des diſputes qui ſubſiſtent encore entre les deux cours. Il eſt probable que la conteſtation ſe décidera enfin, ſoit à l'amiable, ſoit par les armes. Je traiterai pour cette raiſon de la partie du nord, lorſque je ferai l'hiſtoire de l'Amérique Portugaiſe. Je me ſervirai

Leur diviſion.

alors de relations authentiques, tant Eſpagnoles que Portugaiſes, pour faire connoître à fond les opérations & les vues des Jéſuites dans l'établiſſement de ce gouvernement ſingulier, qui a ſi fort attiré l'attention de l'Europe & qu'on a ſi mal connu. Je bornerai mes obſervations actuelles aux deux gouvernemens du Tucuman & de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres. Les Eſpagnols entrerent dans cette partie de l'Amérique par la riviere de la Plata. Leurs premieres tentatives pour s'y établir furent très-malheureuſes; mais ils perſiſterent, ſoutenus d'abord par l'eſpoir de découvrir des mines dans l'intérieur du pays & enſuite par la néceſſité de l'occuper eux-mêmes pour empêcher les autres nations de s'y introduire & de pénétrer par-là dans leurs riches poſſeſſions du Pérou. Ils n'y ont point fait d'autre établiſſement conſidérable, ſi ce n'eſt Buenos-Ayres. On n'y voit que quelques pauvres villages de deux ou trois cens habitans chacun, auxquels ils ont cherché à donner de l'importance en les appellant du nom de villes & en y érigeant des évêchés.

Une

Une circonſtance qu'on n'avoit pas prévue a contribué à rendre ce diſtrict intéreſſant malgré le défaut de population. La province de Tucuman, ainſi que le pays ſitué au ſud de la Plata, au lieu d'être couverte de bois comme les autres parties de l'Amérique, n'eſt qu'une vaſte plaine ſans un ſeul arbre. Son ſol eſt une couche profonde de terre franche & fertile, couverte d'une verdure continuelle & arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux qui deſcendent des Andes. Dans ces riches pâturages, les chevaux & les autres beſtiaux importés d'Europe ſe ſont multipliés à un degré preſque incroyable. Cet avantage a mis les habitans en état d'entretenir un commerce lucratif avec le Pérou, qu'ils fourniſſent de beſtiaux, de chevaux & de mules, & avec l'Europe où ils portent une prodigieuſe quantité de cuirs & de peaux. Mais la ſituation commode de cette colonie pour faire un commerce prohibé par la cour d'Eſpagne, a été la principale ſource de ſa proſpérité. Tandis que la cour de Madrid ſuivoit ſes relations avec l'Amérique d'après ſon ancien

ſyſtême, la riviere de la Plata étoit ſi écartée de la route des vaiſſeaux Eſpagnols que les Interlopes pouvoient preſque ſans riſques y verſer les productionsdes fabriques d'Europe en aſſez grande quantité pour fournir au beſoin de la colonie & pour approviſionner auſſi les parties orientales du Pérou. Lorſque les Portugais du Bréſil étendirent leurs établiſſemens juſques ſur les bords de la riviere de la Plata, il s'ouvrit encore un nouveau canal, par lequel les marchandiſes prohibées purent s'introduire dans les colonies Eſpagnoles avec encore plus d'abondance & de facilité. Ce commerce illégal, quoique funeſte à la métropole, contribua à faire proſpérer la colonie qui en retiroit un avantage immédiat, & Buenos-Ayres devint par degrés une ville opulente & peuplée. Il eſt difficile de déterminer à préſent avec quelque certitude quel ſera l'effet du changement de ſyſtême de la cour d'Eſpagne, relativement à cette colonie & à l'adminiſtration de ſon commerce.

Autres territoires

Tous les autres territoires appartenans à l'Eſpagne dans le nouveau

monde, si l'on excepte les isles, sont compris sous deux grandes divisions. La premiere porte le nom de *Tierra-Firme*, & s'étend le long de l'océan Atlantique depuis la frontiere orientale de la nouvelle Espagne jusqu'à l'embouchure de l'Orenoque; la derniere s'appelle Nouveau Royaume de Grenade & occupe les parties intérieures. Je terminerai ce livre par une description abrégée de ces deux pays. appartenans à l'Espagne.

A l'est de Veragua, la derniere des provinces comprises de ce côté sous la vice-royauté du Mexique, est l'isthme de Darien. Quoique cette partie du continent de l'Amérique ait vu les premiers établissemens des Espagnols, la population n'avoit fait aucun progrès dans le Darien. Comme le pays est extrêmement montagneux, que les pluies qui y regnent une grande partie de l'année le rendent très-mal sain & qu'il ne contient aucune mine de grand produit, il auroit été probablement abandonné sans la bonté du havre de Porto-Bello sur la mer Atlantique d'un côté, & sans le havre de Panama de l'autre. Ces deux ports ont été appellés les clefs de la Darien.

communication des deux mers, entre l'Eſpagne & ſes plus riches colonies. Panama eſt devenue une ville conſidérable. L'inſalubrité de l'air a arrêté l'accroiſſement de Porto-Bello. Comme le commerce de l'Eſpagne avec ſes établiſſemens de la mer du ſud eſt maintenant conduit par un autre canal, il eſt probable que Porto-Bello & Panama déclineront inſenſiment.

Carthagene & Sainte-Marthe.

Les provinces de Carthagene & de Sainte-Marthe ſont à l'eſt de l'iſthme de Darien. Le pays en eſt montagneux auſſi, mais les vallées y ſont moins reſſerrées, bien arroſées & très-fertiles. Pedro de Heredia le ſoumit à l'Eſpagne vers 1532. Il eſt mal peuplé & par conſéquent mal cultivé. Il produit cependant beaucoup de drogues médicinales & quelques pierres précieuſes & en particulier des émeraudes; mais il tire ſur-tout quelque importance du port de Carthagene, le meilleur & le mieux défendu de tous ceux que l'Eſpagne poſſede en Amérique. Avec une ſituation ſi favorable le commerce y a pris bientôt un grand accroiſſement. Dès

1544, Carthagene paroît avoir été une ville conſidérable ; mais lorſqu'elle fut choiſie pour être l'abord des galions à leur arrivée d'Europe & leur rendez-vous pour ſe préparer à retourner enſemble en Eſpagne, elle devint bientôt une des plus belles, des plus peuplées & des plus riches villes de l'Amérique. Il y a cependant lieu de croire qu'elle eſt arrivée à ſon plus haut période, & que le changement de ſyſtême de la cour d'Eſpagne pour la conduite du commerce avec l'Amérique, en la privant de la viſite des galions, la fera décheoir inſenſiblement. Mais les richeſſes qui y ſont déjà raſſemblées pourront trouver quelque nouvelle deſtination & prendre une route juſqu'à préſent négligée. Son port eſt ſûr & ſi bien ſitué pour recevoir les marchandiſes d'Europe, ſes négocians ont d'ailleurs tellement l'habitude de les fournir à toutes les provinces adjacentes, qu'elle pourra retenir encore un grand commerce & conſerver un rang diſtingué parmi les villes du nouveau monde.

La province contiguë à Sainte-Marthe, en allant à l'eſt, fut viſitée Venezuela.

pour la premiere fois dans l'année 1499 (1) par Alphonſe d'Ojeda. Les Eſpagnols à leur débarquement voyant quelques huttes, que les Indiens avoient établies ſur des pieux pour les élever au-deſſus des eaux ſtagnantes qui couvroient la plaine, donnerent au pays le nom de *Venezuela*, ou petite Veniſe, d'après leur penchant ordinaire à trouver des reſſemblances entre ce qu'ils découvroient en Amérique & ce qu'ils connoiſſoient en Europe. Ils firent quelques tentatives pour s'y établir, mais ſans ſuccès. Ils en devinrent enfin les maîtres par des moyens bien différens de ceux qui les ont mis en poſſeſſion de leurs autres domaines du nouveau monde. L'ambition de Charles V l'engagea ſouvent dans des projets ſi multipliés & ſi vaſtes que ſes revenus ne ſuffiſoient pas pour les dépenſes de l'exécution. Parmi d'autres expédiens qu'il employa pour y ſuppléer, il avoit emprunté de groſſes ſommes des Velſers d'Ausbourg, qui étoient alors les plus riches négocians de

(1) Livre II, pag. 150.

l'Europe. Pour les rembourſer, & peut-être pour en obtenir de nouveaux ſecours, il leur concéda la province de Venezuela par la tenir en fief héréditaire de la couronne de Caſtille, à la condition pour eux qu'ils ſe rendroient maîtres du pays & qu'ils y établiroient une colonie. On devoit eſpérer que des commerçans donneroient à un pareil établiſſement une forme différente de celle que les Eſpagnols avoient donnée à leurs autres colonies, qu'ils y favoriſeroient davantage les progrès de l'induſtrie utile, & qu'ils connoîtroient mieux les ſources véritables de l'opulence & de la proſpérité du pays. Mais malheureuſement ils confierent l'exécution de leur plan à quelques-uns des ſoldats de fortune dont l'Allemagne étoit remplie au ſeizieme ſiecle. Ces aventuriers, avides de s'enrichir afin de pouvoir abandonner promptement un pays dont le ſéjour leur parut très-déſagréable, au lieu d'y établir une colonie qui auroit pu cultiver & améliorer le ſol, ſe répandirent dans les différens diſtricts, pour y chercher des mines, pillant par-tout les

Indiens avec la plus cruelle rapacité & les accablant de travaux qu'ils ne pouvoient ſupporter. En peu d'années leurs exactions, plus atroces que celles des Eſpagnols eux-mêmes, déſolerent ſi complettement cette province qu'elle ne put plus leur fournir de ſubſiſtance & que les Velſers furent forcés d'abandonner une propriété qui ne pouvoit plus leur rapporter aucun avantage (1). Lorſque les reſtes malheureux des Allemands eurent quitté Venezuela, les Eſpagnols s'en remirent en poſſeſſion; mais malgré pluſieurs avantages naturels dont ce pays eſt pourvu, c'eſt encore un des établiſſemens des Eſpagnols les plus languiſſans & les moins utiles à la nation.

Carracas & Cumana.

Les provinces de Carracas & de Cumana ſont les dernieres de cette côte qui appartiennent aux Eſpagnols. J'aurai occaſion de décrire leur état & leurs productions, lorſque je parlerai de l'établiſſement & des opérations de la compagnie qui a obtenu le privilege excluſif du commerce de ces deux colonies.

(1) Oviedo y Bagnos, *hiſt. de Venezuela*, *pag.* 2, *&c.*

Le nouveau royaume de Grenade est un pays tout à fait méditerranée & d'une grande étendue. Les rois d'Espagne en sont devenus maîtres vers l'an 1536, par le courage & l'habileté de Sébastien de Benalcazar & de Gonzale Ximenès de Quesada, deux des meilleurs officiers qui aient déployé leurs talens en Amérique. Le premier qui commandoit en ce tems-là à Quito, l'attaqua par le sud; le second y entra par Sainte-Marthe du côté du nord. Comme les Indiens de cette partie étoient moins sauvages qu'aucune des autres nations de l'Amérique, si l'on excepte les Mexicains & les Péruviens (1), ils se défendirent avec beaucoup de résolution & de conduite. Mais l'habileté & la constance de Benalcazar & de Quesada surmonterent tous les obstacles & tous les dangers, & ajouterent cette conquête à toutes celles de l'Espagne dans la partie méridionale du nouveau monde. Nouveau royaume de Grenade.

Le nouveau royaume de Grenade est si élevé au-dessus du niveau de la

(1) Voyez le Livre quatrieme.

mer que quoiqu'il ſoit très voiſin de la ligne, le climat en eſt très tempéré. Ses vallées ne le cedent pas en fertilité aux meilleures terres de l'Amérique, & dans les parties élevées on trouve des pierres précieuſes de différentes eſpeces. L'or qu'on y recueille n'eſt pas enfoncé profondément dans la terre; il y eſt mêlé très-près de la ſurface & on l'en ſépare facilement par des lavages répétés. Cette opération s'exécute par des eſclaves negres. Car quoique l'expérience ait prouvé que l'air froid des mines profondes leur eſt funeſte, & qu'on ne puiſſe par cette raiſon les employer dans les mines d'argent, ils ſont plus capables des autres eſpeces de travaux que les Américains. Les naturels du nouveau royaume de Grenade ſe trouvant exempts de ce ſervice pénible, qui a détruit ſi rapidement leur race dans les autres parties de l'Amérique, ſe ſont fort multipliés. Quelques diſtricts fourniſſent l'or auſſi abondamment que la vallée de Cineguilla dont j'ai parlé plus haut, & on le trouve ſouvent en *pepitas* ou grains. Sur une hauteur voiſine de Pam-

pelune, on a vu un ſeul travailleur en recueillir en un jour la valeur de mille peſos (1). Le dernier gouverneur de Santa-Fé a rapporté en Eſpagne un morceau d'or maſſif, eſtimé environ ſeize mille ſix cents cinquante livres tournois. Mais ſans établir aucun calcul ſur ces exemples extraordinaires, il eſt certain que la quantité d'or recueillie annuellement dans ce pays, particuliérement dans les provinces de Popayan & de Choco, eſt très-conſidérable. Les villes du nouveau royaume de Grenade ſont floriſſantes & peuplées, & la population s'y accroît encore de jour en jour. La culture & l'induſtrie commencent à y être encouragées & à proſpérer. Les produits des mines & d'autres marchandiſes ſont portés à Carthagene par la grande riviere de Sainte Magdeleine & fourniſſent à cette ville la matiere d'un grand commerce. D'un autre côté le nouveau royaume de Grenade commu-

(1) Pedrahita, *hiſt del N. Reyno*, pag. 481, manuſcrit entre les mains de l'Auteur.

nique avec la mer Atlantique par l'Orenoque. Mais le pays arrosé par cette riviere du côté de l'est est encore peu connu, & les Espagnols n'y ont qu'un très-petit nombre d'établissemens.

Fin du Livre septieme.

L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

LIVRE HUITIEME.

En ſuivant les progrès des découvertes & des conquêtes des Eſpagnols pendant plus d'un demi-ſiecle, je ſuis arrivé à l'époque où leur empire ſe trouva établi ſur preſque toutes les régions du nouveau monde qui leur ſont encore ſoumiſes aujourd'hui. Les ſuites de leur établiſſement dans les contrées dont ils ſont devenus les maîtres, les maximes qu'ils ont ſuivies dans la formation & dans l'adminiſtration de leurs nouvelles colonies, l'influence que les progrès ſucceſſifs de ces colonies ont eue ſur la métropole & ſur l'état du com-

Coup-d'œil ſur le gouvernement & le commerce des colonies Eſpagnoles.

merce des nations, ſont des objets intéreſſans qui méritent maintenant notre attention.

Dépopulation de l'Amérique.

La premiere conſéquence qu'a eue pour l'Amérique l'établiſſement des Eſpagnols eſt la diminution auſſi étonnante que déplorable du nombre des anciens habitans de cet hémiſphere. En faiſant obſerver en différentes occaſions les calamités que l'Europe a portées ſoit dans les iſles, ſoit dans les autres parties de l'Amérique, j'ai indiqué différentes cauſes de la deſtruction rapide des malheureux Indiens. Partout où les habitans de l'Amérique prenoient les armes pour la défenſe de leur liberté, il en périſſoit un grand nombre dans des combats ſi inégaux; mais la deſtruction étoit plus grande encore quand l'épée étoit remiſe dans le fourreau & que les vainqueurs étoient paiſibles poſſeſſeurs de leurs conquêtes. C'eſt dans les iſles & dans les provinces du continent qui s'étendent depuis le golfe de la Trinité juſqu'aux extrêmités du Mexique que la dépopulation s'eſt fait le plus fortement ſentir. Ces contrées étoient toutes occupées

Ses cauſes dans les iſles & dans quelques parties du continent

ou par des hordes errantes de chaſſeurs, ou par des tribus qui avoient fait peu de progrès dans les arts de la culture & de l'induſtrie. Forcés par leurs nouveaux maîtres de s'attacher à une réſidence fixe & de s'appliquer à un travail régulier au-deſſus de leurs forces & exigé avec une extrême ſévérité, ils n'avoient ni la vigueur d'eſprit ni la force de corps néceſſaires pour ſoutenir le poids de l'oppreſſion; l'abattement & le déſeſpoir en pouſſoient un grand nombre à terminer eux-mêmes leur vie; il en périſſoit encore davantage par la fatigue & la famine. La deſtruction s'étendoit ainſi dans ces vaſtes contrées, & en quelques endroits la race des habitans originaires s'étoit entiérement éteinte. Au Mexique, où une nation puiſſante & belliqueuſe avoit réſiſté long-tems à l'invaſion des Eſpagnols avec un courage digne d'une meilleure deſtinée, un grand nombre avoit péri ſous le tranchant de l'épée; & là, comme au Pérou, les Eſpagnols traînant après eux les Indiens pour porter leur bagage & leurs munitions dans leurs guerres civiles & dans

leurs expéditions dans l'intérieur du pays, l'excès des fatigues avoit emporté ces malheureux par milliers.

Mais la mauvaiſe adminiſtration des Eſpagnols eut des effets encore plus triſtes que toutes leurs cruautés. Les calamités qui accompagnoient la conquête ne furent que paſſageres; au lieu que les vices du gouvernement auquel ils étoient ſoumis furent une ſource permanente & durable de deſtruction. Lorſque les vainqueurs ſe partagerent les terres du Mexique & du Pérou; chacun d'eux voulut y trouver une récompenſe prompte de ſes ſervices. Des aventuriers accoutumés à la diſſipation de la vie militaire, n'avoient ni l'induſtrie néceſſaire pour former une plan de culture réguliere, ni la patience d'en attendre les produits lents, mais certains. Au lieu de s'établir dans les vallées déjà occupées par les Indiens, où la fertilité du ſol auroit récompenſé les travaux du cultivateur, ils porterent leurs habitations dans les parties montagneuſes, ſi étendues dans le Mexique & dans le Pérou. Toute leur activité fut employée à la recherche des mines. Les

eſpérances vaſtes & flatteuſes que leur préſentoit ce genre de travail, convenoient merveilleuſement au génie entreprenant qui anima les premiers conquérans de l'Amérique dans tous les pas de leur carriere. Le travail des mines demandoit tant de bras qu'il fut néceſſaire d'y employer les naturels du pays. On les força d'abandonner leurs anciennes habitations dans les plaines & de ſe porter en foule aux montagnes. Ce paſſage ſoudain du climat chaud des vallées à l'air froid & pénétrant, particulier aux terres hautes ſituées vers la zone torride ; les fatigues d'un travail exceſſif ; une nourriture peu abondante & mal-ſaine ; le déſeſpoir cauſé par une ſorte d'oppreſſion à laquelle ils n'étoient pas accoutumés & dont ils ne voyoient pas le terme, firent ſur eux le même effet que ſur les habitans des iſles. Les uns & les autres, accablés du poids de tant de calamités réunies, avoient diſparu de la terre avec une égale rapidité (1). L'introduction de la petite vérole, maladie

(1) Torquemada I, 613.

juſqu'alors inconnue en Amérique & très-meurtriere dans ce climat (1), s'étant jointe à ces fléaux, la population de la nouvelle Eſpagne & du Pérou avoit été ſi fort réduite que peu d'années après la conquête, ce qu'on diſoit de ſon état ancien paroiſſoit abſolument incroyable (2).

Elle n'a pas été l'ouvrage réfléchi de la politique des Eſpagnols.

Telles ont été les principales cauſes de la dépopulation de l'Amérique. Beaucoup d'écrivains, ne faiſant pas aſſez d'attention à ces circonſtances & frappés de la rapidité avec laquelle le mal s'étoit étendu, ont regardé cet événement dont l'hiſtoire ne nous fournit aucun autre exemple, comme la ſuite d'un plan non moins réfléchi qu'atroce. Les Eſpagnols, diſent-ils, convaincus qu'il leur ſeroit impoſſible d'occuper les vaſtes régions qu'ils avoient découvertes & de maintenir leur autorité ſur des nations infiniment plus nombreuſes que leurs conquérans, réſolurent pour ſe conſer-

(1) B. Diaz, *cap.* 124. Herrera, *decad.* 2, *lib. X*, *cap.* 4. Ulloa, *Entreten.* 206.

(2) Torquemada, 615, 642, 643. Voyez la NOTE LXVIII.

ver l'Amérique, d'en exterminer les habitans & de faire un déſert du nouveau monde plutôt que d'en perdre la poſſeſſion (1). Mais les nations étendent rarement leurs vues ſur des objets ſi éloignés & ne font guere de plans ſi vaſtes. Pour l'honneur de l'humanité, nous pouvons obſerver que jamais aucun gouvernement n'a formé un ſi déteſtable projet. Les rois d'Eſpagne, loin d'adopter un tel ſyſtême de deſtruction, furent continuellement occupés de la conſervation de leurs nouveaux ſujets. Le deſir d'étendre la foi chrétienne & de porter la connoiſſance de la vérité & des conſolations à des peuples privés des lumieres de la religion, fut le principal motif des encouragemens qu'Iſabelle donna à l'expédition de Colomb. Après la découverte, elle s'occupa de l'exécution de ſes pieux deſſeins & montra le plus grand zele non-ſeulement pour faire inſtruire les Indiens, mais encore pour aſſurer un traitement doux à cette race d'hommes paiſibles, devenus ſes ſujets (2). Ses

(1) Voyez la NOTE LXIX.
(2) Voyez la NOTE LXX.

ſucceſſeurs adopterent les mêmes idées, & mes lecteurs les ont vu en pluſieurs occaſions employer toute leur autorité pour protéger les Américains contre l'oppreſſion des Eſpagnols. Ils firent à ce ſujet de nombreux réglemens, conçus avec ſageſſe & dictés par l'humanité. Quand leurs poſſeſſions dans le nouveau monde devinrent aſſez étendues pour leur faire craindre de ne pouvoir y maintenir leur autorité, l'eſprit de leurs loix fut auſſi doux qu'il l'avoit été lorſqu'ils ne poſſédoient que les iſles. Leur ſollicitude pour protéger les Indiens ſemble même s'être augmentée à meſure que leurs conquêtes ſe ſont étendues : elle alla juſqu'à leur faire promulguer & maintenir des loix qui exciterent une révolte dangereuſe dans une de leurs colonies & répandirent le mécontentement dans les autres. Mais l'avidité des particuliers étoit trop violente pour pouvoir être contenue par l'autorité des loix. Des aventuriers audacieux & tourmentés du deſir de s'enrichir promptement, placés ſi loin du centre de l'autorité, peu accoutumés à la ſubordination

même dans le ſervice militaire, & encore moins au reſpect pour l'autorité civile toujours foible dans une colonie naiſſante, mépriſoient ou éludoient tous les réglemens par leſquels on vouloit réprimer leurs exactions & leur tyrannie. Le gouvernement Eſpagnol donnoit ſans ceſſe de nouveaux édits pour empêcher l'oppreſſion des Indiens. Les Colons comptant ſur l'impunité, à une ſi grande diſtance de la cour, continuoient de les traiter comme eſclaves. Les gouverneurs eux-mêmes & les autres officiers employés dans les colonies, ſouvent auſſi avides & auſſi indigens que les aventuriers auxquels ils commandoient, trop diſpoſés à adopter les idées fauſſes que les conquérans avoient priſes des Indiens, encourageoient ou toléroient l'oppreſſion au lieu de l'arrêter. Il ne faut donc pas imputer la dépopulation du nouveau monde à une faute de la cour d'Eſpagne, ni la conſidérer comme un effet de ſa politique. Ce fut uniquement l'ouvrage des conquérans & des premiers Colons Eſpagnols qui, par des meſures auſſi imprudentes qu'in-

juſtes, ont empêché les effets ſalutaires des loix du ſouverain & déshonoré leur patrie aux yeux de la poſtérité.

Ni celui de la religion.

C'eſt avec plus d'injuſtice encore que beaucoup d'écrivains ont attribué à l'eſprit d'intolérance de la religion romaine, la deſtruction des Américains, & ont accuſé les eccléſiaſtiques Eſpagnols d'avoir excité leurs compatriotes à maſſacrer ces peuples innocens, comme des idolâtres & des ennemis de Dieu. Les premiers miſſionnaires de l'Amérique, quoique ſimples & ſans lettres, étoient des hommes pieux. Ils épouſerent de bonne heure la cauſe des Indiens & défendirent ce peuple contre les calomnies dont s'efforçoient de le noircir les conquérans qui le repréſentoient comme incapable de ſe former jamais à la vie ſociale & de comprendre les principes de la religion, & comme une eſpece imparfaite d'hommes que la nature avoit marqués du ſceau de la ſervitude. Ce que j'ai dit du zele conſtant des miſſionnaires Eſpagnols pour la défenſe & la protection du troupeau commis à leurs ſoins, les

montre ſous un point de vue digne de leurs fonctions. Ils furent des miniſtres de paix pour les Indiens, & s'efforcerent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppreſſeurs. C'eſt à leur puiſſante médiation que les Américains dûrent tous les réglemens qui tendoient à adoucir la rigueur de leur ſort. Les Indiens regardent encore les eccléſiaſtiques, tant réguliers que ſéculiers, dans les établiſſemens Eſpagnols, comme leurs défenſeurs naturels, & c'eſt à eux qu'ils ont recours pour repouſſer les exactions & les violences auxquelles ils ſont ſouvent expoſés (1).

Mais nonobſtant la dépopulation actuelle de l'Amérique, il reſte encore un nombre conſidérable de naturels, tant au Mexique qu'au Pérou, particuliérement dans les parties qui n'ont pas été expoſées à la premiere furie des armes Eſpagnoles, ou déſolées par les premieres tentatives de leur induſtrie, plus funeſtes encore que la guerre. Dans les provinces de Gua- Population actuelle de l'Amérique.

(1) Voyez la NOTE LXXI.

timala, de Chiapa, de Nicaragua & dans les autres belles contrées qui s'étendent le long de la mer du ſud, la race des Indiens eſt encore très-nombreuſe. En quelques endroits, ils ont des établiſſemens aſſez conſidérables pour mériter le nom de villes (1). Dans les trois audiences qui partagent la nouvelle Eſpagne, il y a au moins deux millions d'Indiens, foible reſte à la vérité de ſon ancienne population, mais qui forme encore un corps de nation plus nombreux que celui de tous les autres habitans de ce vaſte pays (2). Différens diſtricts du Pérou, particuliérement dans le royaume de Quito, ſont preſqu'entiérement occupés par les Indiens. Dans d'autres provinces les naturels ſont mêlés avec les Eſpagnols, s'adonnent aux arts méchaniques & rempliſſent les états inférieurs de la ſociété. Comme les habitans du Mexique & du Pérou étoient accoutumés à une réſidence fixe & connoiſſoient quelques arts, il a fallu moins de violence pour les rapprocher

(1) Voyez la NOTE LXXII.
(2) Voyez la NOTE LXXIII.

un

un peu de la maniere de vivre des Européens. Mais par-tout où les Eſpagnols ont trouvé, en s'établiſſant, des tribus ſauvages, leurs tentatives pour les civiliſer & les réunir ont été ſans ſuccès & ſouvent funeſtes aux Indiens. Ceux-ci ne pouvant ſe ſoumettre à aucune contrainte & dédaignant le travail comme un caractere de ſervitude, abandonnoient leurs anciennes habitations & défendoient leur liberté dans des montagnes & des forêts inacceſſibles à leurs oppreſſeurs, ou périſſoient lorſqu'ils étoient réduits à un état qui contrarioit leurs idées & leurs habitudes. Dans les diſtricts voiſins de Carthagene, de Panama & de Buenos-Ayres, la dépopulation a été plus générale que dans les parties du Mexique & du Pérou dont les Eſpagnols ſe ſont rendus plus abſolument les maîtres.

Idée générale de l'adminiſtration des colonies Eſpagnoles.

L'établiſſement des Eſpagnols dans le nouveau monde, quoique ſi funeſte à ſes anciens habitans, avoit été fait dans un tems où cette nation pouvoit le rendre très-avantageux. Par l'union de tous les petits royaumes qui la partageoient, l'Eſpagne étoit

devenue un état puiſſant, ayant toutes les reſſources néceſſaires pour exécuter une ſi grande entrepriſe. Ses ſouverains avoient porté leur prérogative beaucoup au-delà des limites qui bornoient le pouvoir des monarques dans tout le reſte de l'Europe, & ils ne trouvoient plus d'obſtacles dans leur adminiſtration. Dans tout état d'une grande étendue, la forme du gouvernement doit être ſimple & l'autorité du ſouverain abſolue, afin que ſes réſolutions puiſſent être priſes avec célérité & s'exécuter dans tout l'empire ſans rien perdre de leur force. Tel étoit le pouvoir des monarques Eſpagnols lorſqu'ils eurent à délibérer ſur la maniere de gouverner ces provinces du nouveau monde, plus éloignées du centre de l'autorité qu'aucune des puiſſances Européennes euſſent jamais ſoumiſe. Ils n'étoient gênés en aucune maniere par la conſtitution de leurs états d'Europe ; ils étoient maîtres d'adopter tous les plans qu'ils jugeroient convenables, & pouvoient fixer le gouvernement de ces nouvelles colonies par des édits, qui étoient autant d'actes de

la prérogative royale la plus illimitée.

Une circonſtance qui diſtingue les colonies des Eſpagnols en Amérique de celles des autres nations Européennes, c'eſt que le gouvernement s'eſt occupé de très-bonne heure de leur adminiſtration. Lorſque les Portugais, les François, les Anglois ont pris poſſeſſion des régions qu'ils occupent aujourd'hui en Amérique, les avantages qu'ils eſpéroient en tirer étoient ſi éloignés & ſi incertains qu'on laiſſa les premiers aventuriers & les premiers Colons lutter, preſque ſans aucun ſecours de la métropole, contre toutes les difficultés qui traverſent la formation d'une colonie dans ſa naiſſance. Mais l'or & l'argent, les premieres productions des établiſſemens Eſpagnols au nouveau monde, ſéduiſirent les ſouverains & attirerent promptement leur attention. Après avoir foiblement contribué à la découverte & très-peu à la conquête du nouveau monde, ils y exercerent ſur le champ la fonction de légiſlateurs; & ayant acquis cette eſpece de domaine, inconnu juſques-là parmi les nations, ils l'exercerent

L'autorité royale s'en eſt occupée de très-bonne heure.

d'après un ſyſtême dont l'hiſtoire ne nous fournit aucun autre exemple.

Toute autorité & toute propriété territoriale appartient à la couronne.

La maxime fondamentale de la juriſprudence Eſpagnole ſur l'Amérique, eſt que tous les domaines conquis appartiennent à la couronne & non à l'état ou à la nation. La bulle d'Alexandre VI, qui eſt comme la grande chartre ſur laquelle l'Eſpagne fonde ſes droits, a donné en pur don à Iſabelle & Ferdinand toutes les contrées qui ont été ou ſeront découvertes. Ces princes & leurs ſucceſſeurs ſe ſont regardés conſtamment comme propriétaires abſolus de toutes les terres conquiſes par leurs ſujets dans le nouveau monde. Toute poſſeſſion n'eſt qu'une conceſſion de leur part & retourne à eux. Les chefs des différentes expéditions, les gouverneurs des différentes colonies, les officiers de juſtice & les miniſtres de religion, étoient tous nommés par le ſouverain & amovibles à ſa volonté. Le peuple n'avoit aucun privilege indépendant de la couronne & qui pût ſervir de barriere au deſpotiſme. Il eſt vrai que lorſque les villes furent bâties & formées en corporation,

les citoyens y eurent le droit d'élire leurs magiſtrats & de ſe gouverner par les loix de la communauté. Dans les états même les plus deſpotiques, cette foible étincelle de liberté n'eſt pas encore éteinte ; mais dans les villes d'Amérique la légiſlation eſt purement municipale & ſe borne aux objets de police & de commerce intérieur. Dans tout ce qui regarde l'adminiſtration générale & l'intérêt public, la volonté du ſouverain fait loi. Il n'y a point de pouvoir politique dérivé du peuple ; toute l'autorité eſt concentrée dans la couronne & dans les officiers nommés par le roi.

Tous les nouveaux domaines de l'Eſpagne ſont ſoumis à deux vice-rois.

Lorſque les conquêtes de l'Eſpagne en Amerique furent terminées, les rois d'Eſpagne, en formant un plan d'adminiſtration pour leurs nouveaux domaines ; les diviſerent en deux immenſes gouvernemens, la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne & celle du Pérou. La premiere s'étend ſur toutes les provinces de l'Amérique ſeptentrionale, appartenantes à l'Eſpagne ; la ſeconde ſur toutes ſes poſſeſſions dans l'Amérique méridionale. Cette

diſpoſition qui dès le commencement avoit de grands inconvéniens, en a entraîné de bien plus conſidérables lorſque la population & l'induſtrie des provinces éloignées de chaque vice-royauté ont fait des progrès. Le peuple de ces provinces, trop éloigné de la réſidence des vice-rois, s'eſt plaint de ne pouvoir communiquer avec eux à une ſi grande diſtance. D'un autre côté, l'autorité des vice-rois a dû être néceſſairement foible & incertaine dans ſon action ſur des pays ſi loin de leurs yeux. On a cru trouver un remede à ce mal en établiſſant dans ce ſiecle-ci à Santa-Fé de Bogota, capitale du nouveau royaume de Grenade, une troiſieme vice-royauté, dont la juriſdiction s'étend ſur tout le royaume de Tierra-Firmé de la province de Quito (1).

Leurs pouvoirs.

Non-ſeulement ces vice-rois repréſentent la perſonne du ſouverain, mais ils jouiſſent encore de toutes les prérogatives de la couronne dans toute leur étendue, chacun dans les limites de ſon gouvernement. Comme

(1) Ulloa, *Voyage I*, 28, 255.

le roi, ils exercent l'autorité ſuprême dans le civil, le militaire & le criminel. Ils peuvent préſider à tous les tribunaux; ils ont ſeuls le droit de nommer à beaucoup d'emplois importans, & le privilege de faire remplir par intérim ceux qui ſont à la nomination du ſouverain, juſqu'à l'arrivée du ſucceſſeur nommé par le roi. La pompe extérieure qui les accompagne eſt proportionnée à leur dignité & à l'étendue de leur pouvoir. Leur cour eſt formée ſur le modele de celle de Madrid. Des gardes à pied & à cheval, une maiſon nombreuſe & la plus grande magnificence leur donnent plutôt l'air de ſouverains que de gouverneurs exerçant une autorité précaire (1).

Tribunaux appellés Audiences.

Mais comme le vice-roi ne peut exercer en perſonne les fonctions de magiſtrat ſuprême dans toutes les parties d'une juriſdiction ſi étendue, il eſt aidé dans ſon adminiſtration par des officiers & des tribunaux ſemblables à ceux d'Eſpagne. La conduite des affaires dans les provinces eſt

(1) Ulloa, *Voyage I*, 432. Gage, 61.

confiée à des magiſtrats de différens ordres & de différentes dénominations, dont quelques-uns ſont nommés par le roi & d'autres par le vice-roi ; mais tous reçoivent les ordres du vice-roi & ſont ſoumis à ſa juriſdiction. L'adminiſtration de la juſtice appartient à des tribunaux, connus ſous le nom d'audiences & formés ſur le modele de la chancellerie d'Eſpagne : ils ſont au nombre de onze & rendent la juſtice dans autant de diſtricts (1). Le nombre des juges eſt plus ou moins grand dans chacun, en proportion de l'étendue & de l'importance de leurs juriſdictions. La place de juge dans une cour d'audience eſt auſſi honorable que lucrative, & remplie communément par des perſonnes de mérite & de talent qui font reſpecter le tribunal. Ils connoiſſent des cauſes, tant civiles que criminelles ; mais ces deux genres d'affaires ſont partagés entre les juges.

Leur juriſdiction.

Quoique ce ne ſoit que dans les gouvernemens les plus deſpotiques que le ſouverain exerce en perſonne la re-

(1) Voyez la NOTE LXXIV.

doutable prérogative de rendre la juſtice à ſes ſujets, & d'abſoudre ou de condamner d'après ſes volontés devenues autant de loix; quoique dans toutes les monarchies d'Europe, la fonction de juge ſoit confiée à des magiſtrats dont les déciſions ſont réglées par des loix connues & des formes établies, les vice-rois Eſpagnols ont ſouvent tenté de s'aſſeoir ſur les tribunaux de la juſtice; & leur diſtance de la métropole leur donnant de la hardieſſe, ils ont quelquefois aſpiré à un pouvoir que leur maître n'a pas oſé s'attribuer. Pour arrêter une entrepriſe dont le ſuccès auroit banni la juſtice & la ſûreté des colonies Eſpagnoles, en ſoumettant la vie & la propriété des citoyens à la volonté d'un ſeul homme, les rois d'Eſpagne ont fait un grand nombre de loix qui défendent dans les termes les plus exprès aux vice rois de ſe mêler des affaires pendantes aux audiences, & de donner leur avis ou leur voix ſur aucun point conteſté pardevant ces tribunaux (1). Les cas

(1) Recop. *lib. II*, *tit.* 15, *l.* 35, 38, 44, *lib. III*, *tit.* 3, 36, 37.

particuliers qui tiennent à quelque queſtion générale de droit civil, & même les réglemens portés par le vice-roi, doivent être ſoumis à la réviſion de la cour d'audience, qui peut être en cela regardée comme un pouvoir intermédiaire placé entre le vice-roi & le peuple, & comme une barriere à l'accroiſſement illégal de ſa juriſdiction. Mais comme toute oppoſition, même légale, à l'autorité d'un magiſtrat qui repréſente le ſouverain & qui tient ſon pouvoir de lui, eſt peu d'accord avec l'eſprit de la politique Eſpagnole, les réſerves ſous leſquelles ce pouvoir eſt accordé aux cours d'audience ſont remarquables. Elles peuvent faire des remontrances au vice-roi; mais dans le cas où il y auroit oppoſition directe entre leur opinion & la volonté du vice-roi, celle-ci doit être miſe à exécution, & il ne reſte à l'audience que le droit de mettre la matiere ſous les yeux du roi & du conſeil des Indes (1). Ce ſeul privilege de faire des

(1) Solorz, *de jure Ind. lib. IV, cap.* 3, *no.* 40, 41. Recop. *lib. II, tit.* 15, *l.* 36, *lib. III, tit.* 3, *l.* 34, *lib. V, tit.* 9, *l.* 1.

remontrances & de donner des conſeils à un homme à qui tout le reſte de la nation doit obéir en ſilence, donne une grande dignité aux cours des audiences, ainſi qu'un autre droit dont elles jouiſſent. A la mort du vice-roi, lorſqu'il n'y a aucune proviſion donnée à ſon ſucceſſeur par le roi, le pouvoir ſouverain paſſe à la cour d'audience réſidente dans la capitale de la vice-royauté ; & le plus ancien des magiſtrats, aſſiſté de ſes collegues tant que dure la vacance, exerce toutes les fonctions du vice-roi (1). Dans les matieres ſoumiſes à la connoiſſance des audiences, conſidérées comme cours de juſtice ordinaires, leurs ſentences ſont définitives dans toute conteſtation concernant une propriété de la valeur de moins de ſix mille peſos. Mais quand l'objet du procès excede cette ſomme, leur déciſion eſt ſoumiſe à réviſion & portée par appel au conſeil des Indes (2).

A ce conſeil, un des plus conſidérables de la monarchie pour la dignité

(1) Recop. *lib. II, tit.* 15, *l.* 57, *&c.*
(2) Recop. *lib. V, tit.* 13, *l.* 1, *&c.*

& le pouvoir, eſt attribuée l'adminiſtration ſuprême de tous les domaines Eſpagnols en Amérique. Il fut établi par Ferdinand en 1511 & reçut une forme plus parfaite de Charles-Quint en 1524. Sa juriſdiction embraſſe les affaires eccléſiaſtiques, civiles & militaires, ainſi que de commerce. C'eſt de-là qu'émanent toutes les loix relatives au gouvernement & à la police des colonies, qui doivent être approuvées des deux tiers des membres avant d'être publiées au nom du roi. Il confere tous les offices dont la nomination eſt réſervée à la couronne. Toute perſonne employée en Amérique, depuis le vice-roi juſqu'au dernier des officiers, eſt ſoumiſe à ſon autorité. Il examine la conduite, récompenſe les ſervices & punit les malverſations (1). On met ſous ſes yeux tous les avis & tous les mémoires publics ou ſecrets, envoyés de l'Amérique, ainſi que tous les plans d'adminiſtration, de police & de commerce propoſés pour les colonies. Depuis le premier établiſſe-

(1) Recop. *lib. II, tit. 2, l. 1, 2, &c.*

ment de ce conſeil, l'objet conſtant des rois catholiques a été de maintenir ſon autorité & de lui donner de de tems à autre de nouvelles prérogatives qui puſſent le rendre redoutable à tous leurs ſujets du nouveau monde. On peut attribuer en grande partie aux ſages réglemens & à la vigilance de ce tribunal reſpectable ce qui reſte de vertu & d'ordre public dans un pays, où tant de circonſtances conſpirent à amener le déſordre & la corruption (1).

Chambre de commerce.

Comme le roi eſt ſuppoſé préſent au conſeil des Indes, ce tribunal ſe tient toujours au lieu où la cour fait ſa réſidence. Il falloit un autre tribunal pour régler les affaires de commerce qui demandent l'inſpection immédiate des ſupérieurs. On l'a établi dès l'année 1501 à Séville, dont le port étoit alors le ſeul qui commerçât avec le nouveau monde. On l'appelle *Caſa di la Contratacion.* Il eſt en même tems bureau de commerce & cour de juſtice. Sous la premiere de ces dénominations, il prend connoiſſance de

(1) Solorz, *de jure Ind. lib. IV, l. 12, &c.*

tout ce qui eſt relatif au commerce de l'Eſpagne avec l'Amérique ; il fixe les marchandiſes qui doivent être importées dans les colonies, & il a l'inſpection ſur celles que l'Eſpagne reçoit en retour. Il décide du départ des flottes, du fret & de la grandeur des bâtimens, de leur équipement & de leur deſtination. Comme cour de judicature, il juge toutes les affaires, tant civiles & de commerce que criminelles, qui ont lieu en conſéquence des intérêts de commerce entre l'Eſpagne & l'Amérique. Dans l'un & l'autre genre, on ne peut appeller de ſes déſicions qu'au conſeil des Indes (1).

Telle eſt l'eſquiſſe du ſyſtême de gouvernement adopté par l'Eſpagne pour ſes colonies de l'Amérique. L'énumération des tribunaux ſubordonnés pour l'adminiſtration de la juſtice, pour la perception du revenu public & pour le maintien de la police intérieure, & la deſcription de leurs différentes fonctions, nous jetteroient

(1) Recop. *lib. IX*, *tit.* 1. *Veietia*, *Note de la contratacion.*

dans des détails trop minutieux & trop peu intéreſſans.

Le premier objet du gouvernement Eſpagnol eſt d'exclure toutes les autres nations du commerce avec l'Amérique Eſpagnole.

Le premier objet des rois d'Eſpagne a été d'aſſurer à la métropole excluſivement les productions de leurs colonies par une prohibition abſolue de commerce avec les nations étrangeres. Après avoir conquis l'Amérique, connoiſſant la foibleſſe de leurs établiſſemens naiſſans, & inſtruits de la difficulté d'établir & de ſoutenir leur domination ſur des régions d'une ſi vaſte étendue & ſur tant de nations qui cherchoient à ſecouer leur joug, ils craignirent ſur-tout l'abord des étrangers; ils chercherent à ſe dérober à leurs regards & employerent tous leurs ſoins à les éloigner de leurs côtes. Cet eſprit de jalouſie & d'excluſion, peut-être naturel & néceſſaire au commencement de l'établiſſement, augmenta chez les Eſpagnols à meſure que leurs poſſeſſions s'étendirent & qu'ils en connurent mieux l'importance. Ils furent conduits par-là à former leurs colonies ſur un plan différent de tout ce que l'hiſtoire nous préſente. L'ancien monde a eu ſes colonies; mais elles

étoient ſeulement de deux eſpeces. Les unes étoient les ſuites d'une émigration qui débarraſſoit l'état d'un ſuperflu de population lorſque les habitans étoient trop nombreux pour le territoire qu'ils occupoient ; les autres étoient des détachemens militaires, des eſpeces de garniſon, ſervant à maintenir dans l'obéiſſance des pays conquis. Les colonies fondées par quelques républiques Grecques & les eſſains de barbares ſortis du nord pour s'établir dans les différentes parties de l'Europe, étoient des colonies de la premiere eſpece ; les colonies Romaines étoient de la ſeconde. Dans les premieres, l'union avec la métropole ceſſoit promptement & elles devenoient bientôt des états indépendans. Dans les colonies Romaines, comme la ſéparation n'étoit pas complette, la dépendance continuoit. Les rois d'Eſpagne chercherent à réunir dans les leurs ce que ces deux eſpeces de colonies avoient de particulier. En les plaçant à une ſi grande diſtance de la métropole, en établiſſant dans chacune une forme de police & d'adminiſtration intérieure ſous

des gouverneurs différens & avec des loix particulieres, ils les ſéparerent de la mere-patrie. En retenant dans leurs mains le droit de donner les loix, celui d'impoſer les taxes & de nommer aux principaux emplois, tant dans le civil que dans le militaire, ils s'aſſurerent de leur dépendance. Heureuſement pour l'Eſpagne la ſituation de ſes colonies rendit praticable cette nouvelle idée. Preſque tous les pays dont elle s'eſt rendue maîtreſſe ſont placés entre les tropiques. Les productions de cette grande partie du globe ſont différentes de celles d'Europe, même dans les provinces les plus méridionales de notre continent. L'induſtrie de ceux qui s'établiſſent dans un pays, ſuit naturellement les qualités du climat & du ſol. Quand les Eſpagnols prirent poſſeſſion de leurs domaines d'Amérique ; les métaux précieux furent le ſeul objet qui attira leur attention. Lors même qu'ils commencerent à ſuivre un meilleur plan, ils s'occuperent preſque uniquement des productions particulieres au ſol & au climat, qui par leur rareté & leur valeur pouvoient être recher-

chées davantage de la métropole. Séduits par l'eſpoir de s'enrichir promptement, ils dédaignerent de prodiguer leur induſtrie à des travaux moins lucratifs, mais beaucoup plus intéreſſans. Ils ſe mirent même dans l'impuiſſance de corriger cette premiere erreur ; & pour ôter aux Colons tout moyen de devenir les rivaux de l'Eſpagne, ils défendirent dans les colonies, ſous des peines très-ſéveres (1), la culture du vin & de l'huile, ainſi que l'établiſſement de diverſes eſpeces de manufactures (2). Ils réſerverent à la métropole ſeule l'approviſionnement des colonies pour les objets de premiere néceſſité. Les draps, les meubles, les inſtrumens des arts, les objets de luxe, & même une partie conſidérable des proviſions de bouche qui ſe conſomment en Amérique, y ſont portées d'Eſpagne. Pendant une grande partie du ſeizieme ſiecle l'Eſpagne, en poſſeſſion d'un commerce étendu & de manufactures floriſſantes, put avec fa-

(1) Ulloa, *Rétabliſſement des manufactures, &c. pag.* 206.

(2) Voyez la NOTE LXXV.

cilité ſatisfaire les beſoins de ſes colonies par ſon propre fonds. Elle recevoit en échange les produits des mines & quelques propuctions du ſol. Mais les importations & les exportations ſe faiſoient par des vaiſſeaux Eſpagnols. On ne permettoit à aucun navire Américain de porter des marchandiſes d'Amérique en Europe. Le commerce même d'une colonie avec une autre étoit prohibé ou limité par de grandes gênes. Tout ce que fourniſſoit l'Amérique abordoit aux ports d'Eſpagne ; tout ce qu'elle conſommoit en ſortoit. Aucun étranger ne pouvoit entrer dans les colonies ſans une permiſſion expreſſe du gouvernement ; aucun vaiſſeau des nations étrangeres n'étoit reçu dans leurs ports. La confiſcation des biens meubles & la mort étoient les peines prononcées contre tout habitant qui oſeroit commercer avec les étrangers (1). Ainſi les colonies étoient tenues dans un état d'enfance perpétuelle ; & cette dépendance établie pour un intérêt de commerce, cette politique ſubtile

(1) Recop. *lib. IX, tit.* 27, *l.* 1, 4, 7, *&c.*

l'induſtrie obtenoit la récompenſe de ſes peines, à moins que la découverte de quelque mine n'enrichît tout de ſuite l'heureux colon, tous ces maux furent ſentis & exagérés. L'eſprit d'émigration des Eſpagnols, découragé par tant d'obſtacles, s'affoiblit bientôt de telle maniere que ſoixante ans après la découverte du nouveau monde, le nombre des Eſpagnols en Amérique ne paſſoit pas quinze milie (1).

Obſtacles à ſes progrès dans les loix relatives à la propriété.

La maniere dont la propriété étoit réglée dans les colonies Eſpagnoles, & les loix ſelon leſquelles elle ſe tranſmettoit, ſoit par ſucceſſion, ſoit par vente, étoient extrêmement contraires à la population. Pour faire faire à la population un progrès rapide dans une colonie naiſſante, il faut que les terres ſoient partagées en petites portions & que la propriété puiſſe en être tranſmiſe avec beaucoup de facilité (2). Mais l'avidité des conquérans du nouveau monde ne leur permit pas d'obſerver

(1) Voyez la NOTE LXXVI.

(2) D. Smith's, *Inquiry*, *tom. II*, *p.* 166.

cette maxime. Comme ils avoient le pouvoir de ſatisfaire toute l'extravagance de leurs deſirs, pluſieurs s'emparerent de diſtricts d'une vaſte étendue & de provinces entieres qu'ils tinrent en commanderies. Ils obtinrent enſuite par degrés de les convertir en *majorats*, eſpece de fief connu dans la juriſprudence féodale d'Eſpagne (1), & qui ne peut être ni partagé ni aliéné. Une grande partie de la propriété territoriale, ainſi enlevée à la circulation en devenant un bien ſubſtitué, & paſſant du pere au fils ſans avoir été améliorée, n'avoit qu'une bien petite valeur, ſoit pour le poſſeſſeur, ſoit pour la colonie. Dans ce que j'ai dit de la réduction du Pérou, on peut obſerver pluſieurs exemples de Poſſeſſions d'une étendue immenſe, occupées par quelques-uns des conquérans (2). L'abus fut le même dans les autres parties de l'Amérique ; car la valeur des terres étant eſtimée par le nombre des Indiens qui y étoient attachés & la po-

(1) Recop. *lib. IV*, *tit.* 3, *l.* 24.

(2) *Livre VI*, *pag.* 254.

pulation étant très-clair-ſemée en Amérique, il n'y avoit que des diſtricts d'une étendue immenſe qui puſſent fournir aſſez de travailleurs pour exploiter avec avantage les mines. Ces erreurs capitales dans la diſtribution de la propriété ont entraîné des effets funeſtes dans toutes les parties de l'adminiſtration des colonies Eſpagnoles, & peuvent être conſidérées comme la grande cauſe qui a rendu les progrès de la population de ces pays beaucoup plus lents que dans les colonies mieux conſtituées (1).

Et dans la nature de leur gouvernement eccléſiaſtique.

A cet obſtacle il faut ajouter le nombre & l'étendue de leurs établiſſemens eccléſiaſtiques, dont les frais énormes ſupportés par les colons ont nui infiniment à l'induſtrie & à la population. Le paiement des dîmes eſt une taxe peſante ſur l'induſtrie; & par-tout où la ſageſſe du magiſtrat civil ne met pas des bornes aux exactions qu'entraîne la perception de cet impôt, il devient intolérable & deſtructeur. Mais les légiſlateurs Eſpagnols, loin de réprimer les prétentions

(1) Voyez la NOTE LXXVII.

du clergé, les laiſſerent, par un zele inconſidéré, s'étendre dans toute l'Amérique & devenir pour leurs colonies naiſſantes un fardeau, qui ſeroit très-peſant, même dans les ſociétés qui ont fait le plus de progrès. Dès 1501, les colonies furent ſoumiſes à la dîme eccléſiaſtique pour les productions les plus néceſſaires, ſur leſquelles l'attention des premiers planteurs devoit naturellement ſe tourner (1). Les prétentions du clergé ne ſe bornerent pas même aux productions les plus ſimples du ſol. Le ſucre, l'indigo & la cochenille, fruits d'une culture plus difficile, furent déclarés ſujets à la dîme (2), & l'induſtrie du colon fut taxée dans tous ſes travaux, depuis les plus groſſiers juſqu'aux plus compliqués. La ſuperſtition des Eſpagnols d'Amérique ajouta bientôt des contributions volontaires à la charge déjà très-peſante de cette impoſition légale. Leur paſſion pour la pompe dans les cérémonies de la religion & leur reſpect exceſ-

(1) Recop. *lib I*, *tit.* 16, *l.* 2.
(2) *Ibid*, *lib. III & IV.*

ſif

ſif pour le clergé ſéculier & régulier ont procuré aux égliſes & aux monaſteres & détourné ainſi ſans utilité une grande portion de richeſſe, qui auroit contribué puiſſamment à la proſpérité des colonies en y entretenant un travail productif.

Différentes eſpeces d'habitans dans les colonies.

Malgré tous les obſtacles, les pays occupés en Amérique par les Eſpagnols ſont ſi fertiles & ſi attrayans, que la population s'y eſt inſenſiblement augmentée & que les colonies Eſpagnoles ſont aujourd'hui remplies de citoyens de différens ordres. Les plus puiſſans & les plus conſidérés ſont les Eſpagnols qui y arrivent d'Europe & qu'on appelle *Chapetones*. La cour d'Eſpagne, jalouſe de maintenir la dépendance des colonies, ne confie les emplois de quelque importance qu'à des perſonnes envoyées d'Europe; & pour s'aſſurer davantage de leur fidélité, elle exige de tous ceux qu'elle emploie la preuve qu'ils deſcendent d'une famille de *vieux chrétiens*, ſans aucun mêlange de race Juive ou Mahométane, & qui n'ait été flétrie par aucune cenſure de

l'inquiſition (1). Le gouvernement ne croit pouvoir confier ſûrement l'autorité qu'en des mains ſi pures, & eux ſeuls ſont chargés de preſque tous les emplois publics depuis la vice-royauté juſqu'aux dernieres places. Toute perſonne qui, par ſa naiſſance ou par une longue réſidence en Amérique, peut être ſoupçonnée de quelque diſpoſition contraire aux intérêts de la métropole, eſt l'objet d'une défiance qui l'exclut preſque de tout emploi (2). Une préférence marquée de la couronne pour les *Chapetones* leur donne une telle prééminence en Amérique qu'ils regardent avec dédain toutes les autres claſſes de citoyens.

Créoles au ſecond rang.

Les *Créoles* ou deſcendans des Européens établis en Amérique forment la ſeconde claſſe des citoyens dans les colonies Eſpagnoles : leur caractere & leur état ont mis les Chapetones à portée d'acquérir d'autres avantages preſque auſſi conſidérables que ceux qu'ils tiennent de la prédilection du gouvernement. Quoique quelques-

(1) *Ibid. lib. IX, tit. 26, l. 15, 16.*
(2) Voyez la NOTE LXXVIII.

uns des Créoles ſoient deſcendus des conquérans du nouveau monde ; quoique d'autres tirent leur origine des plus nobles familles d'Eſpagne ; quoique pluſieurs d'entr'eux poſſedent de grandes richeſſes, l'influence d'un climat chaud, la jalouſie ombrageuſe du gouvernement & l'impuiſſance d'atteindre à ces diſtinctions qu'ambitionne toujours le cœur humain, abat tellement en eux toute vigueur & toute activité que la plupart d'entr'eux conſument leur vie dans une molleſſe volupteuſe jointe à une ſuperſtition encore plus aviliſſante. La langueur & l'inaction où ils vivent les éloigne de toutes les opérations d'un commerce actif & étendu. Le trafic intérieur dans chaque colonie, ainſi que le commerce avec les autres colonies & avec l'Eſpagne elle-même, ſont entre les mains des ſeuls Chapetones (1), qui ſont récompenſés de leur induſtrie par les richeſſes immenſes qu'ils accumulent, tandis que les Créoles plongés dans la pareſſe ſe

(1) *Voyage* d'Ulloa, I, 27, 251. *Voyage* de Frezier, 227.

contentent du revenu de leurs poſſeſſions.

Mutuelle jalouſie de ces deux ordres de citoyens.

Cette rivalité déclarée pour le pouvoir & la richeſſe a établi entre ces deux ordres de citoyens une haine violente & implacable ; à la plus légere occaſion, leur averſion mutuelle éclate, & ils ſe donnent réciproquement des noms auſſi injurieux que ceux que dictent les haines les plus invétérées de nation à nation (1). La cour d'Eſpagne, par un rafinement de ſa politique défiante nourrit ces ſemences de diſcorde, & fomente cette jalouſie mutuelle qui non-ſeulement empêche les deux claſſes les plus puiſſantes des citoyens du nouveau monde de ſe réunir conrre la métropole, mais qui anime chaque partie à ſurveiller ſans ceſſe & à traverſer avec le zele le plus vif toutes les démarches de l'autre.

Troiſieme claſſe ou la race mêlée.

La troiſieme claſſe des habitans des colonies Eſpagnoles eſt de race mêlée, provenant ou d'un Européen & d'un noir, ou d'un Européen & d'un Indien. Les premiers ſont appellés *Mu-*

(1) Gage's *Survey*, *pag.* 9. Frezier, 226.

lattoës, Mulâtres, les ſeconds *Metizos*, Métis. Comme la cour d'Eſpagne s'eſt occupée de bonne heure du ſoin de ne faire qu'une nation de ſes nouveaux & de ſes anciens ſujets, elle a encouragé les mariages des Eſpagnols établis en Amérique avec les naturels du pays ; & dès les premiers tems de l'établiſſement il s'eſt fait pluſieurs alliances de ce genre (1). C'eſt pourtant moins le deſir de ſe conformer aux vues du gouvernement que la licence des mœurs qui a multiplié cette claſſe d'habitans, juſqu'à en faire une partie conſidérable de la population de tous les établiſſemens Eſpagnols. Les Eſpagnols diſtinguent par différens noms tous les degrés de cette filiation & toutes les variétés de l'eſpece, depuis le noir de l'Africain tranſplanté en Amérique & la couleur de bronſe de l'Américain, juſqu'à la blancheur de l'Européen. A la premiere génération, les métis ou mulâtres ſont traités comme Indiens ou

(1) *Recopil. lib. VI, tit.* 1, *l.* 2. Herrera, *decad.* 1, *lib. V, cap.* 12; *decad.* 3, *lib. VII, cap.* 2.

comme Negres; à la troiſieme, la couleur originaire & diſtinctive de l'Indien a déjà diſparu, & à la cinquieme, la teinte du noir eſt tellement effacée que l'habitant deſcendu de cette race mêlée ne peut plus être diſtingué de l'Européen & partage tous les privileges de celui-ci (1).

Cette claſſe d'habitans, dont la conſtitution eſt très-forte & très-vigoureuſe, eſt celle qui exerce ſurtout les arts méchaniques & tous les emplois de la ſociété qui demandent de l'activité, mais que les citoyens des claſſes ſupérieures dédaignent de remplir par pareſſe ou par orgueil (2).

Quatrieme ordre d'habitans (les Negres).

Les Negres tiennent la quatrieme place parmi les habitans des colonies Eſpagnoles. Nous parlerons ailleurs plus au long de l'introduction de cette malheureuſe partie de l'eſpece humaine dans le continent de l'Amérique, des travaux auxquels ils ſont employés & des traitemens qu'ils y eſſuyent. Nous n'en faiſons mention

(1) *Voyage de* Ulloa I, *pag.* 27.

(2) *Ibid. pag.* 29. *Voyage* de Bouguer, *pag.* 140. *Melendes*, *Teſoros Verdaderos*, *I*, 354.

ici que pour faire remarquer une ſingularité dans leur état ſous la domination Eſpagnole. Dans la plus grande partie des établiſſemens, particuliérement dans la nouvelle Eſpagne, les Negres ſont employés aux ſervices domeſtiques. Ils forment la plus grande partie du luxe des riches & ſont chéris & careſſés de leurs maîtreſſes, aux plaiſirs & à la vanité deſquelles ils ſont utiles. Leurs habillemens ſont preſque auſſi riches que ceux de leurs maîtres ; ils en imitent les manieres & en prennent toutes les paſſions (1). Enorgueillis par cette diſtinction, ils ont pris avec les Indiens un tel ton de ſupériorité & les traitent avec tant d'inſolence & de mépris que l'antipathie entre les deux races eſt devenue implacable. Au Pérou même, où les Negres ſont en plus grand nombre & ſont employés aux travaux des campagnes comme au ſervice domeſtique, ils conſervent le même aſcendant ſur les Américains naturels, & la haine des deux nations ſubſiſte avec la même

(1) Gage, *pag.* 56. *Voyage* de Ulloa, I, 451.

violence. Les loix fomentent à deſſein cette averſion, qui n'a pas été d'abord l'ouvrage de la politique, & les plus vigoureuſes défenſes s'oppoſent à toute communication qui pourroit former quelque union entre les deux races. Par cette politique artificieuſe, les Eſpagnols tirent une partie de leur force de ce qui fait la foibleſſe des colonies des autres nations : ils ont ſu ſe donner pour aſſociés & pour défenſeurs les mêmes hommes qui ſont ailleurs des objets de jalouſie & de crainte (1).

Indiens formant le dernier ordre de citoyens.

Les Indiens forment la derniere claſſe des habitans de ce pays qui appartenoit à leurs ancêtres. J'ai déjà fait obſerver à mes lecteurs la conduite des Eſpagnols dans la maniere dont ils ont traité ce malheureux peuple, & j'ai rapporté les principaux réglemens faits dès les commencemens de la conquête ſur cet objet important de l'adminiſtration de leurs nouveaux domaines ; mais à compter de l'époque où j'ai conduit l'hiſtoire

(1) *Recop. lib. VII, tit. 5, l. 7.* Herrera, *decad. 8, lib. VII, cap. 12.* Frezier, 244.

de l'Amérique juſqu'au moment préſent, les connoiſſances & l'expérience acquiſes pendant deux ſiecles ont mis la cour d'Eſpagne en état de faire des changemens avantageux dans cette partie de ſon plan d'adminiſtration américaine ; & j'ai cru qu'une vue générale & rapide de la condition actuelle des Indiens pouvoit être curieuſe & intéreſſante.

Leur état actuel.

Charles V, par la célebre ordonnance de 1542, dont nous avons fait ſi ſouvent mention, avoit enfin anéanti les prétentions exorbitantes des conquérans du nouveau monde, qui en regardoient les habitans comme des eſclaves dont le travail leur appartenoit en propriété. Depuis cette époque, les Indiens ont été réputés libres & autoriſés à revendiquer les privileges de ſujets de ſa couronne. Lorſqu'ils furent admis au rang de citoyens, on jugea qu'il étoit juſte de les faire contribuer aux dépenſes communes de la ſociété dont ils devenoient membres. Mais comme on ne pouvoit attendre aucun produit conſidérable des travaux volontaires de ce peuple, étranger à toute induſtrie ré-

guliere & déteſtant le travail, la cour d'Eſpagne crut néceſſaire de fixer par des réglemens la valeur de la taxe qu'on pouvoit exiger d'eux. Dans cette vue, on a impoſé ſur tout Indien mâle, depuis l'âge de huit ans juſqu'à cinquante, une taxe annuelle, & l'on a déterminé en même tems d'une maniere fixe la nature & l'étendue des ſervices qu'ils doivent rendre. Ce tribut varie dans les différentes provinces; mais à prendre ce qu'on paie dans la nouvelle Eſpagne comme le taux moyen, la taxe eſt d'environ cent ſous de France par tête, ſomme modique dans des pays où le prix de l'argent eſt extrêmement bas (1). Le droit de lever l'impôt appartient à différentes perſonnes. Tout Indien en Amérique eſt ou vaſſal immédiat de la couronne, ou dépendant de quelqu'autre vaſſal à qui le diſtrict dans lequel il demeure a été accordé pour un tems limité ſous la dénomination *d'Encomienda*. Les premiers

Taxe qu'ils paient.

(1) Voyez la NOTE LXXIX. *Recop. lib. VI, tit. 5, l. 42.* Hackluyt, *vol. III, pag. 461.*

paient environ les trois quarts de la taxe au fisc ; les autres paient cette même partie du tribut au vassal immédiat dont ils sont les tenanciers. Après la conquête de l'Amérique, les conquérans se partagerent la plus grande partie des terres & n'en laisserent que très-peu à la couronne. Comme les premieres concessions n'avoient été faites qu'à deux générations seulement (1) & qu'elles revenoient en propriété à la couronne après ce tems expiré, le souverain pouvoit ou répandre ses faveurs sur de nouveaux propriétaires en leur accordant ces possessions vacantes, ou augmenter ses revenus en se les réservant à lui-même (2). Les rois d'Espagne ont pris le plus souvent ce dernier parti ; le nombre des Indiens dépendans immédiatement de la couronne est aujourd'hui beaucoup plus grand que dans le siecle qui a suivi la conquête, & cette branche des revenus du roi continue de s'accroître.

(1) *Ibid. lib. VI, tit.* 8, *l.* 48. Solorz, *de Ind. jure, lib. II, cap.* 16.

(2) Voyez la NOTE LXXX.

Services qu'on en exige.

Le bénéfice provenant des services des Indiens appartient à la couronne ou à celui qui poſſede l'*encomienda*, de la même maniere & ſelon la même regle que nous venons de voir obſervée dans le paiement du tribut. Ces ſervices, quoiqu'exigibles en vertu de la loi, ſont très-différens des travaux ſerviles impoſés originairement aux Indiens. Ils ſont de deux ſortes; les uns ſont appliqués à la confection des ouvrages publics dont la ſociété ne peut ſe paſſer ſans de grands inconvéniens, les autres à l'exploitation des mines d'où les colonies Eſpagnoles tirent leur plus grande importance & leur plus grande utilité. Le premier genre de travaux qu'on exige d'eux comprend la culture du maïs & des autres grains de premiere néceſſité, la garde des beſtiaux, la conſtruction des édifices publics, des ponts & des grands chemins (1); mais on ne peut pas les forcer de travailler à la culture des vignes, des oliviers, des cannes de

(1) *Recopil. lib. VI, tit.* 13, *l.* 19. Solorz. *de Ind. jure II, lib. I, cap.* 6, 7, 9.

ſucre & des autres productions, qui ſont des objets de luxe ou de commerce (1). Les travaux du ſecond genre conſiſtent à tirer les minéraux des entrailles de la terre & à les purifier par tous les procédés de l'art, travaux auſſi pénibles que malſains (2).

Maniere dont ces ſervices ſont réglés.

La maniere dont ces deux ſortes de ſervices ſont exigés des Indiens eſt également réglée par des loix qui ont pour but de les rendre moins onéreux à ceux qui y ſont ſoumis. On les appelle alternativement au travail par diviſions, qu'on appelle *mitas*, & aucun d'eux ne peut être forcé de travailler qu'à ſon tour. Au Pérou, le nombre des travailleurs déſignés ne paſſe pas la ſeptieme partie des habitans dans chaque diſtrict (3). Dans la nouvelle Eſpagne où les Indiens ſont en plus grand nombre, ſur cent Indiens on ne prend que quatre travailleurs (4). Je n'ai pas pu ſavoir

(1) *Ibid. lib. VI, tit.* 13, *l.* 8. Solorz. *lib. I, cap.* 7, nº. 41, *&c.*

(2) Voyez la NOTE LXXXI.

(3) *Recop. lib. VI, tit.* 12, *l.* 21.

(4) *Ibid. l.* 22.

combien de tems chaque Indien employé à la culture eſt obligé de travailler (1) ; mais au Pérou chaque *mita* ou diviſion paſſe ſix mois aux mines ; & tant que dure ce travail chaque Indien ne reçoit pas moins de cinquante ſous de France par jour, & il en eſt qui gagnent le double de cette ſomme (2). Aucun Indien, réſidant à plus de trente milles d'une mine, ne peut être compris dans la diviſion deſtinée à l'exploiter (3), & on n'expoſe point les habitans des plaines à une deſtruction certaine en les forçant de paſſer des pays chauds aux froides régions des montagnes où les minéraux abondent (4).

Comment ils ſont gouvernés.

Les Indiens qui vivent dans les villes principales ſont abſolument ſoumis aux loix & aux magiſtrats Eſpagnols ; mais dans leurs villages ils ſont gouvernés par des Caciques, dont quelques-uns ſont les deſcendans de leurs anciens ſeigneurs, & d'au-

(1) Voyez la NOTE LXXXII.
(2) Ulloa, *Entreten.* 265, 266.
(3) *Recop. lib. VI, tit.* 12, *l.* 3.
(4) *Ibid. l.* 29, *& tit.* 1, *l.* 13. Voyez la NOTE LXXXIII.

tres ſont nommés par le vice-roi. Ces Caciques reglent les petites affaires du peuple de leurs diſtricts ſelon les maximes de leurs ancêtres que la tradition a conſervées. C'eſt une conſolation pour les Indiens que d'obéir à une autorité placée entre les mains de leurs compatriotes; & le pouvoir de ces magiſtrats Indiens eſt ſi peu redoutable à leurs nouveaux maîtres qu'on le laiſſe ſouvent paſſer du pere au fils comme un héritage (1). Pour ſauver cette claſſe d'hommes de l'oppreſſion à laquelle elle eſt ſi fort expoſée, la cour d'Eſpagne a établi dans chaque diſtrict un officier ſous le titre de protecteur des Indiens. Ses fonctions ſont, comme ſon nom le porte, de comparoître dans les tribunaux pour les défendre & de les protéger contre les uſurpations & les violences de ſes compatriotes (2). On prend ſur la quatrieme partie du tribut annuel des Indiens, une portion pour les Caciques & les

(1) Solorz, *de jure Ind. lib. I, cap.* 26. *Recop. lib. VI, tit.* 7.

(2) Solorz, *lib. I, cap.* 27, *pag.* 201. *Recop. lib. VI, tit.* 6.

protecteurs, & une autre pour l'entretien du clergé employé à leur inſtruction (1). Une autre portion eſt employée à ſecourir les Indiens indigens, à payer leur tribut dans les années de diſette, ou à ſoulager les diſtricts, affligés de quelque calamité extraordinaire (2). On a auſſi réglé qu'il ſeroit fondé des hôpitaux pour les Indiens dans tous les nouveaux établiſſemens (3), & il s'en eſt élevé en effet à Lima, à Cuſco & à Mexico, où les pauvres & les malades ſont traités avec beaucoup d'humanité (4).

Telle eſt l'eſquiſſe du gouvernement ſous lequel vivent aujourd'hui les Indiens dans les pays de l'Amérique ſoumis à l'Eſpagne. On n'y apperçoit point de traces de ce ſyſtême cruel de deſtruction qu'on a attribué à cette puiſſance. En accordant que la néceſſité d'aſſurer la ſubſiſtance des

(1) *Recop.*, *lib. VI*, *tit.* 5, *l.* 30, *tit.* 16, *l.* 12-15.

(2) *Ibid. lib. VI*, *tit.* 4, *l.* 13.

(3) *Ibid. lib. I*, *tit.* 4, *l.* 1, *&c.*

(4) *Voyage* de Ulloa I, 429-509. Churchill, IV, 496.

colonies & les produits avantageux des mines autoriſe les Eſpagnols à exiger des travaux des Indiens, on doit convenir que les meſures priſes pour régler & récompenſer ces travaux ſont ſages & bien entendues. Il n'y a point de code de loix où ſe montrent une plus grande ſollicitude & des précautions plus multipliées pour la conſervation, la ſureté & le bonheur du peuple, que dans les loix Eſpagnoles pour le gouvernement des Indes. Mais ces réglemens modernes, ainſi que les premiers, ont été ſouvent des remedes trop foibles contre les maux qu'on pouvoit prévenir. Lorſque les mêmes cauſes agiſſent, elles entraînent toujours les mêmes effets. La diſtance immenſe qui ſépare le pouvoir qui porte la loi & celui qui eſt chargé de l'exécution, lui ôte toute ſa force, même ſous le gouvernement le plus abſolu. La crainte d'un ſupérieur, trop éloigné pour appercevoir bien toutes les fautes & pour les punir avec promptitude, s'affoiblit inſenſiblement. Malgré les loix nombreuſes du ſouverain, les Indiens ſouffrent encore ſouvent

de l'avidité des particuliers & des exactions des magiſtrats qui devroient les protéger. On leur impoſe des tâches exceſſives; on prolonge la durée de leurs travaux & ils gémiſſent ſous l'oppreſſion, partage ordinaire d'un peuple qui eſt dans la dépendance (1). Selon quelques inſtructions ſur leſquelles je puis compter, l'oppreſſion eſt plus forte au Pérou que dans aucune autre colonie; cependant elle n'eſt pas générale. A en croire les relations, même des auteurs les plus diſpoſés à exagérer l'état malheureux des Indiens, ils jouiſſent dans pluſieurs provinces de l'aiſance & de l'abondance. Poſſeſſeurs de fermes conſidérables, maîtres de troupeaux nombreux, & riches d'ailleurs de la connoiſſance qu'ils ont acquiſe des arts de l'Europe, ils peuvent non-ſeulement ſe procurer les néceſſités, mais encore les ſuperfluités de la vie (2).

Conſtitution eccléſiaſtique des colonies.

Après avoir expliqué la forme du

(1) Voyez la NOTE LXXXIV.

(2) Gage's *Survey*, *pag.* 85, 90, 104, 119, *&c.*

gouvernement civil dans les colonies Eſpagnoles, & l'état des différentes claſſes de perſonnes qui y ſont ſoumiſes, il eſt intéreſſant de conſidérer les particularités de leur conſtitution eccléſiaſtique. Malgré la vénération ſuperſtitieuſe des Eſpagnols pour le ſaint-ſiege, la politique active & jalouſe de Ferdinand l'engagea bientôt à prendre des précautions contre l'extenſion de l'autorité du pape en Amérique. Dans cette vue il ſollicita auprès d'Alexandre VI la conceſſion des dîmes dans tous les pays nouvellement découverts (1), & il l'obtint à condition qu'il feroit travailler à inſtruire les naturels ſur la religion. Bientôt après, Jules II lui conféra le droit de patronage & la diſpoſition abſolue de tous les bénéfices eccléſiaſtiques dans cette partie du nouveau monde (2). Ces deux papes, peu inſtruits de la valeur ſur ce que ce monarque demandoit, lui firent inconſidérément ces donations, que

La juriſdiction du pape reſtreinte.

(1) *Bulla, Alex. VI*, A. B. D. 1501. *Ap.* Solorz, *de jure Ind. tom. II, pag.* 498.

(2) *Bulla, Julii II*, 1508. *Ap. Ibid.* 509.

leurs ſucceſſeurs ont ſouvent déplorées & ſouhaité de révoquer. Les rois d'Eſpagne, en conſéquence de ces conceſſions, ſont devenus réellement les chefs de l'égliſe d'Amérique. Ils ſont les maîtres de l'adminiſtration de ſes revenus, & leur nomination aux bénéfices vacans eſt confirmée ſans obſtacle & ſur le champ par le pape. Ainſi dans l'Amérique Eſpagnole, la couronne eſt le centre de toute eſpece d'autorité. On n'y connoit point de débats entre la juriſdiction ſpirituelle & la temporelle : le roi y eſt ſeul maître ; tout ſe fait en ſon nom, & nulle eſpece de pouvoir étranger ne s'y eſt introduit. Les bulles du pape ne ſont admiſes en Amérique & n'y ont de force qu'après avoir été préalablement examinées & approuvées par le conſeil royal des Indes (1) ; & ſi quelque bulle ſe gliſſoit par ſurpriſe & circuloit en Amérique, les eccléſiaſtiques ſont tenus non-ſeulement d'en arrêter l'effet, mais encore d'en ſaiſir

(1) *Recop. lib. I, tit. 9, l. 2, & Autas del Concejo de las Indias, CLXI.*

toutes les copies & de les envoyer au conſeil royal des Indes (1). L'Eſpagne doit en grande prrtie la tranquillité qui a regné juſqu'ici dans ſes poſſeſſions en Amérique, à cette reſtriction de la juriſdiction des papes également ſinguliere ſi l'on conſidere dans quel ſiecle & chez quelle nation elle a été imaginée, ou avec quelle attention jalouſe Ferdinand & ſes ſucceſſeurs ſe ſont appliqués à la maintenir dans toute ſa force & dans toute étendue (2).

Forme & revenus du clergé dans les colonies Eſpagnoles.

La *hiérarchie* eccléſiaſtique eſt la même en Amérique qu'en Eſpagne. Elle eſt compoſée d'archevêques, d'évêques, de doyens & d'autres dignitaires. Le bas clergé eſt diviſé en trois claſſes, ſous la dénomination de *Curas*, *Doctrineros* & *Miſſioneros*. La premiere deſſert les paroiſſes des portions de pays où les Eſpagnols ſe ſont établis ; la ſeconde eſt chargée des diſtricts habités par les Indiens qui ſont ſoumis au gouvernement Eſpagnol & qui vivent ſous ſa pro-

(1) Recopil. *lib. I, tit. 7, l. 55.*
(2) *Ibib. lib. I, paſſim.*

tection ; la troiſieme eſt employée à convertir & à inſtruire ces tribus ſauvages qui, dédaignant le joug Eſpagnol, vivent dans des régions éloignées ou inacceſſibles que n'ont pas encore ſoumiſes les armes d'Eſpagne. Les eccléſiaſtiques de ces différentes claſſes ſont en ſi grand nombre, & ils ſont ſi abondamment dotés, que les revenus du clergé Américain ſont immenſes. La ſuperſtition romaine ſe montre dans toute ſa pompe au nouveau monde. Les égliſes & les couvens y ſont magnifiquement & richement ornés ; & dans les grands jours de fête, l'or, l'argent & les pierreries y ſont prodigués à un point qui paſſe la vraiſemblance & qu'un Européen ne ſauroit concevoir (1). Un établiſſement eccléſiaſtique ſi brillant & ſi diſpendieux nuit aux progrès des colonies, comme nous l'avons déjà obſervé ; mais dans des contrées abondantes en richeſſes, où le peuple eſt tellement avide de pompe & d'éclat que la religion eſt obligée d'y avoir recours pour s'attirer du

(1) *Voyage* d'Ulloa, I, 430.

reſpect, ce penchant a beſoin d'être flatté & devient moins dangereux.

Effets pernicieux des inſtitutions monaſtiques.

L'inſtitution prématurée des monaſteres dans les colonies Eſpagnoles, & le zele inconſidéré qui les a multipliés ont entraîné les plus fâcheuſes conſéquences. Dans tout établiſſement nouveau, le premier objet eſt d'encourager la population & d'exciter chaque citoyen à contribuer à l'accroiſſement des forces de la communauté. Quand une ſociété jeune encore & vigoureuſe voit devant elle un grand eſpace vuide à remplir, & par conſéquent une ſubſiſtance facile à obtenir, l'eſpece humaine ſe multiplie avec une extrême rapidité; mais les Eſpagnols étoient à peine en poſſeſſion de l'Amérique que par la plus inconſéquente politique, ils ſe hâterent d'établir des couvens deſtinés à renfermer des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe qui faiſoient vœu de renoncer au but de la nature & de contrarier la premiere de ſes loix (*a*). Pouſſés par une

(*a*) On doit ſe ſouvenir que c'eſt un proteſtant qui parle de la vie monaſtique d'après les principes de ſa communion. *N. du T.*

piété mal entendue qui attache un mérite à l'état du célibat, ou attirés par l'eſpoir d'une vie commode & exempte de ſoin, qui dans un climat brûlant paroît le ſouverain bonheur, les jeunes gens ſe jettent en foule dans ces aſyles de la fainéantiſe & de la ſuperſtition, & ſont ainſi perdus pour la ſociété. Comme on n'admet dans les monaſteres que des perſonnes d'extraction Eſpagnole, le mal eſt encore plus ſenſible, & l'on peut regarder chaque moine ou chaque religieuſe comme un membre actif retranché de la vie civile. L'inconvénient de ces ſortes de fondations, dans les cas où l'étendue du territoire exige un ſurcroît de forces & de bras pour la culture, eſt ſi évident que quelques états catholiques ont expreſſément défendu l'émiſſion des vœux monaſtiques dans leurs colonies (1). Les rois d'Eſpagne eux-mêmes, alarmés d'un penchant ſi contraire aux progrès & à la proſpérité de leurs colonies, ont voulu quelquefois en prévenir les ſuites (2).

(1) Ulloa, *voyage II*, 124.
(2) Herrera, *decad.* 5, *lib. IX*, *cap.* 1,

Mais

Mais les Eſpagnols de l'Amérique, plus ſuperſtitieux encore que ceux d'Europe & dirigés par des eccléſiaſtiques moins éclairés, ont une ſi haute opinion de la ſainteté de l'état monaſtique qu'il n'y a point de réglement qui puiſſe mettre des bornes à leur zele ; en un mot, grace à l'excès de leur folle généroſité, les maiſons religieuſes ſe ſont multipliées à un degré non moins ſurprenant que nuiſible à la ſociété (1).

Caractere des eccléſiaſtiques dans l'Amérique Eſpagnole.

Les eccléſiaſtiques ſont ſi nombreux & ont une ſi grande influence dans les colonies Eſpagnoles, qu'il eſt important de connoître l'eſprit & le caractere de cet ordre puiſſant. Une partie conſidérable du clergé ſéculier dans le Mexique & le Pérou eſt née en Eſpagne. Comme les perſonnes accoutumées par leur éducation à la retraite & au repos d'une vie appliquée, ſont moins capables de toute entrepriſe pénible, & moins diſpoſées à ſe haſarder dans une nou-

2. *Recop. lib. I, tit.* 3, *l.* 1, 2, *tit.* 4, *l.* 2. Solorz, *lib. III, cap.* 23.

(2) Voyez la Note LXXXV.

velle carriere qu'aucune autre claſſe d'hommes; les prêtres qui tour à tour vont pour ainſi dire, en recrues, former l'égliſe Américaine, ſont pour la plupart des aventuriers qui par leur mérite ou leur rang n'avoient aucun eſpoir de fortune dans leur patrie.

Du clergé ſéculier.

Par conſéquent le clergé ſéculier du nouveau monde cultive encore moins les connoiſſances littéraires de toute eſpece que celui d'Eſpagne; & quoique par les dons conſidérables qui ont été faits à l'égliſe d'Amérique, la plupart de ſes membres vivent dans l'aiſance & dans l'indépendance, ce qui eſt la condition la plus favorable à la culture des lettres; à peine cependant ce corps a-t-il produit durant deux ſiecles & demi un auteur dont les ouvrages aient apporté quelques lumieres ou mérité par quelqu'endroit l'attention des nations éclairées. Mais la plus grande partie des eccléſiaſtiques dans les établiſſemens

Des réguliers.

Eſpagnols ſont des réguliers. La découverte de l'Amérique ouvrit un champ nouveau au zele pieux des ordres monaſtiques, & ils s'empreſſerent avec une ardeur étonnante

d'envoyer des miſſionnaires pour le cultiver. Ce furent des moines qui entreprirent les premiers d'inſtruire & de convertir les Américains ; de maniere qu'auſſitôt après la conquête de quelque province, & dès que le gouvernement eccléſiaſtique commençoit à y prendre une forme, les papes permettoient aux miſſionnaires des quatre ordres mendians, en conſidération de leurs ſervices, d'accepter la direction des paroiſſes en Amérique, de remplir toutes les fonctions ſpirituelles, de recevoir les dîmes & les autres revenus du bénéfice, en les affranchiſſant de la juriſdiction de l'évêque du diocèſe. En conſéquence il s'offrit à eux une nouvelle ſource de profits & de nouveaux objets d'ambition. Toutes les fois qu'on demande de nouveaux miſſionnaires, des hommes d'un eſprit ardent & inquiet, impatiens du joug du cloître, ennuyés de ſon inſipide uniformité, fatigués de la répétition importune de ſes frivoles fonctions, offrent avec empreſſement leurs ſervices, & courent dans le nouveau monde chercher la liberté & les diſtinctions. Leur

pourſuite n'eſt pas ſans ſuccès. Souvent les plus grands honneurs de l'égliſe, les plus riches emplois dans le Mexique & dans le Pérou, ſont le partage des réguliers ; & c'eſt particuliérement à eux que les Américains doivent le peu de connoiſſances qu'ils cultivent. Ils ſont preſque les ſeuls prêtres Eſpagnols par qui nous ayons reçu quelque notion de l'hiſtoire civile & naturelle des différentes provinces de l'Amérique. Quelques-uns d'eux, quoique profondément imbus de la ſuperſtition inſéparable de leur état, ont publié des ouvrages qui ſuppoſent du talent. L'hiſtoire naturelle & morale du nouveau monde, par le jéſuite Acoſta, contient les faits les plus exacts peut-être & les obſervations les plus judicieuſes qu'on puiſſe trouver dans aucune deſcription de ce genre, publiée dans le ſeizieme ſiecle.

Mœurs diſſolues de quelques uns d'eux.

Mais ce même dégoût de la vie monaſtique, auquel l'Amérique doit quelques hommes éclairés par qui elle a été inſtruite, l'a remplie auſſi d'une foule d'autres moines d'un caractere bien différent. Des hommes inconſ-

tans, débauchés, avides, pour qui la pauvreté & la diſcipline d'un cloître ſont inſupportables, conſiderent une miſſion en Amérique comme un moyen d'échapper à l'auſtérité & à l'eſclavage de leur état. Ils y obtiennent bientôt quelque cure. Délivrés par leur éloignement de l'inſpection des ſupérieurs de leur ordre, exempts par leurs privileges de la juriſdiction de l'évêque diocéſain (1), à peine connoiſſent-ils quelque ſubordination. Selon le témoignage même des plus zélés catholiques, la plupart des membres du clergé régulier, dans les établiſſemens Eſpagnols, ſont non-ſeulement deſtitués des vertus qui conviennent à leur profeſſion, mais même ſans égard pour la décence extérieure & ſans reſpect pour l'opinion publique qui nous fait au moins ſauver les apparences. Sûrs de l'impunité, quelques réguliers, au mépris de leur vœu de pauvreté, s'engagent ouvertement dans le commerce, & s'y montrent ſi avides qu'ils deviennent les plus dangereux op-

(1) Avendano, *Teſ. ind. II*, 253.

preſſeurs des Indiens qu'ils devoient protéger. D'autres, violant auſſi ſcandaleuſement leur vœu de chaſteté, s'abandonnent publiquement & ſans pudeur à la débauche la plus effrénée (1).

On a propoſé divers moyens de réprimer des excès ſi manifeſtes & ſi ſcandaleux. Pluſieurs perſonnes, également diſtinguées par leur piété & par leurs lumieres, ont ſoutenu que, conformément aux canons de l'égliſe, les réguliers devoient vivre renfermés dans l'enceinte de leurs cloîtres, & qu'on ne devoit pas ſouffrir plus long-tems qu'ils empiétaſſent ſur les fonctions du clergé ſéculier. Quelques magiſtrats, animés de l'amour du bien public & convaincus de la néceſſité de dépouiller les réguliers d'un privilége, accordé d'abord dans de bonnes intentions, mais dont le tems & l'expérience ont fait reconnoître les pernicieux effets, ont ouvertement appuyé les tentatives du clergé ſéculier pour le recouvrement & le maintien de ſes droits. Le prince

1618.

(1) Voyez la NOTE LXXXVI.

d'Eſquilache, vice-roi du Pérou ſous Philippe III, prit des meſures ſi efficaces & ſi déciſives pour contenir les réguliers dans leur ſphere, qu'ils en furent également conſternés (1). Ils eurent recours à leurs artifices ordinaires. Ils alarmerent la ſuperſtition, en repréſentant les projets du vice-roi comme des innovations funeſtes à la religion. Ils employerent toutes les reſſources de l'intrigue pour ſe concilier les perſonnes puiſſantes & en crédit; & ils furent ſecondés de toute l'influence des jéſuites, qui partageoient en Amérique tous les privileges accordés aux ordres mendians. Ils firent une profonde impreſſion ſur un prince dévot & ſur un miniſtre foible. L'ancien uſage fut toléré. Les abus qu'il entraînoit allerent en augmentant, & la corruption de ces moines ſans diſcipline & ſans frein devint le ſcandale & la honte de la religion. Enfin le reſpect des Eſpagnols pour les ordres monaſtiques commençant à diminuer, & le pouvoir des jéſuites

(1) Voyez la NOTE LXXXVII.

étant ſur ſon déclin, Ferdinand VI
23 Juin 1757. trouva le ſeul remede efficace : il rendit un édit, par lequel il eſt défendu aux réguliers, ſous quelque dénomination que ce ſoit, de prendre la direction d'une paroiſſe & le ſoin des ames, & où il eſt dit qu'à l'avenir, à meſure que les poſſeſſeurs actuels diſparoîtront, on ne pourra préſenter aux bénéfices vacans que des prêtres ſéculiers ſoumis à la juriſdiction de leur diocéſain (1). Si ce réglement eſt exécuté avec autant de fermeté qu'il a été ſagement conçu, il ſe fera une réforme importante dans l'état eccléſiaſtique de l'Amérique Eſpagnole, & le clergé ſéculier deviendra par degrés un corps reſpectable. Il paroît que, même à préſent, la conduite de la plupart des eccléſiaſtiques eſt décente & exemplaire ; autrement ils ne ſeroient pas en ſi haute eſtime, & n'auroient pas un aſcendant ſi prodigieux ſur l'eſprit de leurs concitoyens dans tous les établiſſemens Eſpagnols.

(1) *Real cedula, manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

Quel que ſoit cependant le mérite du clergé Eſpagnol en Amérique, ſes ſuccès dans la converſion des Indiens à la vraie religion ſont beaucoup au-deſſous de ce qu'on attendoit & de l'ardeur de ſon zele & de l'empire qu'il avoit acquis ſur ces peuples. On peut en donner différentes raiſons. Les premiers miſſionnaires brûlant de faire des proſélytes, admirent dans l'égliſe chrétienne les peuples d'Amérique avant de les avoir inſtruits de la doctrine de la religion, avant qu'eux-mêmes euſſent acquis aſſez de connoiſſance dans la langue du pays pour être en état de leur expliquer les myſteres de la foi ou les préceptes de la morale. Appuyés ſur de ſubtiles diſtinctions de la théologie ſcholaſtique, ils adoptèrent cette étrange pratique, auſſi contraire à l'eſprit d'une religion qui veut être compriſe, qu'oppoſée aux regles de la raiſon. A peine une horde, intimidée par la puiſſance des Eſpagnols & entraînée par l'exemple de ſes chefs, par ſa légéreté naturelle ou par ſon ignorance, témoignoit un deſir paſſager d'embraſſer la religion

Foibles progrès dans la converſion des Indiens.

des vainqueurs, qu'elle étoit à l'inſtant baptiſée. Tandis que duroit cette fureur des converſions, on vit un ſeul prêtre baptiſer cinq mille Mexicains en un jour, & ne s'arrêter qu'épuiſé de fatigue & manquant de force pour continuer (1). Dans le cours de quelques années après la réduction du Mexique, le baptême fut adminiſtré à plus de quatre millions d'ames (2). Des proſélytes, admis ſi inconſidérément, & qui n'étoient ni inſtruits de la nature des dogmes auxquels ils étoient cenſés ſe ſoumettre, ni convaincus de l'abſurdité de ceux auxquels on les faiſoit renoncer, conſervoient tout leur attachement à leurs anciennes ſuperſtitions, ou en faiſoient un mêlange abſurde avec le peu qu'ils ſavoient de la nouvelle religion. Ils ont tranſmis ces opinions bizarres à leur poſtérité, qui en eſt tellement imbue que toute l'induſtrie des prêtres Eſpagnols n'a pas été capable juſqu'à préſent de les déraciner.

(1) Torribio, *M S.* Torquem. *monar. Ind. lib. XVI, cap. 6.*

(2) Torribio, *ibid.* Torquem. *lib. XVI, cap. 8.*

Les Indiens du Mexique & du Pérou ſe rappellent & honorent encore les inſtitutions religieuſes de leurs ancêtres; & toutes les fois qu'ils peuvent ſe ſouſtraire à la ſurveillance des Eſpagnols, ils s'aſſemblent pour pratiquer quelques cérémonies de leur ancien culte (1).

Ce n'eſt cependant pas encore là l'obſtacle le plus inſurmontable aux progrès du chriſtianiſme chez les Indiens; leur intelligence eſt ſi bornée, ils portent leurs réflexions & leurs obſervations ſi peu au-delà des objets qui frappent leurs ſens, qu'ils ſont à peine capables d'idées abſtraites & qu'ils n'ont point d'expreſſions pour les rendre. La doctrine ſublime & purement ſpirituelle du chriſtianiſme doit être incompréhenſible pour des eſprits ſi peu exercés. Les cérémonies nombreuſes & brillantes du culte romain, leur plaiſent & les intéreſſent comme ſpectacle; mais ſi on leur explique les articles de foi relatifs à ce

(1) Ulloa, *voyage I*, 341. Torquemada, *lib. XV*, *cap.* 13., *lib. XVI*, *cap.* 28. Gage, 171.

culte extérieur, ils écoutent avec patience & ils conçoivent ſi peu ce qu'ils entendent, qu'on ne peut pas donner le nom de croyance à leur ſoumiſſion. Leur indifférence va plus loin encore que leur incapacité. N'ayant d'attention que celle du moment, & de deſir que pour l'objet préſent, les Indiens réfléchiſſent ſi rarement au paſſé & ſe ſoucient ſi peu de l'avenir qu'ils ne ſont pas plus touchés des promeſſes de la religion qu'effrayés de ſes menaces; enfin il eſt preſqu'impoſſible d'inſpirer à des hommes, dont la prévoyance s'étend rarement au-delà du lendemain, quelque crainte ſur un monde futur. Egalement étonnés & de la foibleſſe de leur intelligence & de leur inſenſibilité, quelques-uns des premiers miſſionnaires déclarerent que c'étoit une race d'hommes trop ſtupide pour comprendre les premiers principes de la religion. Un concile tenu à Lima déclara qu'à raiſon de cette incapacité, ils devoient être exclus du ſacrement de l'euchariſtie (1). Quoique

(1) Torquem. *lib. XVI*, *cap.* 20.

Paul III, par ſa fameuſe bulle donnée en 1537, les ait déclarés créatures raiſonnables, ayant droit à tous les privileges du chriſtianiſme (1); néanmoins après deux ſiecles, durant leſquels ils ont été membres de l'égliſe, ils ont fait ſi peu de progrès qu'à peine en trouve-t-on quelques-uns qui aient une portion d'intelligence ſuffiſante pour être regardés comme dignes de participer à l'euchariſtie (2). D'après cette idée de leur incapacité & de leur ignorance en matiere de religion, lorſque le zele de Philippe II lui fit établir l'inquiſition en Amérique en 1570, les Indiens furent déclarés exempts de la juriſdiction de ce ſévere tribunal (3), & ils ſont demeurés ſoumis à l'inſpection de leurs évêques diocéſains. Leur foi, même après la plus parfaite inſtruction, eſt toujours foible & chancelante. Enfin quoique quelques-uns d'eux apprennent les langues ſavantes & parcou-

(1) Torquem. *lib. XVI*, *cap.* 25. Garcia, *Origen.* 311.

(2) Ulloa, *voyage I*, 343.

(3) *Recopil. lib. VI*, *tit.* 1, *l.* 25.

rent la carriere des études académiques avec quelque ſuccès, on compte ſi peu ſur eux qu'aucun Indien n'eſt ordonné pour la prêtriſe, ni reçu dans aucun ordre religieux (1).

Productions des colonies Eſpagnoles.

On peut, d'après ce court examen, ſe former une idée de l'état intérieur des colonies Eſpagnoles. Il eſt tems de connoître les différentes productions dont elles alimentent & enrichiſſent la métropole, & le plan du commerce qui s'y fait, tant activement que paſſivement. Si les domaines de l'Eſpagne dans le nouveau monde euſſent eu une étendue proportionnée à celle de ſes états en Europe, les progrès de ſes colonies auroient été ſuivis des mêmes avantages que ceux des autres nations. Mais en même tems qu'une cupidité inconſidérée lui a fait envahir en moins d'un ſiecle une contrée plus vaſte que l'Europe entiere, elle s'eſt trouvée dans l'impoſſibilité de peupler ces immenſes régions d'un nombre d'habitans ſuffiſant pour les cultiver : de là il eſt arrivé que les

(1) Torquem. *lib. XVII, cap.* 13. Voyez la NOTE LXXXVIII.

travaux des Colons ont pris une fauſſe direction & ont été conduits ſur de mauvais plans. Ils n'ont point formé des établiſſemens ſerrés & unis, où l'induſtrie circonſcrite dans de juſtes limites ſoit dirigée dans ſes vues & dans ſes opérations avec modération & avec conſtance, & ſache employer ſes moyens de la maniere la plus convenable & la plus avantageuſe. Les Eſpagnols au contraire ſéduits par la perſpective immenſe qui s'offroit à leurs regards, diviſerent leurs poſſeſſions d'Amérique en vaſtes gouvernemens. Comme ils étoient trop peu nombreux pour parvenir à cultiver réguliérement de grandes provinces qu'ils occupoient ſans les peupler, ils s'attacherent à l'eſpoir du gain prompt & exorbitant, & négligerent d'entrer dans ces petits ſentiers de l'induſtrie, qui conduiſent les nations à la richeſſe & à la puiſſance, plus ſûrement mais plus lentement.

De toutes les voies d'acquérir des richeſſes, l'exploitation des mines eſt la plus ſéduiſante pour des hommes peu accoutumés aux travaux aſſidus & réguliers qu'exigent la culture de

De leurs mines.

la terre & les opérations du commerce, ou trop entreprenans & trop avides pour attendre patiemment les retours lents & périodiques que donnent ces deux genres d'entrepriſes. Dès que les différentes provinces de l'Amérique furent ſoumiſes à la domination d'Eſpagne, ce moyen de s'enrichir fut preſque le ſeul qui ſe préſenta aux aventuriers qui venoient de les conquérir. Ils négligerent abſolument toutes les provinces du continent où ils n'étoient pas déterminés à s'établir par l'eſpoir de trouver des mines d'or ou d'argent. Ils abandonnerent celles où leur eſpoir à cet égard fut trompé. L'importance des iſles, qui étoient le premier fruit de leur découverte, diminua tellement dans leur eſprit, quand les mines y furent épuiſées, que la plupart des planteurs les abandonnerent & les laiſſerent à la merci de propriétaires plus induſtrieux. Tous ſe jetterent dans le Mexique & dans le Pérou, où l'énorme quantité d'or & d'argent qui s'y trouvoit, malgré l'ignorance des Indiens dans l'art de fouiller les mines, devoit les récom-

penſer de la ſupériorité de leur intelligence & de la perſévérance de leurs efforts par une ſource inépuiſable de richeſſes.

Découvertes de celles du Potoſe & de Sacotecas.

Pendant pluſieurs années, l'ardeur de leurs recherches fut plutôt animée & ſoutenue par l'eſpérance que par les ſuccès ; enfin la mine de Potoſe au Pérou fut découverte par haſard en 1545 (1), par un Indien qui ſuivoit ſur la montagne un lama égaré de ſon troupeau. Bientôt après on ouvrit la mine de Sacotecas dans la nouvelle Eſpagne, qui étoit un peu moins riche que la précédente. Depuis ce tems on a fait ſucceſſivement d'autres découvertes dans les deux colonies, & les mines d'argent ſont en ſi grand nombre aujourd'hui que leur exploitation, ainſi que celle de quelques mines d'or peu conſidérables dans les provinces de Terre-ferme & dans le nouveau royaume de Grenade, eſt devenue la principale occupation des Eſpagnols, & a été réduite en un ſyſtême également compliqué & intéreſſant. Mais la deſ-

(1) Fernandez, *pag.* 1, *lib. XI*, *cap.* 11.

cription de la nature des différens métaux, la maniere de les tirer des entrailles de la terre, l'explication des procédés particuliers au moyen deſquels ces métaux ſont ſéparés des ſubſtances dont ils ſont mêlangés, ſoit par l'action du feu, ſoit par la puiſſance attractive du mercure, tous ces objets ſont plutôt du reſſort du naturaliſte ou du chymiſte que de celui de l'hiſtorien.

Richeſſes qu'ils en tirent.

Les montagnes du nouveau monde ont verſé leurs tréſors avec une profuſion qui a étonné le genre humain, accoutumé juſques-là à ne puiſer les métaux précieux que dans les ſources peu nombreuſes & peu abondantes des mines de l'ancien hémiſphere. Suivant des calculs qui paroiſſent très-modérés, la quantité d'or & d'argent apportée annuellement dans les ports d'Eſpagne, eſt d'environ quatre-vingt-dix millions de livres tournois, à compter depuis l'année 1492 où l'Amérique fut découverte, juſqu'à préſent; ce qui fait en deux cens quatre-vingt-trois ans environ vingt-cinq milliards quatre cens ſoixante-dix millions. Quelque

immenſe que ſoit cette ſomme, les écrivains Eſpagnols prétendent qu'elle doit être beaucoup plus forte, en conſidération des richeſſes qui ont été extraites des mines ſans payer de tribut au roi. Selon ce calcul, l'Eſpagne a tiré du nouveau monde au moins cinquante-cinq milliards (1).

Sentimens que ces richeſſes font naître.

Les mines qui ont donné cette étonnante quantité de richeſſes ne ſont pas exploitées aux dépens de la couronne & de la nation. Pour encourager les recherches particulieres, toute perſonne qui découvre une veine nouvelle en a la propriété. Sur ſa demande au gouverneur de la province, on meſure une certaine étendue de terre & on lui donne un certain nombre d'Indiens; ſous la condition d'ouvrir la mine dans un tems déterminé, & de payer au roi ſur le produit le tribut ordinaire. Attirés par la facilité avec laquelle on obtient ces ſortes de conceſſions, & encouragés par quelques exemples frappans de ſuccès en

(1) Uſtaritz, *Theor. y pract. de commercia, cap.* 3. Herrera, *decad.* 8, *lib. XI, cap.* 13. Voyez la NOTE LXXXIX.

ce genre, non-ſeulement les hommes confians & hardis, mais les plus timides & les plus défians même ſe livrent à ces ſpéculations avec une ardeur incroyable. L'eſprit, continuellement nourri d'eſpérance, attendant à chaque inſtant que la fortune ouvre ſes ſources ſecrettes & les prodigue à leurs vœux, ils trouvent toute autre occupation inſipide & ſans intérêt. Semblable à la fureur du jeu, cette recherche a, pour ainſi dire, un charme enivrant, qui maîtriſe l'eſprit au point de changer abſolument le caractere; par elle, la prudence timide devient entreprenante, & l'avarice devient prodigue. Cet attrait naturellement ſi puiſſant eſt encore fortifié par les artifices d'une certaine eſpece d'hommes connus au Pérou ſous le nom de *chercheurs*. Ce ſont communément des gens ruinés, qui ſe prévalant de quelques connoiſſances en minéralogie, ſoutenues par des manieres inſinuantes & par cette confiance particuliere aux hommes à projets, s'adreſſent aux perſonnes opulentes & crédules, décrivent avec quelque vraiſemblance

& d'une maniere plauſible les ſignes auxquels ils ont reconnu la veine riche & nouvelle, produiſent même, ſi on l'exige, un échantillon du métal qu'elle doit rendre ; ils affirment avec une aſſurance impoſante que le ſuccès eſt certain & que la dépenſe n'eſt qu'une bagatelle. Rarement ils manquent de perſuader. On forme une ſociété ; chaque intéreſſé fournit une petite ſomme ; la mine eſt ouverte ; le chercheur eſt ſeul chargé de la direction de toutes les opérations ; on rencontre des difficultés imprévues ; on demande de nouvelles ſommes d'argent ; cependant au milieu d'une foule d'inconvéniens & de délais ſucceſſifs, l'eſpérance ſe ſoutient, & l'ardeur de l'attente s'éteint difficilement. On a obſervé en effet qu'un homme une fois engagé dans cette carriere ſéduiſante ne revient preſque jamais ſur ſes pas : ſes idées s'alterent, un autre eſprit le poſſede, ſes yeux ſont continuellement obſédés par les fantômes d'une richeſſe imaginaire ; il ne s'occupe, ne parle & ne rêve d'autre choſe (1).

(1) Ulloa, *Entreten. pag.* 223.

Leurs fatals effets.

Tel eſt l'eſprit qui doit animer toute ſociété dont on dirige l'activité particuliérement vers les travaux & l'exploitation des mines d'or & d'argent. Cet eſprit eſt le plus oppoſé de tous aux progrès de l'agriculture & du commerce, qui conſtituent la vraie richeſſe d'une nation. Si le ſyſtême de l'adminiſtration dans les colonies Eſpagnoles eût été fondé ſur les principes d'une ſage politique, la légiſlation auroit employé tout ſon pouvoir à réprimer le goût des colons pour cette branche dangereuſe d'induſtrie, avec autant d'ardeur qu'elle en a mis à l'encourager. « Les » projets relatifs aux mines », (dit un bon juge de la conduite politique des nations), « au lieu de rendre le » capital qu'on y emploie & l'intérêt ordinaire de l'argent, abſorbent » communément l'un & l'autre. Ce » ſont par conſéquent de tous les » projets ceux auxquels un prudent » légiſlateur, qui deſire l'augmentation » de la richeſſe nationale, doit le » moins accorder d'encouragement » extraordinaire ; il ne doit pas non » plus engager à y employer une plus

» grande portion de capital que celle » qu'on y auroit volontairement deſ- » tinée ; telle eſt en effet l'extrava- » gante confiance de l'homme dans ſa » bonne fortune que par-tout où il » appercevra la moindre probabilité » de ſuccès, il ne ſera que trop porté » de lui-même à y employer ſon ca- » pital avec un excès de confian- » ce » (1). Cependant dans les colonies Eſpagnoles, le gouvernement travaille à nourrir cet eſprit qu'il devroit s'efforcer d'éteindre, & par ſon approbation il augmente cette crédulité inconſidérée, qui a ſi malheureuſement égaré l'activité & l'induſtrie du Mexique & du Pérou. C'eſt à cette faute qu'on peut attribuer le peu de progrès que ces deux colonies ont fait pendant deux ſiecles & demi, ſoit dans les manufactures utiles, ſoit dans ces branches de culture qui procurent aux colonies des autres nations les marchandiſes qu'elles conſomment. On y mépriſe tous les dons de la nature en comparaiſon des métaux précieux ; au point que l'idiôme de la langue en Amérique porte l'empreinte de cette

(1) D. Smith's *inquiry, &c. II*, 155.

opinion extravagante, & que les Eſpagnols qui y ſont établis donnent le nom de *riche* à une province, non pour la fertilité de ſon ſol, l'abondance de ſes grains ou la bonté de ſes pâturages, mais pour l'abondance des minéraux que renferment ſes montagnes. C'eſt pour les aller chercher qu'ils abandonnent les plaines délicieuſes du Mexique & du Pérou, & qu'ils ſe confinent dans des régions arides & mal-ſaines, où ils ont bâti quelques-unes des villes les plus conſidérables du nouveau monde. Comme les entrepriſes & l'activité des Eſpagnols ſe ſont originairement tournées de ce côté, il eſt ſi difficile aujourd'hui de les ramener vers un autre but, que quoique, par différentes cauſes, le bénéfice de l'exploitation des mines ſoit conſidérablement diminué, le preſtige dure encore; & la plupart de ceux qui prennent part au commerce de la nouvelle Eſpagne & du Pérou, ſont toujours égarés dans quelque entrepriſe de cette eſpece (1).

(1) Voyez la NOTE XC.

Cependant,

Autres marchandises des colonies Espagnoles.

Cependant, quoique les mines soient le principal objet de l'attention des Espagnols, & que les métaux qu'ils en tirent forment l'article le plus important de leur commerce, les contrées fertiles qu'ils possedent leur fournissent d'autres marchandises assez rares & assez précieuses pour fixer les regards. La cochenille est une production presque particuliere à la nouvelle Espagne. La vente en est toujours certaine & donne un profit suffisant pour dédommager amplement du soin & des peines qu'exigent la récolte & la préparation des insectes dont cette drogue précieuse est composée. On ne trouve qu'au Pérou le quinquina, ce remede le plus salutaire peut-être & le plus efficace que la providence ait fait connoître à l'homme par pitié pour ses infirmités; c'est une branche de commerce importante & lucrative pour cette province (1). L'indigo de Guatimala est d'une qualité supérieure à celui de toutes les autres contrées de l'Amérique & il s'y en cultive beaucoup.

(1) Voyez la NOTE XCI.

Le cacao n'eſt pas à la vérité un fruit particulier aux colonies Eſpagnoles ; mais il y eſt d'une qualité ſi ſupérieure, & la conſommation de chocolat qui ſe fait en Europe auſſi bien qu'en Amérique eſt ſi grande, que cette marchandiſe eſt devenue un des objets de commerce les plus importans. Le tabac de Cuba l'emporte en qualité ſur tous ceux du nouveau monde. Le ſucre qu'on fabrique dans cette iſle, dans celle d'Hiſpaniola & dans la nouvelle Eſpagne, & quelques autres drogues de différente eſpece, peuvent être mis au rang des productions naturelles d'Amérique qui enrichiſſent le commerce de l'Eſpagne. Aux articles précédens on peut en ajouter un autre de quelque conſéquence, c'eſt l'exportation des cuirs. Ce commerce, auſſi bien que la plupart des autres, eſt plutôt le fruit de l'étonnante fertilité du pays que de la ſageſſe & de l'induſtrie des Eſpagnols. Les animaux domeſtiques de l'Europe, particuliérement les bêtes à corne, ſe ſont multipliés dans le nouveau monde avec une rapidité qui paſſe la vraiſemblance. Peu de tems

après l'établiſſement, les troupeaux étoient déjà ſi nombreux que les propriétaires les comptoient par milliers (1). Comme on y donnoit peu de ſoins, à meſure qu'ils augmenterent on les laiſſa courir à l'aventure, & bientôt s'étendant dans une vaſte contrée couverte de riches pâturages, ſous un climat doux, leur nombre devint immenſe. Ils parcourent par troupeaux de trente ou quarante mille, les vaſtes plaines qui s'étendent depuis Buenos-Ayres juſqu'aux Andes; & le malheureux voyageur à qui il arrive de tomber au milieu d'eux eſt ſouvent pluſieurs jours à ſe débarraſſer de cette foule innombrable qui couvre la face de la terre. Ils ne ſont guere moins nombreux dans la nouvelle Eſpagne & dans pluſieurs autres provinces. On ne les tue promptement que pour leur peau, & le carnage en eſt ſi grand dans certaines ſaiſons, que la puanteur des cadavres abandonnés ſur la place infecteroit l'air, s'ils n'étoient ſubitement dé-

(1) Oviedo, *ap.* Ramuſ. III, 101. Hacklayt, III, 466, 511.

vorés par de grandes troupes de chiens ſauvages & par des nuées de *gallinaſos* ou vautours d'Amérique, les plus voraces de tous les oiſeaux. La quantité des cuirs exportés en Europe eſt prodigieuſe & forme une branche de commerce très-lucrative (1).

Preſque tous ces articles peuvent être conſidérés comme des productions particulieres à l'Amérique, & different, ſi l'on excepte les cuirs, des productions de la métropole.

Avantages que l'Eſpagne tire de ſes colonies.

Lorſque l'importation de ces divers objets commença à s'étendre & à prendre de l'activité, l'induſtrie & les manufactures d'Eſpagne étoient à un point de proſpérité qui lui permettoit de ſe procurer, par ſes propres reſſources, les marchandiſes du nouveau monde, de répondre à toutes ſes demandes & de ſuppléer à tous ſes beſoins. Sous les regnes de Ferdinand & d'Iſabelle & ſous celui de Charles V, l'Eſpagne étoit une

(1) Acoſta, *lib. III*, *cap.* 33. Ovallo, *hiſt. of. Chili*, Church. *collect. III*. 47. *Sup. ibid. V*, *pag.* 680, 682. *Lettres édif. XIII*, 235. Feuillée, I, 249.

des plus induſtrieuſes contrées de l'Europe. Ses manufactures de laine, de fil & de ſoie étoient aſſez étendues pour fournir non-ſeulement à ſa propre conſommation, mais encore à des exportations avantageuſes. L'Amérique lui offrant un marché nouveau, inconnu juſqu'alors, & dont elle avoit l'accès excluſif, elle eut recours à ſes propres magaſins & y trouva abondamment les marchandiſes néceſſaires (1). Ce nouvel emploi dut naturellement accroître & encourager l'induſtrie. Ainſi alimentées & fortifiées, les manufactures, la population & la richeſſe auroient dû augmenter en Eſpagne dans la même proportion que dans ſes colonies. A cette époque l'état de la marine Eſpagnole n'étoit pas moins floriſſant que celui de ſes manufactures. Au commencement du ſeizieme ſiecle, elle avoit, dit-on, plus de mille vaiſſeaux marchands (2), nombre probablement bien ſupérieur à celui des vaiſſeaux d'aucune autre nation

(1) Voyez la NOTE XCII.

(2) Campomanes, II, 140.

d'Europe. Au moyen du ſecours que ſe prêtoient mutuellement le commerce étranger & l'induſtrie intérieure, les progrès de l'un & de l'autre auroient pu être rapides & étendus, & l'Eſpagne auroit pu tirer de ſes acquiſitions dans le nouveau monde le même degré d'opulence & de force que les autres puiſſances ont acquis par leurs colonies.

Pourquoi ces avantages ne ſont plus les mêmes.

Mais différentes cauſes s'y ſont oppoſées. Il en eſt des nations comme des individus : lorſque leurs richeſſes augmentent lentement & par degrés, elles nourriſſent & entretiennent cette activité qui eſt ſi avantageuſe au commerce & qui donne à ſes opérations la ſageſſe & la vigueur ; lorſqu'au contraire elles inondent l'état ſubitement & comme par torrens, elles renverſent les projets d'une ſage induſtrie & apportent avec elle l'extravagance & la témérité dans les entrepriſes & dans les affaires. L'augmentation de puiſſance & de richeſſes que la poſſeſſion de l'Amérique apporta en Eſpagne fut immenſe & ſoudaine, & produiſit des effets nuiſibles dont les ſymptomes ſe firent

bientôt appercevoir dans les opérations politiques de cette monarchie. Il eſt vrai que d'abord, & pendant un eſpace de tems conſidérable, le nouveau monde ne fournit pas avec trop d'abondance ni de continuité ſes richeſſes à la métropole; & le génie de Charles V conduiſit les affaires avec tant de prudence que les effets de cette influence furent à peine ſentis. Mais lorſque Philippe II, avec des talens bien inférieurs à ceux de ſon pere, monta ſur le trône, & que les remiſes des colonies formerent une branche de revenu réglée & très-conſidérable, cette révolution ſubite dans l'état du royaume eut une influence funeſte & ſenſible ſur le monarque & ſur le peuple. Philippe, doué de cet eſprit d'application continuelle, qui caractériſe ſouvent l'ambition des hommes médiocres, conçut une ſi haute opinion de ſes reſſources qu'il ne crut aucune entrepriſe au-deſſus de ſes forces. Renfermé en lui-même dans la ſolitude de l'Eſcurial, il ſe complut à troubler toutes les nations voiſines. Il fit ouvertement la guerre à la Hollande & à l'Angleterre;

il encouragea & protégea une faction rébelle en France ; il conquit le Portugal ; il entretint des armées & des garniſons en Italie, en Afrique & dans les deux Indes. Par cette multitude d'opérations vaſtes & compliquées, ſuivies avec autant d'ardeur que d'opiniâtreté pendant le cours d'un long regne, l'Eſpagne ſe trouva épuiſée & d'hommes & d'argent. Sous l'adminiſtration foible de ſon ſucceſſeur Philippe III, la vigueur de la nation continua à dégénérer ; enfin elle tomba dans le dernier degré d'abaiſſement par la dévotion imprudente de ce monarque, qui chaſſa près d'un million de ſes ſujets les plus induſtrieux, préciſément dans un tems où l'état épuiſé avoit beſoin des efforts extraordinaires d'une ſage politique pour augmenter ſa population & ranimer ſes forces. Dès le dix-ſeptieme ſiecle, le nombre des hommes étoit ſi ſenſiblement diminué en Eſpagne, que dans l'impuiſſance de recruter ſes armées, elle fut obligée de reſtraindre ſes opérations. Ses manufactures les plus floriſſantes étoient déjà déchues. Ses flottes, qui

avoient été la terreur de toute l'Europe étoient détruites. Son commerce étranger étoit anéanti ; celui même qui ſe faiſoit entre les différentes parties de ſes domaines étoit interrompu & les vaiſſeaux qui haſardoient de le continuer étoient pris ou détruits par ces mêmes ennemis qu'elle mépriſoit autrefois. L'agriculture même, ce premier objet d'induſtrie dans tout état heureux, étoit négligée, & l'une des plus fertiles contrées de l'Europe fourniſſoit à peine à la conſommation de ſes habitans.

Rapide décadence de ſon commerce.

A meſure que la population & les manufactures de l'état déclinoient, les demandes de ſes colonies augmentoient. Les Eſpagnols enivrés comme leurs ſouverains des richeſſes dont ils étoient comblés tous les ans, abandonnerent les voies d'induſtrie auxquelles ils étoient accoutumés, & coururent avec empreſſement dans ces régions d'où découloit tant d'opulence. Ce fut une nouvelle plaie pour l'état que cette fureur d'émigration, & la force des colonies n'augmenta que de l'épuiſement de la métropole. Tous ces émigrans, ainſi

que les premiers aventuriers qui s'étoient établis en Amérique, demeuroient dans l'indépendance abſolue de l'Eſpagne pour preſque toutes les conſommations de premiere néceſſité. Entraînés par des objets plus attrayans & plus lucratifs, ou contenus par des loix prohibitives du gouvernement, ils ne pouvoient appliquer leur activité à l'établiſſement de manufactures néceſſaires à leur ſubſiſtance. Ils recevoient de l'Europe, comme je l'ai obſervé ailleurs, leurs habillemens, leurs vivres, tout ce qui concourt enfin à l'aiſance ou au luxe de la vie, & même leurs inſtrumens de labourage. L'Eſpagne épuiſée de ſujets & de beaucoup de bras induſtrieux, ne pouvoit fournir à des demandes toujours renaiſſantes & toujours plus conſidérables. Elle eut recours à ſes voiſins. Les manufactures des Pays-bas, de l'Angleterre & de l'Italie, que ſes beſoins firent naître ou ranimerent, lui fournirent abondamment tout ce qu'elle demanda. En vain la loi fondamentale qui excluoit tout commerce étranger avec l'Amérique s'oppoſoit à cette innova-

tion : la néceſſité, plus puiſſante que les loix, ſuſpendoit leur effet & forçoit les Eſpagnols eux-mêmes à les éluder. L'Anglois, le François & le Hollandois, ſe repoſant ſur l'honneur & la fidélité des marchands Eſpagnols qui prêtoient leurs noms pour couvrir la contravention, envoyoient les objets de leurs manufactures dont ils recevoient le prix ou en eſpeces ou en marchandiſes précieuſes du nouveau monde. Ni la crainte du danger, ni l'attrait du gain ne purent engager aucun commiſſionnaire Eſpagnol à trahir ou tromper la perſonne qui ſe confioit à lui (1), & cette probité qui diſtingue & honore la nation, contribua à la ruiner. En peu de tems il n'y eut pas une vingtieme partie des marchandiſes exportées en Amérique qui vinſſent du ſol ou des fabriques de l'Eſpagne (2). Tout le reſte appartenoit à des marchands étrangers, quoiqu'introduits ſous le nom de marchandiſes d'Eſpagne. Depuis cette époque, on peut

(1) Zavala, *Repreſentacion*, *pag.* 226.
(2) Campomanes, II, 138.

dire que l'Eſpagne ne poſſéda plus les tréſors du nouveau monde. Les métaux précieux n'arriverent en Europe que pour payer la valeur des marchandiſes achetées des étrangers. Cette richeſſe qui, par une circulation intérieure, auroit arroſé toutes les veines d'induſtrie, & porté la vie & l'activité dans toutes les branches des manufactures, traverſoit pour ainſi dire l'Eſpagne avec tant de rapidité qu'elle ne lui laiſſoit aucun avantage. D'un autre côté les fabricans des nations rivales, encouragés par le prompt débit de leurs marchandiſes, augmenterent en adreſſe & en induſtrie, & fournirent à ſi bas prix que les manufactures d'Eſpagne, moins bonnes & plus cheres, furent encore moins en état de ſoutenir cette concurrence. Ce commerce deſtructif opéra plus promptement & plus complettement encore la ruine de la nation que les projets d'une ambition inſenſée, formés par ſes monarques L'Eſpagne vit avec tant de douleur & d'étonnement ſes tréſors d'Amérique s'évanouir preſqu'au moment de leur arrivée, que Philippe III, in-

capable de ſuppléer au défaut de circulation, rendit un édit par lequel il s'efforça d'élever la monnoie de cuivre à une valeur courante preſque égale à celle de l'argent (1) ; ainſi le maître des mines du Pérou & du Mexique étoit réduit à un miſérable expédient, qui a été quelquefois la reſſource des plus pauvres états.

Les poſſeſſions de l'Eſpagne en Amérique ne ſont donc point devenues pour elle, comme celles des autres nations, une ſource de population & de richeſſes. Dans les contrées de l'Europe où l'eſprit d'induſtrie ſubſiſte dans toute ſa vigueur, toute perſonne établie dans des colonies ſemblables pour leur ſituation à celles de l'Eſpagne, eſt ſuppoſée occuper dans la métropole trois ou quatre concitoyens pour ſes beſoins (2) ; mais quand la métropole n'eſt pas en état de fournir aux demandes de ſes Colons, chaque émigrant peut être conſidéré comme un citoyen perdu pour la communauté & gagné pour la na-

(1) Uſtariz, *cap.* 104.

(2) Child, *On trade and colonies.*

tion étrangere qui ſupplée à ſes beſoins.

Elle eſt augmentée par la maniere dont elle a réglé ſon commerce avec l'Amérique.

Tel a été l'état intérieur de l'Eſpagne depuis la fin du ſeizieme ſiecle; telle a été ſon impuiſſance de fournir aux beſoins croiſſans de ſes colonies. Les funeſtes effets de cette diſproportion entre les demandes des uns & les facultés de l'autre, ſe ſont encore augmentés par la maniere dont l'Eſpagne s'eſt efforcée de régler le commerce entre la métropole & les colonies. Du deſſein qu'elle a conçu de faire de ſon commerce avec l'Amérique un monopole & d'y interdire à ſes ſujets toute communication avec l'étranger, ſont nés tous ſes réglemens jaloux & tous ſes ſyſtêmes de commerce. Ils ſont aſſez ſinguliers par leur nature & par leurs conſéquences pour mériter une explication particuliere. Afin d'aſſurer le monopole auquel elle tendoit, l'Eſpagne n'a pas accordé le commerce avec ſes colonies à une compagnie excluſive, ſelon le plan adopté par des nations plus commerçantes, dans un tems où la politique du commerce commençoit à être plus connue &

auroit dû être mieux entendue. Ce plan a été celui de la Hollande pour ſon commerce avec les deux Indes. L'Angleterre, la France & le Danemarck l'ont imitée pour le commerce des Indes orientales, & les deux premieres puiſſances ont auſſi circonſcrit de la même maniere quelques branches de leur commerce avec le nouveau monde. L'homme ne pouvoit peut-être imaginer un moyen plus efficace de nuire aux progrès de l'induſtrie & de la population d'une colonie nouvelle. Les intérêts de la colonie & ceux de la compagnie excluſive ſont néceſſairement & diamétralement oppoſés dans tous les points ; or comme dans ce conflit inégal la derniere a tout l'avantage, & qu'elle peut preſcrire à ſon gré les conditions du commerce, la premiere eſt non-ſeulement forcée d'acheter à haut prix & de vendre à bon marché, elle a encore la mortification de voir l'excédent qui lui reſte de ſes fonds, rebuté par ceux mêmes en faveur de qui ſeuls il lui eſt permis d'en diſpoſer (1).

(1) Smith's *Inquiry*, II, 171.

Le commerce eſt borné à un ſeul port d'Eſpagne.

Il eſt probable que les hautes idées que l'Eſpagne avoit conçues de bonne heure des richeſſes du nouveau monde, l'empêcherent de tomber dans cette erreur politique. L'or & l'argent étoient des marchandiſes trop précieuſes pour qu'on en remît le monopole en des mains particulieres. La couronne voulut ſe conſerver la direction d'un commerce ſi attrayant, & pour ſe l'aſſurer elle ordonna que tout bâtiment chargé pour l'Amérique ſeroit ſoumis à l'inſpection des officiers de la *Caſa de la Contratacion* ou chambre de commerce à Séville, avant d'obtenir la permiſſion de faire le voyage, & qu'à leur retour, avant de décharger, il ſeroit fait par les mêmes officiers un rapport des marchandiſes qui formeroient la cargaiſon. En conſéquence de ce réglement, le port de Séville fut l'unique centre de toutes les relations de l'Eſpagne avec le nouveau monde, & ce commerce prit inſenſiblement une forme qu'il a à peu près conſtamment ſuivie depuis le milieu du ſeizieme ſiecle preſque juſqu'à nos jours. Pour aſſurer davantage les chargemens

précieux envoyés en Amérique, ainſi que pour prévenir plus facilement la fraude, le commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies ſe fait par des flottes qui ne font voile qu'avec de bonnes eſcortes. On équipe tous les ans ces flottes, qui conſiſtent en deux eſcadres, l'une diſtinguée par le nom de galions, l'autre par celui de flotte. Elles partoient autrefois de Séville; mais depuis 1720, elles font voile de Cadix, dont le port a été trouvé plus commode.

Du commerce qui ſe fait par les galions.

Les galions deſtinés à fournir Terre-ferme & les royaumes du Pérou & du Chili, de preſque tous les articles du luxe ou de néceſſité qu'un peuple opulent peut deſirer, touchent d'abord à Carthagene, & enſuite à Porto-Belo. Le premier port eſt le rendez-vous des négocians de Sainte-Marte, des Carraques, du nouveau royaume de Grenade & de pluſieurs autres provinces. Le ſecond eſt le grand marché du riche commerce du Pérou & du Chili. Dans la ſaiſon où l'on attend les galions, on tranſporte par mer à Panama le produit de toutes les mines de ces deux royaumes &

les autres marchandiſes de quelque importance, d'où elles ſont portées à travers l'iſthme juſqu'à Porto-Belo, en partie à dos de mulet, en partie ſur la riviere de Chagre. Dès qu'on a quelque nouvelle de l'apparition de la flotte d'Europe, ce méchant petit village, où la réunion pernicieuſe d'une exceſſive chaleur avec une humidité continuelle & les exhalaiſons putrides qui s'élevent de ſon ſol marécageux, rendent le climat le plus mal-ſain peut être de tous les climats du monde; ce village, dis-je, eſt tout à coup rempli d'un peuple immenſe. Ses rues, habitées un inſtant auparavant par quelques negres ou mulâtres & par une miſérable garniſon qu'on change tous les trois mois, ſont occupées alors par une foule de riches négocians, venus de toutes les parties du Pérou & des provinces adjacentes. Le marché eſt ouvert: il ſe fait un échange des tréſors de l'Amérique avec les manufactures de l'Europe, & pendant le terme prefcrit de quarante jours, le plus riche trafic de l'univers commence & finit, avec cette ſimplicité, cette confiance en-

tiere entre les contractans, qui eſt la ſuite ordinaire d'un grand commerce (1). La flotte dirige ſa courſe à Vera-Cruz. Les tréſors & les marchandiſes de la nouvelle Eſpagne & des provinces qui en dépendent, y ſont tranſportées de Los-Angeles, où elles étoient entrepoſées en attendant ſon arrivée ; le commerce ſe fait à Vera-Cruz de la même maniere que celui de Porto-Belo, & n'y eſt ſeulement inférieur qu'en valeur & en importance. Les deux flottes, après avoir completté leurs chargemens en Amérique, ſe donnent rendez-vous à la Havanne, d'où elles reviennent de compagnie en Europe.

De celui qui ſe fait par la flotte.

Le commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies, ainſi gêné & reſtreint, dut néceſſairement être conduit par le même eſprit & ſur les mêmes principes que celui d'une compagnie excluſive. Borné à un ſeul port, il étoit à la portée de peu de perſonnes, & inſenſiblement il ſe trouva preſque tout entier partagé entre un petit nombre de maiſons opulentes, d'a-

Mauvais effet de cet arrangement.

(1) Voyez la NOTE XCIII.

bord à Séville, aujourd'hui à Cadix. Celles-ci, par des combinaisons faciles à faire, peuvent empêcher la concurrence, capable seule de maintenir le prix naturel des marchandises; & en agissant de concert, comme leur intérêt mutuel les y porte, elles peuvent à leur gré en hausser ou en baisser la valeur. En conséquence le prix des marchandises d'Europe en Amérique est toujours haut & souvent exorbitant. Un, deux & même trois cents pour cent sont des bénéfices communs dans le commerce d'Espagne avec ses colonies (1). Par une suite du même esprit de monopole, il arrive souvent que les marchands du second ordre, dont les magasins ne sont pas assortis de toutes les marchandises propres au commerce d'Amérique, peuvent acheter des marchands plus opulens celles qui leur manquent, à un prix au-dessous de celui qu'elles ont dans les colonies. Enfin armés de cette vigilance jalouse que les compagnies exclusives emploient contre les spéculations des

(1) B. Ulloa, *Rétabliss. part. II, pag.* 191.

commerçans libres, ces monopoleurs trop puiſſans s'efforcent de renverſer les projets de quiconque voudroit courir la même carriere & entrer en concurrence avec eux (1). Cette limitation du commerce de l'Amérique à un ſeul port ne l'affecte pas dans l'intérieur ſeulement ; elle reſſerre encore ſes opérations au dehors. Un monopoleur gagne plus & haſarde moins ſans contredit, dans un trafic limité qui lui offre des profits exorbitans, que dans un commerce étendu qui ne lui rend qu'un bénéfice modéré. Il eſt ſouvent de ſon intérêt de circonſcrire la ſphere de ſon activité au lieu de l'aggrandir, & il peut tourner toute ſon attention à donner des bornes aux opérations de l'induſtrie commerçante, au lieu de la ſeconder & d'en exciter la vigueur. Il paroît que c'eſt par quelques maximes ſemblables que la politique de l'Eſpagne a réglé ſon commerce avec l'Amérique. Au lieu d'envoyer dans les colonies les marchandiſes d'Eu-

(1) Smith's *Inquiry*, *II*, 171. Campomanes, *Educ. popul. I*, *pag.* 448.

rope en ſuffiſante quantité pour en rendre le prix & les profits modérés, les négocians de Séville & de Cadix les y répandent avec retenue ; de ſorte que l'avide concurrence des acheteurs, forcés de ſe pourvoir dans un marché mal fourni, met leurs commiſſionnaires en état de faire ſur leurs cargaiſons des profits exorbitans. Au milieu du dernier ſiecle, lorſque le commerce excluſif de Séville en Amérique étoit à ſon plus haut degré de proſpérité, les deux eſcadres unies des galions & de la flotte ne portoient pas plus de 27500 tonneaux (1). Une pareille charge devoit être bien loin de pouvoir ſuppléer aux demandes de ces vaſtes & nombreuſes colonies qui en attendoient toutes les commodités & la plupart des néceſſités de la vie.

Remedes propoſés.

Bientôt l'Eſpagne ſentit combien elle étoit déchue de ſa proſpérité précédente ; & des citoyens reſpectables & vertueux employerent toute leur ſagacité à imaginer des moyens de

(1) Campomanes, *Educ. popul. I*, 435 ; *II*, 119.

ranimer l'induſtrie & le commerce chancelans de leur patrie. On peut juger à quel point le mal étoit dangereux & déſeſpéré, par la violence des remedes qui furent propoſés. Les uns, confondant la violation des réglemens avec les crimes d'état, prétendoient que pour arrêter les ſuites du commerce illicite, on devoit punir de mort & de la confiſcation de tous ſes biens quiconque en ſeroit convaincu (1). D'autres, ne diſtinguant point les fautes civiles des actes d'impiété, ſoutinrent que le commerce de contrebande devoit être mis au rang des crimes réſervés à la connoiſſance de l'inquiſition ; que les coupables devoient être jugés & punis ſelon la forme ſecrette & ſommaire dont ce terrible tribunal exerce ſa juriſdiction (2). D'autres enfin propoſerent de donner le commerce d'Amérique à une compagnie excluſive, faute d'avoir obſervé les dangereux effets du monopole de ces

(1) M. de Santa-Cruz, *Commercio ſuelto*, *pag.* 142.

(2) Moncada, *Reſtauracion politica de Eſpana*, *pag.* 41.

compagnies dans tous les pays où elles étoient établies, & ſous le prétexte que pour ſon propre intérêt elle mettroit toute la vigilance poſſible à garantir le commerce d'Eſpagne contre les uſurpations des interlopes (1).

Outre ces projets extravagans, on imagina quelques plans mieux digérés & plus avantageux, quoique d'abord ils fuſſent ſans effet; mais ſous les monarques foibles par qui finit le regne de la maiſon d'Autriche en Eſpagne, on ne vit dans toutes les parties du gouvernement qu'incapacité & indéciſion. Au lieu de prendre pour modele l'adminiſtration active de Charles V, ils affecterent d'imiter la politique lente & ſoupçonneuſe de Philippe II, & privés de ſes talens, ils délibéroient ſans ceſſe & ne réſolvoient rien. On ne remédia à aucun des maux qui faiſoient languir le commerce national tant au dedans qu'au dehors. Ces maux allerent en augmentant, & l'Eſpagne avec des

(1) Zavala *y Augnon repreſentacion, &c. pag.* 190.

domaines

domaines plus vaſtes & plus opulens qu'aucun état Européen, n'avoit ni force, ni argent, ni induſtrie (1). Enfin une violente convulſion, en agitant la nation, réveilla ſon génie aſſoupi ; & la guerre civile allumée par les deux partis qui ſe diſputoient la couronne lui rendit juſqu'à un certain point ſon ancienne vigueur. Tandis qu'il ſe formoit des hommes capables de ſentimens plus généreux que ceux qui avoient dirigé les conſeils de la monarchie pendant le cours d'un ſiecle, l'Eſpagne tira d'une ſource inattendue les moyens de faire valoir leurs talens. Les différentes puiſſances qui favoriſoient les prétentions des maiſons d'Autriche ou de Bourbon au trône d'Eſpagne, envoyerent à leurs ſecours des flottes & des armées conſidérables. La France, l'Angleterre & la Hollande firent paſſer des ſommes immenſes en Eſpagne. Elles furent répandues dans les provinces qui étoient devenues le théatre de la guerre ; ainſi une partie des tréſors de l'Amérique, dont ces puiſſances

(1) Voyez la NOTE XCIV.

avoient épuiſé leurs pays, retourna à ſa ſource. L'un des plus habiles écrivains de l'Eſpagne date de cette époque la renaiſſance de la monarchie, & quelque humiliante que puiſſe être cette vérité, il reconnoît que c'eſt à ſes ennemis que ſa patrie doit l'acquiſition d'un fonds d'eſpeces en circulation, proportionné à peu près aux beſoins publics (1).

Premiers pas des rois de la maiſon de Bourbon vers le rétabliſſement de l'état.

Auſſitôt que les Bourbons furent en paiſible poſſeſſion du trône, ils remarquerent cette révolution dans l'eſprit des peuples & dans l'état de la nation, & ils en profiterent; en effet, quoique cette maiſon n'ait pas donné à l'Eſpagne des monarques remarquables par la ſupériorité de leur génie, ils ont tous été bienfaiſans, attentifs au bonheur de leurs ſujets & occupés de l'augmenter. En conſéquence, le premier objet de Philippe V fut de ſupprimer une innovation qui s'étoit gliſſée dans l'état pendant la guerre, & qui bouleverſoit tout le ſyſtême du commerce Eſpagnol avec l'Amérique.

(1) Campomanes, I, 420.

L'Angleterre & la Hollande, par la ſupériorité de leur marine, avoient acquis aſſez d'empire ſur la mer pour couper toute communication entre l'Eſpagne & ſes colonies. Afin de leur fournir les commodités de la vie, ſans leſquelles elles ne pouvoient exiſter & en échange deſquelles elles devoient faire part de leurs tréſors, l'Eſpagne fut obligée de ſe départir de la rigueur ordinaire de ſes maximes, au point d'ouvrir le commerce du Pérou aux François ſes alliés. Les marchands de Saint-Malo, à qui Louis XIV accorda le privilege de ce commerce lucratif, l'entreprirent avec vigueur & s'y conduiſirent par des principes bien différens de ceux des Eſpagnols. Ils fournirent le Pérou des marchandiſes d'Europe à un prix plus modéré & en plus grande quantité ; tous ces objets d'importation arrivoient dans toutes les provinces de l'Amérique Eſpagnole avec une abondance juſqu'alors inconnue. Pour peu que la communication eût duré encore, c'en étoit fait des exportations de l'Eſpagne, & les colonies ceſſoient de dépendre de leur métro-

Ils excluent les étrangers du commerce du Pérou.

pole. On ſe hâta de défendre de la maniere la plus forte & la plus poſitive l'admiſſion des vaiſſeaux étrangers dans les ports du Chili (1), & l'on employa une eſcadre Eſpagnole à chaſſer des mers du ſud ces intrus dont le ſecours n'étoit plus néceſſaire.

Ils s'oppoſent à la contrebande.

Cependant l'Eſpagne, à la fin de la guerre terminée par le traité d'Utrecht, avoit été en vain délivrée d'un des obſtacles qui gênoient ſon commerce; elle en éprouvoit encore un autre qui ne lui paroiſſoit guere moins dangereux. Philippe V, pour engager la reine Anne à conclure une paix également deſirée par la France & par l'Eſpagne, accorda à la grande Bretagne non-ſeulement l'*aſſiento*, ou le droit de porter des negres aux colonies Eſpagnoles, droit dont la France avoit précédemment joui; il lui donna encore le privilege plus extraordinaire d'envoyer tous les ans à la foire de Porto-Belo un vaiſſeau de

Particulierement à celle de la compagnie Angloiſe de l'Aſſiento.

(1) *Voyage*, Frezier 256. B. Ulloa, *Retabliſſ. II*, 104, *&c.* Alcedo y Herrera, *aviſo*, *&c.* 236.

cinq cents tonneaux chargé de marchandiſes d'Europe. En conſéqnence, des commiſſionnaires Anglois s'établirent à Carthagene, à Panama, à la Vera-Cruz, à Buenos-Ayres, & dans d'autres établiſſemens Eſpagnols. Le voile dont l'Eſpagne avoit couvert juſques-là l'état & les affaires de ſes colonies fut levé. Les agens d'une nation rivale, admis dans les principales villes de commerce, ne manquerent pas de moyens de s'inſtruire de la poſition intérieure de ſes provinces, d'obſerver leurs beſoins conſtans ou accidentels & de connoître quelle étoit l'eſpece de marchandiſes dont l'importation ſeroit la plus avantageuſe. Bientôt, ſur ces informations authentiques & promptes, les négocians de la Jamaïque & des autres colonies Angloiſes en liaiſons de commerce avec le continent Eſpagnol, furent en état d'aſſortir & de proportionner exactement leurs cargaiſons aux beſoins du marché; de maniere que le commerce de contrebande devint plus facile & plus étendu qu'il ne l'avoit jamais été. Ce n'étoit cependant pas encore là la conſéquence

de l'*aſſiento* la plus fatale au commerce de l'Eſpagne. Les agens de la compagnie Angloiſe de la mer du ſud, à la faveur de l'importation qu'elle étoit autoriſée à faire par le vaiſſeau qu'elle envoyoit tous les ans à Porto-Belo, répandoient leurs marchandiſes dans le continent Eſpagnol ſans limites & ſans obſtacles. Au lieu d'un vaiſſeau de cinq cents tonneaux, tel qu'il étoit ſtipulé par le traité, ils en employoient un de plus de neuf cents, & celui-ci étoit accompagné de deux ou trois bâtimens plus petits qui, amarrés dans quelque crique voiſine, fourniſſoient clandeſtinement de nouvelles marchandiſes pour remplacer celles qui étoient vendues. Les inſpecteurs de la foire & les officiers de la douane gagnés par des préſens conſidérables facilitoient la fraude (1). Ainſi d'un côté les opérations de la compagnie, de l'autre l'activité des interlopes particuliers, faiſoient paſſer preſque tout le commerce de l'Amérique Eſpagnole dans des mains étrangeres. Le commerce immenſe des galions,

(1) Voyez la NOTE XCV.

dont l'Eſpagne étoit ſi fiere & qu'envioient les autres nations, s'anéantit, & la flotte elle-même, réduite de quinze mille à deux mille tonneaux (1), ne ſervoit preſque plus qu'à apporter en Europe les revenus du roi, formés du quint des mines.

Gardes-côtes employés à cet effet.

L'Eſpagne frappée de ces uſurpations & vivement touchée de leurs pernicieux effets, ne pouvoit manquer de faire quelques efforts pour les réprimer. Son premier expédient fut de porter ſous le nom de *Gardes-côtes* des vaiſſeaux armés ſur les côtes des provinces les plus fréquemment viſitées par les interlopes. Comme l'intérêt particulier & le devoir contribuoient à rendre les officiers de ces vaiſſeaux actifs & vigilans, les progrès du commerce de contrebande diminuerent; cependant il étoit impoſſible d'établir un nombre de croiſieres ſuffiſant pour garder une étendue de côte ſi conſidérable & ſi acceſſible du côté de la mer. La perte d'une communication qui s'étoit éta-

(1) Alcedo y Herrera, *pag.* 359. Campomanes, I, 436.

blie avec tant de facilité que les négocians Anglois s'étoient pour ainſi dire accoutumés à la regarder comme une branche de commerce avouée & légitime, excita des réclamations & des plaintes, qui juſtifiées enſuite & devenues en quelque ſorte intéreſſantes par des actes de violence inexcuſables de la part des capitaines des gardes-côtes Eſpagnols, engagerent l'Angleterre dans une guerre avec l'Eſpagne, au moyen de laquelle cette derniere puiſſance ſe débarraſſa enfin de l'*aſſiento*, & demeura libre de régler le commerce de ſes colonies, ſans être gênée par aucun engagement avec cette puiſſance étrangere.

L'uſage des vaiſſeaux de regiſtre eſt introduit.

Les Eſpagnols avoient découvert toute l'étendue de la conſommation des marchandiſes d'Europe dans leurs colonies, par la grandeur même du commerce interlope que les Anglois y faiſoient ; perſuadés dès-lors qu'il leur étoit avantageux de proportionner leurs importations aux demandes des différentes provinces, ils conçurent la néceſſité d'approviſionner leurs colonies d'une autre maniere que celle qu'ils avoient employée

juſques là. Ils réſolurent de n'y envoyer d'Europe qu'à des époques fixes & périodiques. Non-ſeulement ce moyen de communication étoit incertain par les délais que divers accidens apportoient quelquefois au départ des galions & de la flotte, & ſouvent par les obſtacles qu'y oppoſoient les guerres allumées en Europe; mais il n'étoit pas même propre à ſubvenir à tems aux beſoins de l'Amérique. Souvent les marchandiſes d'Europe étoient d'une rareté exceſſive dans les établiſſemens Eſpagnols; le prix en devenoit énorme; le négociant vigilant & attentif ne manquoit pas de ſaiſir cette occaſion favorable; les interlopes y portoient d'amples cargaiſons des iſles Angloiſes, Françoiſes & Hollandoiſes, & lorſque les galions arrivoient enfin, la contrebande avoit tellement rempli les marchés, qu'on n'avoit plus beſoin des marchandiſes qui formoient leurs cargaiſons. Pour remédier à cet inconvénient, l'Eſpagne établit les *vaiſſeaux de regiſtre* pour une partie conſidérable du commerce de l'Amérique. Ces vaiſſeaux ſont expédiés par des mar-

chands de Séville ou de Cadix, dans l'intervalle des saisons fixées pour le départ des galions & de la flotte; il leur faut une permission du conseil des Indes qui s'achete cherement. Ils sont destinés pour les ports où l'on prévoit que les besoins doivent être plus pressans. Par ce moyen le marché d'Amérique étoit si régulièrement alimenté de marchandises nouvelles, que l'interlope n'étant plus attiré par le même espoir de gains excessifs, ni les colons pressés par les mêmes besoins, ils n'osoient plus courir les mêmes risques.

Les galions sont supprimés

A mesure que l'expérience développoit les avantages de cette méthode de commerce, le nombre des vaisseaux de registre augmentoit, & enfin les galions, après avoir été employés pendant plus de deux siecles, furent définitivement supprimés en 1748. Depuis cette époque, tout le commerce du Chili & du Pérou s'est fait par des vaisseaux particuliers, expédiés de tems en tems selon que les circonstances l'exigent, & lorsque les negocians prévoient la promptitude & la facilité du débit. Ils doublent le

cap Horn, & portent directement dans les ports de la mer du ſud les productions du ſol & des manufactures d'Europe, que les peuples de ces contrées étoient obligés d'aller précédemment chercher à Porto-Belo ou à Panama. Ces villes privées de ce commerce, auquel elles devoient leur exiſtence, déchoiront inſenſiblement, comme on l'a déjà obſervé. Ce déſavantage quel qu'il ſoit eſt plus que compenſé par la régularité & l'abondance avec laquelle tout le continent de l'Amérique méridionale eſt aujourd'hui pourvu des marchandiſes d'Europe; ce qui doit contribuer ſenſiblement à la proſpérité de ſes colonies. Mais comme tous les vaiſſeaux de regiſtre deſtinés pour la mer du ſud ſont toujours obligés de partir du port de Cadix & d'y revenir (1), cette branche de commerce de l'Amérique, même ſous ſa forme nouvelle & perfectionnée, demeure ſoumiſe aux entraves d'une eſpece de monopole, dont elle éprouve encore toutes les ſuites funeſtes que nous avons déjà décrites.

(1) Campomanes, I, 434, 440.

Projets pour ranimer le commerce.

L'Eſpagne ne s'eſt pas bornée à régler ſon commerce avec ſes colonies les plus floriſſantes ; elle a cherché auſſi à ranimer celui de quelques-uns de ſes établiſſemens où il étoit ou négligé ou déchu. Parmi les nouveaux goûts & les nouveaux beſoins que leur communication avec les habitans des provinces conquiſes en Amérique a fait naître chez les peuples de l'Europe, celui du chocolat eſt un des plus univerſellement répandus. Les Eſpagnols apprirent les premiers des Mexicains l'uſage de ce breuvage, fait avec la noix de cacao réduite en pâte, & mêlangée de divers ingrédiens; il leur parut, ainſi qu'aux autres nations de l'Europe, ſi agréable au goût, ſi nourriſſant & ſi ſain, qu'il a formé un objet de commerce très-important. Le cacaotier croît ſans culture dans pluſieurs parties de la zone torride ; mais les noix de la meilleure qualité, après celles de Guatimala dans la mer du ſud, croiſſent dans les riches plaines des Carraques, l'une des provinces du royaume de Terre-ferme. Cette ſupériorité reconnue du cacao de Carraque & la communication de

cette province avec la mer atlantique, qui en facilite le tranſport en Europe, y ont perfectionné & étendu la culture de ce fruit plus qu'en aucun autre endroit de l'Amérique. Mais la Hollande, par le voiſinage de ſes établiſſemens dans les petites iſles de Curaçao & de Buenos-Ayres à la côte de Carraque, s'étoit emparée de la plus grande partie du commerce de cacao. Le trafic de cette marchandiſe avec la métropole étoit preſqu'entiérement tombé, & telle étoit la négligence des Eſpagnols ou le vice de leur conduite dans le commerce, qu'ils étoient obligés d'acheter des étrangers à un prix exorbitant cette production de leurs propres colonies. Pour remédier à un abus honteux tout à la fois & ruineux pour ſes ſujets, Philippe V accorda en 1728, à un corps de marchands le droit excluſif de faire le commerce de Carraque & de Cumana, à condition d'équiper à leurs frais un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux pour purger la côte d'interlopes. Cette ſociété, connue également ſous le nom de compagnie de Guipuſcoa, de la province d'Eſpagne où elle eſt établie,

Etabliſſement de la compagnie des Carraques.

ou ſous celui des Carraques, du diſtrict de l'Amérique qui lui étoit cédé par ſon privilége, a conduit ſon commerce avec tant de vigueur & de ſuccès que l'Eſpagne a recouvré une branche importante de commerce dont elle s'étoit laiſſée dépouiller, & qu'elle eſt aujourd'hui pourvue abondamment & à un prix modéré d'un objet conſidérable de conſommation. Cet établiſſement a procuré de grands avantages à la métropole & à la colonie des Carraques ; en effet, quoiqu'au premier aſpect elle paroiſſe établir un monopole plus propre à retarder qu'à accélérer les efforts & les progrès de l'induſtrie, elle eſt ſoumiſe à pluſieurs réglemens ſalutaires, ſagement prévus, & propres à la contenir dans ſes opérations & à prévenir les mauvais effets qu'elle pourroit avoir. Les planteurs des Carraques ne dépendent pas entiérement de la compagnie, ni pour l'importation des marchandiſes d'Europe, ni pour la vente de leurs propres productions. Les habitans des Canaries ont le privilege d'y envoyer tous les ans un vaiſſeau de regiſtre d'une charge

conſidérable ; & Vera-Cruz dans la nouvelle Eſpagne peut faire librement le commerce de tous les ports compris dans la chartre de la compagnie. En conſéquence la concurrence y eſt telle, que ſoit pour ce que les colonies vendent, ſoit pour ce qu'elles achetent, tout paroît être porté à ſon taux naturel. La compagnie ne peut ni augmenter l'un, ni diminuer l'autre à ſon gré; auſſi depuis qu'elle eſt établie, les progrès de la culture, de la population & des capitaux de la province de Carraque ont été très-conſidérables (1).

Les idées ſur le commerce s'agrandiſſent en Eſpagne.

Mais comme il eſt rare qu'une nation renonce à un ſyſtême conſacré par le tems, ou que le commerce quitte la route qu'une longue habitude lui a rendu familiere, Philippe V, dans ſes nouveaux réglemens ſur le commerce d'Amérique, reſpecta l'ancienne maxime de l'Eſpagne, qui borne à un ſeul port toutes les importations du nouveau monde & qui oblige les vaiſſeaux de regiſtre qui viennent du Pérou & ceux de la compagnie de Guipuſcoa à leur re-

(1) Voyez la NOTE XCVI.

tour de Carraque, à décharger à Cadix. Depuis ſon regne, des vues plus étendues ſe ſont répandues en Eſpagne. L'eſprit philoſophique que ce ſiecle a la gloire d'avoir vu paſſer des ſpéculations frivoles & abſtraites à des recherches plus importantes pour l'homme, a porté ſon influence au-delà des Pyrénées. Des auteurs ingénieux, en examinant la politique ou le commerce des nations, ont rendu ſenſibles les erreurs & les vices du ſyſtême de l'Eſpagne dans ces deux parties du gouvernement; ils ont relevé les fautes des Eſpagnols avec force, & les ont montrées aux autres nations comme des exemples effrayans des erreurs de la politique. Honteux de ces reproches, ou convaincus par les raiſons, inſtruits même par des écrivains éclairés de leur propre nation, les Eſpagnols paroiſſent enfin avoir reconnu l'influence deſtructive de ces maximes étroites qui, en enchaînant le commerce dans ſes opérations, ont ſi long-tems retardé ſes progrès. C'eſt au monarque regnant que l'Eſpagne eſt redevable du premier réglement conforme à ces idées nouvelles.

Tant que l'Eſpagne demeura rigoureuſement attachée à ſes anciennes maximes pour ſon commerce avec l'Amérique, elle craignoit ſi fort d'ouvrir une route à quelque commerce illicite dans ſes colonies, qu'elle s'interdit à elle-même preſque toute communication avec elles, excepté celle de ſes flottes annuelles. Il n'y avoit aucun moyen de correſpondance pour les affaires publiques ou particulieres entre la métropole & ſes établiſſemens en Amérique. Faute de ce ſecours néceſſaire, les opérations de l'état, ainſi que les négociations des particuliers étoient languiſſantes ou mal dirigées, & l'Eſpagne recevoit ſouvent des étrangers les premieres nouvelles des événemens les plus intéreſſans ſurvenus dans ſes propres colonies. Néanmoins quelque ſenſible que fût ce défaut dans ſa politique, quelque facile qu'en fût le remede, les monarques Eſpagnols négligeoient de l'appliquer par une ſuite de leur ſoin jaloux à conſerver un commerce excluſif. Enfin Charles III dédaigna ces conſidérations qui avoient retenu ſes prédéceſſeurs, & établit en 1764

Etabliſſement des paquebots réguliers.

des paquebots pour être expédiés tous les premiers jours de chaque mois de la Corogne à la Havane ou à Porto-Rico. Les lettres paſſent de là ſur des bâtimens légers à la Vera-Cruz & à Porto-Belo, & enſuite elles circulent par la poſte dans les royaumes de Terre-ferme, de Grenade, du Pérou & de la nouvelle Eſpagne. D'autres paquebots font voile auſſi réguliérement une fois tous les deux mois à Rio de la Plata, pour la commodité des provinces qui ſont à l'eſt des Andes. C'eſt ainſi qu'on eſt parvenu à établir une correſpondance ſûre & prompte à travers toutes les vaſtes poſſeſſions de l'Eſpagne, correſpondance également avantageuſe à l'intérêt de la politique & au commerce du royaume (1). A ce nouvel arrangement s'eſt joint d'abord un nouveau moyen d'étendre le commerce. Chacun des paquebots, qui ſont des bâtimens d'une charge aſſez conſidérable, peut faire une demie cargaiſon des marchandiſes du crû de

(1) Ponz, *Viag. de Eſpagna*, *VI*, *Prolog. pag.* 15.

l'Eſpagne les plus deſirées dans les ports pour leſquels il eſt deſtiné, & en retour il lui eſt permis d'apporter à la Corogne une égale quantité des productions de l'Amérique (1). On peut regarder ces établiſſemens comme le premier adouciſſement à ces loix rigides qui bornoient à un ſeul port le commerce du nouveau monde, & comme le premier pas vers l'admiſſion du reſte du royaume à ce commerce.

Il fut bientôt ſuivi d'un autre plus déciſif. Charles III ouvrit en 1765 à tous ſes ſujets en Eſpagne le commerce des iſles du vent, Cuba, Hiſpaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Il leur permit de faire voile de certains ports pour les lieux ſpécifiés dans l'édit, dans telle ſaiſon & avec telle cargaiſon qu'ils jugeroient à propos, ſans autre formalité qu'un ſimple acquit de la douane du lieu d'où ils partiroient. Il les déchargea de cette foule de droits onéreux, établis ſur les marchandiſes exportées en Amérique, en y ſubſtituant un droit modéré de ſix pour cent à la ſortie

Liberté du commerce accordée à différentes provinces.

(1) *Append. II, à la Educ. pop. pag.* 31.

d'Eſpagne ; il leur laiſſa le choix du port où ils croiroient à leur retour trouver la vente la plus avantageuſe, pour y décharger leur cargaiſon en payant les droits ordinaires. Ce privilege, qui renverſa enfin toutes les barrieres dont la politique jalouſe de l'Eſpagne s'étoit efforcée pendant deux ſiecles & demi d'environner ſon commerce avec le nouveau monde, fut bientôt après étendu à la Louiſiane & aux provinces de Yucatan & de Campêche (1).

Ses heureux effets.

La ſageſſe de cette innovation, qu'on peut regarder comme le plus noble effort de la légiſlation Eſpagnole, s'eſt manifeſtée par ſes effets. Avant l'édit en faveur de la liberté du commerce, l'Eſpagne tiroit à peine quelque bénéfice de ſes colonies négligées, Hiſpaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Son commerce avec Cuba étoit peu de choſe, & celui de Yucatan & de Campêche étoit preſque entiérement envahi par les interlopes. Mais dès que la liberté générale fut accordée, le commerce

(1) *Append. II, à la educ. pop.* 37, 54-91.

de ces provinces ſe ranima & s'accrut avec une rapidité dont il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire des nations. En moins de dix ans le commerce de Cuba s'eſt plus que triplé. Dans les établiſſemens même où il falloit les plus grands efforts pour réveiller l'induſtrie languiſſante, le commerce a doublé. On compte que le nombre des vaiſſeaux employés dans le commerce libre eſt déjà ſi conſidérable, que leur charge excede celle des galions & de la flotte dans l'époque la plus heureuſe de leur commerce. Les avantages de cette diſpoſition ne ſont pas concentrés entre les mains de quelques marchands établis dans un port privilégié; ils ſe répandent dans toutes les provinces du royaume, & ce nouveau débouché pour les productions encouragera inévitablement l'induſtrie des cultivateurs & des artiſans. Le royaume ne gagne pas ſeulement ſur ſes exportations; il profite également ſur ce qu'il reçoit en retour, & il acquiert l'eſpoir de pourvoir bientôt par lui-même aux beſoins d'une vaſte conſommation, pour laquelle il dépendoit auparavant

des étrangers. La conſommation du ſucre eſt peut-être auſſi conſidérable en Eſpagne, eu égard au nombre de ſes habitans, qu'en aucun royaume de l'Europe. Cependant quoique maîtreſſe des contrées du nouveau monde dont le climat & le ſol convient le mieux à la culture de cette plante; quoique celle des cannes à ſucre eût été autrefois conſidérable dans le royaume de Grenade; telle a été la ſuite funeſte de ſes inſtitutions en Amérique & le poids des taxes miſes en Europe ſur cette denrée, que l'Eſpagne a preſqu'entiérement perdu cette branche d'induſtrie qui a enrichi les autres nations. Les Eſpagnols étoient obligés d'acheter des étrangers cette marchandiſe, devenue un objet de premiere néceſſité en Europe, & ils avoient le déſagrément de ſe voir tous les ans dépouillés de ſommes immenſes pour ce ſeul article (1). Mais ſi l'eſprit national, raniné par la liberté du commerce, perſévere dans ſes efforts avec la même vigueur, la culture du ſucre à Cuba & à Porto-

(1) Uſtaritz, *cap.* 94.

Rico peut augmenter au point d'être en peu d'années équivalente aux beſoins du royaume.

Liberté du commerce entre les colonies.

L'Eſpagne inſtruite par l'expérience de tout ce qu'elle gagnoit en ſe relâchant de la rigueur des anciennes loix relatives au commerce de la métropole avec ſes colonies, crut devoir ouvrir entr'elles une communication libre. Par une ſuite des maximes jalouſes de l'ancien ſyſtême, toute correſpondance entre les différentes provinces ſituées dans les mers du ſud étoit défendue ſous les peines les plus ſéveres. Quoique chacune d'elles eût des productions particulieres, dont l'échange réciproque eût ajouté à leurs jouiſſances mutuelles & peut-être facilité les progrès de l'induſtrie, le conſeil des Indes deſiroit ſi fort qu'elles ne pourvuſſent à leurs beſoins que par le moyen des flottes annuelles de l'Europe, que pour être en ſûreté ſur ce point, il interdit par des loix cruelles & tyranniques aux Eſpagnols du Pérou, de la nouvelle Eſpagne, de Guatimala & du nouveau royaume de Grenade, une correſpondance entr'eux qui tendoit mani-

feſtement à leur proſpérité mutuelle. De toute cette foule de prohibitions imaginées en Eſpagne pour aſſurer le commerce excluſif de ſes établiſſemens d'Amérique, il n'y en a peut-être aucune de plus injuſte, aucune qui paroiſſe avoir été plus vivement ſentie, ou qui ait produit des effets plus funeſtes. Cette tyrannie a ceſſé enfin. Charles III a publié en 1774, un édit, par lequel il accorde aux quatre grandes provinces dont je viens de parler, la liberté de commercer entr'elles (1). On ne peut encore apprécier par l'expérience quels ſeront les effets de cette communication ouverte entre des contrées, deſtinées par leur ſituation à un commerce réciproque; mais ces effets ne peuvent manquer d'être très-ſalutaires. Les motifs de cette conceſſion ne ſont pas moins louables que le principe ſur lequel elle eſt fondée eſt juſte. Ils font connoître les progrès qu'a faits en Eſpagne l'eſprit public, bien ſupé-

(1) *Real cedula. Mſ. entre les mains de l'auteur.* Pontz, *Viage de Eſpagna VI. Prologo, pag.* 2. Voyez la NOTE XCVII.

rieur

rieur aujourd'hui à ces préjugés & à ces miſérables maximes ſur leſquelles elle avoit d'abord établi ſon plan de commerce & l'adminiſtration de ſes colonies.

Nouveaux reglemens relatifs à l'adminiſtration des colonies.

En même tems que l'Eſpagne s'eſt appliquée à introduire dans le ſyſtême de ſon commerce en Amérique des réglemens dirigés par des vues de politique plus grandes & plus juſtes, elle n'a pas négligé l'adminiſtration intérieure de ſes colonies. Il n'y avoit que trop d'objets à réformer ou à perfectionner, & Don Joſeph Galvez, actuellement chargé en Eſpagne du département des affaires de l'Inde, a eu toutes les facilités non-ſeulement pour obſerver les vices & les abus de l'adminiſtration politique des colonies, mais encore pour en découvrir les ſources. Après avoir été employé ſept ans dans le nouveau monde, chargé d'une commiſſion extraordinaire, & avec les pouvoirs les plus étendus comme inſpecteur de la nouvelle Eſpagne; après avoir parcouru en perſonne les provinces éloignées de Cinaloa, de Sonora & de Californie; après y avoir fait pluſieurs

changemens importans dans le gouvernement & dans la finance, il commença ſon miniſtere par une réforme générale des tribunaux de juſtice en Amérique. Par une ſuite des progès de la population & de la richeſſe des colonies, les cours d'audience étoient tellement ſurchargées d'affaires que le nombre des juges dont elles étoient originairement compoſées lui parut très-diſproportionné à l'étendue des fonctions & des devoirs de leurs charges, & leurs ſalaires fort inférieurs à la dignité de leur état. Pour remédier à ces deux inconvéniens, il a obtenu un édit du roi portant établiſſement d'un plus grand nombre de juges dans chaque cour d'audience, avec des pouvoirs plus amples & des appointemens plus conſidérables (1).

Réforme des cours de juſtice.

L'Eſpagne doit encore à cet habile miniſtre une nouvelle diſtribution des gouvernemens dans ſes provinces d'Amérique. Malgré l'établiſſement d'une troiſieme vice-royauté dans le royaume de Grenade, l'étendue des

Nouvelle diſtribution des gouvernemens.

(1) *Gazetta de Madrid*, 19 *Mars* 1776.

domaines d'Eſpagne dans le nouveau monde eſt ſi prodigieuſe que pluſieurs des provinces ſujettes à la juriſdiction de chacun des vice-rois étoit à une ſi énorme diſtance de leur réſidence, que ni leurs ſoins ni leur autorité ne pouvoient y atteindre. Quelques-unes des provinces ſoumiſes au vice-roi de la nouvelle Eſpagne ſont à plus de deux mille milles de Mexico. Il y a dans le reſſort du vice-roi du Pérou, des contrées encore plus éloignées de Lima. A peine peut-on dire que les peuples de ces diſtricts éloignés tirent quelque avantage du gouvernement civil. Souvent opprimés par des adminiſtrateurs ſubalternes, ils aiment mieux ſouffrir en ſilence que de s'expoſer aux embarras & aux frais énormes d'un voyage à des capitales éloignées, d'où ils peuvent attendre ſeulement quelque juſtice. Pour apporter quelque remede à ce mal, on a érigé une quatrieme vice-royauté à Rio de la Plata, dont la juriſdiction s'étend ſur les provinces de Rio de la Plata, Buenos-Ayres, Paraguay, Tucuman, Potoſi, Santa-Cruz de la Sierra, Charcas, & ſur les deux villes

Nouvelle vice-royauté à Rio de la Plata.

de Mendoza & de Saint-Juan. Il réſulte deux avantages de cette ſage diſpoſition. On remédie aux maux cauſés par la ſituation éloignée de ces provinces, depuis long-tems ſentis, depuis long-tems l'objet de plaintes inutiles. Les contrées les plus éloignées de Lima ſont diſtraites de la vice-royauté du Pérou, & réunies ſous un gouverneur, dont la réſidence établie à Buenos-Ayres ſera plus acceſſible. Le commerce de contrebande avec les Portugais, devenu aſſez conſidérable pour intercepter entiérement l'exportation des marchandiſes d'Eſpagne dans ſes colonies méridionales, pourra être plus efficacement & plus facilement réprimé, lorſque le premier magiſtrat, placé à portée des lieux où il ſe fait, en verra de ſes propres yeux les progrès & les effets. Don Pedro Cévallos, qui a été élevé à cette nouvelle dignité, avec des appointemens égaux à ceux des autres vice-rois, connoît parfaitement bien l'état & les intérêts des contrées qui lui ſont confiées, & où il a ſervi long-tems & avec diſtinction.

Au moyen de ce démembrement & de celui qui a eu lieu lors de l'érection de la vice-royauté du nouveau royaume de Grenade, les deux tiers à peu près du territoire originairement ſoumis aux vice-rois du Pérou, ſont diſtraits de leur juriſdiction.

Nouveau gouvernement dans les provinces de Sonora, &c.

On a auſſi fixé avec non moins de ſageſſe & de diſcernement les bornes de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne. On a formé un gouvernement ſéparé de quatre de ſes provinces les plus éloignées, Sonora, Cinaloa, la Californie & la nouvelle Navarre. Le chevalier de Croix, à qui le gouvernement en eſt confié, n'a ni le titre ni les appointemens de vice-roi; mais ſa juriſdiction & ſon autorité ſont l'une & l'autre indépendantes de la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne. L'établiſſement de ce dernier gouvernement ſemble avoir eu pour cauſe, non-ſeulement l'éloignement où ſont ces provinces de Mexico, mais encore les dernieres découvertes qui y ont été faites & dont j'ai déjà parlé(1). Des contrées qui renfermoient autant

(1) *Tome III, pag.* 106, *&c.*

de richeſſes, & qui deviendront probablement d'une grande importance, exigeoient l'inſpection immédiate d'un gouverneur à qui elles fuſſent ſpécialement confiées. Comme par toutes les conſidérations de devoir, d'intérêt & d'amour propre, ces nouveaux gouverneurs doivent encourager tout ce qui tend à faire regner l'opulence & le bonheur dans toutes les provinces dont ils ſont chargés, les heureux effets de cette nouvelle combinaiſon doivent être très-ſenſibles. Pluſieurs diſtricts de l'Amérique, ci-devant foibles & languiſſans, comme le ſont ordinairement les provinces placées aux extrêmités d'un empire trop vaſte, reprendront de la vigueur & de l'activité dès qu'elles ſeront à la portée du pouvoir, & en état de ſe reſſentir de ſon influence encourageante.

Tentatives pour réformer l'adminiſtration intérieure

Tels ont été les progrès des réglemens de la maiſon de Bourbon, depuis qu'elle eſt parvenue au trône d'Eſpagne. C'eſt ainſi que ſes vues ſe ſont progreſſivement étendues relativement au commerce & au gouvernement des colonies Américaines.

Son attention ne s'eſt pas bornée aux parties les plus éloignées de ſon empire ; elle n'a pas négligé ce qui étoit encore plus important, la réforme des erreurs & des vices de l'adminiſtration intérieure en Europe. Inſtruite des cauſes auxquelles on devoit attribuer la décadence de l'ancienne proſpérité de l'Eſpagne, elle s'eſt particuliérement appliquée à ranimer l'eſprit d'induſtrie parmi ſes ſujets, à mettre les manufactures en état, ſoit par leur étendue, ſoit par leur perfection, de ſubvenir de leurs propres fonds aux beſoins de l'Amérique, afin d'exclure les étrangers d'un commerce dont ils ſe rendoient maîtres au préjudice du royaume. Elle s'eſt efforcée de parvenir à ce but par différens édits publiés depuis la paix d'Utrecht. Elle a accordé des primes pour l'encouragement de quelques branches d'induſtrie ; elle a diminué les droits ſur d'autres ; elle a prohibé ou chargé d'impôts les articles des manufactures étrangeres qui pouvoient entrer en concurrence avec celles de ſes ſujets ; elle a inſtitué des ſociétés pour la perfection du com-

merce & de l'agriculture ; elle a répandu des colonies de cultivateurs ſur quelques parties de l'Eſpagne en friche, & réparti entr'eux de vaſtes portions de terre ; en un mot elle a eu recours à tous les moyens que peuvent ſuggérer d'un côté la prudence & la ſageſſe, & de l'autre la jalouſie, pour ranimer l'induſtrie dans ſes états & mettre obſtacle à celle des autres nations. Il n'eſt pas de mon reſſort d'entrer dans les détails de ce nouveau plan, ni d'en diſcuter les avantages & les inconvéniens. C'eſt l'effort le plus difficile de la légiſlation, c'eſt l'entrepriſe la plus incertaine de la politique que de tenter de ranimer l'eſprit d'induſtrie lorſqu'il eſt déchu, ou de l'introduire lorſqu'il n'exiſte pas. Les nations déjà en poſſeſſion d'un commerce étendu entrent en concurrence avec tant d'avantage, ſoit par les grands capitaux de leurs négocians, ſoit par l'adreſſe de leurs manufactures, ſoit enfin par l'habileté que leur donne l'habitude des affaires, que l'état qui tend à la rivalité ou à la ſupériorité doit s'attendre à beaucoup de difficultés, &

ſe réſigner à des progrès très-lents. Si l'on compare les productions de l'induſtrie Eſpagnole actuelle à celles qu'on a vues ſous les derniers rois de la maiſon d'Autriche, les progrès de l'Eſpagne paroîtront conſidérables, & ſuffiront pour alarmer la jalouſie & exciter les efforts des nations aujourd'hui en poſſeſſion du commerce lucratif que les Eſpagnols cherchent à leur enlever. Une circonſtance ſurtout doit contribuer à fixer l'attention des autres puiſſances de l'Europe ſur ces opérations de l'Eſpagne : c'eſt qu'elles ne ſont pas ſeulement le fruit de la ſageſſe de la cour & de ſes miniſtres ; l'eſprit national ſemble ſeconder la prévoyance du monarque & en augmenter les effets. Les idées de la nation ſe ſont agrandies, non-ſeulement ſur le commerce, mais encore ſur l'adminiſtration intérieure. Tous leurs auteurs modernes reconnoiſſent dans ces deux branches du gouvernement les vices que leurs ancêtres n'ont pas avoués par orgueil, ou n'ont pas apperçus par ignorance (1). Mais

(1) Voyez la NOTE XCVIII.

après tout ce que les Eſpagnols ont fait, il leur reſte encore beaucoup à faire. Avant que l'induſtrie & les manufactures recouvrent une certaine activité, il faut abolir beaucoup de mauvaiſes inſtitutions, beaucoup d'abus que le tems & l'habitude ont profondément enracinés & pour ainſi dire incorporés avec le ſyſtême d'adminiſtration & de finance de l'Eſpagne.

Commerce de contreband.

Les réglemens du commerce de l'Eſpagne avec ſes colonies ſont trop rigoureux encore & trop ſyſtêmatiques pour avoir une parfaite exécution. La légiſlation, en chargeant le commerce d'impôts trop onéreux, ou en le gênant par des reſtrictions trop ſéveres, manque ſon but; & dans la réalité elle ne fait que multiplier les appâts offerts à la contravention & donner au commerce frauduleux l'encouragement d'un gain plus conſidérable. Les Eſpagnols, ſoit en Europe, ſoit en Amérique, bornés par la jalouſie à leur commerce mutuel, ou opprimés par les exactions du gouvernement, ſont continuellement occupés à trouver les

moyens d'éluder les édits; la ſagacité & l'activité de l'intérêt leur en inſpirent ſans ceſſe de nouveaux & d'efficaces, que la prudence du gouvernement ne peut prévoir. Cet eſprit d'oppoſition aux loix pénetre dans toutes les branches du commerce de l'Eſpagne avec l'Amérique & dans toutes les parties de l'adminiſtration. Les officiers même deſtinés à réprimer la contrebande ſont les premiers à la favoriſer; & les inſtitutions conſacrées à la dénoncer & à la punir ſont les canaux par où elle paſſe. On ſuppoſe que les divers artifices employés pour frauder le roi le privent de la moitié du revenu qu'il devroit tirer de l'Amérique (1); & tant qu'il y aura un ſi grand nombre de perſonnes intéreſſées à tenir ces artifices ſecrets, la connoiſſance n'en parviendra jamais juſqu'au trône. « Combien d'ordonnances », dit Corita, « combien d'inſtructions, combien de » lettres notre ſouverain n'envoie-t-il » pas pour corriger les abus, & combien on en fait peu de cas! combien

(1) Solorz, *de Ind. jure* 2, *lib. V.*

» on en tire peu de fruit ! Cette vieille » maxime me paroît juſte : là où il y a » beaucoup de médecins & de re- » medes, il n'y a pas de ſanté ; là où » il y a beaucoup de loix & de juges, » il n'y a pas de juſtice. Nous avons » des vice-rois, des préſidens, des » gouverneurs, des oydors, des cor- » régidors, des alcades & des milliers » d'alguaſils de tous côtés, & mal- » gré cela les abus ſe multiplient (1)». Le tems a augmenté les maux que cet écrivain déploroit déjà ſous le regne de Philippe II. Un eſprit de corruption a infecté toutes les colonies de l'Eſpagne en Amérique. Des hommes placés à une diſtance conſidérable du centre de l'adminiſtration, avides de richeſſes, & d'autant plus impatiens de les acquérir qu'elles ſont le moyen de les tirer promptement des provinces éloignées & mal-ſaines où ils ſe regardent comme exilés, attirés par des occaſions ſéduiſantes & irréſiſtibles, ſéduits enfin par l'exemple de ceux qui les environnent, ſe relâchent inſenſiblement des ſentimens de l'hon-

(1) *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

neur & du devoir. Comme particuliers ils ſe livrent à la plus grande diſſolution ; comme hommes publics ils oublient ce qu'ils doivent à leur ſouverain & à leur patrie.

Commerce entre la nouvelle Eſpagne & les Philippines.

Avant de finir ce tableau du commerce de l'Eſpagne en Amérique, il me reſte à parler d'une de ſes branches qui, quoique détachée, eſt de quelque importance. Philippe II, dès le commencement de ſon regne, forma le projet d'établir une colonie dans les iſles Philippines, qu'on avoit négligées depuis leur découverte (1) ; & il y envoya un armement de la nouvelle Eſpagne (2). On choiſit Manille, dans l'iſle de Luçon, pour la capitale de cet établiſſement. Il s'établit de là une correſpondance de commerce aſſez active avec les Chinois, & ce peuple induſtrieux attiré par l'eſpoir du gain vint en foule peupler les Philippines ſous la protection de l'Eſpagne. Ils apporterent dans la colonie une ſi grande quantité de toutes les eſpeces de productions du ſol &

(1) *Lib. V, p. 127, &c.*

(2) Torquem. I, *lib. V, cap. 14.*

des manufactures de l'orient, qu'elle fut en état d'ouvrir un commerce avec l'Amérique, par une navigation de côte à côte, la plus étendue qui ſe faſſe ſur le globe. Dans l'enfance de ce commerce, il ſe faiſoit par Callao ſur la côte du Pérou; mais l'expérience ayant fait appercevoir pluſieurs inconvéniens à ſuivre cette route, l'entrepôt de ce commerce entre l'orient & l'occident fut tranſporté de Callao à Acapulco, ſur la côte de la nouvelle Eſpagne.

Après avoir ſubi pluſieurs changemens, il a reçu enfin une forme réguliere. Tous les ans, il part d'Acapulco un ou deux vaiſſeaux qui peuvent porter juſqu'à cinq cents mille peſos d'argent (1), mais qui ont rarement à bord d'autres objets de quelque valeur. Ils rapportent en échange des épices, des drogues, des porcelaines de la Chine & du Japon, des toiles de coton & d'autres toiles des Indes, des mouſſelines, des ſoieries & tous les divers objets précieux que l'orient produit, & qu'il doit à

(1) *Recopil. lib. IX, cap. 45, l. 6.*

l'excellence de ſon climat ou à l'induſtrie de ſes habitans. Depuis longtems les négocians du Pérou avoient part à ce commerce, & pouvoient envoyer tous les ans un vaiſſeau à Acapulco, pour y attendre l'arrivée de ceux de Manille, & prendre une portion des marchandiſes qu'ils emportoient. A la fin les Péruviens ont été exclus par les édits les plus rigoureux, & toutes les marchandiſes de l'orient ſont réſervées pour la conſommation de la nouvelle Eſpagne.

Ce privilege procure aux habitans de cette contrée des avantages inconnus aux autres colonies Eſpagnoles. Les manufactures de l'orient ſont non-ſeulement mieux appropriées à un climat chaud & plus éclatantes que celles de l'Europe; elles ont encore l'avantage d'être moins cheres; en même tems les profits qu'on y fait ſont aſſez conſidérables pour enrichir tous ceux qui les tranſportent de Manille ou qui les vendent dans la nouvelle Eſpagne. Comme l'intérêt de l'acheteur & du vendeur concourent en faveur de cette branche de commerce, il s'étend en dépit des régle-

mens imaginés par l'inquiete jalouſie pour lui donner des bornes. Avec les marchandiſes dont les loix autoriſent l'importation, il paſſe une immenſe quantité de celles de l'Inde dans les marchés de la nouvelle Eſpagne (1), & lorſque la flotte arrive à la Vera-Cruz, elle trouve ſouvent les beſoins du peuple déjà ſatisfaits par des marchandiſes mieux aſſorties & à meilleur compte.

Dans les diſpoſitions du commerce de l'Eſpagne il n'y a rien de plus inexplicable que la tolérance de ce commerce entre la nouvelle Eſpagne & les Philippines, rien qui répugne davantage à la maxime fondamentale de tenir les colonies dans une perpétuelle dépendance de la métropole, en prohibant toute eſpece de moyen de commercer qui pût leur inſpirer l'idée de ſuppléer à leurs beſoins par une autre voie. Cette permiſſion paroîtra encore plus extraordinaire ſi l'on conſidere que l'Eſpagne n'a point elle-même de commerce direct avec les Philippines; & qu'ainſi elle ac-

(1) Voyez la NOTE XCIX.

corde à une de ſes colonies en Amérique un privilege qu'elle refuſe à ſes ſujets en Europe. Il eſt probable que les colons qui peuplerent d'abord les Philippines, ayant été envoyés de la nouvelle Eſpagne, entreprirent ce commerce avec une contrée qu'ils regardoient en quelque ſorte comme leur mere-patrie, avant que la cour de Madrid en connût les conſéquences ou ſût l'empêcher par des réglemens. On a fait pluſieurs remontrances contre ce commerce, comme préjudiciable à l'Eſpagne, en ce qu'il porte dans un autre canal une grande partie des richeſſes qui devroient circuler dans le royaume, & en ce qu'il tend à nourrir dans les colonies un eſprit d'indépendance & à encourager des fraudes multipliées dont il eſt impoſſible de ſe garantir dans des opérations qui s'exécutent ſi loin de l'inſpection du gouvernement. Mais comme il faut toute la ſageſſe & toute la vigueur de la politique pour abolir une pratique appuyée ſur l'intérêt du plus grand nombre, autoriſée & conſacrée par le tems, le commerce entre Acapulco & Manille ſemble être toujours auſſi actif qu'il l'ait jamais

été, & peut être regardé comme la principale cauſe du luxe qui regne dans cette partie des domaines Eſpagnols.

Revenu public de l'Amérique.

Malgré cette corruption générale des colonies, malgré toutes les diminutions qu'apportent au revenu des rois d'Eſpagne & le commerce interlope des étrangers, & les fraudes mêmes de leurs propres ſujets, ils n'en tirent pas moins des ſommes immenſes de leurs domaines en Amérique. Elles ſont le produit de différentes impoſitions, qu'on peut diviſer en trois claſſes principales. La premiere renferme ce qu'on paie au roi, comme ſouverain ou ſeigneur ſuzerain du nouveau monde. Tels ſont les droits ſur l'or & l'argent extraits des mines & le tribut levé ſur les Indiens; les Eſpagnols appellent le premier, *droit de ſeigneurie*; & le ſecond, *droit de vaſſalité*. La ſeconde comprend cette foule de droits ſur le commerce, qui le ſuivent & l'oppriment dans tous les canaux par où il paſſe, depuis les grandes entrepriſes du négociant en gros, juſqu'au plus petit trafic du marchand en détail. La troiſieme eſt compoſée de ce qui revient

au roi comme chef de l'égliſe & adminiſtrateur des fonds eccléſiaſtiques dans le nouveau monde : en conſéquence il reçoit les prémices, les annates & d'autres revenus attribués à l'égliſe & levés par la chambre apoſtolique en Europe ; il jouit auſſi du bénéfice de la vente de la bulle de la croiſade. Cette bulle, publiée tous les deux ans, renferme une abſolution pour les fautes paſſées, & entr'autres privileges, la permiſſion de faire gras pendant le carême & aux jours maigres. Les moines employés à la diſtribution de cette bulle, exaltent ſa vertu avec toute la ferveur de l'éloquence animée par l'intérêt ; le peuple ignorant & crédule y croit aveuglément ; & tout habitant, Eſpagnol, Créole ou Métis, s'empreſſe d'acheter, au prix fixé par le gouvernement, une bulle qu'il croit eſſentielle à ſon ſalut (1).

Il eſt preſque impoſſible de déterminer avec préciſion à quelle ſomme montent toutes ces différentes branches de revenu. L'étendue des do-

(1) Voyez la NOTE C.

maines Eſpagnols en Amérique, la jalouſie du gouvernement qui les rend inacceſſibles aux étrangers, le ſilence myſtérieux que les Eſpagnols ont coutume d'obſerver ſur tout ce qui regarde l'état intérieur de leurs colonies, tout cela concourt à jetter ſur cette matiere un voile qu'il n'eſt pas facile de lever. Mais on vient de publier un détail, qui paroît auſſi exact qu'il eſt curieux, du revenu royal dans la nouvelle Eſpagne; d'où l'on peut ſe former une idée de celui des autres provinces. Selon ce détail, la couronne ne tire pas plus de vingt-deux millions cinq cents mille livres tournois de toutes les branches d'impoſition dans la nouvelle Eſpagne, dont il faut déduire la moitié pour les frais de l'adminiſtration de la province (1). Il eſt probable que le Pérou en rend autant; & en ſuppoſant que les autres provinces de l'Amérique, y compris les iſles, fourniſſent un tiers de cette valeur, nous ne nous écarterons pas trop de la vérité en concluant que le revenu de l'Eſpagne,

(1) Voyez la NOTE CI.

levé en Amérique, n'excede pas trente millions ſept cents mille livres tournois. Ce compte eſt bien éloigné des ſommes immenſes auxquelles on a quelquefois porté ce revenu d'après des ſuppoſitions & des conjectures(1). Il y a néanmoins en ceci une choſe remarquable, c'eſt que l'Eſpagne & le Portugal ſont les ſeules puiſſances en Europe, qui tirent de leurs colonies un revenu direct; de maniere qu'elles ſupportent leur part des dépenſes générales du gouvernement. Tout l'avantage qui revient aux nations de leurs poſſeſſions en Amérique, c'eſt de jouir excluſivement du commerce qui s'y fait; au lieu qu'indépendamment de cela, l'Eſpagne à ſu faire contribuer ſes colonies à l'accroiſſement du pouvoir de l'état & au partage proportionnel des charges de la communauté, en retour de la protection qu'elle leur accorde.

Ce que je viens de préſenter comme formant le revenu de l'Eſpagne en Amérique, n'eſt que le produit des impoſitions, & cela eſt bien loin

(1) Voyez la NOTE CII.

de compoſer tout ce qui revient au roi de ſes domaines du nouveau monde. Les droits onéreux établis ſur les marchandiſes exportées d'Eſpagne en Amérique (1), & ceux que paient celles qui ſont renvoyées en échange en Europe ; la taxe ſur les negres eſclaves dont l'Afrique fournit le nouveau monde, & pluſieurs autres petites branches de finance, verſent dans le tréſor des ſommes conſidérables, dont il n'eſt pas poſſible de déterminer la valeur.

Dépenſe de l'adminiſtration.

Mais ſi le revenu que l'Eſpagne tire de l'Amérique eſt conſidérable, les dépenſes de l'adminiſtration de ſes colonies y ſont proportionnées. Dans tous les départemens de police intérieure & de finance, l'Eſpagne a adopté un ſyſtême plus compliqué, plus embarraſſé de tribunaux & d'officiers, qu'aucun état de l'Europe, dont le ſouverain poſſede une puiſſance équivalente. Cet eſprit de jalouſie qu'elle porte dans l'adminiſtration de ſes établiſſemens en Amérique & ſes efforts pour prévenir

(1) Voyez la NOTE CIII.

la fraude dans des provinces ſi éloignées de ſon inſpection, l'ont engagée à multiplier les tribunaux & les agens de toute eſpece avec une attention encore plus ſcrupuleuſe. Dans un pays où les dépenſes de néceſſité ſont conſidérables, les ſalaires de ceux qui ſont employés pour le ſervice de l'état doivent être proportionnés & charger le revenu d'un immenſe fardeau.

Le faſte du gouvernement doit encore augmenter le poids des charges. Les vice-rois du Mexique & du nouveau royaume de Grenade, repréſentant la perſonne du ſouverain parmi des peuples amoureux de l'oſtentation, traînent après eux toute la pompe des rois. Leur cour eſt compoſée ſur le modele de Madrid; ils ont des gardes à pied & à cheval, une maiſon dans les formes, un nombreux domeſtique, & toutes les marques du pouvoir, à un degré de ſplendeur capable de faire oublier qu'ils ne jouiſſent après tout que d'une autorité précaire. La couronne fournit à toutes ces dépenſes, néceſſaires à l'ordre extérieur & conſtant du gouvernement; les

vice-rois ont d'ailleurs des appointemens particuliers, proportionnés à la dignité & à l'élévation de leur place. Le ſalaire fixé par la loi eſt, à la vérité, très-médiocre ; celui du vice-roi du Pérou n'eſt que de trente mille ducats, & celui du vice-roi du Mexique de vingt mille (1). Il a été porté dernièrement juſqu'à quarante mille cats.

Mais ces ſalaires ne conſtituent qu'une petite partie de leur revenu. L'exercice d'une autorité abſolue dans toutes les parties du gouvernement & le pouvoir de diſpoſer de pluſieurs charges lucratives leur procurent une foule d'occaſions d'accumuler des richeſſes. A ces émolumens, qu'on peut regarder comme approuvés & légitimes, ils ajoutent ſouvent des ſommes immenſes, par des exactions qu'il n'eſt ni facile de découvrir, ni poſſible de réprimer, dans ces contrées ſi éloignées du ſiege du gouvernement. Un vice-roi, en ſe réſervant excluſivement quelques branches de commerce, en s'intéreſſant dans d'au-

(1) *Recop. lib. III, tit. 3, cap. 72.*

tres,

tres, en favoriſant les fraudes des marchands, peut ſe faire un revenu annuel dont on n'a pas d'idée en Europe (1). J'ai appris qu'un vice-roi avoit tiré ſoixante mille peſos du ſeul article des préſens ordinaires qu'on lui fait le jour de l'anniverſaire de ſa naiſſance, qui eſt toujours obſervé comme une grande fête. Selon une expreſſion Eſpagnole, les revenus légitimes d'un vice-roi ſont connus ; ſes profits réels dépendent des occaſions & de ſa conſcience. En conſéquence les rois d'Eſpagne, comme je l'ai déjà obſervé, ne donnent la commiſſion de vice-roi que pour peu d'années ; mais cela même rend ſouvent ces officiers plus avides, & ils n'en travaillent qu'avec plus d'ardeur & d'adreſſe à profiter de tous les inſtans d'une autorité qu'ils ſavent devoir bientôt finir ; & quelque courte qu'en ſoit la durée, elle ſuffit ordinairement à réparer une fortune délabrée, ou à en créer une nouvelle. Mais au milieu même d'une épreuve auſſi forte pour la fragilité humaine,

(1) Voyez la NOTE CIV.

on a des exemples d'une vertu intacte. Le marquis de Croix quitta en 1772 la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne, après l'avoir exercée avec une intégrité généralement reconnue, & rapporta dans ſa patrie, au lieu d'immenſes richeſſes, l'admiration & les applaudiſſemens d'un peuple reconnoiſſant, que ſon gouvernement avoit rendu heureux.

Fin du Livre huitieme.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENS.

NOTE XLVIII, *pag.* 1.

J'AI trouvé de grands éclairciſſemens ſur les mœurs & la politique des Américains dans un volumineux manuſcrit de Don Alonſo de Corita, l'un des juges de la cour d'audience de Mexico.

Philippe II voulant connoître en 1553 le moyen d'impoſer ſur les Indiens un tribut qui fût à la fois le plus avantageux poſſible pour la couronne & le moins onéreux pour ces peuples, adreſſa à toutes les cours d'audience de l'Amérique un ordre, par lequel il leur enjoignoit de répondre à certaines queſtions qu'il leur faiſoit ſur l'ancienne forme du gouvernement établie parmi les autres nations Indiennes, & ſur la maniere

dont elles payoient les impôts à leurs rois & a leurs chefs. Ce fut en conſéquence de cet ordre que Corita, qui avoit vécu en Amérique dix-neuf ans, dont il en avoit paſſé quatorze dans la nouvelle Eſpagne, compoſa l'ouvrage dont j'ai une copie. Il aſſura Philippe II, que durant ſa réſidence en Amérique & dans toutes les provinces qu'il a viſitées, il s'eſt conſtamment appliqué à étudier les mœurs & les uſages des naturels du pays; que pour cet effet il s'eſt entretenu avec les Indiens les plus âgés & les plus intelligens & a conſulté pluſieurs eccléſiaſtiques Eſpagnols qui entendoient les langues de ces peuples, ſur-tout quelques miſſionnaires qui étoient arrivés dans la nouvelle Eſpagne, immédiatement après qu'on en eut fait la conquête. Il paroît que Corita étoit aſſez inſtruit, & qu'il a mis dans ſes recherches tout le ſoin & toute l'exactitude dont il ſe fait gloire. Il y a ſur-tout une circonſtance qui rend ſon témoignage plauſible; c'eſt qu'il ne l'a pas donné pour qu'il fût rendu public, ni pour appuyer aucun ſyſtême, mais ſeulement pour répondre pleinement

aux queſtions qu'on lui a faites. Quoique Herrera ne le cite pas parmi les auteurs qu'il a pris pour guides, j'ai lieu de conclure de pluſieurs faits dont il parle & de pluſieurs expreſſions dont il ſe ſert, que les mémoires de Corita ne lui étoient pas inconnus.

NOTE XLIX, *pag.* 16.

Les premiers hiſtoriens Eſpagnols ont été ſi empreſſés & ſi peu exacts à évaluer le nombre des habitans des provinces & des villes de l'Amérique, qu'il n'eſt pas poſſible de ſavoir avec quelque préciſion à combien ſe montoit celui de Mexico même. Cortès ne parle de l'étendue & de la population de Mexico que d'une maniere vague & générale, qui cependant fait croire que cette ville n'étoit pas inférieure aux plus grandes de l'Europe. Gomera s'explique plus clairement & aſſure qu'il y avoit ſoixante mille maiſons ou familles à Mexico: *Cron. cap.* 78. Herrera a adopté ce ſentiment: *Decad.* 2, *lib. VII*, *cap.* 13; & la plupart des auteurs le ſuivent aveuglément, ſans examen &

ſans ſcrupule. Suivant ce calcul, il doit y avoir eu 300,000 ames à Mexico. Torquemada, avec ſon penchant ordinaire pour le merveilleux, dit qu'il y avoit cent vingt mille maiſons ou familles à Mexico, & par-conſéquent environ ſix cents mille habitans : *lib. III*, *cap.* 23. Mais ſuivant une deſcription fort judicieuſe de l'empire du Mexique, faite par un des officiers de Cortès, la population eſt fixée à 60,000 ames : *Ramuſ. III*, 309, *A.* Ainſi par cette évaluation qui paroît s'approcher le plus de la vérité, Mexico doit avoir été une ville conſidérable.

NOTE L, *pag.* 21.

C'eſt au P. Torribio de Benavente que je dois cette remarque curieuſe, qui ſe trouve pleinement confirmée & expliquée par Palafox, évêque de Los-Angeles. La langue Mexicaine eſt la ſeule, dit-il, où ſe trouve une particule qu'on peut ajouter à la fin de chaque mot pour marquer différentes nuances de politeſſe ou de reſpect, *Silavas reverentiales y de Corteſia.* En ajoutant à un mot la ſyllabe finale *zin*

ou *azin*, il devient une expreſſion reſpectueuſe dans la bouche d'un inférieur. Lorſqu'avec ſon égal on veut ſe ſervir du mot pere, on dit *talt*; mais un inférieur dira *tatzin*. Lorſqu'un prêtre parle à un autre prêtre, il l'appelle *teopixque*; une perſonne d'un rang inférieur le nomme *teopixcatzin*. L'empereur qui regnoit lorſque Cortès conquit le Mexique, ſe nommoit *Montezume*; mais ſes vaſſaux l'appelloient par reſpect *Montezumaſin*. Torribio, *manuſ. Palaf. virtudes del Indio*, *pag.* 65. Les Mexicains avoient non-ſeulement des noms de reſpect, mais même des verbes pour marquer ce ſentiment. La maniere dont ils étoient formés des verbes ordinaires, ſe trouve expliquée par D. Joſ. Aug. Aldama y Guevera, dans ſa grammaire Mexicaine, n°. 188.

NOTE LI, *pag.* 29.

En comparant pluſieurs paſſages de Corita & d'Herrera, on peut ſe former une idée aſſez juſte des différentes manieres dont les Mexicains contribuoient au ſoutien du gouvernement. Il paroît que quelques perſonnes du

premier rang ont été exemptes de payer aucune eſpece de tribut, & que leur ſeule obligation envers le public ſe bornoit au ſervice militaire perſonnel & à ſuivre avec leurs vaſſaux la banniere de l'empereur. 2°. Les vaſſaux immédiats de la couronne étoient non-ſeulement tenus au ſervice militaire perſonnel ; mais ils payoient encore en nature une certaine portion du produit de leurs terres. 3°. On retenoit auſſi une partie des appointemens de ceux qui exerçoient des places d'honneur ou de confiance. 4°. Chaque *Capullée* ou aſſociation cultivoit, pour le ſervice de la couronne, une partie de ſes communes, & en portoit le produit dans les greniers de l'empereur. 5°. On prenoit pour le ſervice public une certaine partie de tout ce qu'on portoit aux marchés publics, ſoit des fruits de la terre, ſoit des différentes productions des artiſtes & des manufactures ; & les marchands qui payoient cette redevance étoient exempts de toute autre taxe. 6°. Les *Mayeques*, ou *adſcripti glebæ*, étoient tenus de cultiver un certain diſtrict

dans chaque province, qu'on peut regarder comme *domaine de la couronne*, & d'en porter les productions dans les magasins publics. Ainsi le souverain recevoit une partie de tout ce qu'il y avoit d'utile & de précieux dans le pays, tant des productions naturelles de la terre que de l'industrie du peuple : ce que chaque particulier payoit au gouvernement paroît avoir été peu de chose. Corita, pour répondre à l'une des questions proposées par Philippe II à l'audience de Mexico, a cherché à estimer en argent la valeur de ce que chaque citoyen payoit, & il ne le fait monter qu'à trois ou quatre *réaux*, c'est-à-dire de trente-trois à quarante-cinq sols de France.

NOTE LII, *pag.* 30.

Cortès, qui paroît avoir été étonné de ces ouvrages comme d'une preuve du génie des Mexicains, en donne une description particuliere. « Le » long de la chaussée », dit-il, « qui » mene à la ville, on a pratiqué deux » conduits, composés d'argile mêlée

» de mortier, larges d'environ deux » pas, ſur ſix pieds de hauteur. Par » l'un de ces conduits paſſe un cou- » rant d'eau excellente, du volume » du corps d'un homme, qui va juſ- » qu'au milieu de la ville dont elle » abreuve abondamment tous les ha- » bitans. Le ſecond conduit n'eſt deſ- » tiné qu'à y faire paſſer l'eau lorſ- » qu'il eſt néceſſaire de nettoyer ou » de réparer le premier. Comme ces » conduits paſſent le long de deux » ponts aux endroits où il y a des » brêches à la chauſſée par leſquelles » coule l'eau ſalée du lac, il y a des » tuyaux de la groſſeur d'un bœuf. » L'eau eſt portée par des canots dans » tous les quartiers de la ville pour y » être vendue aux habitans » : *Relat. ap. Ramuſ.* 241, *A*.

NOTE LIII, *pag.* 33.

On voit dans l'arſenal du palais royal à Madrid une armure complette qu'on dit avoir été celle de Montézume. Elle eſt faite de plaques de cuivre fort minces & vernies. Les perſonnes les plus inſtruites croient

que c'eſt un ouvrage oriental ; ce qui paroît confirmé par les dragons qu'on voit ſur les ornemens d'argent qui la couvrent, & dont le travail eſt infiniment ſupérieur à tout ce qu'a produit l'art des Mexicains. Il eſt probable que les Eſpagnols ont reçu cette armure des iſles Philippines. Le ſeul ouvrage inconteſtable des Mexicains que je connoiſſe en Angleterre, eſt une coupe d'or fin, qu'on dit avoir appartenu à Montézume. Elle peſe environ cinq onces & un demi-gros. On en préſenta trois deſſins à la ſociété des antiquaires, le 10 juin 1765. D'un côté on voit la tête d'un homme en face, de l'autre en profil, & du troiſieme par derriere. On dit que le relief a été fait en frappant d'un poinçon le côté intérieur de la coupe, ce qui a produit la préſentation de l'objet ſur le côté extérieur. Les traits ſont groſſiers, cependant paſſables, mais trop mal deſſinés pour être un ouvrage Eſpagnol. Cette coupe fut achetée par Edouard, comte d'Oxford, pendant qu'il ſe trouvoit avec ſa flotte dans le port de Cadix, & elle appartient aujourd'hui au lord Archer,

ſon petit-fils. Je dois ce détail à mon reſpectable & ſpirituel ami, M. Barrington.

NOTE LIV, *pag.* 40.

Le lecteur inſtruit s'appercevra facilement que je dois beaucoup pour cette partie de mon ouvrage à l'évêque de Glouceſter, qui a marqué avec autant d'érudition que de génie les progrès ſucceſſifs qu'a fait l'eſprit humain dans ſa route. Il eſt le premier, à ce que je crois, qui ait formé un ſyſtême raiſonnable & plauſible des différentes manieres d'écrire des nations ſuivant les différens degrés de leurs connoiſſances. *Div. legation of Moſes III*, *pag.* 69. Le ſavant & judicieux auteur du traité de la formation méchanique des langues y a ajouté quelques obſervations importantes : *tom. I*, *pag.* 295, *&c.*

Comme les peintures des Mexicains ſont un des plus curieux monumens des premieres méthodes d'écriture, il ne ſera pas hors de propos de faire connoître par quels moyens on les a preſervées de l'oubli général

dans lequel ſont tombés tous les ouvrages de l'art en Amérique, & comment elles ont été communiquées au public. C'eſt à l'attention du curieux obſervateur Hakluyt que nous en devons la premiere & la plus curieuſe collection, publiée par Purchas. Don Antoine Mendoza, vice-roi de la nouvelle Eſpagne, ayant jugé que ces peintures étoient dignes d'être préſentées à Charles V, les envoya en Eſpagne; mais le vaiſſeau qui les portoit fut pris par un garde-côte François, & elles tomberent entre les mains de Thevet, géographe du roi, qui ayant voyagé lui-même dans le nouveau monde & décrit une de ſes provinces, recherchoit avec ſoin tout ce qui pouvoit jetter un nouveau jour ſur les mœurs des Américains. A ſa mort elles furent achetées par Hakluyt, qui alors étoit chapelain de l'ambaſſadeur d'Angleterre à la cour de France, & qui les laiſſa à Purchas, lequel les publia à la priere du ſavant antiquaire Henry Spelman. *Purchas, tom. III, p.* 1065.

Le ſecond monument de l'*écriture en tableaux* des Mexicains fut publié en

deux planches par le médecin François Gemelli Carreri. La premiere eſt une carte ou tableau des progrès des anciens Mexicains lors de leur premiere arrivée dans le pays, & des différentes habitations qu'ils formerent avant d'avoir fondé la capitale de leur empire ſur le lac de Mexico. La ſeconde eſt une roue chronologique, ou un cercle qui repréſente la maniere dont ils calculoient & marquoient leur cycle de cinquante-deux ans. Le premier tableau fut donné à Carreri dans la ville de Los-Angeles par le Dr. Chriſtoval de Guadalajora, & il reçut le ſecond de Don Carlos de Siguenza y Gongorra. Mais comme on croit aujourd'hui, je ne ſais ſur quelle preuve, que Carreri n'eſt jamais ſorti de l'Italie, & que ſon fameux *Giro del Mundo* n'eſt que le récit d'un voyage ſuppoſé, je n'ai pas parlé de ces peintures dans le texte. Elles paroiſſent cependant manifeſtement des productions Mexicaines; elles étoient regardées comme telles par Boturini, qui étoit fort en état de juger ſi elles étoient véritables ou ſuppoſées. Le ſtyle du premier de ces

tableaux eſt beaucoup plus parfait que celui d'aucun autre ouvrage de deſſin qu'on ait conſervé des Mexicains ; mais comme on dit que l'original a preſque été effacé par le tems, je ſoupçonne qu'il a été retouché & corrigé par quelque artiſte Européen, *Carreri. Churchill, IV, p.* 487. La roue chronologique eſt une repréſentation exacte de la maniere dont les Mexicains ſupputoient le tems, ſuivant le récit d'Acoſta, *lib. VI, cap.* 2. Elle paroît reſſembler à celle qu'avoit vu ce ſavant Jéſuite, & ſi on peut la regarder comme un monument authentique, elle prouve que les Mexicains avoient des caracteres artificiels ou arbitraires qui, outre les nombres, repréſentoient différentes choſes. Chaque mois eſt repréſenté par le ſymbole de quelque travail ou cérémonie religieuſe qui lui étoit particulier.

Le troiſieme morceau de peinture Mexicaine a été découvert par un autre Italien. Laurent Boturini Benaducci partit pour la nouvelle Eſpagne en 1736. Divers incidens l'engagerent à apprendre la langue des Mexicains & à raſſembler les débris de leurs

monumens hiſtoriques. Il employa neuf ans à ces recherches, avec tout l'enthouſiaſme d'un faiſeur de projet & toute la patience d'un antiquaire. En 1746, il publia à Madrid ſon *Idea de una nueva hiſtoria general de la America ſeptentrional*, contenant le réſultat de ſes recherches ; il y joignit un catalogue de ſon cabinet d'hiſtoire Américaine, diviſé en trente-ſix articles. Son idée d'une nouvelle hiſtoire me paroît l'ouvrage d'un homme auſſi bizarre que crédule ; mais ſon catalogue des cartes, des peintures, des regiſtres, des impôts, des almanachs, &c. eſt ſurprenant. Malheureuſement le vaiſſeau ſur lequel il envoyoit en Europe une partie de cette collection, fut pris par un armateur Anglois pendant l'avant derniere guerre, & il eſt apparent que le tout fut perdu par l'ignorance de ceux entre les mains de qui ces effets tomberent. Boturini lui-même encourut la diſgrace de la cour d'Eſpagne & mourut dans un hôpital à Madrid. L'hiſtoire, dont l'*Idée* n'étoit qu'un *proſpectus*, n'a jamais été publiée. Il paroît que le reſte de cette collection a été diſperſé. Une partie

tomba entre les mains de l'archevêque de Tolede actuel, lorſqu'il étoit encore primat de la nouvelle Eſpagne, & il en publia le curieux regiſtre des impôts dont j'ai parlé plus haut.

La ſeule collection de peintures Mexicaines que je connoiſſe, outre celles dont je viens de parler, ſe trouve à la bibliotheque Impériale à Vienne. J'en ai obtenu, par ordre de leurs majeſtés Impériales, une copie en huit tableaux, ſi fidélement imités qu'à peine pouvoit-on, à ce qu'on m'a marqué, diſtinguer les copies des originaux. Suivant une note qui ſe trouve ſur ce recueil Mexicain, il paroît qu'Emmanuel, roi de Portugal, en fit préſent au pape Clément VII, qui mourut en 1533. Après avoir paſſé par les mains de pluſieurs poſſeſſeurs illuſtres, cette collection tomba entre celles du cardinal de Saxe-Eiſenach qui les préſenta à l'empereur Léopold. On ne peut douter que ces peintures ne ſoient l'ouvrage des Mexicains; mais elles ſont d'un ſtyle tout à fait différent de toutes les autres. J'en ai fait graver une pour ſatisfaire la curioſité des lecteurs qui la

croiront digne de leur attention. Si l'objet étoit assez important, il seroit possible de parvenir avec quelque attention & avec le secours des planches de Purchas & de l'archevêque de Tolede, à former quelques conjectures plausibles touchant le sens de ce tableau. Plusieurs figures sont absolument semblables. *A A* sont des boucliers & des dards à peu près de la même figure que ceux qu'on voit dans Purchas, *pag.* 1070, 1071, *&c.* *B B* représentent des temples qui ressemblent beaucoup à ceux de Purchas, *pag.* 1109 & 1113, & à ceux de la seconde planche de Lorenzana. *C* est une balle de manteaux ou d'habits de coton, dont la figure se trouve dans presque toutes les planches de Purchas & de Lorenzana. *EEE* paroissent être des capitaines Mexicains en habits de guerre, dont les ornemens singuliers ressemblent aux figures de Purchas, *pag.* 1110, 1111, 1113. Je suis porté à croire que ce tableau représente un registre d'impôt, parce que la maniere d'exprimer les nombres s'y retrouve souvent. *DDD*, &c. Boturini dit que

la maniere de compter par des nœuds étoit auſſi familiere aux Mexicains qu'au peuple du Pérou, *pag.* 85; opinion qui paroît confirmée par la maniere dont les unités ſont repréſentées dans les peintures Mexicaines que j'ai. Elles reſſemblent parfaitement à une ſuite de nœuds faits à une corde.

NOTE LV, *pag.* 43.

Le premier fut appellé *le prince de la lance mortelle*; le ſecond *le partageur d'hommes*, le troiſieme *le verſeur de ſang*, le quatrieme *le ſeigneur de la maiſon noire.* Acoſta, *lib. VI, cap.* 25.

NOTE LVI, *pag.* 54.

Le temple de Cholula qu'on regardoit comme le plus ſacré de tous ceux de la nouvelle Eſpagne, en étoit auſſi le plus conſidérable. Ce n'étoit cependant qu'un mont de terre ſolide, dont la baſe, ſelon Torquemada, avoit plus d'un quart de lieue de circuit & qui avoit quarante braſſes de hauteur. *Mond. Ind. lib. III, cap.* 19.

Suivant les différentes figures des temples qu'on trouve dans les peintures gravées par Purchas, il y a lieu de croire que tous ceux des Mexicains étoient conſtruits de la même maniere. *Voyez vol. III, pag.* 1109, 1110, 1113.

NOTE LVII, *pag.* 56.

Ce n'étoit pas ſeulement à Tlaſcala & à Tepeaca, mais à Mexico même, que les maiſons du peuple n'étoient que des cabanes bâties avec de la terre ou des branches d'arbre. Elles étoient extrêmement baſſes & étroites, ſans autres meubles que quelques vaſes de terre. Ainſi que chez les Indiens les plus ſauvages, pluſieurs familles habitoient ſous un même toit, ſans avoir aucun appartement ſéparé. *Herrera, Decad.* 2, *lib. VII, cap.* 13; *lib. X, cap.* 22, *Decad.* 4, *lib. IV, cap.* 17. Torquem. *lib. III, cap.* 23.

NOTE LVIII, *pag.* 56.

Une perſonne qui a vécu long-tems dans la nouvelle Eſpagne & qui a

visité la plupart de ses provinces, m'a dit, qu'il n'y avoit dans l'étendue de ce vaste empire, aucun monument ni aucun vestige de quelque édifice qui ne fût plus ancien que le tems de la conquête, ni même aucun pont ou grand chemin, excepté la chaussée qui va de Guadeloupe à la porte de Mexico, par laquelle Cortès entra dans cette ville. *Manuscrit entre les mains de l'auteur.* L'auteur d'un autre manuscrit observe qu'il ne reste pas le moindre vestige de l'existence d'aucun ancien bâtiment Indien, public ou particulier, ni à Mexico, ni dans aucune province de la nouvelle Espagne. « J'ai traversé », dit-il, « toutes les provinces adjacentes ; » c'est-à-dire, la nouvelle Galice, la » nouvelle Biscaye, le nouveau Me» xique, Sonora, Cinaloa, le nou» veau royaume de Leon & le nou» veau Santandera, sans avoir trouvé » aucun monument digne de remar» que, excepté des ruines près d'un » ancien village dans la vallée de *Ca*» *sas-grandes*, au trentieme degré qua» rante-six minutes de latitude sep» tentrionale, & à deux cens cin-

» quante-huit degrés vingt - quatre » minutes de latitude de l'iſle de Te- » nerif, ou quatre cents ſoixante lieues » au nord-nord-oueſt de Mexico ». Il décrit avec beaucoup d'exactitude ces ruines, qui paroiſſent avoir fait partie d'un méchant bâtiment de gazon & de pierres, recouverts d'une terre blanche ou de chaux. Un miſſionnaire lui avoit dit avoir vu les ruines d'un pareil bâtiment à environ cent lieues au nord-oueſt, ſur les bords de la riviere de ſaint-Pierre. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

Ce qui donne beaucoup de crédit à ces témoignages, c'eſt qu'ils n'ont point été avancés pour ſoutenir quelque ſyſtême particulier, & que ce ſont de ſimples réponſes à des queſtions que j'avois faites. Il faut croire cependant que lorſque ces voyageurs ont dit n'avoir trouvé aucunes ruines ni aucun reſte d'ouvrages anciens dans l'empire du Mexique, ils ont ſeulement voulu faire entendre qu'il n'y reſtoit rien qui puiſſe donner quelque idée de grandeur ou de magnificence dans les ouvrages de ſes anciens habitans. Car, ſuivant le té-

moignage de plusieurs écrivains Espagnols, il paroît qu'on voit encore quelques vestiges d'anciens bâtimens à Otumba, Tlascala, Cholula, &c. Villa-Segnor : *Theatro Amer. pag.* 143, 308, 353. D. Franç. Ant. Lorenzana, ci-devant archevêque de Tolede, dans son introduction à l'édition des cartes de la relation de Cortès, qu'il a publiées à Mexico, parle de quelques ruines qu'on voit encore dans plusieurs villes, par lesquelles Cortès a passé en se rendant à la capitale, *pag.* 4, *&c.* Mais aucun de ces auteurs n'en donne la moindre description, & ces ruines paroissent si peu considérables, qu'à peine suffisent-elles pour faire voir qu'il y a eu autrefois quelque bâtiment dans ces endroits. Le grand tertre de terre à Cholula, auquel les Espagnols ont donné le nom de temple, s'y trouve toujours, mais sans le moindre escalier pour y monter & sans aucune apparence de pierre. Cette élévation ne paroît maintenant qu'une montagne naturelle, couverte d'herbe & d'arbrisseaux; & peut-être qu'elle n'a jamais été rien de plus. *Torquemada*,

lib. III, *cap.* 19. J'ai reçu une description fort exacte des ruines d'un temple près de Guernavaca, sur la route de Mexico à Acapulco. Elles sont composées de larges pierres, aussi exactement jointes les unes aux autres que celles des bâtimens des Péruviens, dont nous parlerons dans la suite. Les fondations de ce temple forment un carré de vingt-cinq verges d'Angleterre, ou soixante-quinze pieds de roi; mais il diminue d'étendue à mesure qu'il s'éleve en hauteur, non par gradation, mais en se resserrant tout à coup à des distances régulieres; de sorte qu'il doit avoir ressemblé à la figure *B* de la planche. Il se terminoit, à ce qu'on dit, en pyramide.

NOTE LIX, *pag.* 63.

Il paroît que les historiens Espagnols ont beaucoup exagéré le nombre des victimes humaines qu'on sacrifioit à Mexico. Suivant Gomera, il n'y avoit point d'année où l'on n'immolât vingt mille personnes aux divinités du Mexique, & il y avoit même

même des années où elles alloient à cinquante mille : *Cron. cap.* 229. Les crânes de ces malheureuſes victimes étoient rangés par ordre dans un bâtiment deſtiné pour cet effet ; & deux des officiers de Cortès qui les avoient comptés, ont dit à Gomera qu'il y en avoit cent trente-ſix mille, *ibid. cap.* 82. Le rapport d'Herrera eſt plus incroyable encore : il dit que le nombre des victimes étoit ſi grand, qu'on en ſacrifioit cinq mille en un jour, & en quelques occaſions même juſqu'à vingt mille : *Decad.* 3, *lib. II*, *cap.* 16. Torquemada les ſurpaſſe tous deux en exagération : car il prétend qu'on immoloit annuellement vingt mille enfans, ſans compter les autres victimes. *Mond. Ind. lib. VII*, *cap.* 21. L'autorité la plus reſpectable en faveur de ce grand nombre de victimes, eſt celle de Zumurraga, premier évêque de Mexico, qui dans une lettre au chapitre général de ſon ordre, écrite en 1631, dit que les Mexicains ſacrifioient tous les ans vingt mille victimes. Davila, *Teatro eccleſ.* 129. D'un autre côté, Barth. de Las Caſas remarque que ſi l'on avoit fait

mourir tous les ans un ſi grand nombre d'hommes, le Mexique ne ſeroit jamais parvenu à ce degré de population qui ſurprit tous les Eſpagnols lorqu'ils y arriverent, & il aſſure poſitivement que les Mexicains ne ſacrifioient jamais plus de cinquante à cent perſonnes par an. Voyez ſa diſpute avec Sepulveda, qui ſe trouve jointe à ſa *Breviſſima relacion, pag.* 105. Cortès ne ſpécifie pas le nombre des hommes qu'on ſacrifioit annuellement; mais B. Diaz del Caſtillo dit que les religieux Franciſcains qu'on envoya dans la nouvelle Eſpagne immédiatement après la conquête, ayant fait des recherches à ce ſujet, ont trouvé qu'on ſacrifioit tous les ans deux mille cinq cens perſonnes à Mexico. *C.* 207.

NOTE LX, *pag.* 65.

Il eſt pour ainſi dire inutile d'obſerver que la chronologie Péruvienne eſt non-ſeulement obſcure, mais qu'elle eſt même en contradiction avec les obſervations les plus exactes & les plus étendues ſur la durée de

chaque regne, dans quelque ſucceſſion de prince qu'on ſuppoſe. On a trouvé que le nombre moyen n'a pas paſſé vingt années. Suivant Acoſta & Garcilaſſo de la Vega, Huana Capac, qui mourut environ l'année 1527, a été le douzieme Inca. On ne peut pas compter que la monarchie du Pérou ait duré plus de deux cens quarante ans ; cependant ils aſſurent qu'elle a ſubſiſté pendant quatre cents années. *Acoſta, lib. VI, cap.* 19. *Vega, lib. I, cap.* 9. Suivant ce rapport, la durée moyenne de chaque regne eſt portée à trente-trois ans, au lieu de vingt, nombre établi par les obſervations de Newton ; mais les traditions des Péruviens étoient ſi imparfaites, que quoique le total y ſoit fixé d'une maniere poſitive, le nombre des années de chaque regne eſt cependant inconnu.

NOTE LXI, *pag.* 76.

Pluſieurs des premiers hiſtoriens Eſpagnols aſſurent que les Péruviens ſacrifioient des victimes humaines. Xerès, *pag.* 190 ; Zarate, *lib. I, cap.*

11 ; Acoſta, *lib. V*, *cap.* 19. Mais Garcilaſſo de la Vega prétend que quoique cette coutume barbare eût ſubſiſté parmi leurs ancêtres non civiliſés, elle fut totalement abolie par les Incas, & qu'on n'a jamais offert de victime humaine dans le temple du ſoleil. Cette aſſertion & les raiſons plauſibles ſur leſquelles il l'appuie, ſuffiſent pour réfuter les écrivains Eſpagnols dont les récits ne paroiſſent fondés que ſur des oui-dire & non ſur ce qu'ils ont obſervé eux-mêmes. *Vega*, *lib. II*, *cap.* 4. Les Péruviens dans une de leurs fêtes, offroient des gâteaux, arroſés du ſang tiré des bras, des ſourcils & du nez de leurs enfans : *idem*, *lib. VII*, *cap.* 6. Cette cérémonie paroît avoir été une ſuite de leur ancienne coutume.

NOTE LXII, *pag.* 84.

Les Eſpagnols ont adopté ces deux coutumes des anciens Péruviens. Ils ont conſervé quelques-uns des aqueducs ou canaux faits du tems des Incas, & en ont conſtruit de nouveaux, au moyen deſquels ils arroſent tous

les champs qu'ils cultivent. Ulloa, *voyage*, *tom. I*, *pag.* 422, 477. Ils continuent auſſi à employer pour fumier le *guano*, ou la fiente des oiſeaux de mer. Ulloa donne une deſcription de la quantité preſque incroyable qui s'en trouve dans les petites iſles qui bordent la côte : *ibid. pag.* 481.

NOTE LXIII, *pag.* 88.

Ulloa, *voyage*, *tom. I*, *pag.* 286 ; *&c.* a décrit le temple de Cayambo, le palais des Incas à Callao dans la plaine de Lacatunga, & celui d'Atun-Cannar, qu'il a examinés avec beaucoup de ſoin. On trouve dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, *année* 1746, *pag.* 435, un mémoire curieux de M. de la Condamine ſur les ruines d'Atun - Cannar. Acoſta parle des ruines de Cuzco qu'il a examinées : *lib. VI*, *cap.* 14. Garcilaſſo, dans ſon ſtyle ordinaire, donne des deſcriptions pompeuſes & confuſes de pluſieurs temples & autres édifices publics : *lib. III*, *cap.* 1, 21 ; *lib. VI*, *cap.* 4. Don Zapata, dans un traité

volumineux ſur le Pérou qui n'a pas encore été publié, donne la deſcription de pluſieurs monumens des anciens Péruviens, dont les autres écrivains n'ont pas fait mention : *manuſcrit entre les mains de l'auteur.* Ulloa, *tom. I*, *pag.* 391, parle de quelques anciennes fortifications Péruviennes, qui étoient auſſi des ouvrages conſidérables & fort ſolides. Trois circonſtances frapperent principalement tous ces obſervateurs : 1°. la grandeur énorme des pierres que les Péruviens avoient employées pour quelques-uns de leurs bâtimens. Acoſta en a meſuré une qui avoit trente pieds de long & dix-huit de large, ſur ſix d'épaiſſeur ; cependant il ajoute, qu'il s'en trouvoit de beaucoup plus grandes encore à la fortereſſe de Cuzco. Il eſt difficile de concevoir comment les Péruviens pouvoient les remuer & les élever même à la hauteur de douze pieds. 2°. L'impéritie des Péruviens dans l'art de la charpente. Avec la patience & la perſévérance naturelles aux Américains, ils peuvent être parvenus à donner aux pierres la forme qu'ils deſiroient,

principalement en frottant une pierre contre l'autre, ou par le moyen de leurs haches & autres inſtrumens de pierre; mais avec ces outils groſſiers, ils n'ont pu faire que de foibles progrès dans la charpenterie. Les Péruviens ne pouvoient pas emmortaiſer deux poutres enſemble, ni donner la moindre ſolidité aux ouvrages de charpente. Comme ils ne ſavoient pas former la clef des voûtes, ils ignoroient tout à fait l'uſage des cintres dans l'architecture, & les auteurs Eſpagnols n'ont pu concevoir comment ils pouvoient faire les toits des grands bâtimens qu'ils élevoient.

La troiſieme particularité eſt la preuve frappante que fourniſſent tous les monumens des Péruviens, de leur peu de génie & d'invention, & de leur extrême patience qui n'étoit pas moins remarquable. Aucune des pierres employées à la conſtruction de ces ouvrages ne recevoit une forme particuliere ou égale aux autres, qui pût la rendre propre à bâtir. Les Indiens les prenoient telles qu'elles tomboient des montagnes ou qu'on les tiroit des carrieres. Les unes

étoient quarrées, les autres triangulaires, celles-ci convexes, celles-là concaves. Ils employoient leur art & leur induſtrie à les joindre enſemble, en formant des creux dans l'une qui répondoient parfaitement aux ſaillies & aux élévations d'une autre. Cette lente opération, qu'ils auroient pu abréger ſi facilement en adaptant enſemble les ſurfaces des pierres, ſoit en les frottant, ſoit en les travaillant avec leurs haches de cuivre, paroîtroit incroyable, ſi l'on pouvoit en douter en voyant les ruines de ces bâtimens. Cela leur donne un aſpect ſingulier aux yeux des Européens. Il n'y a aucune ſuite réguliere dans les fondemens des bâtimens, & aucune pierre ne reſſemble à une autre par ſa forme & par ſes dimenſions; tandis que par l'induſtrie perſévérante, mais mal entendue des Indiens, elles ſont toujours jointes enſemble avec cette minutieuſe exactitude dont j'ai parlé. Ulloa a fait cette obſervation ſur les pierres de la fortereſſe d'Atun-Cannar, *Voyage*, *vol. I*, *pag.* 387. Pineto donne une pareille deſcription de la fortereſſe de Cuzco, le

plus parfait de tous les ouvrages Péruviens : *Zapata ; manuſcrit entre les mains de l'auteur.* Suivant M. de la Condamine, il y avoit des aſſiſes de pierres exactement paralleles & de même hauteur dans quelques parties des ruines d'Atun-Cannar ; ce qu'il remarque comme une preuve des progrès des Péruviens.

NOTE LXIV, *pag.* 92.

Ces ponts tendus par leur propre poids, agités par le vent ou dans un balancement continuel par le mouvement de la perſonne qui y paſſe, offrent d'abord à la vue un ſpectacle effrayant. Mais les Eſpagnols ont cependant trouvé que c'étoit la maniere la plus aiſée de paſſer les torrens du Pérou, ſur leſquels il ſeroit difficile d'en conſtruire de plus ſolides de pierre ou de bois. Il y a des ponts de liane dans le Pérou, ſi larges que les mules peuvent y paſſer toutes chargées : tel eſt celui qui eſt ſur la riviere d'Apurimac, où paſſent toutes les marchandiſes & autres effets dans leſquels conſiſte le commerce entre le

Pérou & les provinces de Lima, de Cuzco, &c. On emploie une méthode plus ſimple pour paſſer des rivieres moins conſidérables : un manequin dans lequel ſe place le voyageur, eſt ſuſpendu à un fort cable tendu d'un bord de la riviere à l'autre ; on pouſſe & tire le manequin par le moyen de deux cordes qui y ſont attachées. Ulloa, *voyage au Pérou, tom. I, pag.* 358.

NOTE LXV, *pag.* 108.

J'ai puiſé mes idées ſur ces faits dans la *Notitia breve de la expedicion militar de Sonora y Cinaloa, ſu exito feliz, y vantojoſo eſtado, en que por conſecuencia de ello, ſe han pueſto embas provincias*, publiée à Mexico le 17 juin 1771, pour ſatisfaire la curioſité des négocians qui avoient fourni au vice-roi l'argent néceſſaire pour faire cet armement. Les copies de cette notice ſont rares à Madrid; mais j'en ai obtenu une qui m'a mis à portée de communiquer ces faits curieux au public. Suivant ce récit, on a trouvé dans la mine de Yecorato de la pro-

vince de Cinaloa un grain d'or de vingt-deux carats, pesant seize marcs quatre onces quatre ochavas ; ce qui fait environ quinze marcs quatre onces trois grains, poids de France, qu'on a envoyé en Espagne comme un présent digne du roi, & qui se trouve maintenant déposé dans le cabinet de sa majesté catholique à Madrid.

NOTE LXVI, *pag.* 108.

L'incertitude des géographes sur ce point est singuliere ; car Cortès paroît avoir examiné les côtes de la Californie avec une grande attention. L'archevêque de Tolede a publié, d'après l'original qui se trouve entre les mains du marquis del Valle, descendant de Cortès, une carte dressée en 1541, par le pilote Domingo Castillo, dans laquelle la Californie est placée comme une péninsule, qui s'étend à peu près dans la même direction qu'on lui donne aujourd'hui dans les meilleures cartes, & la pointe où le fleuve Colorado se jette dans le golfe y est marquée avec précision. *Hist. de nueva Espagna*, 327.

NOTE LXVII, *pag.* 113.

Je dois ce fait à l'auteur de l'*hiſtoire philoſophique & politique des deux Indes*, *tom. III*, *p.* 103; & après avoir conſulté une perſonne intelligente, qui ayant demeuré long-tems ſur les côtes des Moskites, y a fait le commerce du bois de teinture, j'ai trouvé que cet ingénieux auteur a été bien informé. Le bois coupé près de la ville de Saint-François de Campêche eſt d'une qualité infiniment ſupérieure à celui de l'autre côté de Yucatan, & le commerce des Anglois dans la baie de Honduras tire à ſa fin.

NOTE LXVIII, *pag.* 138.

Le P. Torribio de Benevente ou Motolinea, a aſſigné dix cauſes à la dépopulation rapide du Mexique, auxquelles il donne le nom des dix fléaux. Il y en a pluſieurs qui ne ſont pas particulieres à cette province ſeulement. 1°. L'introduction de la petite vérole. Cette maladie fut por-

tée pour la premiere fois dans la nouvelle Eſpagne, en 1520, par un eſclave Negre de la ſuite de Narvaès. Torribio aſſure que la moitié du peuple des provinces où regna cette maladie, en mourut. A cette mortalité, occaſionnée par la petite vérole, Torquemada ajoute deux effets deſtructifs ou maladies contagieuſes qui regnerent en 1545 & 1576. Huit cents mille hommes périrent par la premiere, & plus de deux millions par la ſeconde, ſuivant le calcul exact fait par ordre des vice-rois : *Mond. Ind. tom. I, pag.* 642. La petite vérole ne fut introduite dans le Pérou que pluſieurs années après l'invaſion des Eſpagnols, mais fut très-fatale aux naturels du pays. Garcia, *Origen. pag.* 88. 2°. Le nombre de ceux qui furent tués ou qui périrent de beſoin pendant la guerre avec les Eſpagnols, ſur-tout pendant le ſiege de Mexico. 3°. La grande famine qui ſuivit la réduction de Mexico, parce que le peuple des deux partis avoit également négligé de cultiver les terres; ce qui arriva dans toutes les autres contrées conquiſes par les Eſpagnols.

4°. Les charges onéreuſes impoſées par les Eſpagnols aux Indiens de leurs *repartimientos*. 5°. Le poids oppreſſif des taxes qu'ils n'étoient pas en état de payer, & dont ils ne pouvoient eſpérer aucune exemption. 6°. Le grand nombre d'Indiens employés à raſſembler l'or que les torrens charrient des montagnes, qu'on forçoit à quitter leurs habitations ſans aucune proviſion pour leur ſubſiſtance, & qu'on expoſoit à toute la rigueur du froid dans ces régions élevées. 7°. Les travaux immenſes pour rebâtir Mexico, que Cortès preſſa avec tant d'ardeur qu'il en mourut un nombre incroyable d'Indiens. 8°. Le nombre d'hommes condamnés à l'eſclavage ſous différens prétextes & employés à exploiter les mines d'argent. Ces malheureux marqués par leurs maîtres avec un fer chaud, comme le bétail, étoient conduits par troupeaux dans les montagnes. 9°. La nature du travail auquel ils étoient condamnés, les vapeurs nuiſibles de ces mines, la froideur du climat & le manque des vivres furent ſi funeſtes, que Torribio aſſure que la campagne autour

de pluſieurs de ces mines, principalement près de Guaxago, étoit couverte de corps morts, que l'air étoit corrompu par leur puanteur, & que la quantité des vautours & des autres oiſeaux de proie étoit ſi grande que leur nombre obſcurciſſoit le ſoleil. 10°. Les Eſpagnols dans leurs différentes expéditions & dans leurs guerres civiles firent périr un grand nombre d'Indiens en les forçant de les ſervir de *tamenes* ou de porte-faix. Cette derniere oppreſſion fut fatale aux Péruviens. La quantité d'Indiens qui périrent pendant l'expédition de Gonzale Pizarre dans les provinces qui ſont à l'eſt des Andes, peut donner une idée de ce qu'ils ont ſouffert, & faire juger combien leur nombre diminua. Torribio, *manuſcrit*. Corita, dans ſa *Breve y ſummaria relacion*, éclaircit & confirme pluſieurs obſervations de Torribio, auxquelles il renvoie les lecteurs. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

NOTE LXIX, *pag.* 139.

Monteſquieu même a adopté cette

idée, *lib. VIII*, *cap.* 18; mais le desir qu'avoit ce grand homme d'établir un syſtême, l'a rendu quelquefois peu attentif dans ſes recherches, & ſon génie trop ardent lui a fait négliger pluſieurs cauſes auſſi évidentes que ſolides.

NOTE LXX, *pag.* 139.

On en trouve une preuve convaincante dans le teſtament d'Iſabelle, où elle montre la plus tendre ſollicitude pour que les Indiens ſoient traités d'une maniere douce & humaine. Ces louables ſentimens de la reine ont été adoptés dans les loix publiques d'Eſpagne & ſervent d'introduction aux réglemens contenus ſous le titre de *bon traitement des Indiens*: *Recopil. lib. VI*, *tit.* 10.

NOTE LXXI, *pag.* 143.

Le tiers du ſeptieme titre du premier livre de la *Recopilacion*, qui contient les réglemens touchant les pouvoirs & les fonctions des archevêques & des évêques, roule ſur la

charge qui leur eſt impoſée comme protecteurs des Indiens, & parle de tous les cas où il eſt de leur devoir de les protéger contre l'oppreſſion, tant dans leurs propriétés que dans leurs perſonnes. Non-ſeulement ils ſont chargés par des loix de cette fonction, auſſi humaine qu'honorable; mais ils l'exercent en effet.

Je pourrois en citer des preuves ſans nombre tirées des auteurs Eſpagnols: mais je préfere de m'en rapporter à Gage, qui étoit peu diſpoſé à accorder au clergé romain un mérite auquel il n'auroit pas eu droit de prétendre. *Survey*, *pag.* 142, 192, *&c.* Henry Hawks, négociant Anglois, qui pendant cinq ans a réſidé dans la nouvelle Eſpagne, avant l'année 1572, rend le même témoignage favorable au clergé romain. *Hakluyt*, *III*, *pag.* 496. Une loi donnée par Charles-Quint autoriſe non-ſeulement les évêques, mais tous les eccléſiaſtiques en général, à informer & avertir le magiſtrat civil, dans le cas où quelque Indien ſeroit privé de ſa liberté & de ſes droits: *Recopil. lib. VI*, *tit.* 6; *lib.* 14; ce qui les

conſtituoit protecteurs en titre des Indiens. Il y a eu des eccléſiaſtiques Eſpagnols qui ont refuſé l'abſolution à ceux de leurs compatriotes qui poſſédoient des *encomienda* & regardoient les Indiens comme des eſclaves, ou qui les employoient à l'exploitation des mines. Gonzal Davil, *Teatro eccleſ. I, pag.* 157.

NOTE LXXII, *pag.* 144.

Suivant Gage, Chiapa dos Indios contient quatre mille familles, & il en parle comme d'une des villes Indiennes les plus peuplées de l'Amérique : *pag.* 104.

NOTE LXXIII, *pag.* 144.

Il eſt très-difficile de ſe procurer un état exact de la population des royaumes de l'Europe où la police eſt la plus parfaite & où les ſciences ont fait les plus grands progrès. Dans l'Amérique Eſpagnole où les connoiſſances ſont encore au berceau, & où peu d'hommes ont le loiſir de ſe livrer aux recherches de pure ſpécu-

lation, on a fait peu d'attention à cet objet. Cependant en 1741, Philippe V ordonna aux vice-rois & aux gouverneurs des différentes provinces de l'Amérique, de faire un dénombrement des habitans de leurs diſtricts & d'envoyer un état de leur nombre & de leurs occupations; en conſéquence de cet ordre, le comte de Fuen-Clara, vice-roi de la nouvelle Eſpagne, chargea Don Joſ. Ant. de Villa-Segnor y Sanchez d'exécuter cette commiſſion dans la nouvelle Eſpagne. Villa-Segnor publia le réſultat de ſes recherches dans ſon *Teatro Americano*, d'après les rapports des magiſtrats des différentes provinces, & d'après ſes propres obſervations & la longue communication qu'il avoit eue avec le plupart des provinces. Des neuf diocèſes dans leſquels l'empire du Mexique eſt diviſé, il n'en a cité que cinq, ſavoir l'archevêché de Mexico & les évêchés de Los-Angeles, de Mechoacan, d'Oaxaca & de la nouvelle Galice. Il n'a fait aucune mention des évêchés de Yucatan, de Verapaz, de Chiapa & de Guatimala, quoique la race des Indiens ſoit plus

nombreuſe en ce dernier endroit que dans aucune autre partie de la nouvelle Eſpagne. Dans le dénombrement du diocèſe fort étendu de la nouvelle Galice, il décrit bien la ſituation des différens villages Indiens; mais il ne ſpécifie le nombre des habitans que d'un petit nombre de ces villages. Les Indiens de cette vaſte province, dans laquelle la puiſſance des Eſpagnols eſt encore imparfaitement établie, ne ſont pas enregiſtrés avec la même exactitude que dans les autres parties de la nouvelle Eſpagne. Suivant Villa-Segnor, voici l'état actuel de la population dans les cinq diocèſes nommés ci-deſſus, tant pour les Eſpagnols que pour les Negres, les Mulâtres & les Métis.

	Familles.
Mexico.	105202
Los-Angeles	30600
Mechoacan	30840
Oaxaca	7296
Nouvelle Galice	16770
	190708
A raiſon de cinq perſonnes par famille, le nombre total eſt de	953540

Nombre des familles Indiennes dans le diocèse de

Mexico	119511
Los-Angeles	88240
Mechoacan	36196
Oaxaca	44222
Nouvelle Galice	6222
TOTAL	294391

En comptant cinq personnes par famille, le nombre total est de 1,471,955. Nous pouvons compter avec d'autant plus de certitude sur le calcul du nombre des Indiens, qu'il est pris de la matricule ou du registre suivant lequel on levoit le tribut qu'ils payoient. Puisque des neuf diocèses on en a omis totalement quatre, & que le dénombrement de la nouvelle Galice n'a été fait que très-imparfaitement, nous pouvons en conclure que le nombre des Indiens dans l'empire du Mexique va au-delà de deux millions.

Le calcul du nombre des Espagnols ne paroît pas être si exact. Villa-Segnor remarque en termes généraux, que plusieurs Espagnols, Negres & Métis résident ensemble dans plusieurs endroits, sans spécifier leur nombre.

C'eſt pourquoi ſi nous raſſemblons tous ces habitans avec ceux qui demeurent dans les quatre diocèſes qu'on a omis, le nombre des Eſpagnols & ceux des races mêlées peuvent probablement monter à un million & demi. Dans quelques endroits Villa-Segnor diſtingue les Eſpagnols des trois races inférieures de Negres, de Mulâtres & de Métis, & marque leur nombre ſéparément; mais en général il les joint enſemble. Cependant par la proportion obſervée dans les endroits où le nombre de chaque eſpece eſt marqué, ainſi que le détail de l'état de la population dans la nouvelle Eſpagne donné par d'autres hiſtoriens, il eſt clair que le nombre des Negres & des habitans de race mêlée, excede de beaucoup celui des Eſpagnols. Peut-être doit-on porter ces derniers à plus de cinq cents mille contre un million des autres.

Quelque défectueux que ſoit ce calcul, il ne m'a cependant pas été poſſible de me procurer des connoiſſances aſſez exactes du nombre des habitans du Pérou, pour former des conjectures auſſi ſatisfaiſantes ſur l'é-

tat de ſa population. Je ſais qu'en 1761, le protecteur des Indiens dans la vice-royauté du Pérou comptoit qu'il y en avoit 612,780, qui payoient le tribut au roi. Comme toutes les femmes & tous les mineurs étoient exempts de cette taxe, dans le Pérou, on doit ſuppoſer que le nombre des Indiens montoit à 2,449,120. *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

Je vais parler d'une autre méthode de calculer ou du moins de faire des conjectures touchant l'état de la population de la nouvelle Eſpagne & du Pérou. Suivant un état que j'ai lieu de croire exact, le nombre des copies de la bulle de la Croiſade, envoyées au Pérou à chaque nouvelle publication, eſt de 1,171,953, & pour la nouvelle Eſpagne, de 2,649,326. On m'a dit qu'il n'y a qu'un petit nombre d'Indiens qui achetent la bulle, & qu'on la vend principalement aux Eſpagnols & aux habitans de race mêlée; de ſorte que ſuivant cette maniere de calculer, le nombre des Eſpagnols & des races mêlées monteroit au moins à trois millions.

Le nombre des habitans de plu-

ſieurs villes d'Amérique Eſpagnole, peut nous donner quelque idée de l'étendue de la population, & corriger l'idée peu exacte mais commune qu'on a dans la Grande-Bretagne, du foible & miſérable état de ſes colonies. La ville de Mexico contient au moins 150,000 habitans; Los-Angeles plus de 60,000, tant Eſpagnols qu'habitans de race mêlée : *Villa-Segnor*, *pag.* 247. Guadalaxara contient au-delà de 30,000 ames, ſans compter les Indiens : *ibid. lib. II*, *pag.* 206. Il y en a 54,000 à Lima : *D. Coſme Bueno*, *deſcr. de Peru*, 1764. Carthagene en contient 25,000; Potoſi, 25,000: *Bueno*, 1767: Popayan plus de 20,000 : *Ulloa*, *I*, *pag.* 287. Les villes du ſecond rang ſont plus peuplées encore. Les villes & les établiſſemens les plus floriſſans des autres nations Européennes en Amérique ne peuvent entrer en comparaiſon avec ceux-ci.

Tels ſont les calculs de la population de pluſieurs villes, que j'ai trouvé répandus dans des écrivains que j'ai jugés dignes de foi. Mais je me ſuis procuré un dénombrement des habi-

tans

tans des villes de la province de Quito ſur l'exactitude duquel je puis compter, & que je communique au public, tant pour ſatisfaire ſa curioſité que pour rectifier les notions erronées dont j'ai parlé. Saint-François de Quito contient de 50 à 60 mille habitans de différentes races. Outre la ville, il y a dans ce *corregimiento* vingt-neuf cures établies dans les principaux villages, leſquels ont chacun de plus petits hameaux qui en dépendent, dont les habitans ſont preſque tous Indiens ou Métis. Il y a environ 6 à 8 mille ames à Saint-Jean de Paſto, outre vingt-ſept villages qui en dépendent. On compte à Saint-Michel d'Ibarra 7000 habitans & dix villages. Le diſtrict de Havala contient de 18 à 20,000 ames; celui de Tacuma 10 à 12,000; celui d'Ambato 8 à 10,000, & ſeize villages. La ville de Riobamba 16 à 20,000, & neuf villages. Le diſtrict de Chimbo 6 à 8000; celui de Guayaquil de 16 à 20,000 & quatorze villages. Le diſtrict d'Atuaſi environ 5 à 6000 & quatre villages. La ville de Cuença 25 à 30,000, & neuf villages fort peu-

plés. La ville de Laxa 8 à 10,000 & quatorze villages. Cette population, quoique médiocre ſi l'on conſidere la vaſte étendue du pays, eſt bien plus conſidérable qu'on ne le ſuppoſe communément. J'ai oublié de dire en ſon lieu que Quito eſt la ſeule province de l'Amérique Eſpagnole qu'on peut regarder comme un pays de manufactures: on y fabrique des chapeaux, des étoffes de coton & des draps groſſiers, en aſſez grande quantité pour ſuffire non-ſeulement à la conſommation de la province, mais pour fournir un article conſidérable d'exportation dans les autres parties de l'Amérique Eſpagnole. Je ne ſais ſi l'on doit regarder l'induſtrie ſinguliere de cette province comme la cauſe ou comme l'effet de ſa population; mais la paſſion pour tout ce qui vient de l'Europe eſt ſi grande parmi les vains habitans du nouveau monde, que l'on m'a aſſuré que les manufactures de Quito ſont ſi peu eſtimées qu'elles commencent à pencher vers leur déclin.

NOTE LXXIV, *pag.* 152.

Ces audiences ſont établies dans

les endroits ſuivans ; à Saint Domingue, dans l'iſle d'Hiſpaniola ; à Mexico dans la nouvelle Eſpagne ; à Lima dans le Pérou ; à Panama dans Terre-ferme ; à Saint-Jacques de Guatimala ; à Guadalaxara dans la nouvelle Galice ; à Santafé dans le nouveau royaume de Grenade ; à la Plata dans la province de Los-Charcas ; à Saint-François de Quito ; à Saint-Jacques dans le Chili ; à Buenos-Ayres. Pluſieurs grandes provinces dépendent de ces audiences ; quelques-unes même ſont ſi éloignées des villes où ces cours réſident, qu'elles n'en peuvent tirer que peu d'avantage. Les auteurs Eſpagnols comptent douze de ces cours d'audiences, parce qu'ils y comprennent celle de Manille dans les iſles Philippines.

NOTE LXXV, *pag.* 162.

Vu la diſtance qui ſépare le Pérou & le Chili de l'Eſpagne, & la difficulté qu'il y a de tranſporter par l'iſthme de Panama des effets d'une charge auſſi conſidérable que le ſont le vin & l'huile, les Eſpagnols de ces

provinces ont obtenu la permiſſion d'y planter des vignes & des oliviers. Mais il leur eſt rigoureuſement défendu de faire paſſer du vin & de l'huile à Panama, à Guatimala, ou dans toute autre province à portée d'en recevoir de l'Eſpagne : *Recop. lib. tit.* 15-18.

NOTE LXXVI, *pag.* 165.

Ce calcul a été fait par Benzoni, en 1550, cinquante-huit ans après la découverte de l'Amérique : *Hiſt. novi orbis, lib. III, cap.* 21. Mais comme Benzoni a écrit avec un eſprit mécontent & porté à détracter en tout les Eſpagnols, il ſe peut que ſon calcul ait été trop foible.

NOTE LXXVII, *pag.* 167.

Je n'ai que des notions imparfaites ſur le partage & la tranſmiſſion des biens dans les colonies Eſpagnoles. Les auteurs Eſpagnols ne s'expliquent pas clairement ſur ce ſujet, & peut-être même n'ont-ils pas aſſez conſidéré les effets de leurs loix & de leurs

inſtitutions. Solorzanano, *de jure ind. vol. 2, lib. II, l. 16*, explique en quelque ſorte l'introduction de la tenure du *Mayoraſgo* & parle de quelques-uns de ſes effets. Villa-Segnor en remarque une conſéquence ſinguliere. Il obſerve que dans quelques-unes des ſituations les plus favorables de Mexico, une grande partie du terrein n'eſt pas occupée, ou eſt couverte par les ruines des maiſons qu'on y avoit bâties autrefois. Il ajoute que ce terrein étoit poſſédé par droit de *Mayoraſgo*, & ne pouvant pas être aliéné, ces ruines deviennent éternelles. *Teatr. Amer. vol. I, pag.* 34.

NOTE LXXVIII, *pag.* 170.

Il n'y a aucune loi qui exclue les Créoles des charges, tant civiles qu'eccléſiaſtiques. Il y a au contraire pluſieurs *Cedulas* qui recommandent de donner indiſtinctement des places de confiance aux perſonnes nées en Eſpagne & en Amérique. Betancurt y Figueroa *Derecho, &c. pag.* 5, 6. Malgré ces ordres répétés, on accorde dans preſque tous les cas la préfé-

rence aux perſonnes nées en Eſpagne. L'auteur que nous venons de citer en donne une preuve ſinguliere. Depuis la découverte de l'Amérique juſqu'en 1637, on a nommé trois cents ſoixante-neuf évêques ou archevêques pour les différens diocèſes de ce pays, & de ce grand nombre il n'y en a eu que douze qui fuſſent Créoles, *pag.* 40.

NOTE LXXIX, *pag.* 178.

Quelque modéré que puiſſe paroître ce tribut, l'indigence des Indiens eſt ſi grande dans pluſieurs provinces de l'Amérique, que l'exaction en eſt inſupportable. *Pegna, Itener. por Parochos de Indios, pag.* 192.

NOTE LXXX, *pag.* 169.

Dans la nouvelle Eſpagne on accordoit les *encomiendas* pour trois & quelquefois pour quatre générations, à raiſon du mérite extraordinaire & des ſervices des premiers conquérans, ou du foible revenu du pays avant la découverte des mines de Sacatecas : *Recop. lib. VI, tit.* 2, *cap.* 14, &c.

NOTE LXXXI, *pag.* 181.

D. Ant. Ulloa prétend que le travail des mines n'eſt pas nuiſible, & en apporte pour preuve que pluſieurs Métis ou Indiens qui n'appartiennent à aucun *repartimiento*, ſe louent volontairement pour exploiter les mines & que pluſieurs Indiens continuent de plein gré ce travail, lorſque le tems preſcrit pour leur ſervice eſt fini. *Entreten. pag.* 265. Mais ſon opinion ſur la ſalubrité de ce travail eſt contraire à l'expérience de tous les ſiecles. Par-tout où les hommes ſeront ſéduits par un ſalaire conſidérable, ils s'engageront à toute eſpece de travail, quelque fatiguant ou dangereux qu'il puiſſe être. Don Hern. Carillo Altamirano rapporte un fait curieux qui eſt incompatible avec l'opinion d'Ulloa. « Par-tout où l'on exploite des » mines », dit-il, « le nombre des » Indiens diminue ; mais dans les pro- » vinces de Campêche, où il n'y a » point de mines, le nombre des In- » diens a augmenté de plus d'un tiers » depuis la conquête de l'Amérique,

» quoique le ſol & le climat ne ſoient » pas auſſi bons qu'au Pérou & au » Mexique ». *Colbert, collect.* Dans un autre mémoire préſenté à Philippe III, en 1609, le capitaine Juan Gonzales d'Azevedo dit que dans tous les diſtricts du Pérou où l'on forçoit les Indiens de travailler aux mines, le nombre en étoit réduit à la moitié, & dans quelques endroits au tiers de celui qu'on en comptoit ſous la vice-royauté de Don Franç. de Tolede en 1581. *Colbert, collect.*

NOTE LXXXII, *pag.* 182.

Comme un travail de cette eſpece ne peut être preſcrit avec une exactitude préciſe, la tâche qu'on impoſe aux Indiens paroît être fort arbitraire; & de même que le ſervice exigé par les ſeigneurs féodaux de leurs vaſſaux, *in vinea, prato aut meſſe*, elle doit être extrêmement incommode & ſouvent gratuitement tyrannique : *Pegna Itener. par Parochas de Indios.*

NOTE LXXXIII, *pag.* 182.

L'eſpece de ſervice, connu au Pé-

rou ſous le nom de *Mita*, eſt appellé *Tanda* dans la nouvelle Eſpagne où il n'a lieu que pour une ſemaine de ſuite. Perſonne n'eſt obligé de ſervir à une plus grande diſtance que celle de vingt-quatre milles de ſon habitation. Cette regle eſt moins oppreſſive pour les Indiens, que celle qui eſt établie au Pérou. *Mémoire de* Hern. Carillo Altamirano, *Colbert*, *collect.*

NOTE LXXXIV, *pag.* 186.

C'eſt des loix mêmes qu'on peut en déduire les plus fortes preuves. La multitude & la variété des réglemens pour prévenir les abus, eſt ce qui peut nous donner une idée de leur nombre. Quoique les loix aient ſagement réglé qu'aucun Indien ne ſera tenu de ſervir dans les mines à plus de trente milles de diſtance de ſon habitation, nous apprenons cependant, par un mémoire préſenté au roi par D. Hernan Carillo Altamirano, que les Indiens du Pérou ſont ſouvent obligés de travailler aux mines à cent, cent cinquante, & juſqu'à deux cents lieues de leurs habitations. *Colbert*,

collect. Plusieurs mines sont situées dans des lieux si stériles & si éloignés des habitations ordinaires des Indiens, que la nécessité d'y avoir des ouvriers a obligé les rois d'Espagne de contrevenir plusieurs fois à leurs propres réglemens, & de permettre aux vice-rois de forcer les peuples des provinces les plus éloignées de se rendre à ces mines. Escalona *Gazophil. Perub. lib. I, cap.* 16. On doit cependant leur rendre la justice de dire qu'ils ont toujours été attentifs à adoucir cette oppression autant qu'il leur a été possible, en enjoignant aux vice-rois d'employer toute espece de moyens pour engager les Indiens à s'établir près des mines: *Id. ibid.*

NOTE LXXXV, *pag.* 193.

Torquemada, après avoir fait une longue énumération qui paroît assez exacte, conclut par dire qu'il y a quatre cents couvens dans la nouvelle Espagne: *Mond. Ind. lib. XIX, cap.* 32. En 1745, il y avoit dans la seule ville de Mexico cinquante-cinq couvens, Villa-Segnor, *Teatro*

Amer. I, pag. 34. Ulloa en a compté quarante dans Lima ; & en parlant de ceux de filles, il dit qu'on pourroit en peupler une petite ville, tant le nombre des perſonnes renfermées eſt conſidérable. *Voyez tom. I, pag.* 429. Philippe III, dans une lettre adreſſée en 1620 au vice-roi du Pérou, remarque que le nombre des couvens à Lima étoit ſi grand qu'ils occupoient plus de terrein que le reſte de la ville. Solorz, *lib. III, cap.* 23, no. 57 ; *lib. III, cap.* 16. Torquemada, *lib. XV, cap.* 3. Le premier couvent fut fondé dans la nouvelle Eſpagne en 1525, quatre ans ſeulement après la conquête. Torquem. *lib. XV, cap.* 16.

Suivant Gil Gonzales Davila, toute la hiérarchie de l'égliſe d'Amérique, dans tous les établiſſemens Eſpagnols conſiſtoit, en 1649, en un patriarche, ſix archevêques, trente-deux évêques, trois cents quarante-ſix chanoines, deux abbés, cinq chapelains du roi & huit cents quarante couvens. *Teatro eccleſiaſtico de Las Ind. occid. Vol. I, pref.* Lorſque les Jéſuites furent expulſés de l'Eſpagne, ils poſſédoient dans la province de la nouvelle Eſpagne trente

colleges, maiſons profeſſes ou réſidences; ſeize dans celle de Quito; treize dans le nouveau royaume de Grenade; dix-ſept dans le Pérou; dix-huit dans le Chili; dix-huit dans le Paraguai; en tout cent & douze. *Colleccion general de providencias haſta acquitomadas ſobre eſtranamento, &c. de la compagnia, Part. I, pag.* 19. Le nombre des Jéſuites qu'il y avoit dans toutes ces maiſons montoit à deux mille deux cents quarante-cinq: *Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

En 1644, la ville de Mexico préſenta une requête au roi, pour le prier de défendre qu'on y fondât de nouveaux couvens, & de mettre des bornes aux revenus de ceux qui s'y trouvoient déjà établis; vu que ſans cela les maiſons religieuſes acquerroient en peu de tems la propriété de tout le pays. Elle demandoit auſſi qu'on mît des reſtrictions au pouvoir des évêques de conférer les ordres, parce qu'il y avoit alors dans la nouvelle Eſpagne plus de ſix mille eccléſiaſtiques ſans bénéfice: *id. pag.* 16. Il doit y avoir eu, ſans doute, de grands abus, puiſque la ſuperſti-

tion des Eſpagnols Américains en étoit bleſſée au point de leur dicter des repréſentations pour les faire abolir.

NOTE LXXXVI, *pag.* 168.

Je ne haſarderai point à faire la peinture des mœurs du clergé Eſpagnol, ſur le ſeul témoignage des auteurs proteſtans, parce qu'on peut les ſoupçonner de prévention & d'exagération. Gage en particulier, qui plus qu'aucun autre proteſtant a eu l'occaſion de connoître l'état intérieur de l'Amérique Eſpagnole, dépeint la corruption de l'égliſe à laquelle il avoit renoncé, avec toute l'aigreur d'un nouveau converti; de ſorte que je dois me méfier de ſon témoignage, quoiqu'il rapporte quelques faits très-curieux & très-frappans. Mais Benzoni parle de la débauche des eccléſiaſtiques en Amérique, très-peu de tems après qu'ils y furent établis : *Hiſt. lib. II, cap.* 19, 20. M. Frezier, obſervateur intelligent & très-zelé pour ſa religion, dépeint les mœurs corrompues des eccléſiaſtiques Eſpagnols dans le Pérou, par-

ticuliérement des moines réguliers ; avec des couleurs plus fortes que celles que j'ai employées : *Voyage*, *pag.* 51, 215, *&c.* M. Gentil confirme ce rapport : *Voy. tom. I*, *pag.* 34. Coreal s'accorde avec ces deux voyageurs & y ajoute pluſieurs circonſtances ſingulieres : *Voy. tom. I*, *pag.* 61, 155, 161. J'ai tout lieu de croire que les mœurs du clergé régulier ſont encore licencieuſes, ſur-tout dans le Pérou. Acoſta lui-même avoue que la grande corruption des mœurs a été une ſuite de la permiſſion accordée aux moines de renoncer à la retraite & à la diſcipline de leur couvent, & de s'introduire dans le monde en ſe chargeant du ſoin de deſſervir les paroiſſes des Indiens : *De procur. ind. ſalute*, *lib. IV*, *cap.* 13, *&c.* Il parle ſur-tout des vices dont j'ai parlé, & penſe que les tentations en ſont ſi redoutables qu'il penche vers l'opinion de ceux qui croient que le clergé régulier ne doit pas être chargé du ſoin des paroiſſes : *lib. V*, *cap.* 20. Les défenſeurs mêmes des réguliers conviennent qu'il y a pluſieurs grands abus parmi les moines de différens

ordres, lorſqu'on les affranchit de la diſcipline monaſtique ; & l'on peut croire par la maniere dont ils les défendent, qu'on ne les a pas accuſés tout à fait ſans raiſon. Dans les colonies Françoiſes l'état du clergé régulier eſt à peu près le même que dans les établiſſemens Eſpagnols, & il en eſt réſulté les mêmes conſéquences. M. Biet, ſupérieur des prêtres ſéculiers à Cayenne, a recherché avec autant de piété que de candeur les cauſes de cette corruption, qu'il impute principalement à l'exemption dont jouiſſent les réguliers de la juriſdiction & des cenſures de leurs diocéſains, aux tentations auxquelles ils ſont expoſés, & à leur commerce avec le monde. Il eſt ſingulier que les auteurs qni ont cenſuré la licence des moines réguliers Eſpagnols avec la plus grande ſévérité, concourent tous à défendre la conduite des Jéſuites. Formés à une diſcipline plus parfaite que celle des autres ordres monaſtiques, ou animés par l'intérêt de conſerver l'honneur de la ſociété qui étoit ſi cher à chaque membre, les Jéſuites, tant du Mexique que du Pé-

tou, ont toujours conſervé une régularité de mœurs irréprochable. Frezier, *pag.* 223. Gentil, *tom. I*, *p.* 34. On doit rendre la même juſtice aux évêques & à la plupart des eccléſiaſtiques en dignité.

NOTE LXXXVII, *pag.* 199.

Solorzano, après avoir parlé de la morale corrompue du clergé régulier, avec cette ſage réſerve qui convenoit à un laïque Eſpagnol ſur un ſujet ſi délicat, ſe déclare ouvertement & avec beaucoup de fermeté contre l'uſage de confier le ſoin des paroiſſes à des moines. Il cite pluſieurs auteurs reſpectables, tant théologiens que politiques, dont le témoignage ſert à confirmer ſon opinion: *De jure ind.* 2, *lib. III*, *cap.* 16. On trouve dans la collection des mémoires de Colbert une preuve frappante de l'alarme occaſionnée par le projet du prince d'Eſquilache pour exclure les prêtres réguliers des cures paroiſſiales. Les ordres monaſtiques firent préſenter au roi pluſieurs mémoires auxquels on répondit au nom du clergé ſéculier.

On apperçoit que les deux partis ont mis beaucoup d'aigreur & d'animoſité dans cette diſpute.

NOTE LXXXVIII, *pag.* 206.

On excluoit originairement de la prêtriſe & des ordres religieux, non-ſeulement les Indiens, mais encore les *Métis* ou enfans d'un Eſpagnol & d'une Indienne. Mais par une nouvelle loi, promulguée le 28 ſeptembre 1528, Philippe II enjoint aux prélats de l'Amérique de conférer les ordres aux Métis nés d'un mariage légitime, à qui ils trouveront les qualités requiſes, & de leur permettre de faire leurs vœux dans le couvent où ils auront fait un noviciat convenable: *Recop. lib. I, tit. 7, l. 7.* Il paroît qu'on a eu quelque égard à cette loi dans la nouvelle Eſpagne; mais elle n'a eu aucun effet dans le Pérou. Sur des repréſentations faites à ce ſujet à Charles II en 1697, il donna un nouvel édit pour en ordonner l'exécution, & pour manifeſter ſa volonté que tous ſes ſujets, tant Indiens que Métis & Eſpagnols

jouiſſent des mêmes privileges. Il paroît que l'averſion des Eſpagnols d'Amérique pour la race Indienne s'eſt oppoſée à l'exécution de cette ordonnance ; car en 1725, Philippe V fut obligé de renouveller l'injonction d'une maniere plus préciſe. Mais les Eſpagnols du Pérou ont une haine & un mépris ſi inſurmontables pour les Indiens, que le roi regnant a été obligé de donner une nouvelle force aux anciens édits par une loi publiée le 11 ſeptembre 1774 : *Real cedula. Manuſcrit entre les mains de l'auteur.*

NOTE LXXXIX, *pag.* 211.

Uſtariz, calculateur exact & circonſpect, paroît admettre que la quantité d'argent qui ne paie point de droit peut être évaluée à cette ſomme. Suivant Herrera, il n'y avoit pas plus du tiers de l'argent venant du Potoſe qui payât le quint du roi : *Decad.* 8, *lib. II*, *cap.* 15. Solorzano dit auſſi que la quantité d'argent qui circule en fraude eſt beaucoup plus grande que celle qui eſt monnoyée légalement après avoir payé le quint. *De ind. jure*, *vol. II*, *lib. V*, *pag.* 846.

NOTE XC, *pag.* 216.

Lorſqu'on découvrit les mines du Potoſe en 1545, les filons étoient ſi près de la ſurface qu'on en tiroit facilement le minerai, & ſi riches qu'on l'affinoit ſans beaucoup de peine & à peu de frais, principalement par l'action du feu. Cette méthode d'affiner par la ſimple fuſion continua juſqu'à l'année 1574, où l'on découvrit l'uſage du mercure pour affiner l'argent auſſi bien que l'or. Comme on exploite ces mines depuis deux ſiecles ſans interruption, les filons ſe trouvent aujourd'hui à une telle profondeur, que les dépenſes pour en tirer le minerai ſont devenues beaucoup plus conſidérables. D'ailleurs ce qui eſt contraire à ce qui arrive dans la plupart des autres mines, la richeſſe des filons a diminué à meſure qu'on a fouillé plus profondément, & même à un tel point qu'on eſt étonné de ce que les Eſpagnols perſiſtent à les exploiter. On a découvert ſucceſſivement d'autres mines ; mais en général la valeur du minerai a diminué conſidé-

rablement; tandis que la dépenſe de l'extraction a augmenté; de ſorte que la cour d'Eſpagne a réduit en 1736, le droit du *quint* pour le roi à un *dixieme*.

Tout le vif-argent dont on ſe ſert dans le Pérou eſt tiré de la fameuſe mine de Guanacabelica, découverte en 1563. La couronne s'eſt réſervé la propriété de cette mine, & les perſonnes qui achetoient ce vif-argent en payoient non-ſeulement la valeur, mais encore un *quint* comme un droit dû au roi. Mais en 1761 on abolit ce droit ſur le vif-argent, à cauſe de l'augmentation de la dépenſe qu'exige aujourd'hui l'exploitation des mines. Ulloa, *entretenimientos*, 12-15, *Voy. I*, *pag.* 405-523. Les lecteurs qui deſireront d'apprendre la maniere dont les Eſpagnols procedent dans la fouille de leurs mines & l'affinage du minerai, en trouveront une deſcription exacte dans *Acoſta*, *lib. IV*, *cap.* 1-13.

NOTE XCI, *pag.* 217.

En conſéquence de l'abolition de ce *quint*, & de quelques diminutions

faites postérieurement sur le prix du vif-argent, opérations que l'augmentation des dépenses pour la fouille des mines avoit rendues nécessaires, le vif-argent qui se vendoit autrefois quatre-vingt pesos le quintal, se donne aujourd'hui par le roi à soizante pesos. Campomanes, *Educ. popul.* 2, *pag.* 132. *Note.* Le droit sur l'or est réduit à un *vingtieme* ou à cinq pour cent.

NOTE XCII, *pag.* 221.

Il y a plusieurs preuves frappantes de l'état florissant où l'industrie étoit en Espagne au commencement du seizieme siecle. Il y avoit en Espagne un nombre considérable de villes, qui toutes étoient peuplées fort au-delà de la proportion commune des autres parties de l'Europe : j'en ai expliqué la cause dans l'*histoire de Charles-Quint*, *tom. I*, *pag.* 548, *de la trad. in-4°.* Par tout où les villes sont peuplées, l'espece d'industrie qui leur est particuliere y augmente, & les ouvriers & fabricans y abondent. L'impulsion que le commerce de l'Amérique donne à leur activité peut être clairement

prouvée par un ſeul fait. En 1549, tandis que l'Eſpagne continuoit à fournir ſes colonies, du fond de ſa propre induſtrie, on commanda aux manufactures une ſi grande quantité de travail qu'on ne crut pas qu'elles puſſent l'achever en moins de ſix ans. Campomanes, *pag.* 406. Une demande ſi conſidérable doit avoir donné un grand mouvement à l'induſtrie & avoir fait faire des efforts conſidérables. Nous apprenons qu'au commencement du regne de Philippe II, Séville ſeule, où le commerce avec l'Amérique étoit concentré, n'occupoit pas moins de ſeize mille métiers d'étoffes de ſoie & de laine, & cent trente mille ouvriers occupés à ces manufactures. Campomanes II, *pag.* 472. Mais l'influence des cauſes que je détaillerai plus bas, fut ſi rapide qu'avant la fin du regne de Philippe III, le nombre des métiers de Séville étoit réduit à quatre cents. Uſtariz, *cap.* 7.

NOTE XCIII, *pag.* 735.

Jamais on n'ouvre aucune balle de

marchandiſes, & jamais on n'examine aucune caiſſe d'argent; on reçoit les unes & les autres ſur la déclaration verbale des perſonnes à qui ces effets appartiennent, & on ne trouve qu'un ſeul exemple de fraude pendant un long période que ce commerce s'eſt fait avec cette noble confiance. Tout l'argent monnoyé, porté du Pérou à Porto-Belo en 1654, ſe trouva altéré & mêlé d'une cinquieme partie de mauvais métal. Les négocians Eſpagnols, avec leur intégrité ordinaire, ſupporterent la perte entiere, & indemniſerent les étrangers qui les employoient. On découvrit la fraude, & le tréſorier des finances du Pérou, qui en étoit l'auteur, fut brûlé publiquement : *B.* Ulloa, *Retabliſ. de manuf. &c. B. 2, pag.* 102.

NOTE XCIV, *pag.* 241.

On trouve pluſieurs preuves remarquables de la rareté de l'argent en Eſpagne. De toutes les ſommes immenſes qu'on y a importées de l'Amérique, objet dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite, Mon-

cade assure qu'en 1619 il ne restoit pas en Espagne au-delà de deux cents millions *de pesos*, la moitié en argent monnoyé, le reste en vaisselle & en bijoux. *Restaur. de Espagna*, *disc.* 3, *cap.* 1. Ustariz, qui publia son excellent ouvrage en 1724, prétend qu'il ne restoit pas alors pour cent millions de monnoie, de vaisselle & de bijoux : *Théorie*, *&c. chap.* 3. Campomanes, d'après une remontrance de l'université de Tolede à Philippe III, observe comme une preuve certaine de la rareté de l'argent, que les personnes qui prêtoient de l'argent, recevoient pour intérêt un tiers de la somme qu'ils avançoient : *Educ. popul. I*, *pag.* 417.

NOTE XCV, *pag.* 246.

Ce récit de la maniere dont les facteurs de la compagnie de la mer du sud faisoient leur commerce à la foire de Porto-Belo, qui leur fut ouverte par l'Assiento, a été tiré de Don Dion Alcedo y Herrera, président de la cour d'audience de Quito & gouverneur de la province : son témoignage

moignage mérite le plus grand crédit, parce qu'il a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, & qu'il a été ſouvent employé à découvrir & à conſtater les fraudes dont il parle. Il eſt cependant probable que comme ſa repréſentation a été rédigée au commencement de la guerre qui ſe déclara entre la Grande-Bretagne en 1739, elle eſt peut-être exagérée en quelques points. Le détail qu'il donne des faits eſt curieux, & ſe trouve même en quelque ſorte confirmé par des auteurs Anglois, qui conviennent qu'il ſe commettoit beaucoup de fraude dans l'expédition du vaiſſeau annuel, & que le commerce de contrebande de la Jamaïque & des autres colonies Angloiſes étoit devenu très-conſidérable. Mais on peut obſerver à l'honneur de la nation Angloiſe, que ces opérations frauduleuſes ne doivent pas être regardées comme des faits de la compagnie, mais comme une pratique déshonorante de ſes facteurs & de ſes agens. La compagnie elle-même ſouffrit une perte conſidérable par le commerce de l'Aſſiento, tandis que pluſieurs de ſes employés ont fait une

fortune immenſe : *Anderſon*, *Cron. deduct. II*, *pag.* 388.

NOTE XCVI, *pag.* 255.

Il y a pluſieurs faits curieux concernant l'inſtitution, les progrès & l'influence de cette compagnie, qui ſont peu connus des lecteurs Anglois. Quoique la province de Venezuela ou Carraque occupe une étendue de quatre cents milles le long de la côte & qu'elle ſoit une des plus fertiles de l'Amérique, elle fut ſi négligée par les Eſpagnols, que pendant les vingt années qui précéderent l'établiſſement de la compagnie, il ne partit que cinq vaiſſeaux d'Eſpagne pour cette province ; & depuis 1706 juſqu'à 1722, c'eſt-à-dire pendant ſeize ans, il n'arriva pas un ſeul vaiſſeau de Carraque en Eſpagne ; *Noticias de Real compagnia de Carracas*, *pag.* 28. Pendant tout ce tems l'Eſpagne a été obligée d'acheter de l'étranger la grande quantité de cacao qu'elle conſommoit. Avant l'établiſſement de la compagnie, Carraque n'envoyoit en Eſpagne ni tabac ni cuirs ; *id. pag.* 117.

Mais depuis que la compagnie a commencé ſes opérations en 1731, l'importation du cacao en Eſpagne a conſidérablement augmenté. Pendant les trente années qui ont ſuivi 1701, le nombre des faneques de cacao (de cent dix livres chacune) qu'on a importées de Carraque montoient à ſix cents quarante-trois mille deux cents quinze, tandis qu'il en eſt entré, pendant les dix-huit années qui ont ſuivi 1731, huit cents ſoixante-neuf mille deux cents quarante-ſept faneques; & ſi nous ſuppoſons qu'on continue d'en importer dans la même proportion pendant les douze années qui reſtent pour faire les trente, le nombre ira à un million quatre cents quarante-huit mille ſept cents quarante-ſix faneques; ce qui fait une augmentation de huit cents cinq mille cinq cents trente-une faneques: *idem*, *pag.* 148. Pendant les huit années ſubſéquentes à 1756, la compagnie a importé en Eſpagne quatre-vingt-huit mille quatre cents quatre-vingt-deux arobes (chacun de vingt-cinq livres) de tabac, & cent ſoixante-dix-ſept mille trois cents cinquante-

quatre cuirs : *id.* 161. Il paroît que depuis la publication des *Noticias de compagnia* en 1765, ſon commerce a fait des progrès. Pendant les cinq années qui ont ſuivi 1769, elle a importé cent ſoixante-dix-neuf mille cent cinquante-ſix faneques de cacao en Eſpagne, trente-ſix mille deux cents huit arobes de tabac, ſoixante-quinze mille quatre cents quatre-vingt ſeize cuirs, & deux cents vingt-un mille quatre cents trente-deux pezos en eſpeces : *Campomanes II, pag.* 162. Ce dernier article eſt une preuve de l'accroiſſement des richeſſes de la colonie. Elle reçoit de l'argent du Mexique en retour du cacao qu'elle fournit à cette province, & cet argent eſt envoyé en Eſpagne ou employé à acheter des marchandiſes d'Europe. Outre cela, on a la preuve la plus évidente que cette province donne le double du cacao qu'elle produiſoit en 1731. La quantité des beſtiaux y eſt plus que triplée, & le nombre des habitans a conſidérablement augmenté. Les revenus de l'évêque, qui ne conſiſtent qu'en dîmes, ſont augmentés de huit juſqu'à vingt mille pezos.

Noticias, *pag.* 69. L'augmentation de la quantité de cacao importé en Eſpagne en a fait baiſſer le prix de quatre-vingt à quarante pezos la faneque: *id. pag.* 61.

NOTE XCVII, *pag.* 264.

Cet eſſai qu'a fait l'Eſpagne d'ouvrir un commerce libre avec quelques-unes de ſes colonies a produit des effets ſi remarquables, que cet objet mérite quelques éclairciſſemens. Les villes auxquelles on a accordé cette liberté ſont pour la province d'Andalouſie, Cadix & Séville; pour celle de Valence & de Murcie, Alicante & Carthagene; Barcelone pour la Catalogne & l'Arragon; Santander pour la Caſtille; la Corogne pour la Galice, & Gyon pour l'Aſturie: *Apdend. II*, *a la Educ. popul. pag.* 41. Ce ſont-là les ports du principal commerce de leurs diſtricts reſpectifs, ou ceux qui ſont ſitués le plus commodément pour l'exportation de leurs productions reſpectives. Les faits ſuivans nous donneront une idée des progrès du commerce dans les établiſſe-

mens qui ont joui de ces nouveaux réglemens. Avant la liberté du commerce, les droits qu'on percevoit à la douane de la Havanne alloient à cent quarante mille deux cents huit pezos par an. Pendant les cinq années qui ont précédé 1774, ils montoient année commune, à trois cents huit mille pezos. A Yucatan les droits ont augmenté de huit mille pezos à quinze mille ; à Hiſpaniola de deux mille cinq cents à cinq mille ſix cents ; à Porto-Rico de mille deux cents à ſept mille. En 1774 on évaluoit le total des marchandiſes importées de Cuba en Eſpagne à un million cinq cents mille pezos : *Educ. popul. I, pag.* 450, *&c.*

NOTE XCVIII, *pag.* 273.

On en trouve une preuve remarquable dans les deux traités de Don Pedro Rodrigue Campomanes, Fiſcal du conſeil royal & ſuprême (charge à peu près égale en dignité & en pouvoir à celle de procureur général en Angleterre) & directeur de l'académie royale d'hiſtoire : l'un intitulé, *Diſcurſo ſobre el fomento de la induſtria*

popular ; l'autre, *diſcurſo ſobre la educacion popular de los arteſanos y ſu fomento* ; le premier publié en 1774 & le ſecond en 1775. Preſque tous les points de quelqu'importance touchant la police intérieure, les impôts, l'agriculture, les manufactures, le commerce tant domeſtique qu'étranger, ſont diſcutés dans ces ouvrages : il y a peu d'auteurs, même parmi les nations les plus verſées dans le commerce, qui aient pouſſé ſi loin leurs recherches, avec une connoiſſance auſſi approfondie de ces différens objets, & avec un plus parfait mépris pour les préjugés nationaux & populaires, ou qui aient uni plus heureuſement le calme des recherches philoſophiques avec le zele ardent d'un citoyen animé par l'amour du bien public. Ces deux ouvrages ſont fort eſtimés des Eſpagnols, ce qui eſt une preuve évidente du progrès de leurs lumieres, puiſqu'ils ſont en état de goûter un auteur qui penſe avec tant d'élévation & de liberté.

NOTE XCIX, *pag.* 280.

Le galion employé à ce commerce,

au lieu de ſix cents tonneaux auxquels il eſt limité par la loi (*Recop. lib. XLV, lib.* 15) eſt ordinairement de douze cents à deux mille tonneaux de port. Le vaiſſeau d'Acapulco, pris par le Lord Anſon, au lieu de cinq cents mille pezos que porte la loi, avoit à bord un million trois cents treize mille huit cents quarante-trois pezos, ſans compter l'argent non monnoyé montant à quarante-trois mille ſix cents onze pezos de plus : *Anſon's voyage, pag.* 384.

NOTE C, *pag.* 283.

Le prix de la bulle varie ſuivant le rang des perſonnes. Celles du moindre ordre, tels que les domeſtiques ou les eſclaves, paient deux réaux de Plata ou environ vingt ſols de France; d'autres Eſpagnols paient huit réaux, & ceux qui occupent des charges publiques ou qui poſſedent des encomiendas, ſont taxés à ſeize réaux : *Solorz, de jure ind. vol. II, lib. III, lib. XXV.* Suivant Chilton, négociant Anglois qui a réſidé long-tems dans les établiſſemens Eſpagnols, la

bulle de la Croiſade ſe vendit plus cher en 1570, puiſque le plus bas prix étoit alors de quatre réaux : *Hakluit III, pag.* 461. Ce prix paroît avoir varié en différens tems. Le droit levé pour la bulle par la derniere *prédication* ſe verra par la table ſuivante qui donnera quelque idée du nombre proportionnel des différentes claſſes de citoyens dans la nouvelle Eſpagne & dans le Pérou.

On donna pour la nouvelle Eſpagne :

Bulles à 10 pezos par tête		4
à 2 pezos . .		22601
à 1 pezos . .		164220
à 2 réaux . .		2462500
		2649325

Pour le Pérou à 16 pezos

4 ½ réaux. . . .		3
à 3 pezos		
3 réaux. . . .		14202
à 1 pezos		
5 ½ réaux. . . .		78822
4 réaux. . . .		410325
3 réaux. . . .		668601
		1171953

NOTE CI, *pag.* 284.

Villa-Segnor, à qui nous devons la connoiſſance de ce fait, mérite la plus grande confiance ſur ce point, parce qu'il étoit receveur général d'un des plus conſidérables départemens des revenus du roi, & qu'il étoit par conſéquent à portée d'être bien informé. Juſqu'à préſent on n'a donné en Anglois aucun détail auſſi exact des revenus de l'Eſpagne dans aucune partie de l'Amérique, & les particularités en pourront paroître intéreſſantes & curieuſes à quelques lecteurs.

	pezos.
De la bulle de la Croiſade, publiée tous les deux ans, il provient un revenu annuel de.	150000
Du droit ſur l'argent . .	700000
Du droit ſur l'or.	60000
De la taxe ſur les cartes.	70000
De la taxe ſur le *pulque* boiſſon dont les Indiens font uſage.	161000
De la taxe ſur le papier timbré.	41000
De la taxe ſur la glace. .	15522

	pezos
De la taxe sur le cuir .	2500
De la taxe sur la poudre à canon	71550
De la taxe sur le sel .	32000
De la taxe sur le cuivre de Mechoacan	1000
De la taxe sur l'alun .	6500
De la taxe sur le *juego de los Gallos*	21100
De la moitié des annates ecclésiastiques	49000
Du neuvieme du roi sur les évêchés, &c. . . .	68800
Du tribut des Indiens .	650000
De l'*alcavæ*, ou du droit sur la vente des effets . .	721875
De l'*almajorifasgo*, (douane)	373333
De la monnoie . . .	357500
TOTAL . . .	3552680

Cette somme revient à environ 18,431,122 liv. tournois, & si nous ajoutons ce qui provient de la vente de cinq mille quintaux de vif-argent importé en Espagne des mines d'Almaden, pour le compte du roi, & ce qui revient de l'*Averia* & de quel-

ques autres taxes, dont Villa-Segnor n'a pas parlé, on peut évaluer le tout à près de vingt-trois millions. *Teatr. Mex. vol. I, pag.* 38. Suivant Villa-Segnor le produit total des mines du Mexique monte, année commune, à 8 millions de pezos en argent, & à cinq mille neuf cents douze marcs d'or : *ibid. pag.* 44. On a parlé dans le cours de cette hiſtoire de pluſieurs branches du revenu ; quelques-unes de celles dont on n'a pas eu occaſion de faire mention, demandent un détail particulier. Le droit des *dîmes* dans le nouveau monde a été accordé à la couronne d'Eſpagne par une bulle d'Alexandre VI. Charles-Quint en régla la répartition de la maniere ſuivante. Un quart eſt accordé à l'évêque du diocèſe, un autre quart au doyen & au chapitre & aux autres officiers de la cathédrale. La moitié qui reſte eſt diviſée en neuf parties égales, dont deux, ſous la dénomination de *Los dos Novenos reales*, ſont payées à la couronne & font une branche du revenu du roi. Les ſept autres parties ſont deſtinées au maintien du clergé de la

paroiſſe, à la conſtruction & à l'entretien des égliſes & autres uſages pieux : *Recop. lib. I, tit.* 16, *ley* 23, *&c.* Avendano *Theſaur. indic. vol. I, pag.* 148.

L'*alcavala* eſt un droit levé en forme d'acciſe ſur la vente des effets. En Eſpagne il monte à dix pour cent, & en Amérique à quatre pour cent. Solorzano, *Polit. Indiana, lib. VI, cap.* 8. Avendano, *vol. I, pag.* 186.

L'*almajorifaſgo* ou le droit qu'on paie en Amérique des marchandiſes importées ou exportées, peut monter, année commune, à quinze pour cent : *Recop. lib. VIII, tit.* 14, *ley* 1. Avendano, *vol. I, pag.* 188.

L'*averia* ou la taxe payée pour le convoi des vaiſſeaux qui arrivent & qui partent pour l'Amérique, fut impoſée pour la premiere fois lorſque François Drake remplit le nouveau monde de terreur par ſon expédition dans la mer du ſud. Elle monte à deux pour cent ſur la valeur des marchandiſes. Avendano, *vol. I, pag.* 189. *Recop. lib. IX, tit.* 9, *ley* 43, 44.

Je n'ai pu me procurer un détail exact des différentes branches des re-

venus dans le Pérou, postérieur à 1614. Suivant un manuscrit curieux concernant l'état de cette vice-royauté dans tous ses départemens, présenté au marquis de Montes Claros, par François Lopez Caravantes, receveur général du tribunal de Lima, il paroît que le revenu public, autant que je puis estimer la valeur de l'argent dont Caravantes s'est servi pour arrêter ses comptes, montoit à . . . . . ducats. 2372768

Dépense du gouvernement 1242992

Revenu net . . 1129776

Le total en livres tournois 13124317

Dépenses du gouvernement 6875280

Revenu net . . 6249037

Mais il paroît qu'on a omis plusieurs articles dans ce compte, tel que le droit sur le papier timbré, sur les cuirs, sur les annates, &c. de sorte qu'on peut regarder le revenu

du Pérou comme égal à celui du Mexique.

En faisant le calcul des dépenses du gouvernement de la nouvelle Espagne, je puis prendre pour modele celui du Pérou, où la charge annuelle de l'administration excede la moitié du revenu; il n'y a pas lieu de croire qu'elle soit moins considérable dans la nouvelle Espagne.

Je me suis procuré un état du revenu total que l'Espagne tire de l'Amérique & des isles Philippines, qui est de plus fraîche date qu'aucun des autres états, comme le lecteur le verra par les deux derniers articles.

	pezos fortes.
Alcavalas (Accise) & *aduanas* (droit de douane) &c.	2500000
Droit sur l'or & l'argent.	3000000
Bulle de la Croisade. . .	1000000
Tribut des Indiens . . .	2000000
La vente du vif-argent.	300000
Papier exporté pour compte du roi & vendu dans les magasins roxaux.	300000
Papier timbré, tabac & autres petits droits . . .	1000000
Droit de monnoiage à	

	pesos forts.
raiſon d'un réal d'argent pour chaque marc. . .	300000
Du commerce d'Acapulco, & du cabotage de province en province.	500000
La traite des Negres .	200000
Du commerce du *mathé* ou herbe du Paraguay, dont les Jéſuites avoient autrefois le monopole .	500000
Des autres revenus appartenant autrefois à cette ſociété	400000
Total . . .	12000000
Total en liv. tournois.	60750000
Déduction faite de la moitié pour les dépenſes de l'adminiſtration, il reſte en revenu libre & net	30375000

NOTE CII, *pag.* 285.

Un auteur qui a long-tems ſuivi les ſpéculations du commerce, a calculé que les ſeules mines de la nouvelle Eſpagne rapportent tous les ans au roi pour ſon quint environ

quarante-cinq millions de livres tournois : *Harris, collect. of voy. vol. II, pag.* 164. Suivant ce calcul, le produit total des mines doit être d'environ deux cents vingt-cinq millions tournois, ſomme ſi exorbitante & ſi peu conforme aux différens détails qu'on a de l'importation annuelle de l'Amérique, que les rapports ſur leſquels ce calcul eſt fondé ſont évidemment erronés. Suivant Campomanes, on peut compter le produit total des mines de l'Amérique à trente millions de pezos, qui, à quatre shellings & demi, feroient 7,425,000 liv. ſterlings, dont le quint du roi, s'il étoit exactement payé, feroit 1,485,000 l. ſterlings. Mais il faut déduire de cette ſomme les dépenſes de l'adminiſtration qui ſont très-conſidérables, comme il le paroît par la note précédente. *Educ. popul. vol. II, pag.* 131, *note.*

NOTE CIII, *pag.* 286.

Suivant Ulloa, toutes les marchandiſes étrangeres exportées d'Eſpagne en Amérique, paient différentes eſpeces de droit montant enſemble à

plus de 25 pour 100. Comme la plus grande partie des marchandiſes dont l'Eſpagne fournit ſes colonies viennent de l'étranger, ces droits ſur un commerce ſi étendu doivent produire un revenu conſidérable. *Rétabliſſ. des manufact. & du commerce d'Eſpagne*, *pag.* 150. Il eſtime la valeur des marchandiſes exportées annuellement d'Eſpagne en Amérique, à huit, dix ou douze millions de piaſtres. *Ibid. pag.* 97.

NOTE CIV, *pag.* 289.

Si l'on en croit Gage, le marquis de Serralvo gagnoit tous les ans un million de ducats, par le monopole du ſel & par la part conſidérable qu'il prenoit dans le commerce de Manille & de l'Eſpagne. Il fit paſſer dans une ſeule année un million de ducats en Eſpagne, afin d'obtenir du comte Olivarès & de ſes créatures une prolongation dans ſon gouvernement : *pag.* 61. Il obtint ſa demande & continua d'occuper cette place depuis 1624 juſqu'en 1635, ce qui fait le double du tems ordinaire.

Fin des Notes du quatrieme volume.

EXTRAIT SUCCINT

De la Lettre de Cortès à l'Empereur, dont il eſt parlé dans la Préface.

Cette Lettre eſt datée du 6 Juillet 1519. Cortès dans ſa ſeconde Lettre, dit qu'elle fut expédiée le 16 Juillet.

LE grand objet des auteurs de cette lettre étoit de juſtifier leur conduite en établiſſant une colonie indépendante de la juriſdiction de Velaſquès. Dans cette vue ils cherchent à diminuer le mérite que ce gouverneur pouvoit avoir eu en équipant les deux premiers armemens ſous Cordova & Grijalva, & ils prétendent que ces armemens avoient été faits, non par Velaſquès, mais par les aventuriers engagés dans cette expedition. Ils tâchent auſſi de déprécier les ſervices de Cordova & de Grijalva, pour faire valoir davantage l'importance de leurs propres exploits.

Ils prétendent que le ſeul objet de Velaſquès avoit été de commercer ou de faire des échanges avec les naturels du pays, & non de conquérir la nouvelle Eſpagne, ou d'y établir une colonie. C'eſt ce que B. Diaz del Caſtillo répete ſouvent : *cap.* 19, 41, 42, *&c.* Mais il paroît qu'il eût été inutile de faire des armemens ſi conſidérables ſi Velaſquès n'avoit pas eu pour but cette conquête & cet établiſſement.

Ils diſent que Cortès fournit la plus grande partie des fonds néceſſaires pour cet armement ; mais cela ne s'accorde pas avec la médiocrité de ſa fortune, ſuivant Gomera, *Cron. cap.* 7, & B. Diaz, *cap.* 20, ni avec ce que j'ai dit, *note* 3 de ce *tome.*

Ils obſervent, que quoiqu'un grand nombre d'Eſpagnols euſſent été bleſſés en différentes rencontres avec les habitans de Tabaſco, il n'en mourut pas un ſeul, & que tous ſe rétablirent en fort peu de tems ; ce qui paroît confirmer ce que j'ai obſervé, à la page 39 de ce tome, concernant l'imperfection des armes offenſives des Américains.

Pl. IV.

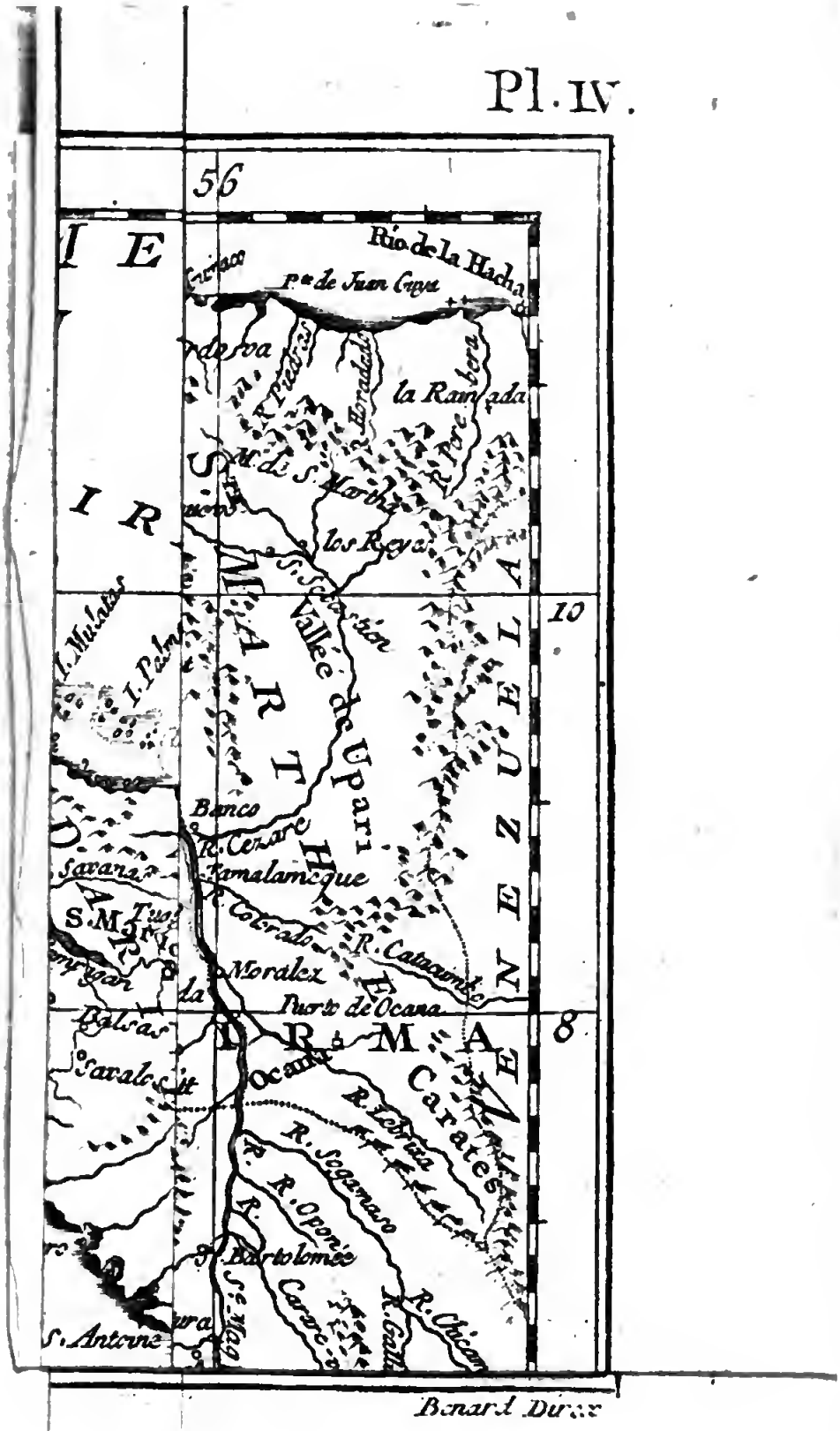
56
Rio de la Hacha
P.te de Juan Cayo
la Ramada
R. Pradas
R. Loradal
R. Porcelana
M.ts de S. Marthe
los Reyes
S. Sebastien
Vallée de Upari
I. Mulatos
I. Palma
10
Banco
R. Cesare
Tamalameque
Savana
S. Martha
R. Colorado
R. Catacombe
Moralez
Puerto de Ocana
8
Balsas
Savalo
Ocana
R. Zebria
Carates
R. Sogamoso
R. Oponé
S.t Bartolomée
R. Chicamocha
S. Antonio
Benard Direx

Nationale
MADOU

Pl. V.

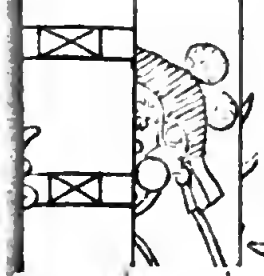

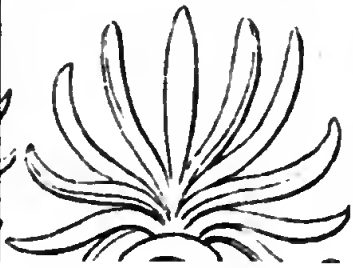

V.E. III - Biblioteca Nazionale NAPOLI

Ils donnent une idée des mœurs & coutumes des Mexicains. Ce récit eſt fort court, & comme ils n'avoient réſidé que peu de tems dans le pays, ſans avoir une grande communication avec les naturels, il eſt auſſi défectueux qu'inexact. Ils décrivent avec beaucoup de ſoin & avec un ſentiment d'horreur les ſacrifices humains offerts par les Mexicains à leurs dieux, & aſſurent que quelques-uns d'entr'eux ont été témoins oculaires de cette barbare cérémonie.

Ils ont joint à leur lettre un catalogue & une deſcription des préſens envoyés à l'empereur. Celui que Gomera a publié. *Cron, cap.* 19, paroît copié ſur celui-ci, & P. Martyr en décrit pluſieurs articles dans ſon traité: *De inſulis nuper inventis, pag.* 354, *&c.*

CATALOGUE

DES LIVRES ET MANUSCRITS

ESPAGNOLS,

Que M. ROBERTSON cite dans cette Hiſtoire.

A

ACARETE de Biſcay, relation des voyages dans la riviere de la Plata, & de là par terre au Pérou. Exſtat. Recueil de Thevenot, Part. IV.

——— A voyage up the river de la Plata, and thence by Land to Peru, 8°. London, 1698.

Acoſta (Joſeph de) Hiſtoire Naturelle & Morale des Indes, tant Orientales qu'Occidentales, 8vo Paris, 1600.

——— Novi Orbis Hiſtoria Naturalis & Moralis. Exſt. in Collect. Theod. de Bry, Pars IX.

——— De Naturâ Novi Orbis, libri duo, & de procurandâ Indorum ſalute, Libri ſex, Salmant 8vo. 1589.

——— (Chriſtoy.) Tratado de las Drogas y Medecinas de las Indias Occidentales, con ſus Plantas Dibuxadas al vivo, 4to. Burgos, 1578.

Acugna (P. Chriſtop.) Relation de la riviere des Amazones, 12mo. Tom. ii. Paris, 1682.

— A Relation of the great River of the Amazons in South America, 8vo. Lond. 1698.

Alarchon (Fern.) Navigatione a Scoprere il Regno di ſette Città. Ramuſio III, 363.

Albuquerque Coello (Duartè de) Memorial de Artes de la Guerra del Braſil, 4to. Mad. 1634.

Alcafarado (Franc.) An Hiſtorical Relation of the Diſcovery of the Iſle of Madera, 4to. Lond. 1675.

Alçedo y Herrera (D. Dionyſio de) Aviſo Hiſtorico-Politico-Geografico, con las Noticias mas particulares, del Peru, Tierra Firme, Chili, y nuevo Reyno de Granada, Mad. 4to. 1740.

— Compendio Hiſtorico de la Provincia y Puerto de Guayaquil, 4to. Mad. 1741.

Aldama y Guevara (D. Jos. Auguſtin de) Arte de la Lengua Mexicana, 12mo. Mexico, 1754.

Alvarado (Pedro de) Dos Relaciones a Hern. Cortès Referiendole ſus Expediciones y Conquiſtas en varias Provincias de N. Eſpagna. Exſt. Barcia Hiſtoriad. Primit. tom. i.

— Lettere due, &c. Exſt. Ramus III, 296

Aranzeles Reales de los Miniſtros de la Real Audiencia de N. Eſpagna, fol. Mexico, 1727.

Argenſola [Bartolome Leonardo de] Conquiſta de las Iſlas Malucas, fol. Mad. 1609.

— Anales de Aragon, fol. Saragſos; 1630.

Arriago [P. Pabla Jos. de] Extirpacion de la Idolatria del Peru, 4to. Lima, 1621.

Avendagno [Didac.] Theſaurus Indicus ceu generalis Inſtructor pro Regimine Conſcientiæ, in is iſquæ ad Indias ſpectant, fol. vol. Antwerp, 1660.

B.

Barcia [D. And. Gonzal.] Hiſtoriadores Primitivos de las Indias Occidentales, fol. 3 vol. Mad. 1749.

Barco Centinera [D. Martin di] Argentina y Conquiſta del Rio de la Plata Poema. Exſt. Barcia Hiſtoriad. Primit. III.

Barros [Joao de] Decadas de Aſia, fol. 4 vol. Lisboa, 168.

Belleſteros [D. Thomas de] Ordenanzas del Peru, fol. 2 vol. Lima, 1685.

Benzo [Hieron.] Novi Orbis Hiſtoriæ. De Bry America, Part. IV, V, VI.

Betancurt y Figueroa [Don Luis] Derecho de las Igleſias Metropolitanas de las Indias; 4to. Mad. 1637.

Blanco [F. Matias Ruiz] Converſion de Piritu de Indios Cumanagotos y otros 12mo. Mad. 1690.

Boturini Benaduci [Lorenzo] Idea de una nueva Hiſtoria general de la America Septentrional, fundada ſobre material copioſa de Figuras, Symbolas Caracteres,

teres, Cantares y Manuſcritos de Autores Indios, 4to. Mad. 1746.

Botello de Moraes y Vaſconcellos [D. Franciſco de] El Nuevo Mundo Poema Heroyco, 4to. Barcelona, 1701.

Botero Benes [Juan] Deſcripcion de Todas las Provincias, Reynos, y Ciudades del Mundo, 4to. Girona, 1748

Brietius [Phil.] Paralela Geographiæ Veteris & Novæ, 4to. Paris, 1648.

C.

Cabeza de Vacca [Alvar Nugnez] Relacion de los Naufragios. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. Tom. i.

— Examen Apologetico de la Hiſtorica Narration de los Naufragios. Exſt. ibid.

— Commentarios dello ſuccedido duarante ſu gubierno del Rio de la Plata. Exſt. ibid.

Cabo de Vacca Relacione de. Exſt. Ramuſio III, 310.

Cabota [Sebaſt.] Navigazione de. Exſt. Ramuſ. II, 211.

Calancha [F. Anton. de la] Cronica moralizada del Order de San Auguſtin en el Peru, fol. Barcelona, 1638.

Califorina, Diario Hiſtorico de los Viages de Mar y Tierra hechos en 1768, al Norte de Califorina di orden de Marques de Croix Virey de Nueva Eſpagna, MS.

Calle [Juan Diaz de la] Memorial Informatorio de lo que a ſu Mageſtad

Provien de la nueva Eſpagna y Peru, 4to. 1645.

Caracas-Real-Cedula de Fundacion de la real Compagnia Guipuſcoana de Caracas, 12mo. Mad. 1765.

Caravantes [Fr. Lopez de] Relacion de las Provincias que tiene el Govierno del Peru, los Officios que en el ſe Provien, y la Hacienda que alli tiene ſu Mageſtad, lo que ſe Gaſta de ella y le queda ibre, &c. &c. Dedicado al Marques de Santos Claros, Agno, de 1611. MS.

Cardenas y Cano [Gabr.] Enſayo Cronologico para la Hiſtoria general de la Florida, fol. Mad. 1733.

Caro de Torres [Franc.] Hiſtoria de las Ordenes Militares de Santiago, Calatrava y Alcantara, fol. Mad. 1629.

Carranzana [D. Gonçales] A Geographical Deſcription of the Coaſts, &c. of the Spanish Weſt-Indies, 8vo. Lond. 1740.

Caſas [Bart. de las] Breviſſima Relacion de la Deſtruycion de las Indias, 4to. 1552.

——— Narratio Iconibus Illuſtrata per Theod. de Bry. 4to. Oppent. 1614.

——— Bart. [de las] An Account of the firſt Voyages and Diſcoveries of the Spaniards in America, 8vo. Lond. 1693.

Caſſani [P. Joſeph] Hiſtoria de la Provincia de Compagnia de Jeſus del Nuevo Reyno de Grenada, fol. Mad. 1741.

Caſtanheda [Fern. Lop. de] Hiſtoria do Deſcobrimiento & Conquiſta de India pelos Portugueſes, fol. 2 vol. Lisboa, 1552.

Caſtellanos [Juan de] Primera Parte de las Elegias de Varones Illuſtres de Indias, 4to. Mad. 1589.

Caſtillo [Bernal Diaz del] Hiſtoria Verdadera de la Conquiſta de Nueva Eſpagna, fol. Mad. 1632.

Cavallero [D. Joſ. Garcia] Brieve Cotejo y Valance de las peſas y Medidas di varias Naciones, reducidas a las que Corren en Caſtilla, 4to. Mad. 1731.

Cieça de Leon [Pedro de] Chronica del Peru, fol Sevill. 1553.

Ciſneros [Diego] Sitio, Naturaleza y Propiedades de la Ciudad de Mexico, 4to. Mexico. 1618.

Cogullado [P. Fr. Diego Lopez] Hiſtoria de Yucatan, fol. Mad. 1688.

Collecao dos Brives Pontificos e Leyes Regias que forao expedidos y publicadas deſde o Anno 1741, ſobre a la Liberdada des Peſſoas bene e Commercio dos Indos de Breſil.

Coleccion General de las Providencias haſta aqui tomadas per el Gobierno ſobre el Eſtragnimento, y Occupacion de Temporalidades de los Regulares de la Compagnia, de Eſpagna, Indias, &c. Partes IV, 4to. Mad. 1767.

Colon [D. Fernando] La Hiſtoria del Almirante, D. Chriſtoval Colon. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. I. 1.

Columbus [Chriſt] Navigatio quâ multas Regiones hactenus incognitas invenit. Exſt. Nov. Orb. Grynæ, p. 90.

— [Ferd.] Life and Actions of his Father Admiral Chriſtoph. Columbus. Exſt. Churchill's Voyages II. 479.

Concilios Provinciales primero y ſegundo celebrados en la muy Noble muy leal Ciudad de Mexico en los agnos de 1555 & 1565. fol. Mexico, 1769.

Concilium Mexicanum Provinciale tertium celebratum Mexici, Anno 1585, fol. Mexici. 1770.

Corita [Dr. Alonzo] breve y ſumaria Relacion de los Segnores, manera y differencia de ellos, que havia en la nueva Eſpagna, y otras Provincias ſus Comarcanas, y de ſus Leyes, Uſos y Coſtumbres, y de la Forma que tenian en Tributas ſus Vaſallos en Tiempo de ſu Gentilidad, &c. MS. 4to. pp. 307.

Coronada [Fr. Vaſ. de] Sommario di due ſue Lettere del Viaggio fatto del Fra. Marcoda Nizza al ſette Citta de Cevola. Exſt. Ramuſio III. 354.

— Relacion del Viaggio alle ſette Citta. Ramuſio III. 359.

Cortès [Hern.] Quatto Cartas dirigidas al Emperador Carlos V, en que ha Relacion de ſus Conquiſtas en la nueva Eſpagna. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. 1.

Corteſii [Ferd.] De inſulis nuper inventis Narrationes ad Carolum V, fol. 1532.

Corteſe [Fern.] Relationi, &c. Exſt. Ramuſio III. 225.

Cubero [D. Pedro] Peregrinacion del mayor parte del mundo, Zaragoſſ. 4to. 1688.

D.

Davila Padilla [F. Aug.] Hiſtoria de la Fundacion y Diſcurſo de Provincia de St. Jago de Mexico, fol. Bruſs. 1625.

— [Gil. Conzalez] Teatro Eccleſiaſtico de la Primitiva Igleſia de las Indias Occidentales, fol. 2 vol. 1649.

Documentos tocantes a la Perſecucion, que los Regulares de la Compania ſuſcitaron contra Don B. de Cardenas Obiſpo de Paraguay. 4to. Mad. 1768.

E

Echavari [D. Bernardo Ibagnez de] El Reyno Jeſuitico del Paraguay. Exſt. tom. iv. Colleccion de Documentos, 4to. Mad. 1770.

Echave y Aſſu [D. Franciſco de] La Eſtrella de Lima convertida en Sol ſobre ſus tres Coronas, fol. Amberes, 1688.

Eguiara el Egueren [D Jo. Jos.] Bibliotheca Mexicana, ſive Eruditorum Hiſtoria Virorum in America Boreali natorum, &c. tom. Prim. fol. Mex. 1755.
N. B. *Il n'a été publié qu'un volume de cet ouvrage.*

Ercilla y Zuniga [D. Alonzo de] La Araucana Poema Eroico fol. Mad. 1733.

Eſcalona [D. Gaſpar de] Gazophylacium

Regium Peru-Vicum, fol. Mad. 1775.

F.

Faria y Souſa [Manuel de] Hiſtoria del Reyno de Portugal, fol. Amber. 1730.

— Hiſtory of Portugal from the firſt Ages to the Revolution under John IV, 8vo. Lond. 1698.

Fernandez [Diego] Hiſtoria del Peru, fol. Sevill. 1571.

— [P. Juan Patr.] Relacion Hiſtorial de las Miſſiones de los Indios que Claman Chiquitos, 4to. Mad. 1726.

Feyjoo [Benit. Geron] Eſpagnoles Americano - Diſcurſo VI. del tom. iv. del Teatro Critico. Mad. 1769.

— Solucion del gran Problema Hiſtorica, ſobre la Poblacion de la America Diſcurſo XV. del tom. v. del Teatro Critico.

— [D. Miguel] Relacion Deſcriptiva de la cuidad y Provincia de Truxillo del Peru, fol. Mad. 1763.

Freyre [Ant.] Piratas de la America, 4to.

Fraſſo [D. Petro] De Regio Patronatu Indiarum, fol. 2 vol. Matriti, 1775.

G.

Galvo [Antonio] Tratado dos Deſcobrimentos antigos y modernos, fol. Lisboa, 1731.

Galvano [Ant.] The Diſcoveries of the World from the firſt Original unto the

Year 1555. Osborne's Collect. II. 354.

Garcia [Gregorio] Hiſtoria Eccleſiaſtica y Seglar de la India Oriental y Occidental, y Predicacion de la Santa Evangelia en ella, 12mo. Baeca, 1626.

—— [Fr. Gregorio] Origen de los Indios del Nuevo Mundo, fol. Mad. 1729.

Godoy [Diego de] Relacion al H. Cortès, que trata del Deſcubrimiento de diverſas Ciudades, y Provincias y Guerras que tuio con los Indios. Exſt. Barcía Hiſt. Prim. tom. i.

—— Lettera a Corteſe, &c. Exſt. Ramuſio III. 300.

Gomara [Fr. Lopez de] La Hiſtoria general de las Indias, 12mo. Anv. 1554.

—— Hiſtoria general de las Indias. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. ii.

—— Chronica de la nueva Eſpagna ô Conquiſta de Mexico. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. ii.

Gumilla [P. Jos.] Hiſtoire Naturelle, Civile & Géographique de l'Orenoque. Traduite par M. Eidous, 12mo. tom. iii. Avign. 1758.

Guſman [Nugno de] Relacion ſcritta in Omitlan Provincia de Mechuacan della maggior Spagna nell 1530. Exſt. Ramuſio III. 331.

H.

Henis [P. Thadeus] Ephemerides belli Guaranici, ab Anno 1754. Exſt. Coleccion general de Docum. tom. iv.

Hernandes [Fran.] Plantarum, Anima-

lium & Mineralium Mexicanorum Hiſtoria, fol. Rom. 1651.

Herrera [Anton. de] Hiſtoria general de los Hechos de los Caſtellanos en las Iſlas y Tierra-Firma del Mar Oceano, fol. 4 vol. Mad. 1601.

— Hiſtoria General, &c. &c. 4 vol. Mad. 1730.

— General Hiſtory, &c. Tranſlated by Stephens, 8vo. 6 vol. Lond. 1740.

— Deſcriptio India Occidentalis, fol. Amſt. 1620.

L.

Leon [Fr. Ruiz. de] Hernandia Poema Heroyco de Conquiſta de Mexico, 4to. Mad. 1755.

— [Ant de] Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental, Nautica y Geografica, fol. Mad. 1737.

Lima, A true Account of the Earthquake which happened there 28th october 1746. Tranſlated from the Spanish 8vo. Lon. 1748.

Lima Gozoſa, Deſcripcion de las feſtibas Demonſtraciones, con que eſta ciudad Celebro la real Proclamacion de el Nombre Auguſto de Catolico Monarcho D. Carlos III. Lima, 4to. 1760.

Llano Zapata [D. Jos. Euſeb.] Preliminar al Tomo I. de las Memorias Hiſtorico-Phyſicas, Critico-Apologeticas de la America Meridional, 8vo. Cadiz. 1759.

Lopez [Thom.] Atlas Geographico de la America Septentrional y Meridional, 12mo. Par. 1758.

Lorenzana [D. Fr. Ant.] Hiſtoria de nueva Eſpagna, eſcrita por ſu Eſclarecido Conquiſtador Hernan Cortes, Aumentada con otros Documentos y Notas, fol. Mex. 1770.

Lozano [P. Pedro] Deſcription Chorographica del Terretori s, Arboles, Animales, del Gran Checo, y de los ritos y Coſtumbres, de las innumerabiles Naciones que la habitan, 4to. Cordov. 1733.

—— Hiſtoria de la Compagnia de Jeſus en la Provincia del Paraguay, fol. 2 vol. Mad. 1753.

M.

Madriga [Pedro de] Deſcription du Gouvernement du Pérou. Exſt. Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la comp. des Indes, tom. ix. 105.

Mariana [P. Juan de] Diſcurſo de las Enfermedades de la Compagnia de Jeſus, 4to. Mad. 1768.

Martinez de la Puente [D. Jos.] Compendio de las Hiſtorias de los Deſcubrimientos, Conquiſtas y Guerras de la India Oriental, y ſus Iſlas, deſde los Tiempos del Infante Don Enrique de Portugal ſu inventor, 4to. Mad. 1681.

Martyr ab Angleria [Petr.] De rebus Oceanicis & Novo Orbe Decades tres, 12mo. Colon. 1574.

—— De Inſulis nuper inventis, & de moribus Incolarum. Ibid. p. 329.

—— Opus Epiſtolarum, fol. Amſt. 1670.

— Il Sommario cavato della ſua Hiſtoria del nuevo Mundo. Ramuſio III. i.

Mechuacan - Relacion de las Ceremonias, Ritos y Poblacion de los Indios de Mechuacan-hecha al I. S. D. Ant. de Mendoza Vi-rey de nueva Eſpagna, fol. MS.

Melendez [Fr. Juan.] Theſoros Verdaderos de las Indias Hiſtoria de la Provincia de S. Juan Baptiſta del Peru, del Orden de predicadores, fol. 3 vol. Rom. 1681.

Mendoza [D. Ant. de] Lettera al Imperarore del Diſcobrimiento della Terra Firma della N. Spagna verſo Tramontano. Exſt. Ramuſio III. 355.

— [Juan Gonz. de] Hiſtoria del gran Reyno de China con un Itinerario del Nuevo Mundo, 8vo. Rom. 1585.

Monardes [El Dottor] Primera y Segunda y Tercera Parte de la Hiſtoria Medicicinal, de las Coſas que ſe traen Indias Occidentales, que ſirven en Medecina, 4to. Sevilla 1574.

Moncada [Sancho de] Reſtauracion Politica de Eſpagna y deſeos Publicos, 4to. Mad. 1746.

N.

Nizza [F Marco] Relacione del Viaggio fatta per Terra al Cevole, Regno di cevole Citta. Exſt. Ramuſ. III. 356.

Nodals Relacion del Viage que hicieron los Capitanes Barth.ª y Gornz. de Nodal al deſcubrimiento del Eſtrecho que hoy es

nombrado de Maire, y reconocimiento del de Magellanes, 4to. Mad.

Nueve Eſpagna-Hiſtoria de los Indios de Nueva Eſpagna dibidida en tres Partes. En la primera trata de los Ritos, Sacrificios y Idolatrias del Tiempo de ſu Gentilidad. En la ſecunda de ſu maravilloſa Converſion a la Fè, y modo de celebrar las Fieſtas de Nueſtra Santa Igleſia. En la tercera del Genio y Caracter de aquella Gente; y Figuras con que notaban ſus Acontecimientos, con otras particularidades; y Noticias de las principales Ciudades en aquel Reyno. Eſcrita en el agno 1541 por uno de los doce Religioſos Franciſcos que primero Paſſaron a entender en ſu Converſion, MS. fol. pp. 618.

O.

Ogna [Pedro de] Arauco Domado-Poema, 12mo. Mad. 1605.

Ordenanzas del Conſejo real de las Indias, fol. Mad. 1681.

Ortega [D. Caſimiro de] Reſumen Hiſtorico del primer Viage hecho al rededor del Mundo, 4to. Mad. 1769.

Oſſorio [Jerome] Hiſtory of the Portugueſe, during the Reign of Emmanuel, 8vo. 2 vol. Lond. 1752.

Oſſorius [Hieron.] De rebus Emmanuelis Luſitaniæ Regis, 8vo. Col. Agr. 1572.

Ovalle [Alonſo] Hiſtorica Relacion del Reyno de Chili, fol. Rom. 1. 76.

— An Hiſtorical Relation of the Kingdom

of Chili. Exſt. Churchill Collect. III. 1.

Oviedo y Bagnos [D. Jos.] Hiſtoria la Conquiſta y Publacion de Venezuela, fol. Mad. 1723.

Oviedo [Alonſo] Sommaria, &c. Exſt. Ramuſio III. 44.

Oviedo [Gonz. Fern. de] Relacion Sommaria de la Hiſtoria Natural de las Indias. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. i.

Oviedo Hiſtoria Generale & Naturale Dell Indie Occidentale. Exſt. Ramuſio, III. 74.

— Relacione della Navigacione per la Grandiſſima Fiume Maragnon. Exſt. Ramuſ. III. 415.

P.

Palafox y Mendoza [D. Juan] Virtudes del Indios o Naturaliza y Coſtumbres de los Indios de N. Eſpagna, 4to.

— Vie de Vénérable Dom. Jean Palafox, Evêque de l'Angelopolis, 12mo. Cologne, 1772.

Pegna [Juan Nugnez de la] Conquiſta y Antiguedades de las Iſlas de Gran Canaria, 4to. Mad. 1676.

Pegna Montenegro [D. Alonzo de la] Itinerario para Parochos de Indios en que tratan las materias mas particulares, tocantes a ellos para ſubuen adminiſtration, 4to. Amberes, 1754.

Peralta Barnuevo [D. Pedro de] Lima fundada o Conquiſta del Peru Poema Eroyco, 4to. Lima, 1732.

Peralta Calderon [D. Mathias de] El Apoſtol de las Indias y nueves gentes San

Franciſco Xavier de la Compagnia de Jeſus Epitome de ſus Apoſtolicos hechos, 4to. Pamp. 1665.

Pereira de Berrido [Bernard.] Annales Hiſtoricos do eſtado do Maranchao, fol. Lisboa, 1749.

Peru-Relacione de un Capitano Spagnuolo del Deſcobrimiento y Conquiſta del Peru. Exſt. Ramuſ. III. 371.

Peru-Relacione d'un Secretario de Franc. Pizarro della Conqueſta del Peru. Exſt. Ramuſio III. 392

— Relacion del Peru, MS.

Peſquiſa de los Oydores de Panama contra D. Jayme Mugnos, &c. por haverlo Commerciado illicitamente en tiempo de Gueroa, fol. 1755.

Philipinas-Carta que eſcribe un Religioſo antiguo de Philipinas, a un Amigo ſuyo en Eſpagua, que le pregunta el Naturel y Genio de los Indios Naturales de Eſtas Iſlas. MS. 4to.

Piedrahita [Luc. de Fern.] Hiſtoria general de las Conquiſtas del Nuevo Reyno de Granada. fol. Ambres.

Pinelo [Ant. de Leon] Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental en que ſe contienen los Eſcritores, de las Indias Orientales y Occidentales. fol. 2 vol. Mad. 1737.

Pinzonius ſocius Admirantis Columbi-Navigatio & res per eum repertæ. Exſt. nov. Orb. Grynæi, p. 119.

Pizarro y Orellana [D. Fern.] Varones illuſtres del N. Mundo, fol. Mad. 1639.

Puente [D. Jos. Martinez de la] Compendio de las Hiſtorias de los Deſcubrimientos de la India Oriental y ſus iſlas, 4to. Mad. 1681.

Q.

Quir [Ferd. de] Terra Auſtralis Incognita, or a New Southern Diſcovery, containing a fifth Part of the World lately found out, 4to. Lond. 1617.

R.

Real Compagnia Guipuzcoana de Caracas, Noticias hiſtoriales practicas, de los Succeſſos y Adelantamientos de eſta Compagnia deſde ſu Fundacion en 1728 haſta 1764, 4to. 1765.

Recopilacion de Leyes de los Reynos de las Indias, fol. 4 vol. Mad. 1756.

Relacione d'un Gentilhuomo del Sig. Fern. Corteſe della gran Città Temiſtatan, Mexico, & delle altre coſe della Nova Spagna. Exſt. Ramuſ. III. 304.

Remeſal [Fr. Ant.] Hiſtoria general de las Indias Occidentales y particular de la Governacion de Chiapa y Guatimala, fol. Mad. 1620.

Ribadeneyra [D. Diego Portichuelo de] Relacion del Viage deſde que ſalio de Lima, haſta que llegò a Eſpagna, 4to. Mad. 1657.

Ribadeneyra y Barrientos [D. Ant. Joach.] Manuel Compendio de el Regio Patronato Indiano, fol. Mad. 1755.

Ribas [Andr. Perez de] Hiſtoria de los Triumphos de Nueſtra, Sta Fè, entre Gentes las mas Barbaras, en las miſſiones de Nueva Eſpagna, fol. Mad. 1645.

Riol [D. Santiago] Repreſentacion a Philippe V, ſobre el eſtado actual de los Papeles univerſales de la Monarchia, MS.

Rocha Pitta [Sebaſtiano de] Hiſtoria de America Portugueza des de o Anno de 1500 de ſu Deſcobrimiento ate o de 1724, fol. Lisboa 1730.

Rodriguez [Manuel] Explicacion de la Bulla de la Santa Cruzada, 4to. Alcala, 1589.

— [P. Man.] El Maragnon y Amazonas, Hiſtoria de los Deſcubrimientos, Entradas y Reducion de Naciones, fol. Mad. 1684.

Roman [Hieron.] Republicas del Mundo, fol. 3 vol. Mad. 1595.

Roſende [P. Ant. Gonz. de] Vida del Juan de Palafox Arzobiſpo de Mexico, fol. Mad. 1671.

Ruiz [P. Ant.] Conquiſta Eſpiritual hecha por los Religios de la Compagnia de Jeſus, en las Provincias de la Paraguay Uraguay, Parana y Tape, 4to. Mad. 1639.

S.

Salazar de Mendoza [D. Pedro] Monarquia de Eſpagna, tom. i, ii, iii, fol. Mad. 1770.

Salazar y Olarte [D. Ignacio] Hiſtoria de la Conquiſta de Mexico, Segunda

parte — *ſans, lieu & ſans date.*

Salazar y Zevallos [D. Alonz. Ed. de] Conſtituciones y Ordenanzas antiguas Agnadidas y Modernas de la Real Univerſidad y eſtudio general de San Marcos de la Ciudad de los Reyes del Peru, fol. En la Ciudad de los Reyes 1735.

Sanchez [Ant. Ribero] Diſſertation ſur l'Origine de la maladie Vénérienne dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été portée de l'Amérique, 12mo. Paris, 1765.

Sarmiento de Gamboa [Pedro de] Viage al Eſtrecho de Magellanes, 4to. Mad. 1768.

Santa Cruz [El Marq.es] Commercio Suelto y en Companias General, 12mo. Mad. 1732.

Schemidel [Hulderico] Hiſtoria y Deſcubrimiento del Rio de la Plata y Paraguay. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. tom. iii.

Sebara da Sylva [Jos. de] Recueil Chronologique & Analytique de tout ce qu'a fait en Portugal la Société dite de Jeſus depuis ſon entrée dans ce Royaume en 540 juſqu'à ſon Expulſion en 1759, 12mo. 3 vol. Lisb. 1769.

Sepulveda [Geneſius] Dialogus de juſtis belli cauſis præſertim in Indos Novi Orbis, MS.

Seyxas y Lovero [D. Fr.] Theatro Naval Hydrographico, 4to. 1648.

— Deſcripcion Geographica y Derrotero de la Region Auſtral Magellanica, 4to. Mad. 1690.

Simon [Pedro] Noticias Hiſtoriales de las Conquiſtas de Tierra-Firme en las Indias Occidentales, fol. Cuença, 1627.

Solis [D. Ant. de] Hiſtoria de las Conquiſtas de Mexico, fol. Mad. 1684.

— Hiſtory of the Conqueſt of Mexico. Tranſlated by Towrend, fol. 1724.

Solorzano Pereira [Joan.] Politica Indiana.

— De Indiarum jure ſive de juſtâ Indiarum Occidentalium Gubernatione, fol. 2 vol. Lugd. 1672.

— De Indiarum Jure, fol. Matriti, 2 vol. fol. 1629.

Suarez de Figueroa [Chriſtov.] Hechos de D. Garcia Hurtado de Mendoza, 4to. Mad. 1613.

T.

Tarrágones [Hieron. Gir.] Dos Libros de Coſmographia, 4to. Milan, 1556.

Techo [F. Nichol de] The Hiſtory of the Provinces Paraguay, Tucuman, Rio de la Plata, &c. Exſt. Churchill's Coll. VI. 3.

Torquemada [Juan de] Monarquia Indiana, fol. 3 vol. Mad. 1623.

Torres [Sim. Per. de] Viage del Mundo. Exſt. Barcia Hiſt. Prim. III.

— [Franc. Caro de] Hiſtoria de las Ordenes Militares de Santiago, Calatrava y Alcantara, deſde ſu fundacion haſta el Rey D. Felipe II. Adminiſtador perpetuo dellas, fol. Mad. 1729.

Torribio [P. F. Jos.] Aparato para la Hiſ-

toria Natural Eſpagna, fol. Mad. 1754.

— Diſſertacion Hiſtorico Politica y en mucha parte Geografica de las Iſlas Philipinas, 12mo. Mad. 1753.

U.

Ulloa [D. Ant. de] Voyage Hiſtorique de l'Amérique Méridionale, 4to. 2 tom. Paris, 1752.

— Noticias Americanas, Entretenimientos Phyſicos-Hiſtoricos, ſobre la America Meridional y la Septentrional Oriental, 4to. Mad. 1772.

— [Franc.] Navigacion per ſcoprire l'Iſole delle Specierie fino al Mare detto Vermejo nel 1539 Exſt. Ramuſ. III. 339.

— [D. Bernado] Rétabliſſement des Manufactures & du commerce d'Eſpagne, 12m. Amſt. 1753.

Uztariz [D. Geron.] Theoria y Practica de Commercio & de Marina, fol. Madr. 1757.

— The Theory and Practice of Commerce and Maritime Affairs. 8vo. 2 vol. Lond. 1751.

V.

Venegas [Miguel] A Natural and Civil Hiſtory of California, 8vo. 2 vol. Lond. 1759.

Varages [D. Thom. Tamaio de] Reſtauracion de la Ciudad del Salvador y Baia de Todos Santos en la Provincia del Braſil, 4to. Mad. 1628.

Vargas Machuca [D. Ber. de] Milicia y Deſcripcion de las Indias, 4to. Mad. 1699.

Vega [l'Ynca Garcilaſſo de la] Hiſtoire des Guerres civiles des Eſpagnols dans les Indes, par Baudouin, 4to. 2 tom. Paris, 1648.

Vega [Garcilaſſo de la] Hiſtoire de la Floride. traduite par Richelet, 12mo. 2 tom. Leyd. 1731.

— Royal Commentaries of Peru, by Rycaut, fol. Lond. 1688.

Veiria Linage [Jos.] The Spanish Rule of Trade to the Weſt Indies, 8vo. Lond. 1702.

— Norte de la Contratacion de las Indias Occidentales, fol. Sevill. 1672.

Verazzano [Giov.] Relazione delle Terra per lui Scoperta nel 1524. Exſt. Ramuſio III, p. 420.

Viage de Eſpagna, 12mo. 6 tom. Mad. 1776.

Victoria [Fran.] Relationes Theologicæ de Indis & de jure belli contra eos. 4to. Mad. 1765.

Viera y Clavijo [D. Jos.] Noticias de la Hiſtoria general de las Iſlas de Canaria. 4to. 2 tom. Mad. 1772.

Villagra [Gaſ. de] Hiſtoria de Nueva Mexico Poema. 12mo. Alcala, 1610.

Villa Segnor y Sanchez [D. Jos. Ant.] Theatro Americano. Deſcripcion general de los Reynos y Provincias de la Nueva Eſpagna. fol. 2 tom. Mex. 1746.

X.

Xerez [Franc. de] Verdadera Relacion de

la Conquiſta del Peru y Provincia de Cúzco, Embiada al Emperador Carlos V. Exſt Barcia Hiſt. Prim. tom. III.

— Relacione, &c. &c. Exſt. Ramuſio III, 372.

Z.

Zarate [Aug. de] Hiſtoria del Deſcubrimiento y Conquiſta de la Provincia del Peru. Exſt. Barcia. Hiſt. Prim. tom. III.

— Hiſtoire de la Découverte & de la Conquête du Pérou, 12mo. 2 tom. Paris 1742.

Zavala y Augnon [D. Miguel de] Repreſentacion al Rey N. Segnor D. Philipe V, dirigida al mas ſeguro Aumento del Real Erario. *Sans lieu d'impreſſion.* 1732.

Zevallas [D. Pedro Ordognez de] Hiſtoria y Viage del Mundo. 4to. Mad. 1691.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES dans les Troiſieme & Quatrieme Tomes de l'Hiſtoire de l'Amérique.

ACAPULCO, nature du commerce qu'on y fait avec Manille, T. IV, p. 279; valeur du tréſor trouvé à bord du vaiſſeau pris par le Lord Anſon; T. IV, p. 368.

Aguilar (Jérôme de), délivré par Fernand Cortès de la longue captivité qu'il avoit ſoufferte parmi les Indiens à Cozumul; T. III, p. 20.

Almagro (Diego de), ſa naiſſance & ſon caractere; T. III, p. 258. S'aſſocie avec Pizarre & Luque pour faire des découvertes, p. 259. Leur peu de ſuccès, p. 261. Eſt négligé par Pizarre dans ſa négociation en Eſpagne, p. 273. Se réconcilie avec lui, p. 275. Conduit du ſecours à Pizarre dans le Pérou, p. 305. Origine des diſſentions entre lui & Pizarre, p. 329. Envahit le Chili, p. 334.

Eſt nommé gouverneur du Chili & marche vers Cuſco, p. 342. Enleve Cuſco à Pizarre, p. 344. Défait Alvarado & le fait priſonnier, p. 346. Eſt trompé par les négociations artificieuſes de François Pizarre, p. 349. Eſt fait priſonnier, p. 355. Eſt jugé & condamné, p. 357. Eſt mis à mort, p. 359.

Almagro le fils, ſe ſauve chez les partiſans de ſon pere à Lima; T. III, 572. Son caractere, *ibid.* Chef d'une conſpiration contre François Pizarre, p. 374. Pizarre eſt aſſaſſiné, p. 375. Almagro nommé pour être ſon ſucceſſeur, p. 378. Situation critique où il ſe trouve, p. 379. Eſt défait par Vaca de Caſtro, p. 384. Eſt trahi & exécuté, p. 385.

Almajoriſaſgo, droit de douane dans l'Amérique Eſpagnole, combien il rapporte; T. IV, p. 373.

Alvacala, terme de la douane en Eſpagne, expliqué; T. IV, p. 373.

Alvarado (*Alonſe*) eſt envoyé de Lima par François Pizarre, avec un corps d'Eſpagnols pour ſecourir ſes freres à Cuſco; T. III, p. 345. Eſt fait priſonnier par Almagro, p. 355. Il s'échappe, p. 349.

Alvarado (Pierre de), eſt laiſſé par Cortès à Mexico pour y commander pendant qu'il marche contre Narvaès; T. III, p. 138. Il eſt aſſiégé par les Mexicains, p. 84. Sa conduite imprudente, p. 149. Son expédition à Quito, dans le Pérou, p. 325.

Amazones (République des) qui, ſuivant François Orellana exiſte dans l'Amérique méridionale; T. III, p. 369.

Amérique, cauſes de ſa dépopulation; T. IV, p. 134, &c. Ce n'a pas été l'ouvrage réfléchi de la politique des Eſpagnols, p. 138, ni celui de la religion, p. 142. Population actuelle de l'Amérique, p. 143. Toutes les poſſeſſions des Eſpagnols en Amérique étoient ſoumiſes à deux vice rois, p. 149. Troiſieme vice-royauté qu'on y a établi dans ce ſiecle, p. 150. Voyez *Mexico*, *Pérou*, *Pizarre*, *&c.*

Américains, antipathie entre ce peuple & les Negres, entretenue par les Eſpagnols; T. IV, p. 175. Leur état actuel, p. 177. Taxes qu'ils paient, p. 178. Services qu'on en exige, p. 180. Comment ils ſont gouvernés, p. 182. Protecteur des Indiens, ſes fonctions, p. 183 Raiſons du peu de ſuccès qu'on a eu à les convertir, p. 201.

Andes, expédition remarquable de Gonzale Pizarre au travers des Andes; T. III, p. 365.

Argent (Mine d'), maniere dont les Péruviens l'affinent; T. IV, p. 93.

Aſſiento, explication de la nature de ce commerce; T. IV, p. 244. Abus qui en réſultent; moyens qu'on emploie pour les prévenir, p. 246, &c.

Atahualpa eſt nommé par ſon pere Huaſcar pour ſucceſſeur au trône de Quito; T. III, p. 287. Défait ſon frere Huaſ-

car & uſurpe l'Empire du Pérou ; p. 288. Envoie des préſens à Pizarre, p. 292. Fait une viſite à Pizarre, p. 297, qui ſe rend maître de ſa perſonne, p. 302. Convient de ſa rançon avec Pizarre, p. 304. Il demande inutilement ſa liberté, p. 309. Sa conduite pendant ſa détention, p. 313. On lui fait ſon procès, p. 315. Eſt exécuté, pag. 317. Comparaiſon des auteurs qui parlent de ſa conduite avec Pizarre & du traitement qu'il en a eſſuyé, p. 504.

Audience de la nouvelle Eſpagne établie par Charles-Quint; T. III, p. 250. Cours d'audience, leur juriſdiction ; T. IV, p. 151.

Averia, taxe Eſpagnole pour les convois d'Eſpagne en Amérique & d'Amérique en Eſpagne, quand impoſée ; T. IV, p. 373.

B.

Benalcazar, gouverneur de Saint-Michel, ſoumet le royaume de Quito; T. III, p. 323. Eſt deſtitué de ſon commandement par Pizarre, p. 365.

Bêtes à cornes, leur multiplication ſinguliere dans l'Amérique Eſpagnole ; T. IV, p. 218.

Bois de Campêche, donne une grande importance aux provinces de Honduras & de Yucatan ; T. IV, p. 111. Politique des Eſpagnols pour détruire le commerce du bois de teinture par les Anglois, p. 112.

Buenos-Ayres, dans l'Amérique méridionale, deſcription de cette province; T. IV, p. 120,

Bulles du Pape, n'ont aucune force en Amérique Eſpagnole qu'après avoir été examinées & approuvées par le conſeil royal des Indes; T. IV, p. 188. Voyez *Croiſade*.

C.

Cacao, le meilleur vient des colonies Eſpagnoles en Amérique; T. IV, p. 218. La maniere d'en faire du chocolat, priſe des Mexicains, p. 252.

Cadix, les galions & la flotte tranſportés de Séville à Cadix; T. IV, p. 233.

Californie (la péninſule de) découverte par Fernand Cortès; T. III, p. 251. Le véritable état de ce pays a été long-tems inconnu; T. IV, p. 108. Pourquoi mépriſé par les Jéſuites, p. 109. Compte favorable qu'en rend Don Joſeph Galvès, p. 110.

Campomanès (Don Pedro Rodrigue), ſes écrits ſur la politique & ſur le commerce; T. IV, p. 3... Son état du produit des mines Eſpagnoles en Amérique, p. 3....

Caraque, établiſſement de la Compagnie ſur cette côte; T. IV, p. 253. Augmentation du commerce, p. 363.

Carthagene, le port de cette ville eſt le meilleur & le mieux défendu de tous ceux des poſſeſſions Eſpagnoles en Amérique; T. IV, p 124.

Carvajal (François de), contribue à la

victoire que Vaca de Caſtro remporte ſur le jeune Almagro ; T. III, p. 384. Encourage Gonzale Pizarre à s'emparer du gouvernement du Pérou, p. 410. Conſeille Pizarre à s'arroger la ſouveraineté du pays, p. 417. Eſt pris par Gaſca & exécuté, p. 441.

Caſtillo (Bernal Diaz del), ſon hiſtoria Verdadero de la Conquiſta de la Nueva Eſpagna ; T. III, p. 460.

Centeno (Diegue) paſſe du parti de Gonzale Pizarre à celui du vice-roi du Pérou ; T. III, p. 413. Eſt défait par Carjaval & ſe cache dans une caverne, p. 417. Il en ſort & ſe rend maître de Cuſco, p. 434. Eſt ſoumis par Pizarre, p. 436. Eſt employé par Gaſca pour faire des découvertes dans les environs de la riviere de la Plata, p. 449.

Chapetones, quels ſont les habitans qu'on diſtingue par ce nom dans les colonies Eſpagnoles en Amérique ; T. IV, p. 169.

Charles III, roi d'Eſpagne, établit un paquebot entre l'Eſpagne & les colonies ; T. IV, p. 257. Accorde la liberté du commerce à différentes provinces, p. 259, & la liberté du commerce réciproque entre les colonies, p. 263.

Charles-Quint équipe une flotte à la ſollicitation de Ferdinand Magellan ; T. III, p. 224. Cede aux Portugais ſes droits ſur les iſles Moluques, p. 233. Nomme Cortès gouverneur de la nouvelle Eſpagne, p. 237. Le récompenſe à ſon retour en Eſpagne, p. 249. Établit une cour, nom-

mée Audience de la nouvelle Eſpagne, p. 250. Ses conférences ſur les affaires de l'Amérique, p. 386. Etablit de nouveaux réglemens, p. 393.

Chevaux, étonnement & idées des Mexicains à la premiere vue de ces animaux; T. III, p. 472. Expédient des Péruviens pour les rendre inutiles dans le combat, p. 515.

Chili (le), envahi par Almagro; T. III, p. 334. Comment ſoumis aux Eſpagnols; T. IV, 114. Bonté du climat & du ſol, p. 115. Pourquoi négligé par les Eſpagnols, p. 116.

Chocolat, l'uſage en a été imité des Mexicains; T. IV, p. 252.

Cholula dans le Mexique, arrivée de Cortès dans cette ville, & ſa deſcription; T. III, p. 83. Conſpiration des Cholulans contre Cortès, découverte & cruellement punie, p 84.

Cinaloa, grain d'or d'un poids conſidérable trouvé dans une des mines de cette province; T. IV, p. 322.

Cineguilla, dans la province de Sonora, mines fort riches que les Eſpagnols y ont découvertes; T. IV, p. 107. Effets que ces découvertes peuvent produire, p. 105.

Cochenille, production importante, pour ainſi dire particuliere à la nouvelle Eſpagne; T. IV, p. 217.

Colonies Eſpagnoles en Amérique; coup-d'œil ſur leur gouvernement; T. IV, p. 133. Cauſes de leur dépopulation,

p. 134. La petite vérole y cauſe de grands ravages, p. 137. Idée générale de l'adminiſtration des colonies Eſpagnoles, p. 145. L'autorité royale s'en eſt occupée de bonne heure, p. 147. Leur commerce excluſif fut le premier objet de la cour d'Eſpagne, p. 159. Comparées avec celles des anciens Grecs & Romains, p. 160. Grandes reſtrictions auxquelles elles ſont ſoumiſes, p. 162. Lenteur des progrès de la population de l'Amérique par les Européens, p. 164. Elles ſont découragées par les loix relatives à la propriété qu'on y établit, p. 155, & par la nature du gouvernement eccléſiaſtique, p. 167. Différentes claſſes d'habitans qui s'y trouvent, p. 169. Etat du clergé, p. 186. Forme & revenus du clergé, p. 189. Effets pernicieux des inſtitutions monaſtiques, p. 191. Caractere des eccléſiaſtiques dans les colonies, p. 193. Productions des colonies, p. 206. Leurs mines, p. 207. Celles du Potoſi & de Sacotecas, p. 209. Maniere dont on y accorde l'exploitation des mines, p. 211. Funeſtes effets de cette exploitation, p. 214. Marchandiſes qui compoſent le commerce des colonies, p. 217. Surprenante multiplication des bêtes à cornes, p. 218. Avantage que les Eſpagnols en retiroient autrefois, p. 220. Pourquoi ces avantages ne ſubſiſtent plus, p. 222. Garde-côtes établis pour y empêcher la contrebande, p. 247. Etabliſſement des vaiſſeaux de regiſtre, p. 248.

Les galions ſupprimés, p. 250. Etabliſſement de la compagnie des Carraques, p. 253. Etabliſſement des paquebots réguliers, p. 257. La liberté du commerce leur eſt accordée, p. 259. Nouveaux réglemens pour l'adminiſtration, p. 265. Réforme des cours de juſtice, p. 266. Nouvelle diſtribution des gouvernemens, *ibid.* Etabliſſement d'une quatrieme vice-royauté, p. 267. Tentatives pour réformer la politique intérieure, p. 270. Leur commerce avec les iſles Philippines, p. 277. Revenu que l'Eſpagne en retire, p. 282. Dépenſe de l'adminiſtration, p. 286. Etat de leur population, p. 330. Nombre des couvents qui s'y trouvent, p. 346. Voyez *Mexico*, *Pérou*, &c.

Commerce (liberté de) établi entre l'Eſpagne & les colonies; T. IV, p. 263. Accroiſſement des revenus de la douane qui en réſulte, p. 366.

Corita (Alonſe), ſes obſervations ſur la contrebande des colonies Eſpagnoles; T. IV, p. 275. Ses mémoires ſur l'Amérique, p. 291.

Cortès (Fernand), ſa naiſſance, ſon éducation & ſon caractere; T. III, p. 8. Eſt nommé par Velaſquès pour commander la flotte qu'il avoit armée pour la nouvelle Eſpagne, p. 11. Velaſquès devient jaloux de Cortès, *ibid.* Il envoie des ordres pour le deſtituer & pour le faire arrêter, p. 14, 15. Cortès déconcerte ſes deſſeins, p. 16. Etat de ſes forces, p. 18. Réduit les Indiens à Tabaſco, p. 21.

Arrive à Saint-Jean d'Ulua ; p. 22. Son entrevue avec deux chefs Mexicains, p. 25. Envoie des préſens à Montézume, p. 29. En reçoit d'autres en retour, p. 30. Plan qu'il forme, p. 39. Etablit une forme de gouvernement civil, p. 44. Réſigne la commiſſion qu'il tient de Velaſquès & prend le commandement au nom du roi, p. 46. Les Zempolans recherchent ſon amitié, p. 51. Conſtruit un fort, p. 54. Fait un traité avec pluſieurs Caciques, p. 55. Découvre une conſpiration parmi ſes ſoldats & brûle ſes vaiſſeaux, p. 60. S'avance dans le pays, p. 64. Les Tlaſcalans s'oppoſent à ſon paſſage, p. 66. Il fait la paix avec eux, p. 76. Son zele inconſidéré ; p. 80. S'avance vers Cholula, p. 83 Il y découvre une conſpiration & détruit les habitans, p. 84. S'approche de la capitale du Mexique, p. 88. Sa premiere entrevue avec Montézume, p. 91. Embarras où il ſe trouve dans Mexico, p. 98. Se rend maître de Montézume, p. 102. Le condamne aux fers, p. 110 Motifs de ſa conduite, p. 111. Porte Montézume à ſe reconnoître vaſſal de la couronne d'Eſpagne, p. 117. Montant & partage du tréſor, p. 119. Pouſſe les Mexicains à bout par ſon zele imprudent, p. 123. Armement envoyé par Velaſquès pour le dépoſer, p. 127. Ses délibérations à cette occaſion, p. 134. Marche au devant de Narvaès, p. 138. Défait Narvaès & le fait priſonnier, p. 145. Engage les ſoldats Eſpagnols dans ſon

parti, p. 146. Retourne à Mexico, p. 151. Conduite peu ſage qu'il y tient à ſon arrivée, p. 152. Eſt vigoureuſement aſſailli par les Mexicains, p. 153. Les attaque à ſon tour ſans ſuccès, p. 155. Mort de Montézume, p. 157. Bonheur ſingulier par lequel Cortès échappe à la mort, p. 161. Abandonne la ville de Mexico, *ibid.* Eſt attaqué par les Mexicains, p. 163. Pertes conſidérables qu'il eſſuye à cette occaſion, p. 166. Difficultés de ſa retraite, p. 167. Bataille d'Otumba, p. 170. Défait les Mexicains, p. 172. Mutinerie de ſes troupes, p. 177. Soumet les Tapeacans, p. 180. Reçoit pluſieurs ſecours, *ibid.* Retourne à Mexico, p. 180. Etablit ſon quartier général à Tezeuco, p. 184. Soumet ou ſe concilie les peuples voiſins, p. 189. Cabales parmi ſes troupes, p. 191. Sa prudence à les diſſiper, p. 194. Conſtruit & lance à l'eau ſes brigantins, p. 196. Aſſiege Mexico, p. 200. Fait un aſſaut général pour prendre la ville; mais il eſt repouſſé, p. 206. Evite la prophétie des Mexicains, p. 212. Fait Guatimoſin priſonnier, p. 218. Prend poſſeſſion de la ville, p. 219, & de tout l'Empire, p. 223. Fait échouer un autre projet contre lui, p. 235. Eſt nommé gouverneur de la nouvelle Eſpagne, p. 337. Ses plans & ſes diſpoſitions, p. 238. Maniere cruelle dont il traite les Indiens, p. 240. Recherche de ſa conduite, p. 246. Paſſe en Eſpagne pour ſe juſtifier, p. 248. Eſt

récompensé par Charles-Quint, p. 249. Retourne au Mexique avec des pouvoirs limités, p. 250. Découvre la Californie, p. 231. Retourne en Espagne & meurt, p. 252. Examen de ses lettres à Charles-Quint, p. 457. Auteurs qui ont parlé de sa conquête de la nouvelle Espagne, p. 459.

Conseil des Indes, son autorité; T. IV, p. 155.

Créoles, dans les colonies Espagnoles en Amérique, leur caractère; T. IV, p. 170.

Croisade (bulle de la), publiée régulièrement tous les deux ans dans les colonies Espagnoles; T. IV, p. 283. Prix & montant de la vente à la dernière publication, p. 369.

Cuba, le tabac de cette isle est le meilleur de l'Amérique; T. IV, p. 218.

Cusco, capitale de l'Empire du Pérou, fondée par Manco Capac; T. III, p. 283. Est prise par Pizarre, p. 323. Est assiégée par les Péruviens, p. 340. Est surprise par Almagro, p. 386. Est reprise & livrée au pillage par les Pizarres, p. 345. Etoit la seule ville de tout le Pérou; T. IV, p. 97.

D.

Darien (l'Isthme du), l'insalubrité de l'air nuit à l'accroissement de l'établissement qu'on y a formé; T. IV, p. 123.

D'Esquilache (le prince), vice-roi du Pérou; mesures vigoureuses qu'il prend

pour y réprimer les excès du clergé régulier ; T. IV, p. 199. Rendues inutiles, p. 226.

Dixmes dans l'Amérique Eſpagnole ; comment employées par la cour de Madrid ; T. IV, p. 201.

E.

Eldorado, récit merveilleux de ce pays par François Orellana ; T. III, p. 369.

Eſpagne, idée générale de la politique de cette cour, relativement à ſes colonies en Amérique ; T. IV, p. 145. Elle interpoſe de bonne heure l'autorité royale dans les colonies, p. 147. Toutes ſes poſſeſſions en Amérique ſoumiſes à deux vice-rois, p. 149. Création d'une troiſieme vice-royauté depuis, p. 150. Ses colonies comparées à celles de la Grece & de Rome, p. 160. Avantages qu'elle retire de ſes colonies, p. 220. Pourquoi ils ne ſont plus ſi conſidérables, p. 222. Rapide décadence de ſon commerce, p. 225. Ce déclin augmenté par la maniere dont on a réglé la correſpondance avec l'Amérique, p. 231. Emploie des Gardes-côtes pour empêcher le commerce interlope, p. 247. Etabliſſement des vaiſſeaux de regiſtre, p. 248. Etabliſſement de la compagnie de Caraque, p. 253. Les idées ſur le commerce s'y étendent, p. 255. Liberté du commerce accordée à différentes provinces, p. 250. Revenu public de l'Amérique, p. 289. Détails ſur ce ſujet, p. 370.

F.

Fernandès (Don Diegue), ſon hiſtoire du Pérou; T. III, p. 499.
Flotte (la) d'Eſpagne, détails ſur ce ſujet; T. IV, p. 232.

G.

Galions d'Eſpagne, la nature & la deſtination de ces vaiſſeaux; T. IV, p. 232. Arrangement pour leur voyage, p. 233.
Galvès (Don Joſeph), envoyé pour découvrir le véritable état de la Californie, p. 110.
Garde-côtes établis par la cour d'Eſpagne pour empêcher le commerce interlope; T. IV, p. 247.
Gaſca (Pedro de la), nommé préſident de la cour d'audience de Lima; T. III, p. 424. Son caractere & ſa modération, *ibid.* Pouvoirs dont il eſt revêtu, p. 426. Arrive à Panama, p. 428. Se rend maître de Panama, ainſi que de la flotte & des troupes qui s'y trouvent, p. 432. Marche vers Cuſco, p. 438. Les troupes de Pizarre paſſent de ſon côté, p. 440. Sa modération après la victoire, p. 441. Songe à occuper ſes troupes, p. 449. Partage qu'il fait du pays entre ſes compagnons, p. 450. Rétablit l'ordre & la police, p. 452. Réception qu'on lui fait à ſon retour en Eſpagne, p. 453.
Gomera, la chronique de la nouvelle Eſ-

pagne ; tome III, page 459.
Grenade (nouveau royaume de), en Amérique, par qui soumis à la couronne d'Espagne ; T. IV, p. 129. Son climat & ses productions, *ibid.* On y établit une nouvelle vice-royauté, p. 150.
Guatimala (l'indigo de), supérieur à tous les autres d'Amérique ; T. IV, p. 217.
Guatimozin, neveu & gendre de Montézume, succede à Quietlavaca dans l'empire du Mexique ; T. III, 187. Fait prisonnier par Cortès, p. 218. Mis à la torture pour l'obliger à découvrir ses trésors, p. 222. Est pendu, p. 241.

H.

Herrada (Juan de), assassine François Pizarre ; T. III, p. 375. Meurt, p. 382.
Herrera, le meilleur historien de la conquête du Pérou ; T. III, p. 463. Son récit du voyage d'Orellana, p. 516.
Holguin (Pierre Alvarès), rassemble un corps de troupes à Cusco ; T. III, p. 382. Arrivée de Vaca de Castro qui prend le commandement, p. 383.
Honduras, la richesse de ce pays consiste dans le bois de Campêche ; T. IV, p. 111.
Huana Capac, Inca du Pérou, son caractere & sa famille ; T. III, p. 286.
Huascar Capac, Inca du Pérou dispute la succession de Quito à son frere Atahualpa ; T. III, p. 286. Est défait & pris par Atahualpa, p. 288. Sollicite le se-

cours de Pizarre contre ſon frere, p. 290. Eſt mis à mort par ordre d'Atahualpa, p. 306.

I.

Jéſuites (les) obtiennent un pouvoir abſolu dans la Californie; T. III, p. 109. Leurs motifs pour mépriſer ce pays, *ibid.*

Incas du Pérou, opinion ſur l'origine de leur empire; T. III, p. 283. Leur empire fondé ſur la religion & la politique, p. 70. Voyez *Pérou*; T. IV.

L.

Larrones (les iſles) découvertes par Magellan; T. III, p. 229.

Las Caſas (Barthelemi), réitere ſes repréſentations en faveur des Indiens par ordre de l'empereur; T. III: p. 390 Son hiſtoire de la deſtruction de l'Amérique, p. 392.

Leon (Pierre Cieza de), ſa chronique du Pérou; T. III, p. 498.

Lima (la ville de) dans le Pérou, fondée par Pizarre; T. III, p. 333.

Luque (Hernando de), prêtre, s'aſſocie avec Pizarre dans ſon expédition au Pérou; T. III, p. 256.

M.

Magellan (Ferdinand), ſon arrivée à la cour de Caſtille; T. III, p. 225. Obtient une eſcadre pour faire des découvertes, p. 226. Paſſe le fameux détroit qui porte ſon nom, p. 228. Découvre

les isles des Larrons & les Philippines, p. 229. Est tué, 230.

Malo (Saint), état de son commerce avec l'Amérique Espagnole; T. IV, p. 243.

Manco Capac, fondateur de l'empire du Pérou; T. III, p. 283.

Manille (la colonie de), établie par Philippe II, roi d'Espagne; T. IV, p. 277. Commerce entre cette colonie & l'Amérique méridionale, p. 278.

Marina (Dona), esclave Mexicaine, son histoire; T. III, p. 23.

Métis, distinction qu'on en fait avec les Mulâtres dans les colonies Espagnoles en Amérique; T. IV, p. 173.

Mexicains, il se trouve dans leur langue une terminaison qu'on peut ajouter à chaque mot pour marquer le respect; T. IV, p. 294. Maniere dont ils contribuent aux dépenses du gouvernement, p. 295.

Mexique, arrivée de Fernand Cortès sur cette côte; T. III, p. 21. Son entrevue avec les chefs des Mexicains, p. 25. Négociations avec Montézume avec des présens de la part des Espagnols, p. 29. Montézume envoie des présens à Cortès, avec ordre de ne pas approcher de la capitale, p. 30. Etat de l'empire dans ce tems, p. 33. Les Zempoallans recherchent l'amitié de Cortès, p. 51. Plusieurs Caciques entrent en alliance avec Cortès, p. 55. Caractere des habitans de Tlascala, p. 65. Les Tlascalans sont obligés de demander la paix; p. 75. Arrivée de Cortès à la capitale, p. 91. Description de cette

ville, p. 96. Montézume ſe reconnoît vaſſal de la couronne d'Eſpagne, 117. Montant du tréſor raſſemblé par Cortès, p. 119. Pourquoi on y trouve ſi peu d'or, p. 120. Les Mexicains déſeſpérés par le zele inconſidéré de Cortès, p. 123. Ils attaquent Alvarado pendant l'abſence de Cortès, p. 148. Leur attaque vigoureuſe après le retour de Cortès, p. 153. Mort de Montézume, p. 157. La ville abandonnée par Cortès, p. 161. Bataille d'Otumba, p. 170. Les Tapéacans réduits, p. 180. Préparatifs des Mexicains pour prévenir le retour de Cortès, p. 185. Cortès attaque la ville avec une flotte ſur le lac, p. 200. Les Eſpagnols repouſſés en voulant prendre la ville d'aſſaut, p. 208. Guatimoſin fait priſonnier, p. 218. Cortès nommé gouverneur de la nouvelle Eſpagne, p. 237. Ses plans & ſes diſpoſitions, p. 238. Maniere cruelle dont on traite les Indiens, p. 239. Nouveaux réglemens, p. 393. Coup-d'œil ſur la forme du gouvernement, la politique & les arts; T. IV, p. 5. L'ancien empire du Mexique mal connu, *ibid.* Origine de cette monarchie, p. 8. Nombre & grandeur des villes, p. 14. Séparation des profeſſions, p. 16. Diſtinction des rangs, p. 18. Conſtitution politique, p. 21. Pouvoir & magnificence de leur monarque, p 27. Forme du gouvernement, 28. Dépenſe publique, *ibid.* Police des Mexicains, p. 29. Leurs arts, p. 31. Leurs peintures, 34. Leur maniere

de mesurer le tems, p. 40. Leurs guerres continuelles & féroces, p 42. Leurs cérémonies religieuses, p. 44. Imperfection de leur agriculture, *ibid.* Doutes sur l'étendue de l'empire, p. 46. Défaut de communication entre les différentes provinces, p. 48. Le défaut de monnoie, p. 49. Etat de leurs villes, p. 52. Temples & autres bâtimens publics, p. 53. Religion, p. 61. Causes de la dépopulation du pays, p. 134. La petite vérole y est fatale, p. 137. Population actuelle, p. 143. Liste & caractere des auteurs qui ont écrit sur la conquête du Mexique; T. III, p. 459. Description de l'acquedue pour fournir de l'eau à la capitale; T. IV, p. 297. Voyez *colonies*.

Michel (le golfe de Saint-), dans la mer du sud. colonie que Pizarre y établit; T. III, p. 281.

Mines de l'Amérique méridionale, grand motif de la population; T. IV, p. 105. Description de ces mines, p. 207. Leur produit, p. 210. Ardeur avec laquelle elles sont exploitées, p. 211. Fatals effets qui en résultent, p. 214. Effets pernicieux que cause leur exploitation, p. 343. Produit que celles du Mexique donnent à la couronne d'Espagne, p. 365.

Moluques [isles], Charles-Quint vend aux Portugais le droit qu'y a l'Espagne; T. III, p. 233.

Monastiques [Institutions], effets pernicieux qu'elles occasionnent dans les colonies Espagnoles en Amérique, T. IV, p. 191.

Nombre des couvents qu'il y a, p. 346.
Mulâtres, diſtinction qu'on fait entr'eux & les Métis dans les colonies Eſpagnoles; T. IV, p. 172.

N.

Narvaès [Pamphile] eſt envoyé par Velaſquès au Mexique pour démettre Cortès; T. III, p. 131. Prend poſſeſſion de Zempoalla, p. 140. Eſt défait & fait priſonnier par Cortès, p. 145. De quelle maniere il traite avec Montézume, p. 482.
Negres, leur ſituation particuliere ſous la domination Eſpagnole en Amérique; T. IV, p. 174.
Nugnès [Vela Blaſco], nommé vice-roi du Pérou pour mettre les nouveaux réglemens en vigueur; T. III, p. 396. Son caractere, p. 402. Met Vaca de Caſtro en priſon, p. 405. Différends qui s'élevent entre lui & la cour d'audience, p. 408. Eſt mis en priſon, p. 409. Recouvre ſa liberté, p. 412. Reprend le commandement, *ibid.* Eſt pourſuivi par Gonzale Pizarre, p. 414. Eſt défait & tué par Pizarre, p. 416.

O.

Olmeda [le P. Barthelemi] arrête le zele inconſidéré de Cortès à Tlaſcala dans le Mexique; T. III, p. 81. Eſt député par Cortès pour négocier avec Narvaès, p. 136.

Orellana [François], nommé pour commander une barque conſtruite par Gonzale Pizarre, & le quitte ; T. II, p. 367. Deſcend le Maragnon, p. 368. Retourne en Eſpagne & fait le récit de ſes découvertes merveilleuſes, p. 369. Récit de ſon voyage donné par Herrera, p. 516.

Orgoñès commande le parti d'Almagro contre les Pizarres ; eſt défait par eux & tué ; T. III, p. 353.

Otumba [Bataille d'] entre Cortès & les Mexicains ; T. III, p. 170.

P.

Pacifique [Océan], par qui & pourquoi ainſi nommé ; T. III, p. 229.

Paquet-Boat, leur premier établiſſement entre l'Eſpagne & ſes colonies en Amérique ; T. IV, p. 257.

Pérou, ſes côtes découvertes par Pizarre ; T. II, p. 268. Seconde deſcente qu'y fait Pizarre, p. 277. Ses hoſtilités avec les naturels du pays, p. 278. Etabliſſement de la colonie de Saint-Michel, p. 281. Etat de l'empire du tems de l'invaſion, *ibid.* Le royaume partagé entre Huaſcar & Atahualpa ; p. 286. Atahualpa uſurpe le gouvernement, p. 288. Huaſcar demande le ſecours de Pizarre, p. 290. Atahualpa fait une viſite à Pizarre, p. 297, qui ſe rend maître de ſa perſonne, p. 302. Traite pour ſa rançon, p. 303. On lui refuſe la liberté, p. 309. Eſt mis à mort d'une maniere cruelle,

p. 317. Diſſolution où ſe trouve l'empire par cet événement, p. 319. Conquête de Quito par Benalcazar, p. 323. La ville de Lima fondée par Pizarre, p. 332. Invaſion du Chili par Almagro, p. 334. Révolte des Péruviens, p. 336. Almagro exécuté par l'ordre de Pizarre, p. 339. Pizarre partage le pays entre ſes troupes, p. 362 Progrès des Eſpagnols, p. 364. François Pizarre aſſaſſiné, p. 375. On reçoit de nouveaux réglemens au Pérou, p. 399. Le vice-roi mis en priſon par la cour d'audience, p. 409 Le vice-roi défait & tué par Gonzale Pizarre, p. 415. Arrivée de Pierre de la Gaſca, p. 424. Réduction & mort de Gonzale Pizarre, p. 440 Point de troupes payées dans les guerres civiles du Pérou, p. 443. Cependant richement récompenſées, 444. Leur profuſion & leur débauche, p. 445. Férocité de leurs guerres civiles, p. 446. Leur mauvaiſe foi, p. 447. Exemples à ce ſujet, p. 448. Gaſca partage le pays entre ſes troupes, p. 450. Coup-d'œil ſur la forme du gouvernement, la politique, les arts & les mœurs des Péruviens; T. IV, p. 1. Haute antiquité à laquelle ils prétendent, p. 65. Leurs archives, p. 66. Origine de leur gouvernement, p. 68. Fondé ſur la religion, p. 70. Autorité abſolue & illimitée des Incas, *ibid.* Tous les crimes y étoient punis de mort, p. 73. Douceur de leur religion, p. 74. Son influence ſur les inſtitutions civiles, p. 76. Et ſur leur guerre, p. 77.

Eſpece de propriété connue aux Péruviens, 79. Inégalité des conditions, p. 81. Etat des arts, p. 83. Etat avancé de l'agriculture, *ibid.* Leurs bâtimens, p. 85. Leurs grands chemins, p. 88. Leurs ponts, p. 91. Leur maniere de traiter la mine d'argent, p. 93. Autres ouvrages de leurs arts, p. 95. Etat imparfait de leur civiliſation, p. 97. Cuſco étoit la ſeule ville, *ibid.* Nulle ſéparation marquée entre les profeſſions, p. 98 Leur peu de commerce, *ibid.* Ils ſont peu propres à la guerre, p. 100. Mangent la viande & le poiſſon crus, p. 102. Expoſé ſuccint des autres provinces qui ſe trouvent dans la vice-royauté de la nouvelle Eſpagne, p. 103. Cauſes de la dépopulation de l'Amérique, p. 134. La petite vérole y cauſe de grands ravages, p. 137. Auteurs qui ont parlé de la conquête du Pérou; T. III, p. 497. Maniere dont on y bâtit; T. IV, p. 317. Etat des revenus que la cour d'Eſpagne retire du Pérou, p. 370, voyez *colonies.*

Philippe II, roi d'Eſpagne, ſon eſprit turbulent ſoutenu par les tréſors de l'Amérique; T. IV, p. 223. Etablit une colonie à Manille, p. 277.

Philippe III épuiſe l'Eſpagne par une dévotion mal entendue; T. IV, p. 224.

Philippines [Iſles], découvertes par Magellan; T. III, p. 230. *Philippe II*, roi d'Eſpagne y établit une colonie; T. IV, p. 277. Commerce entre ces iſles & l'Amérique; T. IV, p. 278.

Pizarre [Ferdinand] eſt aſſiégé dans Cuſco par les Péruviens ; T. III , 340. Il y eſt ſurpris par Almagro , p. 344. S'échappe avec Alvarado, p. 349. Prend la défenſe de ſon frere à la cour d'Eſpagne , p. 360. Eſt mis en priſon, p. 362.

Pizarre [François], ſa naiſſance , ſon éducation & ſon caractere ; T. III , p. 256. S'aſſocie avec Almagro & de Luque pour faire des découvertes , p. 259. Son peu de ſuccès , p. 261. Eſt rappellé & quitté par la plus grande partie de ſes troupes , p. 264. Demeure dans l'iſle de la Gorgone pour attendre des ſecours, p. 266. Découvre les côtes du Pérou , p. 268. Retourne à Panama , p. 269. Paſſe en Eſpagne pour demander du ſecours , p. 272. Obtient pour lui-même le commandement ſuprême , p. 273. Cortès lui donne un ſecours d'argent , p. 274. Débarque de nouveau au Pérou , p. 277. Etabliſt une colonie à Saint-Michel , p. 281. Etat de l'empire du Pérou dans ce tems , *ibid.* Cauſe de la facilité qu'il trouve à pénétrer dans le pays , p. 289. Huaſcar lui demande du ſecours contre ſon frere Atahualpa , p. 290. Etat de ſes forces , p. 291. Arrivé à Caxamalca , p. 294. Reçoit une viſite de l'Inca , p. 297. Maniere perfide dont il ſe ſaiſit de ſa perſonne , p. 302. Convient avec Atahualpa pour ſa rançon , p. 304. Partage le butin , p. 307. Refuſe la liberté à Atahualpa , p. 309. Son ignorance connue par Atahualpa , p. 314.

Donne une forme de procédure au jugement de l'Inca, p. 315. Le fait exécuter, p. 317. Marche vers Cuſco, p. 321. Honneur que lui confere la cour d'Eſpagne, p. 328. Commencement des diſcuſſions entre lui & Almagro, p. 329. Ses réglemens, p. 331. Fonde la ville de Lima, p. 332. Révolte des Péruviens, p. 336. Cuſco pris par Almagro, p. 344. Pizarre amuſe Almagro par ſes négociations, p. 349. Défait Almagro & le fait priſonnier, p. 353. Fait exécuter Almagro, p. 359. Partage le Pérou entre ſes troupes, p. 362. Nomme ſon frere Gonzale au gouvernement de Quito, p. 365. Eſt aſſaſſiné par Juan de Herrada, p. 375.

Pizarre [Gonzale] eſt nommé gouverneur de Quito par ſon frere François ; T. III, p. 365. Son expédition au travers des Andes, *ibid.* Eſt abandonné par Orellana, p. 367. Situation fâcheuſe où il ſe trouve, p. 370. Son retour malheureux à Quito, p. 371. Eſt choiſi par le peuple pour s'oppoſer à Nugnès Vela, nouveau vice-roi, p. 405. Prend le gouvernement du Pérou, p. 411. Marche contre le vice-roi, p. 414. Le défait & le tue, p. 415. Carvajal lui conſeille de ſe ſaiſir de la ſouveraineté du Pérou, p. 417. Préfere de négocier avec la cour d'Eſpagne, p. 420. Délibérations de cette cour ſur ſa conduite, p. 421. Ses procédés violens à l'arrivée de Pierre de la Gaſca, p. 329. Se réſout à s'oppoſer à lui par force ouverte, p. 432. Marche pour

ſoumettre Centeno à Cuſco, p. 434. Le défait, p. 436. Eſt abandonné par ſes troupes, p. 440. Eſt pris & mis à mort, p. 441. Ses partiſans étoient des gens ſans mœurs, p. 442.

Ponts. Deſcription de ceux des Péruviens; T. IV, p. 321.

Potoſe. Comment on y a découvert ſes riches mines d'argent; T. IV, p. 209. Elles ſont fort épuiſées & à peine dignes d'être exploitées, p. 355.

Protecteur des Indiens dans l'Amérique Eſpagnole, ſes fonctions; T. IV, p. 183,

Q.

Quetlavaca, frere de Montézume, lui ſuccede au trône du Mexique; T. III, p. 185. Conduit lui-même les vigoureuſes attaques qui obligent Cortès d'abandonner la capitale, *ibid.* Meurt de la petite vérole, p. 187.

Quinquina. Production particuliere au Pérou; T. IV, p. 217.

Quipos ou regiſtres hiſtoriques des Péruviens; T. IV, p. 66.

Quito (le royaume de), conquis par Huana Capac Inca du Pérou; T. III, p. 286. Eſt laiſſé à ſon fils Atahualpa, p. 287. Révolte du général d'Atahualpa après la mort de ce prince, p. 320. Eſt ſoumis par les Eſpagnols ſous Benalcazar, p. 323. Benalcazar eſt démis & Gonzale Pizarre eſt nommé gouverneur à ſa place, p. 365.

R.

Regiſtre, (vaiſſeaux de) pourquoi établis pour le commerce entre l'Eſpagne & ſes colonies ; T. IV, p. 248. On les ſubſtitue aux Galions, p. 250.
Rio de la Plata & le Tucuman, deſcription de ces provinces ; T. IV, p. 119.

S.

Sacotecas. Découvertes de ſes riches mines d'argent ; T. IV, p. 209.
Sancho (Don Pedro), ſon hiſtoire de la conquête du Pérou ; T. III, p. 497.
Sandoval, cruautés horribles qu'il commit au Mexique ; T. III, 240.
Sandoval, (François Tello de) eſt envoyé au Mexique par Charles-Quint, en qualité de viſiteur de l'Amérique ; T. III, p. 396. Sa modération & ſa prudence, p. 398.
Serralvo (le Marquis de), tréſors conſidérables qu'il amaſſe pendant ſa vice-royauté en Amérique ; T. IV, p. 378.
Séville. Accroiſſement extraordinaire des manufactures de cette ville par le commerce de l'Amérique ; T. IV. p. 358. Son commerce eſt fort déchu, *ibid.* Le commerce de l'Amérique tranſporté à Cadix ; T. IV. p. 336
Solis (Antoine de), ſon hiſtoire de la conquête du Mexique ; T. III, p. 462.

T.

Tabac de l'iſle de Cuba, eſt le meilleur de toute l'Amérique; T. IV, p. 218.
Tapia (Chriſtoval de), eſt envoyé d'Eſpagne au Mexique pour démettre Cortès & pour lui ſuccéder; mais il manque ſa commiſſion; T. III, p. 235.
Tlaſcala dans le Mexique, caractere des habitans de cette province; T. III, p. 65. Arrêtent les Eſpagnols à leur paſſage, p. 68. Sont obligés de demander la paix, p. 75.
Tucuman & Rio de la Plata, deſcription de ces provinces; T. IV, p. 119.

V.

Vaca de Caſtro (Chriſtoval), eſt envoyé d'Eſpagne pour régler le gouvernement du Pérou; T. III, p 361. Arrive à Quito, p. 380. Défait le jeune Almagro, p. 384. Sa ſévérité, p. 385. Prévient une révolte concertée pour s'oppoſer à ſes nouveaux réglemens, p. 402. Eſt mis en priſon par le nouveau vice-roi, p. 409.
Valverde (le Pere Vincent), ſa harangue ſinguliere à Atahualpa, Inca du Pérou; T. III, p. 298. Donne ſon approbation au jugement d'Atahualpa, p. 316.
Vega (Garcilaſſo de la), ſes commentaires ſur les auteurs Eſpagnols concernant le le Pérou; T. III, p. 500.

Velaſquès;

Velasquès (Diegue de), ſes préparatifs pour ſoumettre la nouvelle Eſpagne ; T. III, p. 5. Son embarras à choiſir un commandant pour cette expédition, p. 6. Nomme Fernand Cortès, p 8. Motifs qui le déterminent à ce choix, p. 10. Devient jaloux de Cortès, p. 11. Ordonne que Cortès ſoit démis & arrêté, p. 14 & 15. Envoie un armement au Mexique pour prendre Cortès, p. 127.

Venezuela, hiſtoire de cet établiſſement ; T. IV, p. 125.

Vice rois, toutes les poſſeſſions Eſpagnoles en Amérique ſont ſoumiſes à deux ; T. IV, p. 149. Un troiſieme établi dans ce ſiecle, p. 150. Leurs pouvoirs, *ibid.* Nomination d'un quatrieme, p. 267.

Vif-argent, la propriété des fameuſes mines de Guanacabelica réſervée à la cour d'Eſpagne ; T. IV, p. 356. Pourquoi le prix en eſt tombé, p. 357.

Villa-Segnor, ſon récit de l'état de la population dans la nouvelle Eſpagne ; T. IV, 332. Détails qu'il donne des revenus de l'Amérique Eſpagnole, p. 370.

Villefagna, (Antoine) un des ſoldats de Cortès fomente une révolte parmi ſes troupes ; T. III, 192. Eſt découvert par Cortès & pendu, p. 194.

X.

Xerès (François de), ſecrétaire de Pizarre, le premier auteur qui ait parlé de ſon expédition au Pérou ; T. III, p. 497.

Ximenès (le cardinal) favoriſe l'entrepriſe de Ferdinand Magellan ; T. III, p. 226.

Y.

Yucatan (la province de l') , en quoi conſiſte ſa richeſſe ; T. IV, p. 110. Politique de la cour d'Eſpagne, relativement à cette province , p. 112.

Z.

Zarate , (Don Auguſtin) ſon hiſtoire de la conquête du Pérou ; T. III , p. 499.
Zummaraga (Juan de) , premier évêque du Mexique , détruit toutes les anciennes annales de l'Empire du Mexique ; T. IV , p. 7.

Fin de la Table des Matieres des Tomes trois & quatre.
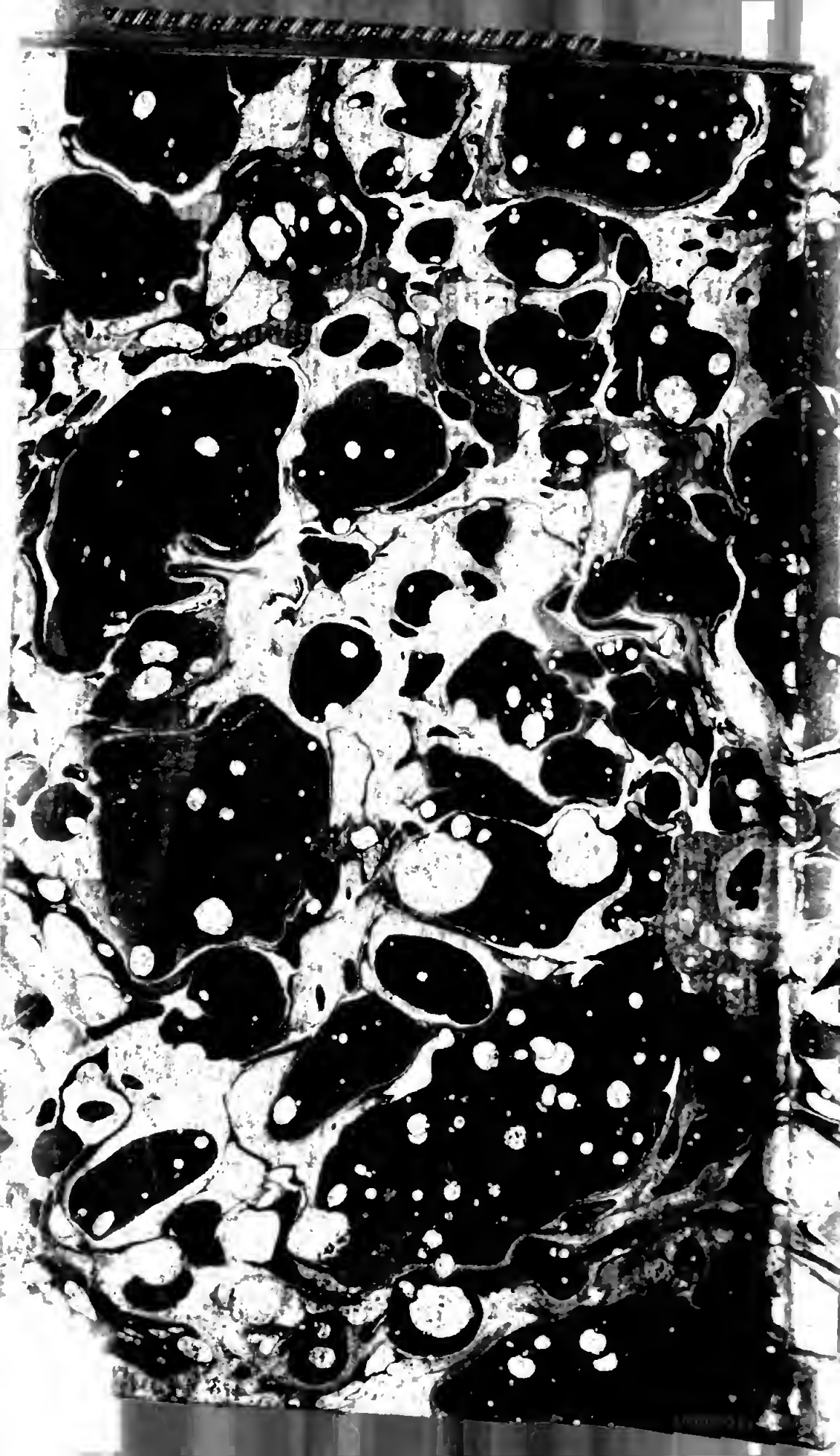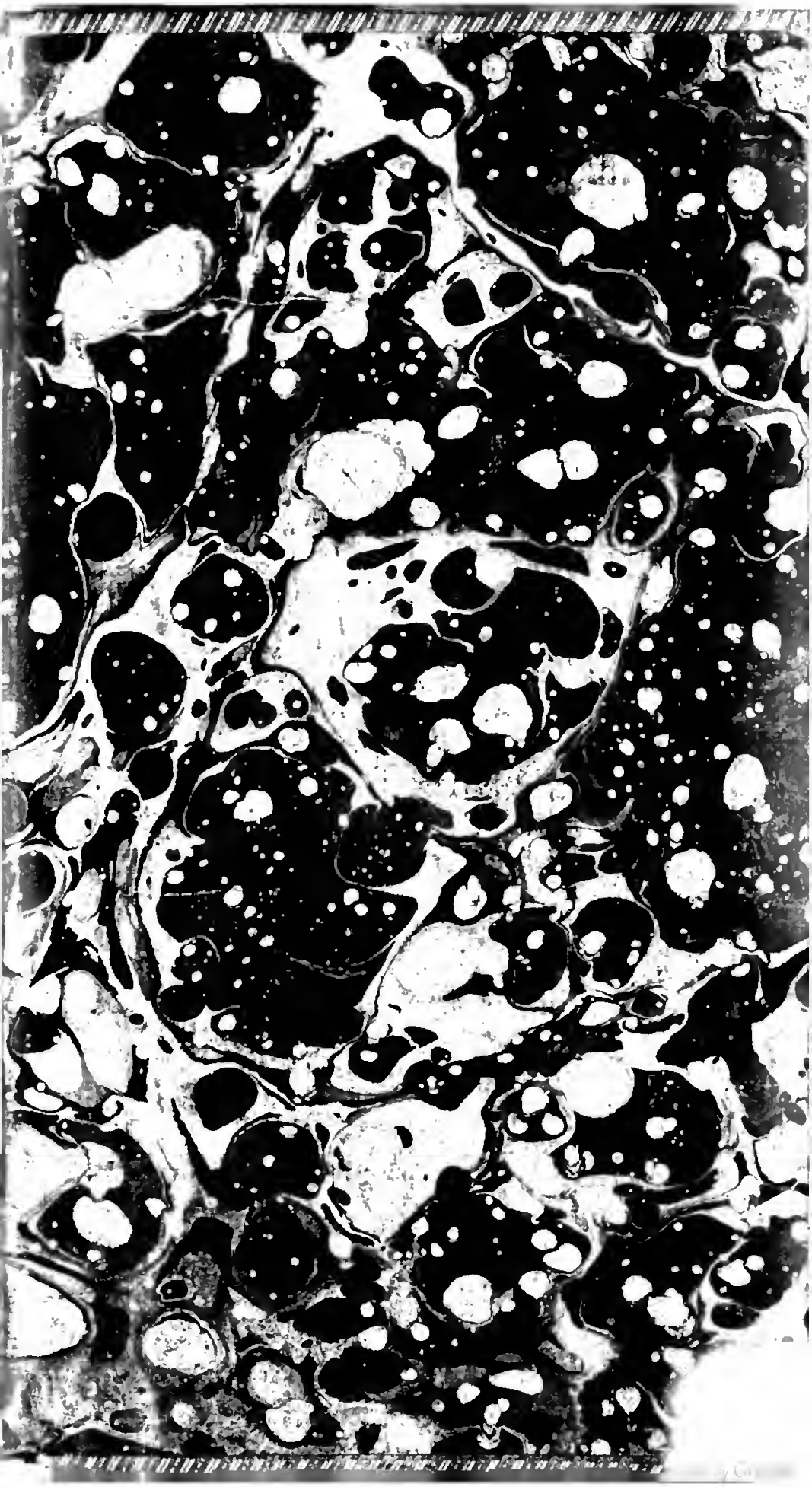
627567